

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XXVIII



JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON,
COMTE D'ABERDEEN, VICOMTE DE FORMARTINE ; BARON DE HADDO, METH-
LIC, TARVES ET KELLIE, DANS LA PAIRIE D'ÉCOSSE ; VICOMTE GORDON
D'ABERDEEN, COMTÉ D'ABERDEEN, DANS LA PAIRIE DU ROYAUME-
UNI ; BARONET DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, ETC., ETC.,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA.

QUATRIÈME SESSION

DU

SEPTIÈME PARLEMENT

1894

VOL. XXVIII

1½

045140

JOURNAUX DU SÉNAT

CANADA



STANLEY DE PRESTON.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au ONZIÈME jour du mois de MAI courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, MARDI, le VINGTIÈME jour du mois de JUIN prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce CINQUIÈME jour de MAI, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-treize, et de Notre Règne la cinquante-sixième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



DERBY.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance; et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGTIÈME jour du mois de JUIN courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents, en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le TRENTE ET UNIÈME jour du mois de JUILLET prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce SEIZIÈME jour de JUIN, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-treize, et de Notre Règne la cinquante-sixième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



JOHN J. MCGEE,

L'épûté du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

A TIENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au TRENTE ET UNIÈME jour du mois de JUILLET courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos biens-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le ONZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce QUINZIÈME jour de JUILLET, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-treize, et de Notre Règne la cinquante-septième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



A. MONTGOMERY-MOORE,
Lieut.-Général, Administrateur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au ONZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-TROISIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant-Général ALEXANDER GEORGE MONTGOMERY-MOORE, Administrateur du Gouvernement du Canada et Commandant de Nos Forces Militaires dans icelui, etc., etc.

En Notre Cité d'Halifax, dans Notre dite Puissance, ce HUITIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-treize, et de Notre Règne la cinquante-septième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



A. MONTGOMERY-MOORE,
Lieut.-Général, Administrateur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGT-TROISIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada en Notre Cité d'OTTAWA, LUNDI, le QUATRIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-aimé Lieutenant-Général ALEXANDER GEORGE MONTGOMERY-MOORE, Administrateur du Gouvernement du Canada et Commandant de Nos Forces Militaires dans icelui, etc., etc.

En Notre Cité d'Halifax, dans Notre dite Puissance, ce VINGTIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-treize, et de Notre Règne la cinquante-septième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au QUATRIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le QUINZIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état de la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable Sir JOHN CAEPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce PREMIER jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-treize, de Notre Règne la cinquante-septième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada, se trouve prorogé au QUINZIÈME jour du mois de JANVIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-SIXIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Barron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce DOUZIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et de Notre Règne la cinquante-septième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMALION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au VINGT-SIXIÈME jour du mois de FÉVRIER courant, Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à JEUDI, le QUINZIÈME jour du mois de MARS prochain, de manière que ni vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'Ottawa le dit vingt-sixième jour de Février courant; car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le QUINZIÈME jour du mois de MARS prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce DOUZIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et de Notre Règne la cinquante-septième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jedi, 15 mars 1894.

Jedi, le quinzième jour du mois de mars, en la cinquante-septième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la quatrième session du septième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Almon,	Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Angers,	Dever,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),
Armand,	Dickey,	Masson,	Sanford,
Bellerose,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Scott,
Bernier,	Ferguson (Niagara),	McMillan,	Smith,
Boucherville, de	Glasier,	Miller,	Sullivan,
Boulton,	Gowan,	Montplaisir,	Tassé,
Bowell,	Guévremont,	Ogilvie,	Thibaudeau,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Pelletier,	Vidal,
Clemow,	Landry,	Poirier,	Wark.
Cochrane,			

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la couronne en chancellerie, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 14 octobre 1893.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur du gouvernement d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du quatrième jour de septembre A.D. 1893, Donald Ferguson, écuyer, de Marshfield, Ile du Prince-Edouard, pour la province de l'Ile du Prince-Edouard.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Ferguson a été introduit, entre les honorables messieurs Bowell et Prowse.

L'honorable M. Ferguson a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



A. Montgomery Moore.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien aimé Donald Ferguson, écuyer, de Marshfield, dans le comté de Queen, dans Notre Province de l'Île du Prince-Edouard, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'État et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que toutes difficultés et excuses cessantes, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien aimé lieutenant-général Alexander George Montgomery Moore, Administrateur du gouvernement du Canada et commandant de Nos Forces en Canada, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Halifax, ce quatrième jour de septembre en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-treize, et de Notre Règne la cinquante-septième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Ferguson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Joseph Edouard Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable Donald Ferguson, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 12 mars 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement le jeudi, 15 du courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ARTHUR GORDON,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.
Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte de Formartine; baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de la Reine, je vous présente mes salutations, pour la première fois depuis que je suis revêtu des hautes fonctions à moi confiées par sa Majesté; et c'est avec les sentiments de la plus haute satisfaction, que je vous rencontre au moment où les travaux d'une nouvelle session du Parlement vous réunissent.

Ce sentiment de satisfaction a été rehaussé par les occasions que j'avais déjà eues de voir les principaux centres de l'activité et de l'entreprise de la Puissance et que j'ai revus dans ma position officielle; je n'ai pas besoin de vous assurer que j'ai été profondément impressionné par la cordialité des réceptions qui m'ont été faites comme vice-roi et représentant de Sa Majesté; réceptions qui ont manifesté une fois de plus la loyauté, la cordialité et l'esprit public du peuple canadien.

L'an dernier mon prédécesseur vous a exprimé la satisfaction que lui causait l'augmentation du commerce et le progrès continu du Canada. Il m'est agréable de remarquer que l'espérance conçue alors que le volume du commerce durant l'année courante dépasserait celui de toutes les autres années antérieures, s'est réalisée pleinement et que le progrès du Canada continue avec toutes les apparences de stabilité et de permanence.

Il est permis de remarquer avec plaisir qu'une grande partie de cette augmentation est due à un commerce plus considérable avec la Grande-Bretagne.

Nous avons lieu de nous féliciter que le peuple n'ait pas eu à souffrir au même degré que les populations des autres pays durant plusieurs des mois passés, et que bien que la dépression commerciale qui régnait à l'étranger ait affecté à un certain point l'activité des affaires du Canada, nous n'avons pas eu cependant à déplorer de grands désastres financiers et une misère générale.

Les revenus de l'année ont été suffisants pour faire face aux services auxquels vous aviez pourvu et justifier les estimations sur lesquelles les appropriations de l'année dernière ont été basées.

La conclusion pacifique donnée par la sentence arbitrale de la commission de Paris aux disputes qui ont duré si longtemps relativement aux pêcheries des phoques à fourrures dans l'océan Pacifique, et aux droits des sujets britanniques dans la mer de Behring, a fait disparaître la seule source de difficultés existantes entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis relativement au Canada. Il y a tout lieu de croire que le gouvernement de Sa Majesté obtiendra justice pour ses sujets qui ont été privés de leurs propriétés et de leur liberté sans juste cause pendant la durée de la dispute.

Il vous sera soumis de bonne heure une mesure à l'effet de reviser les droits de douane dans le but de faire face aux changements que le temps a apportés dans les affaires de toute espèce dans notre pays. Bien que mes ministres ne se proposent pas de changer les principes sur lesquels reposent les lois actuelles sur la matière, ils présenteront cependant à votre considération des amendements destinés à simplifier le fonctionnement du tarif et à diminuer autant que faire se pourra, sans nuire à ces principes et aux besoins du Trésor, les impôts maintenant en vigueur.

Vous aurez aussi à étudier une mesure au sujet de la banqueroute et de la faillite laquelle, il est à espérer, sera plus en rapport que ce qui existe maintenant sur le sujet, avec les besoins du commerce qui augmentent et les relations de négoce plus considérables entre les différentes provinces du Canada.

Des mesures vous seront aussi soumises à l'effet de rendre plus efficaces les lignes de communication sur les océans Atlantique et Pacifique et aussi pour améliorer la loi relative aux terres de la Puissance et à la direction des affaires des Sauvages; vous aurez aussi à étudier de plus un projet de loi concernant les compagnies à fonds social; de plus un autre relativement aux pêcheries, et enfin quelques mesures moins importantes dont l'expérience a démontré la nécessité relativement à différentes matières placées sous votre contrôle.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics vous seront soumis prochainement et aussi les estimations de la dépense considérée comme nécessaire pour l'année prochaine.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Bien qu'il soit à espérer que les mesures publiques qui vont requérir votre attention ne seront pas très nombreuses, plusieurs d'entre elles seront d'un grand poids et d'une haute importance, et c'est mon espoir sincère et mon désir que le soin et le zèle que vous apporterez dans les délibérations de la session seront aidés par les abondantes bénédictions du Tout-Puissant.

Il a plu à Son Excellence de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Bowell, ministre du commerce, a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Bowell*, secondé par l'honorable M. *Angers*, il a été ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. *Bowell*, secondé par l'honorable M. *Angers*, a proposé :
Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Bowell*, secondé par l'honorable M. *Angers*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 19 mars 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McClelan,	Power,
Almon,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Flint,	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Glasier,	McMillan,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Gowan,	Merner,	Robitaille,
Boulton,	Guévremont,	Miller,	Scott,
Bowell,	Kaulbach,	Montplaisir,	Smith,
Casgrain,	Landry,	O'Donohoe,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Sutherland,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Tassé,
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Vidal,
Desjardins,	McCallum,	Poirier,	Wark.
Dever,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Clemow* :—De la Compagnie de gaz d'Outaouais; de la Compagnie de lumière et de force électriques de la Chaudière (à responsabilité limitée); de l'honorable Francis *Clemow* et autres; et d'Albert *Hudson* et autres, tous de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. *Vidal* :—De William C. *Baxter* et autres, des comtés d'Essex et de Kent, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Cochrane :—De Charles King et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara) :—De la Compagnie de Prêt et de Débentures d'Ontario.

Par l'honorable M. McMillan :—De la Compagnie canadienne de téléphone Bell ; et de la Compagnie de Garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. McClelan :—Du Synode de Toronto et de Kingston, de l'Eglise presbytérienne du Canada.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état d'affaires de la Compagnie de Prêt et de Placements Britannique-Canadienne pour l'année expirée le 31 décembre 1893 ; aussi, une liste des actionnaires au 31 décembre 1893.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table ; et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 20.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints relatif à l'état de la bibliothèque du Parlement pour l'année 1893.

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES CONJOINTS DU PARLEMENT.

A l'honorable Président,

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'année 1893.

Pendant la vacance, les mesures nécessaires ont été prises pour étendre notre système d'échanges aux Etats qui sont entrés dernièrement dans l'Union américaine.

Les bibliothécaires se sont procuré à grands frais les dernières éditions des Statuts Refondus publiés par chaque Etat.

Les rapports des chambres de commerce des Etats-Unis et du Canada ont été complétés autant qu'il a été possible de le faire, et toutes les publications de statistiques ont été mises à la disposition des députés.

Le déplacement des brevets d'invention a mis un certain espace à la disposition des bibliothécaires, et ils en ont profité pour dégager les rayons encombrés de la partie principale de la bibliothèque.

Les volumes du catalogue ont été remaniés et reliés de nouveau, mais en présence du fait que ces volumes ne peuvent point durer longtemps et qu'ils seront d'ailleurs bientôt remplis, les bibliothécaires se proposent d'adopter le système des cartes déjà en opération pour certaines sections de la bibliothèque.

La section canadienne s'est enrichie par plusieurs acquisitions importantes faites pendant l'année qui vient de s'écouler. Ce département est aujourd'hui dans un état qui peut permettre aux bibliothécaires de le soumettre, avec satisfaction, à l'examen de personnes compétentes. Il y a, cependant, encore certains ouvrages qu'il leur a été impossible de se procurer, entre autres les premiers journaux politiques publiés dans le Haut et dans le Bas-Canada, ainsi que dans les provinces maritimes ; ces publications étant aujourd'hui presque introuvables.

Parmi les dernières acquisitions ils désirent attirer l'attention des honorables membres sur la nouvelle édition du *Parliamentary Practice*, de May, publiée par Sir Reginald Palgrave, K.C.B., greffier de la Chambre des Communes en Angleterre. La nouvelle édition de *Todd's Parliamentary Government in the Colonies*, pour laquelle une certaine somme a été placée dans les estimations budgétaires de l'an dernier, sera prête à être distribuée dans les premiers jours de la session.

Le catalogue annuel des livres achetés pendant la vacance sera aussi prêt dans quelques jours.

Une liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire accompagne aussi ce rapport.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES, B.G.

MARTIN J. GRIFFIN, B.P.

(Pour liste des ouvrages, dons, etc., voir Documents de la Session, No 17.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture de la quatrième session du septième parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Ferguson (I.P.-E.) a proposé, secondé par l'honorable M. Casgrain

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin d'offrir à Son Excellence les remerciements respectueux de cette Chambre pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen, vicomte de Formantine, baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, dans le comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous recevons avec respect et reconnaissance les salutations que Votre Excellence nous a présentées au nom de la Reine, pour la première fois depuis qu'Elle est revêtue des hautes fonctions à Elle confiées par Sa Majesté; et nous nous réjouissons d'apprendre que c'est avec les sentiments de la plus vive satisfaction qu'Elle nous rencontre au moment où les travaux d'une nouvelle session du Parlement nous réunissent.

Nous sommes très heureux que ce sentiment de satisfaction ait été rehaussé par les occasions que Votre Excellence avait déjà eues de voir les principaux centres de l'activité et de l'entreprise de la Puissance, et qu'Elle a revus dans sa position officielle; qu'Elle nous assure avoir été profondément impressionnée par la cordialité des réceptions qui lui ont été faites comme vice-roi et représentant de Sa Majesté; et qu'Elle reconnaisse dans ces réceptions une nouvelle manifestation de la loyauté, de la cordialité et de l'esprit public du peuple canadien.

L'an dernier, le prédécesseur de Votre Excellence nous a exprimé la satisfaction que lui causaient l'augmentation du commerce et le progrès continu du Canada. Il nous est agréable de remarquer que l'espérance conçue alors que le volume du commerce durant l'année courante dépasserait celui de toutes les autres années antérieures, s'est réalisée pleinement et que le progrès du Canada continue avec toutes les apparences de stabilité et de permanence.

Nous apprenons avec plaisir de Votre Excellence qu'une grande partie de cette augmentation est due à un commerce plus considérable avec la Grande-Bretagne.

Nous nous félicitons cordialement avec Votre Excellence de ce que le peuple canadien n'a pas eu à souffrir au même degré que les populations des autres pays durant plusieurs des mois passés, et de ce que nous n'avons pas eu à déplorer de grands désastres financiers et une misère générale, bien que la dépression commerciale qui régnait à l'étranger ait affecté à un certain point l'activité des affaires du Canada.

Nous sommes heureux d'être informés que les revenus de l'année ont été suffisants pour faire face aux services auxquels nous avons pourvu et justifier les estimations sur lesquelles les appropriations de l'année dernière ont été basées.

Nous nous réjouissons d'apprendre que la conclusion pacifique donnée par la sentence arbitrale de la commission de Paris aux disputes qui ont duré si longtemps relativement aux pêcheries des otaries dans l'océan Pacifique, et aux droits des sujets britanniques dans la mer de Behring, a fait disparaître la seule source de difficultés existantes entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis relativement au Canada, et nous apprenons aussi avec plaisir qu'il y a tout lieu de croire

que le gouvernement de Sa Majesté obtiendra justice pour ses sujets qui ont été privés de leurs propriétés et de leur liberté sans juste cause pendant la durée de la dispute.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître qu'il nous sera soumis de bonne heure une mesure à l'effet de reviser les droits de douane dans le but de faire face aux changements que le temps a apportés dans les affaires de toute espèce dans notre pays, et que, bien que les ministres de Votre Excellence ne se proposent pas de changer les principes sur lesquels reposent les lois actuelles sur la matière, ils présenteront cependant à notre considération des amendements destinés à simplifier le fonctionnement du tarif et à diminuer, autant que faire se pourra, sans nuire à ces principes et aux besoins du Trésor, les impôts maintenant en vigueur.

Nous remercions aussi Votre Excellence de nous avoir informés que nous aurons à étudier une mesure au sujet de la banqueroute et de la faillite plus en rapport que ce qui existe maintenant sur le sujet, avec les besoins du commerce croissant et les relations de négoce plus considérables entre les différentes provinces du Canada.

Votre Excellence ayant bien voulu nous annoncer que des mesures nous seront aussi soumises à l'effet de rendre plus efficaces les lignes de communication sur les océans Atlantique et Pacifique ; aussi pour améliorer la loi relative aux terres de la Puissance et à la direction des affaires des Sauvages ; aussi, un projet de loi concernant les compagnies à fonds social ; de plus un autre relativement aux pêcheries, et enfin quelques mesures moins importantes dont l'expérience a démontré la nécessité relativement à différentes matières placées sous notre contrôle.

Nous assurons respectueusement à Votre Excellence que toutes ces mesures seront l'objet de la plus attentive considération de notre part.

Nous partageons respectueusement l'opinion de Votre Excellence que parmi les mesures publiques qui vont requérir notre attention, plusieurs seront d'un grand poids et d'une haute importance, et nous nous associons sincèrement à l'espoir et au désir exprimés par Votre Excellence que le soin et le zèle que nous apporterons dans les délibérations de la session, soient aidées par les abondantes bénédictions du Tout-Puissant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 20 mars 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McClelan,	Power,
Almon,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Flint,	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Glasier,	McLaren,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Gowan,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Guévremont,	Merner,	Scott,
Bowell,	Kaulbach,	Miller,	Smith,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Landry,	O'Donohoe,	Sutherland,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Desjardins,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.
Dever,	McCallum,	Poirier,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du tramway électrique d'Ottawa (à responsabilité limitée); de la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa; des Compagnies du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa, et du tramway électrique d'Ottawa (à responsabilité limitée); et de la corporation de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Vidal :—D'Elia F. M. Williams et autres, de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Sutherland :—De la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ferguson, à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin d'offrir à Son Excellence les remerciements respectueux de cette Chambre pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte de Formantine, baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Gouverneur général du Canada.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous recevons avec respect et reconnaissance les salutations que Votre Excellence nous a présentées au nom de la Reine, pour la première fois depuis qu'Elle est

revêtu des hautes fonctions à Elle confiées par Sa Majesté; et nous nous réjouissons d'apprendre que c'est avec les sentiments de la plus vive satisfaction qu'Elle nous reçoive au moment où les travaux d'une nouvelle session du Parlement nous réunissent.

Nous sommes très heureux que ce sentiment de satisfaction ait été réhaussé par les occasions que Votre Excellence avait déjà eues de voir les principaux centres de l'activité et de l'entreprise de la Puissance, et qu'Elle a revus dans sa position officielle; qu'Elle nous assure avoir été profondément impressionnée par la cordialité des réceptions qui lui ont été faites comme vice-roi et représentant de Sa Majesté; et qu'Elle reconnaisse dans ces réceptions une nouvelle manifestation de la loyauté, de la cordialité et de l'esprit public du peuple canadien.

L'an dernier, le prédécesseur de Votre Excellence nous a exprimé la satisfaction que lui causaient l'augmentation du commerce et le progrès continu du Canada. Il nous est agréable de remarquer que l'espérance conçue alors que le volume du commerce durant l'année courante dépasserait celui de toutes les autres années antérieures, s'est réalisée pleinement et que le progrès du Canada continue avec toutes les apparences de stabilité et de permanence.

Nous apprenons avec plaisir de Votre Excellence qu'une grande partie de cette augmentation est due à un commerce plus considérable avec la Grande-Bretagne.

Nous nous félicitons cordialement avec Votre Excellence de ce que le peuple canadien n'a pas eu à souffrir au même degré que les populations des autres pays durant plusieurs des mois passés, et de ce que nous n'avons pas eu à déplorer de grands désastres financiers et une misère générale, bien que la dépression commerciale qui régnait à l'étranger ait affecté à un certain point l'activité des affaires du Canada.

Nous sommes heureux d'être informés que les revenus de l'année ont été suffisants pour faire face aux services auxquels nous avons pourvu et justifier les estimations sur lesquelles les appropriations de l'année dernière ont été basées.

Nous nous réjouissons d'apprendre que la conclusion pacifique donnée par la sentence arbitrale de la commission de Paris aux disputes qui ont duré si longtemps relativement aux pêcheries des otaries dans l'océan Pacifique, et aux droits des sujets britanniques dans la mer de Behring, a fait disparaître la seule source de difficultés existantes entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis relativement au Canada, et nous apprenons aussi avec plaisir qu'il y a tout lieu de croire que le gouvernement de Sa Majesté obtiendra justice pour ses sujets qui ont été privés de leurs propriétés et de leur liberté sans juste cause pendant la durée de la dispute.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître qu'il nous sera soumis de bonne heure une mesure à l'effet de reviser les droits de douane dans le but de faire face aux changements que le temps a apportés dans les affaires de toute espèce dans notre pays, et que, bien que les ministres de Votre Excellence ne se proposent pas de changer les principes sur lesquels reposent les lois actuelles sur la matière, ils présenteront cependant à notre considération des amendements destinés à simplifier le fonctionnement du tarif et à diminuer autant que faire se pourra, sans nuire à ces principes et aux besoins du Trésor, les impôts maintenant en vigueur.

Nous remercions aussi Votre Excellence de nous avoir informés que nous aurons à étudier une mesure au sujet de la banqueroute et de la faillite plus en rapport que ce qui existe maintenant sur le sujet, avec les besoins du commerce croissant et les relations de négoce plus considérables entre les différentes provinces du Canada.

Votre Excellence ayant bien voulu nous annoncer que des mesures nous seront aussi soumises à l'effet de rendre plus efficaces les lignes de communication sur les océans Atlantique et Pacifique; aussi pour améliorer la loi relative aux terres de la Puissance et à la direction des affaires des Sauvages; aussi un projet de loi concernant les compagnies à fonds social; de plus un autre relativement aux pêcheries, et enfin quelques mesures moins importantes dont l'expérience a démontré la nécessité relativement à différentes matières placées sous notre contrôle.

Nous assurons respectueusement à Votre Excellence que toutes ces mesures seront l'objet de la plus attentive considération de notre part.

Nous partageons respectueusement l'opinion de Votre Excellence que parmi les mesures publiques qui vont requérir notre attention, plusieurs seront d'un grand poids et d'une haute importance, et nous nous associons sincèrement à l'espoir et au désir exprimés par Votre Excellence que le soin et le zèle que nous apporterons dans les délibérations de la session, soient aidés par les abondantes bénédictions du Tout-Puissant.

Après débat,

A six heures l'honorable Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la susdite motion de l'honorable M. Ferguson, en réponse au discours du trône de Son Excellence le Gouverneur général.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 21 mars 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McClelan,	Poirier,
Almon,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.),	Power,
Angers,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Bellerose,	Flint,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Glasier,	McKindsey,	Read (Quinté),
Boucherville, de	Gowan,	McLaren,	Reid (Caribou),
Boulton,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Bowell,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Miller,	Smith,
Clemow,	Landry,	Montplaisir,	Sullivan,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohue,	Sutherland,
Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Tassé,
Dever,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Vidal,
Dickey,	McCallum,	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Poirier :—De la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Scott :—D'Alexander Nelson et autres, de Niagara Falls ; de la corporation municipale de la ville de Niagara Falls, dans la province d'Ontario ; et de Ella F. M. Williams et autres.

Par l'honorable M. Tassé :—D'Olivier M. Augé et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Merner :—De la Compagnie d'Assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie.

Par l'honorable M. McKindsey :—De la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron.

Par l'honorable M. Power :—De la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Allan :—Du Synode du diocèse de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara) :—De Joseph Powell et autres.

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 7 mars 1894.

Dans l'affaire de James St. George Dillon, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Ogilvie a présenté la pétition de James St. George Dillon, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 13 mars 1894.

Dans l'affaire de Joshua Nicolas Filman, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Ogilvie a présenté la pétition de Joshua Nicholas Filman, du township de East-Flamboro, dans le comté de Wentworth, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie de gaz d'Outaouais, demandant un acte qui l'autorise à emprunter jusqu'à concurrence de la garantie de cinquante pour cent de son capital versé ;

De la Compagnie de lumière et de force électriques de la Chaudière (à responsabilité limitée), compagnie incorporée par lettres patentes sous les dispositions de "l'Acte des compagnies," demandant un acte qui confirme sa charte, qui l'autorise à changer son nom, qui l'autorise à acquérir ou louer la propriété d'autres compagnies ou à se fusionner avec elles, aussi à émettre des obligations et à hypothéquer ses propriétés pour les objets qu'elle a en vue ;

De l'honorable Francis Clemow, et autres, de la cité d'Ottawa, demandant un acte qui les constitue en corporation pour la production et la fourniture d'électricité à usage d'éclairage, de chauffage et force motrice en Canala, avec tous les pouvoirs nécessaires à l'exploitation de ce genre d'industrie ;

D'Albert Hudson et autres, de la cité d'Ottawa, demandant un acte qui les constitue en corporation comme compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie et contre les accidents ;

De William C. Baxter et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié" ;

De Charles King et autres, de la cité de Montréal, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Association Mutuelle sur la vie "La Canadienne" ;

De la Compagnie de prêt et de débetures d'Ontario, demandant un acte qui l'autorise à faire des opérations dans tout le Canada, à recevoir des dépôts et à les rembourser avec intérêt ;

De la Compagnie canadienne de téléphone Bell, demandant un acte qui augmente ses pouvoirs d'émission d'obligations ;

De la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée), demandant un acte qui augmente ses pouvoirs corporatifs et qui l'autorise à assurer les paquets et colis en cours de transmission ;

Du révérend Samuel Houston, modérateur, et du révérend John Gray, D.D., secrétaire du Synode de Toronto et Kingston de l'Eglise presbytérienne en Canada, demandant qu'il soit passé un acte prohibitif de l'importation, de la manufacture et de la vente de toutes boissons enivrantes.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ferguson, à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin d'offrir à Son Excellence les remerciements respectueux de cette Chambre pour le gracieux discours qu'elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte de Formantine, baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, dans le comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse ; Gouverneur général du Canada.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous recevons avec respect et reconnaissance les salutations que Votre Excellence nous a présentées au nom de la Reine, pour la première fois depuis qu'Elle est revêtue des hautes fonctions à Elle confiées par Sa Majesté ; et nous nous réjouissons d'apprendre que c'est avec les sentiments de la plus vive satisfaction qu'Elle nous rencontre au moment où les travaux d'une nouvelle session du Parlement nous réunissent.

Nous sommes très heureux que ce sentiment de satisfaction ait été rehaussé par les occasions que Votre Excellence avait déjà eues de voir les principaux centres de l'activité et de l'entreprise de la Puissance, et qu'Elle a revus dans sa position officielle ; qu'Elle nous assure avoir été profondément impressionnée par la cordialité

des réceptions qui lui ont été faites comme vice-roi et représentant de Sa Majesté; et qu'Elle reconnaisse dans ces réceptions une nouvelle manifestation de la loyauté, de la cordialité et de l'esprit public du peuple canadien.

L'an dernier, le prédécesseur de Votre Excellence nous a exprimé la satisfaction que lui causaient l'augmentation du commerce et le progrès continu du Canada. Il nous est agréable de remarquer que l'espérance conçue alors que le volume du commerce durant l'année courante dépasserait celui de toutes les autres années antérieures, s'est réalisée pleinement et que le progrès du Canada continue avec toutes les apparences de stabilité et de permanence.

Nous apprenons avec plaisir de Votre Excellence qu'une grande partie de cette augmentation est due à un commerce plus considérable avec la Grande-Bretagne.

Nous nous félicitons cordialement avec Votre Excellence de ce que le peuple canadien n'a pas eu à souffrir au même degré que les populations des autres pays durant plusieurs des mois passés, et de ce que nous n'avons pas eu à déplorer de grands désastres financiers et une misère générale, bien que la dépression commerciale qui régnait à l'étranger ait affecté à un certain point l'activité des affaires du Canada.

Nous sommes heureux d'être informés que les revenus de l'année ont été suffisants pour faire face aux services auxquels nous avons pourvu et justifier les estimations sur lesquelles les appropriations de l'année dernière ont été basées.

Nous nous réjouissons d'apprendre que la conclusion pacifique donnée par la sentence arbitrale de la commission de Paris aux disputes qui ont duré si longtemps relativement aux pêcheries des otaries dans l'océan Pacifique, et aux droits des sujets britanniques dans la mer de Behring, a fait disparaître la seule source de difficultés existantes entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis relativement au Canada, et nous apprenons aussi avec plaisir qu'il y a tout lieu de croire que le gouvernement de Sa Majesté obtiendra justice pour ses sujets qui ont été privés de leurs propriétés sans juste cause pendant la durée de la dispute.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître qu'il nous sera soumis de bonne heure une mesure à l'effet de reviser les droits de douane dans le but de faire face aux changements que le temps a apportés dans les affaires de toute espèce dans notre pays, et que, bien que les ministres de Votre Excellence ne se proposent pas de changer les principes sur lesquels reposent les lois actuelles sur la matière, ils présenteront cependant à notre considération des amendements destinés à simplifier le fonctionnement du tarif et à diminuer autant que faire se pourra, sans nuire à ces principes et aux besoins du Trésor, les impôts maintenant en vigueur.

Nous remercions aussi Votre Excellence de nous avoir informés que nous aurons à étudier une mesure au sujet de la banqueroute et de la faillite plus en rapport que ce qui existe maintenant sur le sujet, avec les besoins du commerce croissant et les relations de négoce plus considérables entre les différentes provinces du Canada.

Votre Excellence ayant bien voulu nous annoncer que des mesures nous seront aussi soumises à l'effet de rendre plus efficaces les lignes de communication sur les océans Atlantique et Pacifique; aussi pour améliorer la loi relative aux terres de la Puissance et à la direction des affaires des Sauvages; aussi, un projet de loi concernant les compagnies à fonds social; de plus un autre relativement aux pêcheries, et enfin quelques mesures moins importantes dont l'expérience a démontré la nécessité relativement à différentes matières placées sous notre contrôle.

Nous assurons respectueusement à Votre Excellence que toutes ces mesures seront l'objet de la plus attentive considération de notre part.

Nous partageons respectueusement l'opinion de Votre Excellence que parmi les mesures publiques qui vont requérir notre attention, plusieurs seront d'un grand poids et d'une haute importance, et nous nous associons sincèrement à l'espoir et au désir exprimés par Votre Excellence que le soin et le zèle que nous apporterons dans les délibérations de la session, soient aidées par les abondantes bénédictions du Tout-Puissant.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Qu'un comité spécial soit nommé pour examiner et reviser le règlement et les formes de procéder du Sénat, ou y faire des additions, et que ce comité se compose des honorables MM. Allan, Dickey, Miller, Power, Pelletier, Ballerosé, Scott, Macdonald (Victoria), Macdonald (I.P.-E.), Lougheed et du proposant, et qu'il soit autorisé à faire rapport de temps à autre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire samedi, le vingt-quatre courant, soit prolongé au jeudi, le cinq avril prochain, et que le délai fixé pour la présentation des bills privés qui expire le jeudi, vingt-neuf courant, soit prolongé au jeudi, douzième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée au mercredi, vingt-huit du courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre les règlements de la cour de l'Echiquier du Canada.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 32.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre une réponse à une Adresse du Sénat en date du 20 mars 1893, demandant copie des pièces relatives à la demande de Michel Gosselin, métis, résidant à Roseberry, Manitoba, réclamant une indemnité à raison des pertes qu'il a subies pendant les troubles de 1869-70 ; aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le dit Michel Gosselin au sujet de cette réclamation.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 41.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre une copie d'un ordre en conseil, en date du 17 janvier 1894, autorisant l'émission aux navires de pêche des Etats-Unis de licences qui leur permettent d'acheter de la boîte, etc., etc.,—et aussi, une copie de la forme des dites licences.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table et elles sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 33.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre un tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1893, ainsi que leur paye et leurs dépenses de voyage (en vertu des S.R. du C., ch. 174, sec. 5).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 22.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 13.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre la liste du service civil du Canada, 1893.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 16a.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre le rapport du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 16.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre le rapport, les états et statistiques du revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1893, (partie I.)

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 7.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre le rapport sommaire du département de la Commission Géologique pour l'année 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 13a.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de la Justice relatif aux pénitenciers du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 18.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'année terminée le 30 juin 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 14.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre, les tableaux du commerce et de la navigation de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1893, compilés d'après les rapports officiels.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 6.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre une réponse supplémentaire à une Adresse en date du 3 février 1893, demandant:—1. Copie des délibérations, résolutions et ordonnances de l'ancien conseil d'Assiniboia se rapportant aux matières d'éducation dans les limites de sa juridiction telle qu'existant sur les bords de la rivière Rouge avant la création de la province du Manitoba.

2. Un état des sommes payées par le dit conseil d'Assiniboia pour le maintien des écoles, indiquant les personnes auxquelles ces paiements ont été faits, les écoles pour lesquelles ces sommes ont été payées, et la dénomination religieuse à laquelle appartenaient ces écoles.

3. Un état des sommes payées par la Compagnie de la Baie-d'Hudson ou par ses agents, aux écoles alors existantes dans les territoires formant aujourd'hui la province du Manitoba.

4. Copie de tous mémoires et instructions ayant servi de bases aux négociations à l'issue desquelles le Manitoba est devenu l'une des provinces de la Confédération, avec une copie des minutes des délibérations des personnes chargées de part et d'autre, d'établir les conditions de la création de la province de Manitoba et de son entrée dans la Confédération, et aussi une copie de tous mémoires, rapports ou ordres en conseil constatant ces conditions d'entrée ou ayant servi de base à la préparation de l'Acte de Manitoba.

5. Copie des dépêches et des instructions du gouvernement impérial au gouvernement du Canada au sujet de l'entrée de la province du Manitoba dans la Confédération, y compris les recommandations du gouvernement impérial concernant les droits et les privilèges de la population de ces territoires et les garanties et la protection à être accordées aux droits acquis, aux biens, aux coutumes et aux institutions de cette population par le gouvernement du Canada dans le règlement des difficultés qui marquèrent cette période de l'histoire de l'ouest canadien.

6. Copie des actes passés par la législature du Manitoba relativement à l'éducation dans cette province, notamment, le premier acte passé touchant cette matière après l'entrée de la dite province dans la Confédération, et les lois existantes sur cette même matière dans la dite province immédiatement avant l'adoption des actes de 1890, concernant les écoles publiques et concernant le département de l'éducation.

7. Copie de tous règlements concernant les écoles passés par le gouvernement du Manitoba ou par l'*Advisory Board* en vertu des lois adoptées en 1890 par la législature du Manitoba concernant les écoles publiques et le département de l'éducation.

8. Copie de toutes correspondances, pétitions, mémoires, résolutions, brefs, factums, jugements (tant en première instance qu'en appel à tous les degrés) se rapportant aux lois scolaires de la dite province de Manitoba, depuis le 1er juin 1890, et aux réclamations des catholiques à ce sujet; aussi, copie de tous rapports au Conseil privé et de tous ordres en conseil se rapportant au même sujet, depuis la même date.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 40a.*)

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada pour l'année 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 8.*)

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre le rapport des archives canadiennes, par Douglas Brymner, archiviste, 1893.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 8a.*)

L'honorable M. Bowell, a présenté à la Chambre un bill (A), intitulé: "Acte modifiant l'Acte des maîtres de havre."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi, le 29 courant.

L'honorable M. Bowell, a présenté à la Chambre un bill (B), intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les phares, bouées et balises et l'île de Sable."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi, le 29 courant.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée à mercredi, le 28 courant, à huit heures du soir.

Mercredi, 28 mars 1894.

La Chambre s'est réunie à huit heures du soir.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,
Almon,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,
Angers,	Dobson,	Masson,	Perley,
Armand,	Drummond,	McCallum,	Poirier,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Power,
Bernier,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bolduc,	Flint,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Boucherville, de	Glasier,	McKay,	Read (Quinté),
Boulton,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Bowell,	Guévremont,	McMillan,	Scott,
Casgrain,	Kaulbach,	Merner,	Sullivan,
Clemow,	Kirchhoffer,	Miller,	Sutherland,
Cochrane,	Landry,	Montplaisir,	Vidal,
De Blois,	Longheed,	Murphy,	Wark.
Desjardins,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McInnes (Victoria):—De la Compagnie d'assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces.

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara):—De la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan; de la Compagnie du pont de la Grande-Île de Niagara; de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada; de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et de la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire; et de Rufus Henry Pope et autres, de la ville de Cookshire, dans le comté de Compton, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Power:—De E. Franklin Clements et autres, de la ville de Yarmouth, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Bernier:—De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle; et de C. V. Alloway et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington):—De la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa; et de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Vidal:—Du conseil municipal du township de Tilbury-Est; du conseil municipal du township de Romney; et des conseils municipaux des townships de Tilbury-Nord, de Mersea, et du village de Tilbury-Centre, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Drummond:—De la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa et de la Compagnie du tramway électrique d'Ottawa (à responsabilité limitée), demandant un acte qui confirme une convention conclue entre les pétitionnaires;

De la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa, demandant un acte pour augmenter son capital et changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa," et pour amender autrement sa charte;

De la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa; de la Compagnie du tramway électrique d'Ottawa (à responsabilité limitée), et de la corporation de la cité d'Ottawa, demandant conjointement un acte qui confirme une convention conclue entre les pétitionnaires;

D'Ella F. M. Williams et autres, demandant un acte qui les incorpore sous le nom de Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada.

De la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la baie d'Hudson, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit compléter sa ligne principale et qui change son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer Grand-Nord de Winnipeg";

De la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard, demandant un acte qui modifie et remet en vigueur son acte d'incorporation;

D'Alexander Nelson et autres, de Niagara Falls et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation comme compagnie pour la construction d'un pont sur la rivière Niagara, destiné au passage de chars mus par l'électricité;

De la corporation municipale de la ville de Niagara Falls, demandant qu'il soit passé un acte qui incorpore une compagnie aux fins de construire et entretenir un pont sur la rivière Niagara, destiné au passage des chars mus par l'électricité;

D'Ella F. M. Williams, présidente, et autres, de l'Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada, demandant que le droit de voter aux élections parlementaires soit accordé aux femmes sous les mêmes conditions qu'aux hommes;

De O. M. Augé et autres, de la cité de Montréal, demandant d'être constitués en corporation pour construire un chemin de fer élevé autour de l'Île de Montréal, qui se raccordera à d'autres voies ferrées en exploitation;

De la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie, demandant un acte qui l'autorise à exercer l'assurance hors du Canada et qui amende sa charte sous d'autres rapports;

De la Compagnie du chemin de fer de Erié et Huron, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement de ses travaux, qui l'autorise à émettre de nouvelles obligations et qui amende sa charte sous d'autres rapports;

De la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis, demandant un acte qui déclare d'utilité générale le dit chemin et les lignes qu'elle possède; qui confirme une convention conclue entre elle et la Compagnie du chemin de fer de Yarmouth et Annapolis; qui l'autorise à augmenter son capital et qui change son nom en celui de Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic*;

Du Synode du diocèse de Montréal en union avec l'Eglise anglicane du Canada, demandant l'adoption d'une mesure législative qui assure la meilleure observation du jour dominical ;

De Joseph Powell et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Duluth à Népigon et à la Baie de James ;

De James St. George Dillon, de la cité de Montréal, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Marie Catherine Charlotte Adrienne Barron ;

De Joshua Nicholas Filman, de East Flamboro', province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Emma Matilda Sovereign.

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre le rapport annuel du département des Chemins de fer et Canaux pour l'année fiscale commencée le 1er juillet 1892, et expirée le 30 juin 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 10.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre un rapport des ordres en conseil en conformité de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts révisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 35a.)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre un rapport des ordres en conseil, en conformité au paragraphe (d) de l'article 38 des règlements pour l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales comprises dans la zone de chemin de fer de quarante milles dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 35.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 29 mars 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,
Almon,	Dobson,	Masson,	Perley,
Angers,	Drummond,	McCallum,	Poirier,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Power,
Bellerose,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bernier,	Flint,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bolduc,	Glasier,	McKay,	Read (Quinté),
Boucherville, de	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boulton,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Bowell,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Miller,	Sullivan,
Clemow,	Landry,	Montplaisir,	Sutherland,
Cochrane,	Lougheed,	Murphy,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wark.
Dever,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Lougheed:—De George K. Leeson et autres, de la cité de Calgary, dans les Territoires du Nord-Ouest; de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim; de la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medecine-Hat; de la municipalité de la ville d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest; de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnages des Montagnes Rocheuses; et, de la Compagnie d'Irrigation de Calgary.

Par l'honorable M. Robitaille:—De la corporation des Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus.

Par l'honorable M. Desjardins:—Des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Par l'honorable M. Bolduc:—De John Sharples et autres, de la cité de Québec, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Pelletier:—De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier:

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 16 mars 1894.

Dans l'affaire de Caroline Jane Downey, pétitionnaire pour un bill de divorce.
Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Clemow a présenté la pétition de Caroline Jane Downey, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Power, du comité spécial nommé pour examiner et reviser les règlements et les formes de procéder du Sénat, ou y faire des additions, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ N° 2,

JEUDI, 29 mars 1894.

Le comité spécial nommé pour revoir les règlements et les formes de procéder du Sénat, ou y faire les additions nécessaires, a l'honneur de présenter son rapport :

Votre comité soumet les règlements et les formes de procéder du Sénat tels que revisés, et en recommande l'adoption.

Il recommande que l'édition nouvelle qui sera imprimée, contienne les règles et les ordres permanents, le manuel de procédure, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, avec les Actes qui le modifient, ainsi que la commission et les instructions du Gouverneur général.

Il propose aussi qu'un numérotage suivi soit adopté pour la pagination du volume; qu'une table de toutes les matières soit mise au commencement; qu'il y ait deux index distincts pour le Règlement et pour les Statuts; et que les exemplaires de la nouvelle édition soient reliés en la même forme que ceux de l'édition actuelle.

Votre comité recommande que deux cents exemplaires en anglais et cinquante en français soient imprimés pour usage immédiat.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que les règles 14 et 18 du Sénat soient suspendues en tant qu'il s'agit du rapport du comité spécial nommé pour examiner et reviser les règlements et les formes de procéder du Sénat.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Que les messieurs dont les noms suivent, soient nommés pour faire le choix des sénateurs devant former les comités permanents, à savoir :—Les honorables messieurs Allan, Angers, Scott, Miller, Lougheed, Power, McClelan, Macdonald (Victoria) et le proposant; et fassent rapport des dits comités à la Chambre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (A) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des *maîtres de havre*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant les phares, bouées et balises et l'île de *Sable*," ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 30 mars 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Masson,	Perley,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Dobson,	McClelan,	Power,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bellerose,	Flint,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bernier,	Glasier,	McKay,	Read (Quinté),
Bolduc,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Bowell,	Kirchhoffer,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Laudry,	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	Longheed,	Murphy,	Tassé,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
De Blois,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Wark.
Desjardins,	MacInnes (Burlington),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington) :—De H. et A. Allan et autres, des cités de Montréal et de Québec; et de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Par l'honorable M. Longheed :—De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest; et de la Compagnie de cordage des consommateurs (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Power :—De Sir Donald A. Smith et autres.

Par l'honorable M. Dobson :—De Mossom Boyd et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Par l'honorable M. Guévremont :—De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie d'Assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces, demandant un acte qui étende et amende son acte d'incorporation ;

De la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et terminer ses travaux;

De la Compagnie du pont de la Grande Isle de Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever son pont projeté;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel doivent être commencés et achevés les travaux projetés de la Compagnie du pont de la Grande Isle de Niagara;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et des directeurs provinciaux de la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour commencer et achever les travaux projetés de la dernière compagnie;

De Rufus Henry Pope et autres, de la ville de Cookshire, dans le comté de Compton, province de Québec, demandant un acte qui les incorpore sous le nom de Compagnie du chemin de fer du lac Mégantic;

De E. Franklin Clements et autres, de la ville de Yarmouth, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie de New-York, de la Nouvelle-Angleterre et du Canada;

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et qui modifie sa charte sous d'autres rapports;

De C. V. Alloway et autres, de la cité de Winnipeg, demandant à être constitués en corporation sous le nom de la Compagnie du chemin de fer du Lac Seul;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

Du conseil municipal du township de Tilbury-Est, demandant l'adoption du bill présenté pour incorporer la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié;

Du conseil municipal du township de Romney, province d'Ontario, demandant l'adoption du bill présenté pour incorporer la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié;

Des conseils municipaux des townships de Tilbury-Nord et de Mersea et du village de Tilbury-Centre, province d'Ontario, demandant l'adoption du bill présenté pour incorporer la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié;

De la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, demandant un acte qui établisse des dispositions pour le rachat de certaines de ses obligations et débetures, et qui l'autorise à émettre de nouvelles obligations et débetures, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre un état des paiements des primes de pêche, pendant l'année 1892-93, qui doit être soumis au parlement en vertu du chap. 96 des Statuts révisés.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 35b)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre, le rapport du bureau des examinateurs du service civil pour l'année expirée le 31 décembre 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 16b.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (A) intitulé : "Acte modifiant l'Acte de maîtres de havre."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les phares, bouées et balises et l'île de Sable," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 2 avril 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	Masson,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McCallum,	Power,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Primrose,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (C. B.),	Prowse,
Bellerose,	Flint,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bernier,	Glasier,	McKay,	Reesor,
Bolduc,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Bowell,	Kirchhoffer,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Landry,	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	Longheed,	O'Donohoe,	Tassé,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Vidal,
De Blois,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Wark.
Dever,	MacInnes (Burlington),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara):—De la Compagnie du pont suspendu des Chûtes de Niagara.

Par l'honorable M. Loughheed:—De Victor Joseph Beaupré et autres, de Gleichen, dans le district d'Alberta.

Par l'honorable M. Reid (Caribou):—De la Compagnie de téléphone de New-Westminster à Burrard Inlet (à responsabilité limitée), compagnie incorporée par la législature de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. McKindsey :—De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara.

Par l'honorable M. Boulton :—De W. A. Doyle et autres, de la municipalité de Miniota, dans la province du Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De George K. Leeson et autres, de la cité de Calgary, demandant un acte pour les constituer en corporation sous le nom de "Corporation de fidéicommiss et de garantie du Canada-Ouest ;"

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim, demandant un acte pour remettre en vigueur et amender son acte constitutif et pour d'autres objets ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat, demandant la prolongation du délai fixé pour commencer et achever sa voie ferrée ;

De la municipalité de la ville d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui confirme une ordonnance des Territoires du Nord-Ouest autorisant la dite municipalité à construire et exploiter un chemin de fer urbain ;

De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnages des Montagnes Rocheuses, demandant l'adoption d'un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit construire sa voie ferrée et pour l'autoriser à en changer la direction, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie d'irrigation de Calgary, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif ;

De la Corporation des Dames religieuses de Sacré-Cœur de Jésus, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à emprunter sur la garantie hypothécaire de ses propriétés immobilières ;

De John Sharples et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Métis à Matane et Gaspé ;

De la Compagnie du chemin de fer du parc et de l'Île de Montréal, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en corporation relevant du parlement du Canada, et qui détermine et étende ses pouvoirs ; et

De Caroline Jane Downey, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Donald Campbell Downey.

L'honorable M. Bowell, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pendant la présente session, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
31 mars 1894.

Le comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session a l'honneur de faire rapport comme il suit :—

1. Votre comité soumet avec le présent rapport les listes des sénateurs qu'il a choisis pour composer les différents comités permanents.

2. Votre comité recommande que l'article quatre-vingt du règlement soit amendé en donnant au comité de la comptabilité le titre de "Comité de l'économie interne et de la comptabilité."

Le tout respectueusement soumis.

M. BOWELL,
Président.

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement :—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Allan, Almon, Bernier, Boucherville de, Drummond, Gowan, Landry, MacInnes (Burlington), Masson, McClelan, Murphy, Poirier, Power, Scott, Sullivan et Wark.—17.

Comité mixte des Impressions du Parlement :—

Les honorables messieurs Bernier, Casgrain, De Blois, Desjardins, Dever, Dobson, Ferguson (I.P.-E.), Guévremont, Kaulbach, Macdonald (I.P.-E.), McClelan, McKindsey, Ogilvie, Perley, Primrose, Read (Quinté), Reid (Caribou), Sanford, Sullivan, Vidal et Wark.—21.

Comité des Ordres Permanents :—

Les honorables messieurs Bellerose, Boucherville de, Dickey, Ferguson (Niagara), Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McKay et Vidal.—9.

Comité des Banques et du Commerce :—

Les honorables messieurs Allan, Bolduc, Boucherville de, Bowell, Casgrain, Clemow, Cochrane, Desjardins, Drummond, Ferguson (Niagara), Lewin, Loughheed, MacInnes (Burlington), Masson, McCallum, McMillan, Miller, Montplaisir, Murphy, Primrose, Prowse, Sanford, Smith, Vidal et Wark.—25.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres :—

Les honorables messieurs Allan, Almon, Bellerose, Bolduc, Boucherville de, Boulton, Bowell, Clemow, Dickey, Ferguson (Niagara), Kaulbach, Kirchhoffer, Landry, Loughheed, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), McCallum, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (Victoria), McKay, McKindsey, McLaren, McMillan, Miller, O'Donohoe, Ogilvie, Pelletier, Poirier, Power, Scott, Smith, Snowball, Tassé et Vidal.—35.

Comité des Bills Privés :—

Les honorables messieurs Angers, Armand, Bellerose, Bolduc, De Blois, Dever, Ferguson (I.P.-E.), Gowan, Loughheed, Macdonald (Victoria), McInnes (Victoria), McLaren, McDonald (Cap-Breton), Merner, Miller, Montplaisir, O'Donohoe, Ogilvie, Pelletier, Primrose, Prowse, Robitaille, Scott, Sullivan et Tassé.—25.

Comité de l'économie interne et de la comptabilité :—

Les honorables messieurs Allan, Angers, Armand, Bowell, Clemow, Dickey, Drummond, Kirchhoffer, MacInnes (Burlington), Masson, McClelan, McInnes (Victoria), McKay, McKindsey, McMillan, Ogilvie, Pelletier, Perley, Poirier, Power, Prowse, Read (Quinté), Scott, Sutherland et Tassé.—25.

Comité du compte rendu des Débats :—

Les honorables messieurs Bellerose, Boulton, Desjardins, Macdonald (I. P.-E.), Masson, McCullum, Perley, Power et Vidal.—9.

Comité des Divorces :—

Les honorables messieurs Ferguson (Niagara), Gowan, Kaulbach, Kirchhoffer, Loughheed, McInnes (Victoria), McKay, McKindsey et Read (Quinté).—9.

Comité du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Almon, Landry, McKay, McMillan, Macdonald (Victoria), et Miller—7.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre une réponse à une Adresse du Sénat en date du 21 février 1893, demandant copie de tous changements apportés au tarif depuis la mise en application de la politique nationale en 1879; avec indication de chaque marchandise du droit primitivement imposé, de

l'augmentation ou de la diminution de droit, des mises sur la liste de franchise ainsi que la date de toutes les modifications ainsi faites au tarif.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 42.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de *maîtres de havre*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (B) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les *phares, bouées et balises et l'île de Sable*."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit:—

Page 1, lignes 7 et 8, retranchez " des surintendants et "

Page 1, ligne 9, après " année " insérez : " et des surintendants."

Le titre a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ferguson (Niagara) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 3 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Power,
Angers,	Dobson,	McClelan,	Primrose,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bellerose,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bernier,	Glasier,	McKay,	Reesor,
Bolduc,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Bowell,	Kirchhoffer,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Landry,	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	Loughheed,	O'Donohoe,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Vidal,
Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Allan :—De Ella F. M. Williams, présidente, et autres, officiers de l'Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada ; et, de la Compagnie du pont suspendu de Clifton.

Par l'honorable M. Bernier :—De J. H. Monson et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara) :—De Charles A. Hesson et autres, de la cité de Sainte-Catherine et d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De H. et A. Allan et autres, des cités de Montréal et Québec, demandant qu'un quai soit construit en eau profonde à la Pointe aux Pères ;

De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du prolongement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui fasse revivre son acte constitutif et qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie de Cordage des Consommateurs (à responsabilité limitée), compagnie constituée par lettres patentes, demandant l'adoption d'un acte qui lui permette de convertir un million de piastres de son capital en actions privilégiées pour le même montant ;

De Sir Donald A. Smith et autres, demandant un acte qui les incorpore sous le nom de "Compagnie canadienne d'Assurance sur la vie, dite 'Northern'" ;

De Mossom Boyd et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, demandant un acte qui continue leur charte et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, demandant un acte qui confirme certaines conventions faites avec les compagnies de chemin de fer de la Baie des Chaleurs, du Grand Oriental, de Montréal à Sorel, de la vallée de

l'Ottawa et du Pacifique d'Ontario, et avec la Compagnie du pont de Montréal; qui lui accorde le pouvoir de construire un embranchement jusqu'au lac Huron et l'autorise à étendre ses lignes télégraphiques jusqu'à Terre-neuve et en Europe;

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant l'adoption d'un acte l'autorisant à transférer son bureau principal à Montréal, lui accordant certains pouvoirs de location, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Bowell a présenté à la Chambre un bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi, le treizième jour d'avril courant.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 2 avril 1894.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé: Sir Adolphe Caron et Messieurs Amyot, Cockburn, Davies, Davin, Edgar, Fraser, Laurier, McNeill, Mills (Bothwell), O'Brien, Rinfret, Scriver, Weldon et White (Shelburne), pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 2 avril 1894.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des impressions, savoir:—

Messieurs:—Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Costigan, Davin, Grandbois, Innes, Kaulbach, Landerkin, LaRivière, Lépine, MacLean (York), McLean (King), McMullen, Putnam, Rider, Somerville, Stevenson, Sutherland, Taylor et Tisdale, agiront de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les phares, bouées et balises et l'île de Sable," a été lu la troisième fois.

La question a été posée ce bill passera-t-il?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Résolu, que Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Allan, Almon, Bernier, Boucherville, de, Drummond, Gowan, Landry, MacInnes (Burlington), Masson, McClelan, Murphy, Poirier, Power, Scott, Sullivan et Wark, composent un comité de la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Résolu, que les honorables messieurs Bernier, Casgrain, De Blois, Desjardins, Dever, Dobson, Ferguson (I.P.-E.), Guévremont, Kaulbach, Macdonald (I.P.-E.), McClelan, McKindsey, Ogilvie, Perley, Primrose, Read (Quinté), Reid (Caribou), Sanford, Sullivan, Vidal et Wark, composent le comité mixte des Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Bellerose, Boucherville de, Ferguson (Niagara), Kirchhoffer, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McKay et Vidal, composent un comité des Ordres Permanents.

Le nom de l'honorable M. Kirchhoffer a été substitué à celui de l'honorable M. Dickey.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Allan, Bolduc, Boucherville, de, Bowell, Casgrain, Clemow, Cochrane, Desjardins, Drummond, Ferguson (Niagara), Lewin, Loughheed, MacInnes (Burlington), Masson, McCallum, McMillan, Miller, Montplaisir, Murphy, Primrose, Prowse, Sanford, Smith, Vidal et Wark, composent un comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Allan, Almon, Bellerose, Bolduc, Boucherville de, Boulton, Bowell, Clemow, Dickey, Ferguson (Niagara), Kaulbach, Kirchhoffer, Landry, Loughheed, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), McCallum, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (Victoria), McKay, McKindsey, McLaren, McMillan, Miller, O'Donohoe, Ogilvie, Pelletier, Poirier, Power, Scott, Smith, Snowball, Tassé et Vidal, composent un comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Angers, Armand, Bellerose, Bolduc, De Blois, Dever, Ferguson (I.P.-E.), Gowan, Loughheed, Macdonald (Cap-Breton), Macdonald (Victoria), McLaren, Merner, Miller, Montplaisir, O'Donohoe, Ogilvie, Pelletier, Primrose, Prowse, Reid (Caribou), Robitaille, Scott, Sullivan et Tassé, composent un comité des Bills privés.

Le nom de l'honorable M. Reid (Caribou) a été substitué à celui de l'honorable M. McInnes (Victoria).

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Allan, Angers, Armand, Bolduc, Bowell, Clemow, Dickey, Kirchhoffer, MacLunes, (Burlington), Masson, McClelan, McInnes (Victoria), McKay, McKindsey, McMillan, Ogilvie, Pelletier, Perley, Poirier, Power, Prowse, Read (Quinté), Scott, Sutherland et Tassé, forment un comité de l'économie interne et de la comptabilité.

Le nom de l'honorable M. Bolduc a été substitué à celui de l'honorable M. Drummond.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Bellerose, Boulton, Desjardins, Macdonald (I.P.-E.), Masson, McCallum, Perley, Power et Vidal, forment un comité du compte rendu des Débats.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Ferguson (Niagara), Gowan, Kaulbach, Kirchhoffer, Lougheed, McInnes (Victoria), McKay, McKindsey et Read (Quinté), forment un comité des Divorces.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Almon, Landry, McKay, McMillan, Macdonald (Victoria), et Miller, forment un comité du Restaurant.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la seizième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du second article du rapport du comité de sélection.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le second article du dit rapport soit maintenant adopté.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Allan, Almon, Bernier, Boucherville, de, Drummond, Gowan, Landry, MacInnes (Burlington), Masson, McClelan, Murphy, Poirier, Power, Scott, Sullivan et Wark, afin d'agir comme un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Bernier, Casgrain, De Blois, Desjardins, Dever, Dobson, Ferguson (I.P.-E.), Guévremont, Kaulbach, Macdonald (I.P.-E.), McClelan, McKindsey, Ogilvie, Perley, Primrose, Read (Quinté), Reid (Caribou), Sanford, Sullivan, Vidal et Wark, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de la Chambre durant la présente session et pour agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordonnances scolaires, règlements scolaires (ainsi que des amendements apportés à ces ordonnances et règlements) adoptés par l'Assemblée législative, l'Exécutif, et tout bureau ou conseil d'éducation relativement à la création, l'entretien et l'administration d'écoles dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1885;

Aussi, copie de toutes pétitions, mémoires et correspondance sur ce sujet;
Aussi, copie de tous rapports présentés au Gouverneur général en conseil, de tous ordres adoptés en conseil, et de toutes communications et représentations faites aux autorités des Territoires du Nord-Ouest.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 4 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Almon,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Dobson,	McClelan,	Power,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bellerose,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bernier,	Gasier,	McKay,	Read (Quinté),
Bolduc,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	McLaren,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	McMillan,	Sanford,
Bowell,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Landry,	Miller,	Sullivan,
Clemow,	Longheed,	Montplaisir,	Sutherland,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
DeBlois,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Wark.
Dever,	MacInnes (Burlington),	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara) :— De la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley et de la corporation de la cité de London, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Clemow :— De John Russell et autres, du territoire d'Assiniboia.

Par l'honorable M. Bellerose :—De Jos. Boucher et autres, de Sainte-Emilie, comté de Joliette, dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du pont suspendu des Chutes de Niagara, demandant un acte qui l'autorise à emprunter jusqu'à concurrence de deux cent mille piastres et à émettre des obligations à cette fin ;

De Victor Joseph Beaupré et autres, de Gleichen, dans le district d'Alberta, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Gleichen, au lac aux Castors et à Victoria ;

De la Compagnie de téléphone de New-Westminster à Burrard Inlet (à responsabilité limitée), compagnie incorporée par la législature de la province de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui la constitue en corporation sous la dépendance du Parlement du Canada ;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ; et

De W. A. Doyle et autres, de la municipalité de Miniota, dans la province du Manitoba, demandant qu'il soit accordé une aide à la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, en par elle prolongeant sa ligne à l'ouest de son point terminal actuel.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 4 avril 1894.

Le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Ferguson (Niagara), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 17,
MERCREDI, 4 avril 1894.

Le comité des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport :—

En conformité de la règle 109 de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, votre comité a examiné l'avis de demande au parlement, la pétition, le bill proposé, la preuve de la publication du dit avis et de sa signification à la personne d'avec laquelle le divorce est demandé, et tous autres papiers qui ont été renvoyés à votre comité avec la pétition de Caroline Jane Downey en obtention d'un acte pour dissoudre son mariage avec Donald Campbell Downey.

1. Votre comité a constaté que l'avis, la pétition et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve que les règles de votre honorable Chambre ont été observées relativement à la publication du dit avis.

3. Votre comité a constaté qu'il n'a pas été signifié copie du dit avis au défendeur en personne, mais la preuve produite devant votre comité l'a convaincu qu'on a usé de toute la diligence raisonnable pour effectuer une signification personnelle, et que celle-ci a été impossible. Votre comité ayant aussi la conviction que toutes les démarches raisonnables ont été faites pour porter les procédures dans l'affaire à la connaissance du défendeur, recommande que ce qui a été fait soit considéré comme une signification suffisante du dit avis au défendeur.

4. Votre comité a examiné avec soin toutes les circonstances du cas, et comme on lui a prouvé que la signification d'une copie du dit bill et de l'avis de la seconde lecture au défendeur est chose impossible, il recommande que la signification de ces pièces soit effectuée de la manière suivante:—

(a.) En déposant copie du dit bill et du dit avis à la poste sous forme de lettre affranchie et enregistrée à l'adresse de Robert Campbell Downey, Whitby, Ontario, sa dernière adresse connue; et

(b.) En déposant copie de ces pièces à la poste sous forme de lettre affranchie et enregistrée à l'adresse des personnes suivantes comme suit:—Donald Downey, Oswego, N.-Y., United States of America; John Downey, Chicago, Ill., United States of America.

(c.) En insérant copie du dit avis dans la *Whitby Gazette*.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé: Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Vidal, du comité des Ordres Permanents a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 4 avril 1894.

Le comité spécial des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport:

Votre comité a examiné la pétition de George K. Leeson et autres, de la cité de Calgary, demandant un acte pour les constituer en corporation sous le nom de "Corporation de fidéicommis et de garantie du Canada-Ouest" et a trouvé suffisant l'avis donné de cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Lougheed a présenté à la Chambre un bill (D) intitulé: "Acte constituant la Corporation de fidéicommis et de garantie du Canada-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. Lougheed, du comité des Bills Privés, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 4 avril 1894.

Le comité des Bills Privés a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bernier, à savoir :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordonnances scolaires, règlements scolaires (ainsi que des amendements apportés à ces ordonnances et règlements) adoptés par l'Assemblée législative, l'Exécutif, et tout bureau ou conseil d'éducation relativement à la création, l'entretien et l'administration d'écoles dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1885 ;

Aussi, copie de toutes pétitions, mémoires et correspondance sur ce sujet ;

Aussi, copie de tous rapports présentés au Gouverneur général en conseil, de tous ordres adoptés en conseil, et de toutes communications et représentations faites aux autorités des Territoires du Nord-Ouest.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable M. McKay, du comité de l'Economie interne et de la Comptabilité, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 4 avril 1894.

Le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

THOMAS MCKAY,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bowell, du comité des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 4 avril 1894.

Le comité des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président temporaire.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'en sus du nombre régulier de copies du bill C: "Acte relatif à la faillite," imprimées pour l'usage du Parlement, 2,500 copies soient imprimées pour la distribution générale.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 5 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Masson,	Perley,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Dobson,	McClelan,	Power,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.)	Primrose,
Bellerose,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Bernier,	Glasier,	McKay,	Read (Quinté),
Bolduc,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de,	Guévremont,	McLaren,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	McMillan,	Sanford,
Bowell,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Landry,	Miller,	Sullivan,
Clemow,	Lougheed,	Montplaisir,	Sutherland,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
DeBlois,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Wark.
Desjardins,	MacInnes (Burlington),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De A. Frankford Rogers et autres.

Par l'honorable M. Dever :—De C. E. Baring Young et autres, de Londres, Angleterre.

Par l'honorable M. Reid (Caribou) :—De D. D. Mann et autres, de la cité de Montréal et d'ailleurs.

Par l'honorable M. Desjardins :—De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Par l'honorable M. Longheed :—De W. R. Hull.

L'honorable M. Read (Quinté) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 5 avril 1894.

Dans l'affaire de Joseph Thompson, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Read (Quinté) a présenté à la Chambre la pétition de Joseph Thompson, de la cité de Belleville, dans le comté de Hastings, dans la province d'Ontario; et, elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Ella F. M. Williams, présidente, et autres, officiers de l'Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada, demandant que le traité proposé avec la France ne soit pas ratifié;

De la Compagnie du pont susperdu de Clifton, demandant un acte qui augmente son capital social, qui l'autorise à émettre des obligations hypothécaires, et pour d'autres fins;

De Wm. MacKenzie et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie de gaz et d'électricité dite Dominion; et

De Charles A. Hesson et autres, de la cité de Sainte-Catherine et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie de canal de force motrice et de fourniture de Welland, (à responsabilité limitée).

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 5 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie de gaz d'Outaouais, demandant un acte qui l'autorise à emprunter jusqu'à concurrence de la garantie de cinquante pour cent de son capital versé;

De William C. Baxter, et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié";

De la Compagnie de prêt et de débentures d'Ontario, demandant un acte qui l'autorise à faire des opérations dans tout le Canada, à recevoir des dépôts et à les rembourser avec intérêt;

De la Compagnie canadienne de téléphone Bell, demandant un acte qui augmente ses pouvoirs d'émission d'obligations;

De la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée), demandant un acte qui augmente ses pouvoirs corporatifs et qui l'autorise à assurer les paquets et colis en cours de transmission;

De la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa, demandant un acte pour augmenter son capital et changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa," et pour amender autrement sa charte;

De la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'île du Prince-Edouard, demandant un acte qui modifie et remette en vigueur son acte d'incorporation;

De la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis, demandant un acte qui déclare d'utilité générale le dit chemin et les lignes qu'elle possède; qui confirme une convention conclue entre elle et la Compagnie du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis; qui l'autorise à augmenter son capital et qui change son nom en celui de Compagnie du chemin de fer *Dominion Atlantic*;

De la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et terminer ses travaux;

De la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever son pont projeté;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel doivent être commencés et achevés les travaux projetés de la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara;

De E. Franklin Clements et autres, de la ville de Yarmouth, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie de New-York, de la Nouvelle-Angleterre et du Canada.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1893.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Boulton a proposé,

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les prix actuellement exigés par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique pour le transport des voyageurs et des marchandises, y compris les prix exigés de Saint-Paul et Minneapolis au bord de la mer.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité des Divorces, dans l'affaire de Downey, ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bernier, à savoir :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordonnances scolaires, règlements scolaires ainsi que des amendements apportés à ces ordonnances et règlements adoptés par l'Assemblée législative, l'Exécutif, et tout bureau ou conseil d'éducation relativement à la création, l'entretien et l'administration d'écoles dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1885 ;

Aussi, copie de toutes pétitions, mémoires et correspondances sur ce sujet ;

Aussi, copie de tous rapports présentés au Gouverneur général en conseil, de tous ordres ordonnés en conseil, et de toutes communications et représentations faites aux autorités des Territoires du Nord-Ouest.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 6 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Almon,	Dobson,	McCallum,	Power,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Primrose,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bellerose,	Flint,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bernier,	Glasier,	McKay,	Reid (Caribou),
Boucherville, de,	Gowan,	McKindsey,	Robitaille,
Boulton,	Guévremont,	McLaren,	Sanford,
Bowell,	Kaulbach,	McMillan,	Scott,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Merner,	Sullivan,
Clemow,	Lougheed,	Miller,	Sutherland,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Desjardins,	Macfarlane,	Perley,	Wark.
Dever,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—D'Alexander Ferguson, de la cité d'Ottawa, procureur de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que la dite pétition d'Alexander Ferguson, de la cité d'Ottawa, procureur de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, demandant qu'il soit permis à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte qui amende et refonde les actes relatifs à la dite compagnie et pour d'autres objets, nonobstant l'expiration du délai dans lequel doivent être présentées les pétitions de bills privés ; soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue et déposée sur la table :—

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley et de la Corporation de la cité de London, demandant un acte qui les autorise à émettre des débentures pour obtenir des fonds qu'elles emploieraient au renouvellement de ponts et à d'autres travaux, aux termes d'un bail projeté avec la Compagnie du chemin de fer du Lac Érié à la rivière Détroit et pour d'autres objets ;

De John Russell et autres, du territoire d'Assiniboia, demandant qu'une aide soit accordée à la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest en par elle prolongeant sa ligne à l'ouest de son terminus actuel ;

De Joseph Boucher et autres, de Sainte-Emilie, dans le comté de Joliette, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Sainte-Emilie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé : "Acte constituant la Corporation de fidéicomis et de garantie du Canada-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bernier, à savoir :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordonnances scolaires, règlements scolaires ainsi que des amendements apportés à ces ordonnances et règlements adoptés par l'Assemblée législative, l'Exécutif, et tout bureau ou conseil d'éducation relativement à la création, l'entretien et l'administration d'écoles dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1885 ;

Aussi, copie de toutes pétitions, mémoires et correspondance sur ce sujet ;

Aussi, copie de tous rapports présentés au Gouverneur général en conseil, de tous ordres adoptés en conseil, et de toutes communications et représentations faites aux autorités des Territoires du Nord-Ouest.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à lundi prochain.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (E), intitulé: "Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi le vingt-troisième jour d'avril courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington).

La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 9 avril 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McCallum,	Power,
Almon,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Primrose,
Angers,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Armand,	Flint,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Glasier,	McKay,	Reesor,
Bernier,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	McMillan,	Robitail,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Bowell,	Kirchhoffer,	Miller,	Scott,
Casgrain,	Landry,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Lougheed,	O'Donohoe,	Sutherland,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Vidal,
Desjardins,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Wark.
Dever,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Perley:—De l'honorable William Dell Perley.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que la dite pétition de l'honorable William Dell Perley, au nom des personnes qui désirent être constituées en corporation sous le nom de compagnie de chemin de fer de Wolseley et Fort Qu'Appelle, demandant que nonobstant l'expiration du délai dans lequel doivent être présentées les pétitions de bills privés, il leur soit permis de présenter leur pétition demandant un acte d'incorporation, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier et elle a été déposée sur la table. Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Longheed, il a été

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 4 avril 1894.

Dans l'affaire de William Samuel Piper, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Clemow a présenté la pétition de William Samuel Piper, de la ville de Fort-William, dans le district de Thunder Bay, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De A. Frankford Rogers et autres, de l'Association de secours mutuel du Canada, demandant un acte qui l'autorise à créer un capital permanent et pour d'autres objets ;

De C. E. Baring Young et autres, de Londres, Angleterre, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock ;

De D. D. Mann et autres, de la cité de Montréal et autres lieux, demandant à être constitués en corporation comme compagnie pour construire et exploiter un chemin de fer devant partir d'un point entre Kamloops et Ashcroft, sur la ligne mère du Pacifique Canadien pour venir aboutir à ou près Barkerville, dans le district de Caribou ;

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant un acte qui l'autorise à transporter le siège de ses affaires dans la cité de Montréal et lui confère certains pouvoirs de location ou de fusion ;

De W. R. Hull, demandant un acte qui confirme certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Conléo-aux-Poissons et de la rivière aux Arcs, dans le district d'Alberta ;

De Joseph Thompson, de la cité de Belleville, dans la province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Hattie Thompson.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bernier, à savoir :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordonnances scolaires, règlements scolaires, ainsi que des amendements apportés à ces ordonnances et règlements adoptés par l'Assemblée législative, l'Exécutif, et tout bureau ou conseil d'éducation relativement à la création, l'entretien et l'administration d'écoles dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1885 ;

Aussi, copie de toutes pétitions, mémoires et correspondance sur ce sujet ;

Aussi, copie de tous rapports présentés au Gouverneur général en conseil, de tous ordres adoptés en conseil, et de toutes communications et représentations faites aux autorités des Territoires du Nord-Ouest et qui n'ont pas encore été communiqués au Parlement.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des pétitions, mémoires et correspondance se rapportant à l'appel institué au nom de la minorité catholique romaine de la province du Manitoba, relativement aux lois scolaires de cette province ;

Aussi, copie des rapports présentés au conseil, et des ordres adoptés en conseil sur ce sujet ;

Aussi, copie du cas soumis à la cour Suprême du Canada, concernant le dit appel, ainsi que des factums et autres pièces s'y rattachant, qui ont été déposés devant cette cour ; et aussi, copie des jugements rendus et des réponses données par la dite cour sur les points et questions dont elle a été saisie.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 10 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Almon,	Dickey,	McCallum.	Power,
Angers,	Dobson,	McClelan,	Primrose,
Armand,	Drummond,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bernier,	Ferguson (I.P.-E.),	McKay,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Glasier,	McKindsey,	Robitaille,
Boucherville, de	Gowan,	McLaren,	Sanford,
Boulton,	Guévremont,	McMillan,	Scott,
Bowell,	Kaulbach,	Merner,	Sullivan,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Miller,	Sutherland,
Clemow,	Landry,	Montplaisir,	Tassé,
Cochrane,	Longheed,	O'Donohoe,	Vidal,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Wark.
Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Perley,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 10 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport. Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

D'Alexander Nelson et autres, de Niagara Falls et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation comme compagnie pour la construction de ponts sur la rivière Niagara, destiné au passage de chars mus par l'électricité ;

De la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario, sur la vie, demandant un acte qui l'autorise à exercer l'assurance hors du Canada et qui amende sa charte sous d'autres rapports ;

De la Compagnie d'assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces, demandant un acte qui étende et amende son acte d'incorporation ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et qui modifie sa charte sous d'autres rapports ;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui fasse revivre son acte constitutif et qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De Sir Donald A. Smith et autres, demandant un acte qui les incorpore sous le nom de "Compagnie canadienne d'assurance sur la vie dite 'Northern'";

De Mossom Boyd et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Babeygeon et Pontypool, demandant un acte qui continue leur charte et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée ;

De Victor Joseph Beaupré et autres, de Gleichen, dans le district d'Alberta, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Gleichen, au lac aux Castors et à Victoria ;

De la Compagnie de téléphone de New-Westminster à Burrard-Inlet (à responsabilité limitée), compagnie incorporée par la législature de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui la constitue en corporation sous la dépendance du parlement du Canada ;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du pont suspendu de Clifton, demandant un acte qui augmente son capital social, qui l'autorise à émettre des obligations hypothécaires, et pour d'autres objets ;

De Charles A. Hesson et autres, de la cité de Sainte-Catherine et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée) ;

De W. R. Hull, demandant un acte qui confirme certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons et de la rivière aux Arcs, dans le district d'Alberta.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 10 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné la pétition d'Alexander Ferguson, de la cité d'Ottawa, procureur de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, demandant qu'il soit permis à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte qui amende et refonde les actes relatifs à la dite compagnie et pour d'autres objets, nonobstant l'expiration du délai dans lequel doivent être présentées les pétitions de bills privés ;

Et aussi, la pétition de l'honorable William Dell Perley, présentée au nom de personnes qui désirent être constituées en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Wolseley et Fort Qu'Appelle, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition en obtention d'un acte pour l'objet en vue, nonobstant l'expiration du délai dans lequel doivent être présentées les pétitions de bills privés ; et le retard des pétitionnaires ayant été expliqué par des raisons suffisantes, votre comité recommande de suspendre la cinquante-deuxième règle dans ces deux cas, et de permettre aux pétitionnaires de présenter une pétition suivant leur demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Clewov, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition d'Alexander Ferguson, procureur de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, et de la Vallée de la Gatineau, tel que recommandé dans le quatrième rapport du comité des Ordres Permanents.

La pétition suivante a été alors présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Clewov :—De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de l'honorable William Dell Perley, tel que recommandé dans le quatrième rapport du comité des Ordres Permanents.

La pétition suivante a alors été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Perley :—De Levi Thomson et autres, résidents du district d'Assiniboia, dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,
MARDI, 10 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, demandant un acte pour remettre en vigueur et amen-

der son acte constitutif et pour d'autres objets, et a constaté que les avis exigés par la cinquantième règle ont été dûment donnés.

Votre comité appelle l'attention de votre honorable Chambre sur le fait que la pétition est signée par les procureurs de la compagnie seulement et n'est pas revêtue du sceau de la corporation, comme le veut la trente-septième règle de votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité des Ordres Permanents.

L'honorable M. Bowell a présenté un bill (F) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. Bowell a présenté un bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes pétitions ou communications adressées au Gouverneur général, au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres, relativement à la commutation de la sentence de mort prononcée par le juge Harrison contre les deux indiens Chehalis, Peter et Jack, en novembre 1893, pour le meurtre de feu Albert Edward Pittendrigh, perpétré à New-Westminster, Colombie-Britannique, le 27 octobre 1892; copie de toutes réponses à ces pétitions et communications; copie de toute correspondance entre quelque membre du gouvernement et quelque personne relativement à la commutation de la dite sentence; copie de tous rapports ou communications adressés sur ce sujet par quelque membre du gouvernement à Son Excellence, ainsi que des réponses faites à ces rapports et communications; copie de tous ordres rendus en conseil portant sur la commutation de la dite sentence de mort en emprisonnement pour la vie.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 11 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McCallum,	Perley,
Almon,	Drummond,	McClelan,	Poirier,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.),	Power,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Bellerose,	Flint,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Glazier,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bolduc,	Gowan,	McLaren,	Reesor,
Boucherville, de,	Guévremont,	McMillan,	Reid (Caribou),
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Robitaille,
Bowell,	Kirchhoffer,	Miller,	Sanford,
Casgrain,	Landry,	Montplaisir,	Scott,
Clemow,	Longheed,	Murphy,	Sullivan,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Sutherland,
De Blois,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
Dever,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Ogilvie :—De Gemmill et May, procureurs de la Compagnie d'assurance du Saint-Laurent.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que la dite pétition de Gemmill et May, procureurs de la Compagnie d'Assurance du Saint-Laurent, demandant que nonobstant l'expiration du délai pour la présentation de pétitions pour bills privés, il soit permis à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte qui amende son acte d'incorporation, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier, et elle a été déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

L'honorable M. Read (Quinté) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 10 avril 1894.

Dans l'affaire de Orlando George Richmond Johnson, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Read (Quinté) a présenté la pétition de Orlando George Richmond Johnson, du township de Kingston, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De William Samuel Piper, de la ville de Port-Arthur, dans la province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Ann McKenzie.

L'honorable M. Bellerose, du comité du compte rendu des Débats, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 10 avril 1894.

Le comité permanent du compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que les sténographes aient à transmettre sans retard leur manuscrit à l'imprimerie; que les correcteurs d'épreuves envoient les galées corrigées aux sténographes, qui les délivreront aux sénateurs pour que ceux-ci puissent reviser leurs discours. Afin que l'édition révisée des débats contienne les corrections faites à leurs discours par les sénateurs, les galées seront rendues aux sténographes dans les vingt-quatre heures après leur réception; ce délai passé, les sténographes retourneront les galées à l'imprimerie où on les mettra sous format de volume pour la distribution générale. Par suite de cet arrangement, la livraison des deux cents exemplaires de l'édition non révisée sera discontinuée.

L'attention de votre comité a été appelée sur le fait que les prix exigés par le bureau de l'imprimerie pour des exemplaires supplémentaires des comptes rendus quotidiens du Sénat, excèdent les taux fixés par l'ordre en conseil du 22 avril 1890, et votre comité recommande que l'honorable Secrétaire d'Etat soit prié de voir à ce que le bureau de l'imprimerie se conforme aux termes du dit ordre en conseil.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. De Blois, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté à la Chambre un bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de charbonnages des Montagnes Rocheuses."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. Poirier a présenté à la Chambre un bill (I) intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté à la Chambre un bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif, à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. Ferguson (Niagara), a appelé l'attention de cette Chambre sur la praticabilité et sur l'importance d'une route océanique par la Baie et le Détroit d'Hudson, pour le transport en Europe des grains provenant de la partie septentrionale de l'Amérique, particulièrement de ceux provenant du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest; et a demandé si le gouvernement a reçu de nouveaux renseignements sur le sujet de la navigation de la Baie et du Détroit d'Hudson depuis le rapport présenté par le lieutenant Gordon en 1887.

Débat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 12 avril 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Drummond,	McClelan,	Power,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Flint,	McKay,	Read (Quinté),
Bernier,	Glasier,	McKindsey,	Reesor,
Bolduc,	Gowan,	McLaren,	Reid (Cariboo),
Boucherville, de	Guéremont,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Bowell,	Kirchhoffer,	Miller,	Scott,
Casgrain,	Landry,	Montplaisir	Sullivan,
Clemow,	Lewin,	Murphy,	Sutherland,
Cochrane,	Lougheed,	O'Donohoe,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Thibaudeau,
Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Dever,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.
Dickey,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Poirier:—De H. C. Davison et autres, de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son sixième rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 12 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport. Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnages des Montagnes Rocheuses, demandant l'adoption d'un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit construire sa voie ferrée et pour l'autoriser à en changer la direction, et pour d'autres objets;

De la Corporation des Dames religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à emprunter sur la garantie hypothécaire de ses propriétés immobilières;

De C. E. Baring Young et autres, de Londres, Angleterre, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock;

De D. D. Mann et autres, de la cité de Montréal, et autres lieux, demandant à être constitués en corporation comme compagnie pour construire et exploiter un chemin de fer devant partir d'un point entre Kamloops et Ashcroft, sur la ligne mère du Pacifique Canadien, pour venir aboutir à ou près Barkerville, dans le district de Caribou;

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant un acte qui l'autorise à transporter le siège de ses affaires dans la cité de Montréal, et lui confère certains pouvoirs de location ou de fusion;

De Levi Thompson et autres, du district d'Assiniboia, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Wolseley et Fort Qu'Appelle."

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.
Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 12 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du pont suspendu des Chutes de Niagara, demandant un acte qui l'autorise à emprunter pour améliorer son pont jusqu'à concurrence de deux cent mille piastres et à émettre des obligations à cette fin, et a constaté que les avis n'ont pas eu toute la durée voulue, mais comme la mesure demandée n'intéresse que les actionnaires, qui pourront être protégés par les dispositions du bill, votre comité recommande de suspendre la cinquantième règle de votre honorable Chambre dans ce cas-ci.

Votre comité a aussi examiné la pétition de Charles King et autres, de la cité de Montréal, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom d'Association mutuelle sur la vie La Canadienne, et a constaté qu'il manque deux insertions pour compléter la durée des avis, mais comme cette durée aura déjà pris fin avant que le bill puisse être considéré par le comité qui en sera saisi, votre comité

recommande de suspendre la cinquantième règle de votre honorable Chambre relativement à cette pétition, vu que le comité saisi pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de l'insuffisance de publicité mentionnée.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Niagara), secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que la cinquantième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du pont suspendu des Chûtes de Niagara, tel que recommandé dans le septième rapport du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que la cinquantième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de Charles King et autres, tel que recommandé dans le septième rapport du comité des Ordres Permanents.

L'honorable M. Cochrane a présenté un bill (K) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association mutuelle sur la vie, La Canadienne."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

JEUDI, 12 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Gemmill et May, procureurs de la Compagnie d'Assurance du Saint-Laurent, demandant qu'il soit permis à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte qui modifie son acte d'incorporation, nonobstant l'expiration du délai dans lequel doivent être présentées les pétitions de bills privés; et le retard des pétitionnaires ayant été expliquée par des raisons suffisantes, votre comité recommande de suspendre la cinquante-deuxième règle dans ce cas et de permettre à la dite compagnie de présenter une pétition suivant sa demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la cinquante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de Gemmill et May, procureurs de la Compagnie d'Assurance du Saint-Laurent, tel que recommandé dans le huitième rapport du comité des Ordres Permanents.

La pétition suivante a été alors présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Ogilvie:—De Hugh McLennan et autres de la cité de Montréal.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, auquel a été renvoyé le cinquième rapport du dit comité relatif à la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 12 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents auquel a été renvoyé son cinquième rapport a l'honneur de faire rapport comme suit:—

Votre comité a de nouveau examiné la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim, demandant un acte pour remettre en vigueur et amender son acte constitutif et pour d'autres objets, et a constaté que les avis exigés par la cinquantième règle ont été dûment donnés; que la pétition est signée par les procureurs de la compagnie seulement et n'est pas revêtue du sceau de la corporation, comme le veut la trente-septième règle de votre honorable Chambre. Votre comité recommande de suspendre la trente-septième règle, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la trente-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim, tel que recommandé dans le neuvième rapport du comité des Ordres Permanents.

L'honorable M. Lougheed a présenté à la Chambre un bill (L) intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et modifier de nouveau l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 17,
JEUDI, 12 avril 1894.

Le comité des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

En conformité de la règle "109" de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, votre comité a examiné l'avis de demande au parlement, la pétition, le bill proposé, la preuve de la publication du dit avis et de sa signification à la personne d'avec laquelle le divorce est demandé, et tous autres papiers qui ont été renvoyés à votre comité avec la pétition de Joshua Nicholas Filman en obtention d'un acte pour dissoudre son mariage avec Emma Matilda Sovereign.

1. Votre comité a constaté que l'avis, la pétition et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve que les règles de votre honorable Chambre ont été observées relativement à la publication du dit avis et à la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (M) intitulé : " Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi, le vingt-sept courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 17,

JEUDI, 12 avril 1894.

Le comité des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

En conformité de la règle " 109 " de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, votre comité a examiné l'avis de demande au parlement, la pétition, le bill proposé, la preuve de la publication du dit avis et de sa signification à la personne d'avec laquelle le divorce est demandé, et tous autres papiers qui ont été renvoyés à votre comité avec la pétition de James St. George Dillon en obtention d'un acte pour dissoudre son mariage avec Marie Catherine Charlotte Adrienne Barron.

1. Votre comité a constaté que l'avis, la pétition et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve que les règles de votre honorable Chambre ont été observées relativement à la publication du dit avis et à la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre un bill (N) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Wolsley et Fort Qu'Appelle."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son quatrième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
JEUDI, 12 avril 1894.

Le comité des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

En conformité de la règle "109" de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, votre comité a examiné l'avis de demande au parlement, la pétition, le bill proposé, la preuve de la publication du dit avis et de sa signification à la personne d'avec laquelle le divorce est demandé, et tous autres papiers qui ont été renvoyés à votre comité avec la pétition de William Samuel Piper en obtention d'un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Ann McKenzie.

1. Votre comité a constaté que l'avis, la pétition et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve que les règles de votre honorable Chambre ont été observées relativement à la publication du dit avis et à la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (O) intitulé : "Acte pour faire droit à William Samuel Piper."

Le dit bill a été lu première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le premier jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son cinquième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
JEUDI, 12 avril 1894.

Le comité des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

En conformité de la règle 109 de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, votre comité a examiné l'avis de demande au parlement, la pétition, le bill proposé, la preuve de la publication du dit avis et de sa signification à la personne d'avec laquelle le divorce est demandé, et tous autres papiers qui ont été renvoyés à votre comité avec la pétition de Joseph Thompson en obtention d'un acte pour dissoudre son mariage avec Hattie Thompson.

1. Votre comité a constaté que l'avis, la pétition et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve que les règles de votre honorable Chambre ont été observées relativement à la publication du dit avis et à la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (P) intitulé : "Acte pour faire droit à Joseph Thompson."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le bill soit lu la seconde fois, mardi, le premier jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre le vingt-sixième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 11*)

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre le rapport du maître général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 12.)

L'honorable M. Angers a présenté à la Chambre un bill (Q) intitulé : "Acte concernant l'Orateur du Sénat."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 13 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Drummond,	McClelan,	Power,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Flint,	McKay,	Read (Quinté),
Bernier,	Glasier,	McKindsey,	Reesor,
Bolduc,	Gowan,	McLaren,	Reid (Cariboo),
Boucherville, de	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Bowell,	Kirchhoffer,	Miller,	Scott,
Casgrain,	Landry,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Lewin,	Murphy,	Sutherland,
Cochrane,	Lougheed,	O'Donohoe,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Thibaudeau,
Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Dever,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.
Dickey,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Read (Quinté) :—De Walter Barwick, procureur de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que la dite pétition de Walter Barwick, procureur de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant que nonobstant l'expiration du délai pour la présentation de pétitions pour bills privés, il soit permis à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte qui amende son acte et étende le délai dans lequel elle doit achever certaines parties de ses travaux, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier, et elle a été déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

D'Orlando George Richmond Johnson, du township de Kingston, dans le comté de Frontenac, province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Henrietta Overton.

L'honorable M. Bernier a présenté à la Chambre un bill (R) intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Bowell a présenté à la Chambre un bill (S) intitulé: "Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes Rocheuses, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit retiré, avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif à William Roper Hull de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité du compte rendu des Débats, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. De Blois, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du troisième rapport du comité des Divorces dans l'affaire de Dillon, ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre un bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi le premier jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 16 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Ferguson (Niagara),	McCallum,	Power,
Almon,	Ferguson (I.P.-E.),	McClelan,	Primrose,
Angers,	Flint,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Armand,	Glasier,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Gowan,	McKay,	Reesor,
Bernier,	Guévremont,	McKindsey,	Reid (Cariboo),
Boucherville, de	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Bowell,	Landry,	Miller,	Snowball,
Casgrain,	Lewin,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Lougheed,	O'Donohoe,	Sutherland,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Tassé,
Dever,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Dickey,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.
Dobson,	Masson,	Poirier,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Flint :—De Thomas Ritchie, président, et J. Parker Thomas, secrétaire, du bureau de commerce de Belleville.

Par l'honorable M. Poirier :—D'Amos E. Outhouse et autres, de Tiverton, dans le comté de Digby, dans la province de la Nouvelle-Ecosse; et, d'Edward Scott et autres, de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De H. C. Davidson et autres, de Moncton, demandant qu'il ne soit adopté aucune loi qui puisse porter atteinte à la liberté religieuse du peuple canadien; et

De Hugh McClennan et autres, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel la Compagnie d'Assurance du Saint-Laurent doit obtenir une licence en vertu de l'Acte d'Assurance, avant de commencer ses opérations.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et modifier de nouveau l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée de Daim, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (Q) intitulé: " Acte concernant l'Orateur du Sénat," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité du compte rendu des Débats, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé: " Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'honorable M. Bowell, a présenté à la Chambre un bill (U) intitulé: " Acte concernant les havres publics."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 17 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	Masson,	Perley,
Almon,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Power,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bellerose,	Flint,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bernier,	Glasier,	McKay,	Read (Quinté),
Bolduc,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	McLaren,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	McMillan,	Snowball,
Bowell,	Landry,	Merner,	Sullivan,
Casgrain,	Lewin,	Miller,	Sutherland,
Clemow,	Lougheed,	Montplaisir,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wark.
Dever,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la couronne en chancellerie, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COUBONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 21 mars 1894.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du vingt et unième jour de mars A.D. mil huit cent quatrevingt-quatorze, Kennedy Francis Burns, écuyer, M.P., de Bathurst, N.-B., pour la province du Nouveau-Brunswick.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Burns a été introduit entre l'honorable M. Bowell et l'honorable M. Angers.

L'honorable M. Burns a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—

CANADA.



Aberdeen.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A Notre fidèle et bien aimé Kennedy Francis Burns, de Notre province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'État et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous scyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller, le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte de Formartine; baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, on Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt et unième jour de mars en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et de Notre Règne la cinquante-septième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Burns s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Burns, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Bellerose, du comité du compte rendu des Débats, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 17 avril 1894.

Le comité permanent du compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que les sténographes aient à transmettre sans retard leur manuscrit à l'imprimerie; que les correcteurs d'épreuves envoient les galées corrigées aux sténographes, qui les délivreront aux sénateurs pour que ceux-ci puissent réviser leurs discours. Afin que l'édition révisée des débats contienne les corrections faites à leurs discours par les sénateurs, les galées seront rendues aux sténographes dans les vingt-quatre heures après leur réception; ce délai passé, les sténographes retourneront les galées à l'imprimerie où on les mettra sous format de volume pour la distribution générale. Par suite de cet arrangement, la livraison des deux cents exemplaires de l'édition non révisée sera discontinuée.

L'attention de votre comité a aussi été appelée sur les prix exigés pour les exemplaires extra du compte rendu quotidien des Débats du Sénat, et il soumet avec ce rapport un tarif que lui a proposé l'Imprimeur de la Reine.

Hansard du Sénat.

Prix des exemplaires des Débats du Sénat, édition quotidienne révisée, lorsqu'ils seront tirés en même temps que les exemplaires destinés au Sénat.

De 1 à 32 p. inclusivement.	1½ centin	par	exemplaire.
De 32 à 64 p. "	3 centins	"	"
De 64 à 96 p. "	4½ centins	"	"

Pour ne pas retarder la distribution des exemplaires du Sénat, il sera nécessaire de donner la commande dans les deux jours qui suivront le débat.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 17 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport. Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:

D'Albert Hudson et autres, de la cité d'Ottawa, demandant un acte qui les constitue en corporation comme Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie et contre les accidents;

De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en corporation relevant du parlement du Canada, et qui détermine et étende ses pouvoirs;

De la Compagnie du chemin de fer de Erié et Huron, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement de ses travaux, qui l'autorise à émettre de nouvelles obligations et qui amende sa charte sous d'autres rapports.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 17 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Walter Barwick, procureur de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant que, nonobstant l'expiration du délai dans lequel doivent être présentées les pétitions de bills privés, il soit permis à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte à l'effet de modifier sa charte et de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de certaine partie de ses travaux; et le retard ayant été expliqué par des raisons suffisantes, votre comité recommande de suspendre dans ce cas-ci la cinquante-deuxième règle de votre honorable Chambre et de permettre à la compagnie de présenter une pétition comme elle le demande.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de Walter Barwick, procureur de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des Ordres Permanents.

La pétition suivante a été alors présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Read (Quinté):—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (29) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et de modifier de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (25) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (20) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial chargé de l'examiner et d'en faire rapport, et que ce comité se compose des sénateurs suivants: Honnables Messieurs Allan, Angers, Bernier, Bolduc, Bowell, Clemow, Desjardins, Dever, Dickey, Drummond, Ferguson (Niagara), Ferguson (I.P.-E.), Gowan, Kaulbach, Landry, Lewin, Lougheed, Macdonald (C.-B.), MacInnes (Burlington), McClelan, Miller, McKay, McKindsey, McMillan, Ogilvie, Pelletier, Power, Read (Quinté), Sanford et Scott.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 3 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McCallum,	Perley,
Almon,	Dobson,	McClelan,	Poirier,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C. B.),	Power,
Armand,	Ferguson (I. P.-E.),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Bellerose,	Flint,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Gowan,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	McLaren,	Reid (Cariboo),
Boucherville de	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Landry,	Merner,	Scott,
Bowell,	Lewin,	Miller,	Snowball,
Burns,	Lougheed,	Montplaisir,	Sullivan,
Casgrain,	Macdonald (I. P.-E.),	Murphy,	Sutherland,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Tassé,
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Vidal,
Dever,	Masson,	Pelletier,	Wark.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De Thomas Ritchie, président, et J. Parker Thomas, secrétaire, de la chambre de commerce de Belleville, demandant que le bill soumis au Parlement sous le titre "Acte relatif à la faillite, 1894," ne soit pas adopté ;

D'Amos E. Outhouse et autres, de Tiverton, dans le comté de Digby, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant qu'il ne soit adopté aucune loi pouvant porter atteinte à la liberté religieuse du peuple canadien ; et

D'Edward Scott et autres, de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick, demandant qu'il ne soit adopté aucune loi pouvant porter atteinte à la liberté religieuse du peuple canadien.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son sixième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MARDI, 17 avril 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

En conformité de la règle 110 de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, votre comité a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, le bill proposé, la preuve de la publication du dit avis et de sa signification à la personne d'avec laquelle le divorce est demandé, et tous autres papiers qui ont été renvoyés à votre comité avec la pétition de Orlando George Richmond Johnson, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Henrietta Overton.

1. Votre comité a constaté que la pétition et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve que les règles de votre honorable Chambre ont été observées quant à la publication du dit avis.

3. Votre comité a constaté que copie du dit acte n'a pas été signifié à la défenderesse en personne, mais la preuve faite devant votre comité l'a convaincu que toute la diligence raisonnable a été apportée pour effectuer une signification personnelle, et que celle-ci a été impossible. Votre comité ayant aussi la conviction que toutes les mesures raisonnables ont été prises pour porter l'instance à la connaissance de la défenderesse, recommande que ce qui a été fait soit considéré comme une signification suffisante du dit avis à la demanderesse.

4. Votre comité a examiné avec soin toutes les circonstances de l'affaire et comme on lui a prouvé que la signification d'une copie du dit bill et de l'avis de sa seconde lecture à la défenderesse est chose impraticable, il recommande que la signification de ces pièces soit effectuée en en faisant insérer copie pendant une semaine dans chacun des journaux suivants:—

The Kingston British Whig.

The Kingston Daily News.

The Toronto News.

The Buffalo Daily Express.

Et aussi, en mettant copie de ces pièces à la poste sous forme de lettre enregistrée, port payé, à l'adresse de Henrietta Overton, Canal Street, Buffalo, N.-Y., E.-U.A., et Henrietta Johnson, Canal Street, Buffalo, N.-Y., E.-U.A.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MARDI, 17 avril 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Relativement au bill (E), intitulé: "Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en la manière prescrite par l'ordre que votre honorable Chambre a rendu le jeudi, cinq avril courant, sur le premier rapport de votre comité présenté mercredi, le quatre avril courant.

Votre comité a trouvé que la dite signification a été effectuée en la manière ainsi prescrite et quelle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. McKay, du comité de l'Economie interne et de la Comptabilité, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 18 avril 1894.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande :

1. Que le greffier du Sénat soit autorisé à fournir l'aide temporaire nécessaire aux traducteurs français pour la traduction des bills, et à payer pour cette aide la même rétribution par page imprimée que celle allouée pour la même nature de travail à la Chambre des Communes.

2. Que le président de votre comité soit autorisé à employer un sténographe et clavigraphie pour l'aide temporaire dont a besoin le rédacteur des lois, et à déterminer le mode et le prix de paiement de ce travail.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé : " Acte constituant la corporation de fidéicommiss et de garantie du Canada-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 17, retranchez "de fidéicommiss et de garantie du Canada-Ouest" et insérez : "de fidéicommiss du Canada".

Page 2, ligne 14, retranchez depuis "le" jusqu'à "à" et insérez : "remboursement du principal ou le paiement de l'intérêt de tous deniers confiés à la compagnie pour placement, ou l'un et l'autre, aux termes et conditions dont il aura été convenu."

Page 2, ligne 37, après "cela" insérez : "préalablement".

Page 2, ligne 47, après "immeubles" insérez : "améliorés d'ample valeur".

Page 2, ligne 53, après "municipale" retranchez "ou" et insérez : "autres que celles ayant une population de moins de deux mille âmes ou un taux annuel de cotisation de plus de deux cents à la piastre, ou en obligations ou débetures".

Page 4, ligne 4, retranchez depuis "piastres" jusqu'à "et".

Page 4, ligne 10, retranchez "dix" et insérez : "sept".

Page 4, ligne 13, retranchez depuis "ayants-cause" jusqu'à la fin de l'article neuf.

Page 4, ligne 17, retranchez depuis "accumulés" jusqu'à la fin de l'article dix.

Page 4, ligne 33, après "en" insérez "nombre en"

Page 4, ligne 50, après "capital" insérez le paragraphe suivant;

"2. Ce règlement n'aura de force ni d'effet qu'après avoir été approuvé par un vote d'actionnaires représentant au moins les deux tiers du capital social émis, et qui seront présents en personne ou représentés par fondés de pouvoirs à une assemblée générale dûment convoquée pour en délibérer."

Page 5, ligne 16, après "Calgary" insérez : "et ayant été donné par circulaire affranchie et enregistrée expédiée par la poste à chaque actionnaire à sa dernière adresse connue."

Page 5, ligne 37, retranchez "trente-huit."

Page 5, ligne 47, retranchez depuis "décembre" jusqu'à la fin de l'article dix-neuf.

Dans le préambule.

Afin que le préambule s'accorde avec les amendements faits à l'article premier et au titre du bill, retranchez depuis "corporation" dans la ligne 4.

Dans le titre.

Retranchez "de fidéicommiss et de garantie du Canada-Ouest" et insérez: de fidéicommiss de Canada."

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Angers a présenté à la Chambre un bill (V) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (K) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association Mutuelle sur la Vie, 'La Canadienne,'" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appolant la seconde lecture du bill (R) intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour, et que permission soit donnée de le retirer.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (F) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité du compte rendu des Débats, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit retiré.

Conformément à l'ordre du jour le bill (I) intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. McDonald (C.B.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif, à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (Q) intitulé: "Acte concernant l'Orateur du Sénat," ayant été lu

L'honorable M. Angers a proposé, secondé par l'honorable M. Bowell,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (W) intitulé: "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le huit mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Bowell*, secondé par l'honorable M. *Angers*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 19 avril 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McClelan,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Power,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McKay,	Prowse,
Bellerose,	Flint,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bernier,	Gowan,	McLaren,	Reesor,
Bolduc,	Guévremont,	McMillan,	Reid (Cariboo),
Boucherville, de	Kaulbach,	Merner,	Robitaille,
Boulton,	Landry,	Miller,	Scott,
Bowell,	Lewin,	Montplaisir	Snowball,
Burns,	Lougheed,	Murphy,	Sullivan,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Tassé,
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Vidal,
Desjardins,	Masson,	Perley,	Wark.
Dever,	McCallum,		

PRIÈRES.

L'honorable M. *Bowell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite," a présenté son premier rapport recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Bowell*, secondé par l'honorable M. *Angers*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Macdonald* (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

JEUDI, 19 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté qu'un avis suffisant a été donné de chacune d'elles:

De Rufus Henry Pope et autres, de la ville de Cookshire, dans le comté de Compton, province de Québec, demandant un acte qui les incorpore sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du lac Mégantic";

De la Compagnie du chemin de fer de London à Port Stanley et de la corporation de la cité de London, demandant un acte qui les autorise à émettre des débetures pour obtenir des fonds qu'elles emploieront au renouvellement de ponts et à d'autres travaux, aux termes d'un bail projeté avec la Compagnie du chemin de fer du Lac Érié à la rivière Détroit;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, demandant l'adoption d'un acte qui amende et refonde les actes relatifs à la dite compagnie et pour d'autres objets; et

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et qui amende l'Acte de 1893 de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 19 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes:—

De Ella F. M. Williams et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom d'Association chrétienne de tempérance des femmes du Canada;

De la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit compléter sa ligne principale et qui change son nom en celui de Compagnie du chemin de fer Grand-Nord de Winnipeg;

De Joseph Powell et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Duluth à Nepigon et à la Baie de James;

De C. V. Alloway et autres, de la cité de Winnipeg, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Lac Seul;

De la municipalité de la ville d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui confirme une ordonnance des Territoires du Nord-Ouest autorisant la dite municipalité à construire et exploiter un tramway;

De la Compagnie de Cordage des Consommateurs (à responsabilité limitée), compagnie constituée par lettres patentes, demandant l'adoption d'un acte qui lui permette de convertir un million de piastres de son capital en actions privilégiées pour le même montant;

De A. Frankford Rogers et autres, de l'Association de secours mutuels du Canada, demandant un acte qui l'autorise à créer un capital permanent, etc., et il a constaté que les avis de demande au Parlement relatifs à ces pétitions ont été dûment publiés dans la *Gazette du Canada*, mais rien n'a établi que ces mêmes avis aient été publiés, conformément à la 49^e règle, dans des journaux locaux.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la partie de la règle 52 de cette Chambre, exigeant que les bills privés soient présentés au Sénat avant l'expiration des quatre premières semaines de la session soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," et que permission soit accordée de présenter le dit bill.

L'honorable M. Longheed a présenté un bill (X) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Wolseley et Fort-Qu'Appelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Longheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé: "Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (U) intitulé: "Acte concernant les havres publics," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité du compte rendu des Débats, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill (29) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et de modifier de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements proposés par le comité des Banques et du Commerce au bill (D) intitulé : " Acte constituant la corporation de fidéicommiss et de garantie du Canada-Ouest."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (Q) intitulé : " Acte concernant l'Orateur du Sénat".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 20 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McClelan,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Power,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McKay,	Prowse,
Bellerose,	Flint,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bernier,	Gowan,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Boulton,	Landry,	Miller,	Smith,
Bowell,	Lewin,	Montplaisir,	Snowball,
Burns,	Lougheed,	Murphy,	Sullivan,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Tassé,
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Vidal,
Desjardins,	Masson,	Perley,	Wark.
Dever,	McCallum,		

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le greffier du Sénat soit autorisé à fournir l'aide temporaire nécessaire aux traducteurs français, et à payer pour cette aide la même rétribution par page imprimée que celle allouée pour la même nature de travail à la Chambre des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que l'honorable M. Smith soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite," et que le comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et pièces, et à faire rapport de temps à autre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après midi.

Lundi, 23 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McCallum,	Power,
Almon,	Dickey,	McClelan,	Primrose,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Flint,	McKay,	Reid (Caribou),
Bernier,	Gowan,	McKindsey,	Robitaille,
Bolduc,	Guévremont,	McMillan,	Sanford,
Boucherville, de	Kaulbach.	Merner,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Smith,
Bowell,	Landry,	Montplaisir,	Sullivan,
Burns,	Lewin,	O'Donohoe,	Sutherland,
Casgrain,	Lougheed,	Ogilvie,	Tassé,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Wark.
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	

PRÏÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (D) intitulé : " Acte constituant la Corporation de fidéicommis du Canada," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que le titre du dit bill soit changé en celui de : " Acte constituant la Compagnie de fidéicommis et de garantie d'Alberta," et que le nom de la Compagnie soit : " Compagnie de fidéicommis et de garantie d'Alberta."

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, sixième jour d'avril courant, relativement à la deuxième lecture du bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, outre le dit sixième jour d'avril A.D. 1894, et le lundi, vingt-troisième jour d'avril A.D. 1894.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt-troisième jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Caroline Jane Downoy, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (V) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé : " Acte déclaratif et confirmatif, à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé : " Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé : " Acte concernant les havres publics," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 24 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	Masson,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McCallum,	Power,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McClellan,	Primrose,
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bellerose,	Flint,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bernier,	Glasier,	McKay,	Reesor,
Bolduc,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	McLaren,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	McMillan,	Sanford,
Bowell,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Burns,	Landry,	Miller,	Smith,
Casgrain,	Lewin,	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	Lougheed,	O'Donohoe,	Tassé,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Vidal,
DeBlois,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Wark.
Dever,	MacInnes (Burlington),		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Lougheed :—De James Balfour, de la cité de Hamilton, dans le comté de Wentworth, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et de modifier de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
24 avril 1894.

Le comité mixte des deux Chambres du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :

Votre comité recommande que M. Lockburn B. Scott soit nommé à la situation vacante de correcteur des épreuves des documents sessionnels au salaire de deux cents piastres par année à compter d'aujourd'hui.

Le sous-comité chargé de considérer la demande qui a été faite pour un téléphone, recommande qu'il en soit placé un près du bureau du "Journal," dans le corridor, comme on l'a fait dans la partie de l'édifice occupé par le Sénat. Votre comité est d'avis que cette recommandation devrait être acceptée.

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

46. Réponse à l'Ordre du 30 mars 1894,—Etat indiquant les différentes sommes payées en primes sur le fer en gueuse produit au Canada, les quantités produites, les personnes ou collectivités auxquelles ces primes ont été payées, et les provinces dans lesquelles sont situées leurs usines, depuis la date du dernier état similaire présenté à la Chambre.

48. Réponse à l'Ordre du 29 mars 1894,—Etat indiquant,—

1. Le nombre d'étudiants gradués au collège militaire royal depuis son établissement.

2. Le nombre de ces gradués dans le service public du Canada, et au service du gouvernement impérial.

3. Le montant dépensé sur le compte du capital et sur celui du revenu depuis l'établissement du collège.

4. Le nombre d'étudiants gradués en 1893.

5. Le nombre d'étudiants actuellement au collège.

6. Le montant total des appointements payés, chaque année, aux personnes employées dans ce collège.

7. Le nom du commandant de ce collège; son traitement; ses revenants-bons, s'il en est, sous forme de logement gratuit, d'entretien de ce logement, d'approvisionnements, de domestiques, etc.

8. Le coût de la maison d'habitation pour le commandant, si elle a été achetée, et le montant que le gouvernement a dépensé pour cette habitation depuis qu'elle a été achetée.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

22. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1893, aux termes des S.R.C., chap. 184, cl. 5.

23. Réponse à Ordre du 15 mars 1893,—Etat donnant le nombre d'employés renvoyés du service du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard depuis le 1er mars 1892, le nom de chacun, la date et les motifs de chaque destitution; aussi, les noms des employés, s'il en est, qui ont été réinstallés.

24. Réponse à Ordre du 20 mars 1893,—Copie de tous documents, réclamations, requêtes, correspondance, rapports du surintendant du canal de Chambly, rapports d'experts et autres, plans, conventions, propositions et décisions du gouvernement concernant la réclamation de Joseph Lacouture, de la paroisse de Saint-Luc, pour dommages causés à sa propriété par les eaux du canal Chambly.

25. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, etc., durant l'année expirée le 31 décembre 1893.

26. Etat des dépenses faites à compte de frais divers imprévus, depuis le 1er juillet 1893 jusqu'à date.

27. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général depuis la dernière session du parlement, à compte des exercices de 1892-93 et 1893-94, conformément à l'Acte du revenu consolidé et de l'audition, article 32, aliéna b.

28. Documents et correspondance relatifs au paiement fait à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique des sommes déduites de sa subvention en l'année 1893.

29. Copie des documents et de la correspondance se rattachant aux accusations portées contre M. le juge Palmer, ou à sa résignation et à son acceptation.

30. Rapport des demandes d'enregistrement faites en vertu des dispositions du chapitre 131, Statuts révisés du Canada, "Acte concernant les unions ouvrières."

31. Listes des employés publics à qui il a été délivré des commissions en vertu du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada durant l'année 1893.

32. Ordonnance établissant certaines règles au sujet des matières y mentionnées, dans la cour d'Échiquier du Canada.

33. Copie d'un ordre en conseil, en date du 17 janvier 1894, autorisant l'émission de licences aux navires de pêche des Etats-Unis pour leur permettre d'acheter de la boîte, etc., etc.,—et aussi, une copie de la forme de licence devant être émise aux dits navires.

34. Une liste de tous les terrains vendus par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique depuis le 1er octobre 1892 jusqu'au 1er octobre dernier.

34a. Rapport en réponse à une résolution du 20 février 1892, en tant qu'elle a été fournie par le département de l'Intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

34b. Réponse à Ordre du 15 mars 1893,—Copie de tous documents, mémoires, requêtes et correspondance échangés entre le gouvernement, la chambre de commerce de la cité de Sorel et autres personnes, concernant l'octroi d'une subvention en faveur de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour la reconstruction d'un pont à Saint-Michel d'Yamaska.

35. Rapport des ordres en conseil, conformément au paragraphe (d) de l'article 38 des règlements pour l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales comprises dans la zone de quarante milles en chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

35a. Arrêtés du conseil de 1893 relatifs au département de l'Intérieur, en conformité de l'article 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts révisés du Canada.

35b. Relevé relatif au paiement des primes de pêches faits pour 1892-93, exigé par le chapitre 96 des Statuts révisés.

36. Réponse à Ordre du 1er mars 1893.—Copie de tous rapports, documents, cartes, manuscrits et correspondance se rattachant aux expéditions d'exploration faites jusqu'alors à la baie de James et à la baie d'Hudson.

37. Réponse à Adresse du 20 mars 1894.—Copie de toutes pétitions ou communications adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres, ou à Son Excellence, demandant d'intervenir au sujet de la sentence prononcée par Son Honneur le juge Rose contre M^{rs}. McGreevy et Connolly; copie de toutes réponses faites à ces pétitions ou communications, et de toute correspondance entre aucun membre du gouvernement ou aucune autre personne relativement à la commutation de la dite sentence; copie de tous rapports médicaux concernant les dit McGreevy ou Connolly pendant qu'ils purgeaient leur sentence, de tous rapports ou recommandations à ce sujet adressés à aucun membre du gouvernement ou à Son Excellence, et de toutes réponses qui y ont été faites; aussi, copie de tous ordres en conseil se rapportant en quelque manière à la commutation de la dite sentence.

38. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier relevé de 1893 soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, ch. 19 des Statuts révisés du Canada.

39. Réponse à Ordre du 20 mars 1894.—Etat donnant, pour chaque année depuis le 5 mai 1887, les dates auxquelles les comptes publics, les comptes de crédits et les tableaux du commerce et de la navigation du Canada, de chaque année financière précédente, ont été publiés et prêts à être distribués; et quand les dits comptes et tableaux ont été adressés aux sénateurs et aux membres de la Chambre des Communes du Canada dans chacune des années susdites.

40. Réponse à Ordre du 13 mars 1893.—Etat indiquant le nombre de maîtres d'écoles employés à l'enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest et la durée de l'engagement de chacun pendant le cours de l'année dernière, ainsi que le salaire reçu; aussi, le nombre d'élèves fréquentant chaque école, et toutes les sources de revenu pour le maintien des écoles.

40a. Réponse supplémentaire à Adresse du 3 février 1893,—

1. Copie des délibérations, résolutions et ordonnances de l'ancien conseil d'Assiniboïa se rapportant aux matières d'éducation dans les limites de sa juridiction telle qu'existant sur les bords de la rivière Rouge avant la création de la province du Manitoba.

2. Un état de sommes payées par le dit conseil d'Assiniboïa pour le maintien des écoles, indiquant les personnes auxquelles ces paiements ont été faits, les écoles pour lesquelles ces sommes ont été payées, et la dénomination religieuse à laquelle apparteraient ces écoles.

3. Un état des sommes payées par la Compagnie de la Baie-d'Hudson ou par ses agents, aux écoles alors existantes dans les territoires formant aujourd'hui la province du Manitoba.

4. Copie de tous mémoires et instructions ayant servi de bases aux négociations à l'issue desquelles le Manitoba est devenu l'une des provinces de la Confédération, avec une copie des minutes des délibérations des personnes chargées de part et d'autre d'établir les conditions de la création de la province de Manitoba et de son entrée dans la Confédération, et aussi, une copie de tous mémoires, rapports ou ordres en conseil constatant ces conditions d'entrée ou ayant servi de base à la préparation de l'Acte de Manitoba.

5. Copie des dépêches et des instructions du gouvernement impérial au gouvernement du Canada au sujet de l'entrée de la province du Manitoba dans la Confédération, y compris les recommandations du gouvernement impérial concernant les droits et les privilèges de la population de ces territoires et les garanties et la protection à être accordées aux droits acquis, aux biens, aux coutumes et aux institutions de cette population par le gouvernement du Canada dans le règlement des difficultés qui marquèrent cette période de l'histoire de l'ouest canadien.

6. Copie des actes passés par la législature du Manitoba relativement à l'éducation dans cette province, notamment, le premier acte passé touchant cette matière.

après l'entrée de la dite province dans la Confédération, et les lois existantes sur cette même matière dans la dite province immédiatement avant l'adoption des actes de 1890, concernant les écoles publiques et concernant le département de l'éducation.

7. Copie de tous règlements concernant les écoles passés par le gouvernement du Manitoba ou par l'*Advisory Board* en vertu des lois adoptées en 1890 par la législature du Manitoba concernant les écoles publiques et le département de l'éducation.

8. Copie de toutes correspondance, pétitions, mémoires, résolutions, brefs, factums, jugements (tant en première instance qu'en appel à tous les degrés) se rapportant aux lois scolaires de la dite province de Manitoba, depuis le 1er juin 1890, et aux réclamations des catholiques à ce sujet; aussi, copie de tous rapports au Conseil privé et de tous ordres en conseil se rapportant au même sujet, depuis la même date.

41. Réponse à Adresse du Sénat du 20 mars 1893.—Copie des pièces relatives à la demande de Michel Gosselin, métis, résidant à Roseberry, Manitoba réclamant une indemnité à raison des pertes qu'il a subies pendant les troubles de 1869-70; aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le dit Michel Gosselin au sujet de cette réclamation.

42. Réponse à Adresse du Sénat du 21 février 1893.—Copie de tous changements apportés au tarif depuis la mise en application de la politique nationale en 1879; avec indication de chaque marchandise; du droit primitivement imposé, de l'augmentation ou de la diminution de droit, des mises sur la liste de franchise; avec la date de toutes les modifications ainsi faites au tarif.

43. Réponse à Ordre du 30 mars 1894.—Liste complète des officiers reviseurs sous l'empire de l'Acte du cens électoral, donnant leurs noms, leurs divisions électtorales et la date de leur nomination.

44. Réponse à Ordre du 20 mars 1894.—Etat indiquant le tarif, soit général soit spécial, imposé par le chemin de fer Intercolonial sur le fret d'entier parcours, de Lévis à Halifax, avec la date de la mise en force de tel tarif, et dans les cas où des changements ont été faits à ce tarif, la nature du changement.

45. Réponse à Adresse du 20 mars 1893.—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie-Anglaise et le ministre de l'Intérieur concernant la délimitation de la zone des chemins de fer dans la dite province.

47. Réponse à Ordre du 30 mars 1894.—Etat indiquant, par province, la valeur de l'outillage propre à l'exploitation des mines admis en franchise depuis l'année 1890.

49. Réponse à Ordre du 30 mars 1894.—Production de la sentence rendue l'année dernière par la cour Suprême de la province du Nouveau-Brunswick contre John V. Ellis, rédacteur du *St. John's Globe*, pour un prétendu mépris de cour, ainsi que des noms des juges qui composaient cette cour lorsque la sentence fut rendue.

50. Réponse à Adresse du 20 mars 1894.—Copie de toute correspondance et autres papiers qui n'ont pas encore été produits, concernant la question des droits d'auteurs.

51. Réponse à Ordre du 30 mars 1894.—Etat indiquant le fonctionnement de l'assurance du service civil, le nombre des employés civils qui ont assuré leur vie dans cette assurance, et pour quelles sommes respectives, sans mention des noms.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,

Président du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 24 avril 1894

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De Ella F. M. Williams et autres, demandant un acte qui les incorpore sous le nom de Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada ;

De la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne-mère et qui change son nom en celui de Compagnie du chemin de fer Grand-Nord de Winnipeg ;

De O. M. Augé et autres, de la cité de Montréal, demandant d'être constitués en corporation pour construire un chemin de fer élevé autour de l'île de Montréal, qui se raccordera à d'autres voies ferrées en exploitation ;

De la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, demandant un acte qui établisse des dispositions pour le rachat de certaines de ses obligations et débetures, et qui l'autorise à émettre de nouvelles obligations et débetures, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat, demandant la prolongation du délai fixé pour commencer et achever sa voie ferrée ;

De la municipalité de la ville d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un acte confirmatif d'une ordonnance de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, autorisant la dite municipalité à construire et exploiter un tramway ;

De la Compagnie d'irrigation de Calgary, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif ;

De la Compagnie de Cordage des Consommateurs constituée en corporation par lettres patentes, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à convertir un million de piastres de son capital social en une somme correspondante d'actions privilégiées ; et

De A. Frankford Rogers et autres membres de l'Association de secours mutuels du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui pourvoie à la création d'un fonds capital permanent.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 24 avril 1894.

Le comité des Ordres Permanents, a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Attendu que le délai fixé pour la réception des rapports relatifs aux bills privés expire jeudi, le vingt-six courant, votre comité recommande que la partie de la règle cinquante-deux y relatif soit suspendue pour le reste de la session.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération, par la Chambre, demain.

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre:—
Appendice au rapport du ministre de l'Agriculture sur les fermes expérimentales pour l'année 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 8c.*)

L'honorable M. Allan a présenté un bill (Y) intitulé: "Acte concernant l'arrestation, le procès et l'emprisonnement des jeunes délinquants."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (U) intitulé: "Acte concernant les havres publics."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ferguson (I.P.-E.), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette

Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 25 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,
Almon,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Perley,
Angers,	Dobson,	Masson,	Poirier,
Armand,	Drummond,	McCallum,	Power,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Primrose,
Bernier,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bolduc,	Flint,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Boucherville, de	Glasier,	McKay,	Reid (Caribou),
Boulton,	Gowan,	McKindsey,	Robitaille,
Bowell,	Guévremont,	McLaren,	Sanford,
Burns,	Kaulbach,	McMillan,	Scott,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Merner,	Smith,
Chaffers,	Landry,	Miller,	Sutherland,
Clemow,	Lewin,	Montplaisir,	Tassé,
Cochrane,	Lougheed,	Murphy,	Vidal,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Wark.
Desjardins,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MERCREDI, 25 avril 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Relativement au bill (M) intitulé : " Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 25 avril 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport. Relativement au bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la partie défenderesse en mains propres et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Desjardins, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous rapports des commissaires du havre de Montréal, rapports d'ingénieurs, plans et correspondance concernant l'extension et l'amélioration du port de Montréal; aussi, copie de tous rapports concernant le progrès des travaux et les dépenses faites jusqu'à cette date;

Aussi, copie de tous contrats avec des compagnies ou des particuliers accordant des concessions ou locations de sections ou espaces sur les quais pour leur usage exclusif, ainsi que de toutes demandes à cette fin reçues et non accordées depuis 1889;

Aussi, copie des rapports sur les mesures adoptées pour donner aux différentes compagnies de chemin de fer égalité d'accès et de facilités de circulation sur les quais, ainsi que de toute correspondance et représentations de ces dernières à ce sujet.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et de modifier de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

L'article trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 29, après " Antilles " insérez : " ou de l'Amérique du Sud."

Page 3, ligne 22, après " Antilles " insérez : " ou de l'Amérique du Sud."

L'article quatre a été lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quinzième rapport du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MERCREDI, 25 avril 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit :

Conformément à l'ordre de renvoi du lundi, 23 avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (E) intitulé: " Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain. Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (35) intitulé : " Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie d'Assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 26 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,
Almon,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Perley,
Angers,	Dobson,	Masson,	Poirier,
Armand,	Drummond,	McCallum,	Power,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Primrose,
Bernier,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bolduc,	Flint,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Boucherville, de	Glasier,	McKay,	Reid (Caribou),
Boulton,	Gowan,	McKindsey,	Robitaille,
Bowell,	Guévremont,	McLaren,	Sanford.
Casgrain,	Kaulbach,	McMillan,	Scott,
Chaffers,	Kirchhoffer,	Merner,	Smith,
Clemow,	Landry,	Miller,	Sutherland,
Cochrane,	Lewin,	Montplaisir,	Tassé,
De Blois,	Lougheed,	Murphy,	Vidal,
Desjardins,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Wark.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De James Balfour, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, demandant que certaines pièces produites par lui à l'appui de l'Acte de Divorce qu'il a obtenu à la dernière session, lui soient retournées.

Sur motion de l'honorable M. Loughéed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la dite pétition de James Balfour, soit renvoyée au comité des Divorces.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé; " Acte contenant de nouvelles modifications aux Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: " Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Bowell a présenté un bill (Z) intitulé: " Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 27 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,
Almon,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Perley,
Angers,	Dobson,	Masson,	Poirier,
Armand,	Drummond,	McCallum,	Power,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McClain,	Primrose,
Bernier,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bolduc,	Flint,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Boucherville, de	Glasier,	McKay,	Reid (Caribou),
Boulton,	Gowan,	McKindsey,	Robitaille,
Bowell,	Guévremont,	McLaren,	Sanford,
Casgrain,	Kaulbach,	McMillan,	Scott,
Chaffers,	Kirchhoffer,	Merner,	Smith,
Clemow,	Lewin,	Miller,	Sutherland,
Cochrane,	Landry,	Montplaisir,	Tassé,
De Blois,	Lougheed,	Murphy,	Vidal,
Desjardins,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Scott :—Du conseil municipal du township de Stamford ; et, de la chambre de commerce de la ville de Niagara-Falls.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé : “ Acte pour remettre en vigueur et modifier de nouveau l'acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, le lundi, septième jour de mai prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé : “ Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 19, après “ quatre-vingt-dix-huit ” insérez : “ Si cette dépense n'est pas faite et si les travaux ne sont pas achevés aux époques ci-dessus indiquées, les pouvoirs de construction accordés à la compagnie prendront fin pour la partie de l'entreprise alors inachevée.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur ceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Wolseley et Fort-Qu'Appelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 8, après "Bonstiel" insérez: "et."

Page 1, ligne 9, après "Bates" insérez: "de Kenlis", et après "Thompson" insérez: "de Wolseley" et retranchez jusqu'à "Andrew", dans la 10^e ligne.

Page 1, ligne 11, retranchez "dit", et après "district" insérez: "d'Assiniboia."

Page 1, ligne 23, après "demi" retranchez "qui" et insérez: "ou de telle autre" largeur de voie moindre qu'elle jugera à propos, lequel."

Page 1, ligne 32, après "piastres" insérez: "Si la largeur de voie est de quatre" pieds huit pouces et demi, et il sera de deux cent cinquante mille piastres, si la" largeur de voie est moindre."

Page 2, ligne 1, après "social" retranchez "réunis" et insérez: "présents en" personne ou représentés par fondés de pouvoirs."

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association Mutuelle sur la Vie, 'La Canadienne,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 9, après "Sherbrooke" insérez: "l'honorable."

Page 1, ligne 17, retranchez "Canadienne" et insérez: "Coloniale" du Canada.

Page 1, ligne 20, retranchez depuis "pécuniaire" jusqu'à "et" dans la ligne 21.

Page 1, ligne 23, retranchez depuis "pour" jusqu'à "secourir" dans la ligne 25.

Page 1, ligne 37, retranchez "hypothèques" et insérez: "la garantie de mort-
gages ou hypothèques de propriétés foncières en Canada."

Page 2, ligne 5, après "autrement" insérez: "à défaut de quoi ces propriétés" feront retour au propriétaire précédent, ses heirs ou ayants-cause."

Page 2, ligne 6, retranchez "cinquante" et insérez: "cinq."

Page 2, lignes 12 et 13, retranchez "cent" et insérez: "cinq cents."

Après l'article 14, insérez ce qui suit comme article A.

Article A.

Nonobstant tout ce qui est contenu dans "l'Acte des clauses des Compagnies," les articles "sept, huit, onze (à l'exception des paragraphes c et e de ce dernier) douze, "treize (à l'exception des paragraphes a, b, c, et d et de ce dernier) quatorze, trente-cinq et quarante du dit acte s'étendront et s'appliqueront à l'association par le présent constituée, et formeront partie du présent acte en tant qu'elles ne sont pas "inconciliables avec les dispositions y contenues."

Dans le titre.

Retranchez: "Canadienne" et insérez: "Coloniale" du Canada.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman, ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, douzième jour d'avril courant, relativement à la deuxième lecture du bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit douzième jour A.D. 1894 et le vingt-septième jour d'avril A.D. 1894.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt-septième jour d'avril en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Joshua Nicholas Filman, soit lu la seconde fois, maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (S) intitulé: "Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Howell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, et

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité des Divorces, relatif au bill pour faire droit à Caroline Jane Downey, ayant été lu,

Sur la motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie d'Assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Read (Quinté) a présenté un bill (AA) intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 30 avril 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Almon,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Power,
Angers,	Dobson,	Masson,	Primrose,
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McClelan,	Prowse,
Bellerose,	Flint,	McDonald (C.-B.),	Read (Quinté),
Bernier,	Glasier,	McInnes (Victoria),	Reid (Caribou),
Bolduc,	Gowan,	McKay,	Robitaille,
Boucherville, de	Guévremont,	McKindsey,	Sanford,
Boulton,	Kaulbach,	McMillan,	Scott,
Bowell,	Kirchhoffer,	Merner,	Sutherland,
Casgrain,	Landry,	Miller,	Tassé,
Chaffers,	Lewin,	Montplaisir,	Vidal,
Clemow,	Lougheed,	O'Donohue,	Wark.
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Poirier:—De John Winter, jr., et autres, de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi, le huitième jour de mai prochain.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif, à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements proposés par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (N) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Wolseley et Fort-Qu'Appelle."

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (37) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Duluth à Nepigon et à la Baie de James," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre une réponse à une Adresse du Sénat, en date du 9 avril 1894, demandant copie des ordonnances scolaires, règlements scolaires (ainsi que des amendements apportés à ces ordonnances et règlements) adoptés par l'Assemblée législative, l'Exécutif, et tout bureau ou conseil d'éducation relativement à la création, l'entretien et l'administration d'écoles dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1885;

Aussi, copie de toutes pétitions, mémoires et correspondance sur ce sujet

Aussi, copie de tous rapports présentés au Gouverneur général en conseil, de tous ordres adoptés en conseil, et de toutes communications et représentations faites aux autorités des Territoires du Nord-Ouest—et qui n'ont pas encore été communiqués au Parlement.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 40b.*)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre une réponse à une Adresse du Sénat, en date du 5 avril 1894, demandant un état indiquant les prix actuellement exigés par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique pour le transport des voyageurs et des marchandises, y compris les prix exigés de Saint-Paul et Minneapolis au bord de la mer.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 34c.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Robitaille.

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 1er mai 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,
Almon,	Dickey,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Angers,	Dobson,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Armand,	Drummond,	Masson,	Power,
Bellerose,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McClelan,	Primrose,
Bernier,	Flint,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bolduc,	Glasier,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Boucherville, de	Gowan,	McKay,	Reid (Caribou),
Boulton,	Ghévremont,	McKindsey,	Sanford,
Bowell,	Kaulbach,	McLaren,	Scott,
Casgrain,	Kirchhoffer,	McMillan,	Sutherland,
Chaffers,	Landry,	Merner,	Tassé,
Clemow,	Lewin,	Miller,	Vidal,
De Blois,	Lougheed,	Montplaisir,	Wark.
Desjardins,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du township de Stamford ; et du bureau de commerce de la ville de Niagara Falls, demandant la passation du bill incorporant la Compagnie des ponts de chemin de fer électrique des Chutes de Niagara.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (O) intitulé : " Acte pour faire droit à William Samuel Piper," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi, le huit courant.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (P) intitulé: "Acte pour faire droit à Joseph Thompson," ayant été lu,
 Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," ayant été lu,
 L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le vendredi, treizième jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit treizième jour d'avril A.D. 1894, et le premier jour de mai A.D. 1894.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce premier jour de mai, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé:
 Que le dit bill pour faire droit à James St. George Dillon, soit lu la seconde fois, maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des Divorces.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: "Acte concernant l'arrestation, le procès et l'emprisonnement des jeunes délinquants," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi, le dix courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: "Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey, ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé : Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (56) intitulé : " Acte constituant en corporation l'Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi, le neuf courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (28) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi, le neuf courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (26) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de Gaz d'Outaouais," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, qu'en sus du nombre régulier de copies du bill (C) intitulé : " Acte relatif à la faillite," imprimées pour l'usage du Parlement, 1,000 copies en langue française soient imprimées pour la distribution générale.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 2 mai 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Almon,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Angers,	Dobson,	Masson,	Power,
Armand,	Drummond,	McClelan,	Primrose,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.)	Prowse,
Bernier,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Boucherville, de,	Flint,	McKay,	Reid (Caribou),
Boulton,	Glasier,	McKindsey,	Robitaille,
Bowell,	Gowan,	McLaren,	Sanford,
Casgrain,	Guévremont,	McMillan,	Scott,
Chaffers,	Kaulbach,	Merner,	Sutherland,
Clemow,	Kirchhoffer,	Miller,	Tassé,
Cochrane,	Lewin,	Montplaisir,	Vidal,
DeBlois,	Lougheed,	Murphy,	Wark.
Desjardins,	Macdonald (I.P.-E),	O'Donohoe,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Allan :—De la Corporation de la cité de Toronto (deux pétitions).

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son onzième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MERCREDI, 2 mai 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport. Relativement au bill (P) intitulé : " Acte pour faire droit à Joseph Thompson," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 2 mai 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport. Relativement au bill (O) intitulé: "Acte pour faire droit à William Samuel Piper," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a trouvé que la dite signification a été effectuée en la manière ainsi prescrite et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 40, retranchez depuis "comtés" jusqu'à "dans", ligne 41, et insérez: "qui sera traversé par le chemin de fer faisant l'objet de la convention et".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (X) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 2 mai 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De la Compagnie de lumière et de force électrique de la Chaudière (à responsabilité limitée), compagnie incorporée par lettres patentes sous les dispositions de "l'Acte des compagnies," demandant un acte qui confirme sa charte, qui l'autorise à changer son nom, à acquérir ou louer la propriété d'autres compagnies ou à se fusionner avec elles; aussi, à émettre des obligations et à hypothéquer ses propriétés pour les objets qu'elle a en vue;

De l'honorable Francis Clemow et autres, de la cité d'Ottawa, demandant un acte qui les constitue en corporation pour la production et la fourniture d'électricité à usage d'éclairage, de chauffage et de force motrice en Canada, avec tous les pouvoirs nécessaires à l'exploitation de ce genre d'industrie;

De Joseph Powell et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Duluth à Nepigon et à la Baie de James;

De John Sharples et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Métis à Matane et Gaspé;

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De J. H. Monson et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie de Gaz et d'Electricité dite Dominiou;

De Hugh McClennan et autres, de la cité de Montréal (premiers sociétaires de la compagnie), demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel la Compagnie d'Assurance du Saint-Laurent doit obtenir une licence en vertu de l'Acte d'Assurance, avant de commencer ses opérations.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,

1er mai 1894.

Le comité conjoint des deux Chambres du Parlement relatif aux impressions a l'honneur de présenter son second rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que le même nombre de rapports de la ferme expérimentale et de l'industrie laitière, en anglais et en français, soit imprimé cette année que l'année dernière, pour l'usage des membres du Sénat et de la Chambre des Communes, et que ces rapports soient distribués comme l'imprimeur de la Reine l'a fait l'an dernier, conformément à une résolution adoptée par le comité le 28 mars 1893 et approuvée par les deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,

Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

L'honorable Président du Sénat et du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Première réunion, 1894.

Le comité s'est réuni, mercredi, le 2 mai, à 11 heures A.M., dans les appartements du Président du Sénat.

L'honorable Président du Sénat est au fauteuil.

Le rapport des bibliothécaires-conjoints pour l'année 1893, a été lu et approuvé.

Un sous-comité a été nommé pour examiner et faire rapport sur certains documents relatifs à la commémoration, au moyen d'une inscription, du départ de Québec, en 1833, du premier bâtiment qui ait traversé l'Atlantique uniquement au moyen de la vapeur.

Il a été résolu que vingt-cinq exemplaires de l'ouvrage de M. Clements, sur la constitution du Canada, soient achetés pour l'usage de la bibliothèque et pour les échanges.

Il a été résolu que cinquante exemplaires de l'Histoire du Canada, par M. Kingsford, soient achetés pour l'usage de la bibliothèque et pour les échanges.

Un sous-comité, composé de messieurs McClelan, Scriver et White de Shelburne, a été nommé pour vérifier les comptes de la bibliothèque.

Le comité s'ajourne alors.

JOHN J. ROSS,

Président du Sénat.

BUREAU DU PRÉSIDENT DU SÉNAT,

2 mai 1894.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Boulton a présenté un bill (BB) intitulé: "Acte autorisant le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à s'unir à la province du Manitoba pour construire un chemin de fer à la Baie d'Hudson comme ouvrage public."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi, le seize courant.

L'honorable M. Bowell a présenté un bill (CC) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Longheed, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle soit ajournée à mardi, le 15 du courant, à huit heures du soir.

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé, en amendement.

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

La dite motion et la motion en amendement, ont été retirées, avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (K) intitulé: "Acte constituant en corporation l'association mutuelle sur la vie, 'La Canadienne,'" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que les dits amendements ne soient pas agréés maintenant, mais que le rapport soit renvoyé de nouveau au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (AA) intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (37) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Duluth à Nepigon et à la Baie de James," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Niagara), secondé par l'honorable M. Dicke, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (P) intitulé: "Acte pour faire droit à Joseph Thompson," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, douzième jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Acte pour faire droit à Joseph Thompson," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit douzième jour d'avril A.D. 1894 et le premier jour de mai A.D. 1894.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce premier jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :
Que le dit bill pour faire droit à Joseph Thompson soit lu la seconde fois, maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (26) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de Gaz d'Outaouais," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle reste ajournée à vendredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille,

La Chambre s'est ajournée à vendredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Vendredi, 4 mai 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Almon,	De Blois,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Angers,	Dever,	McClelan,	Read (Quinté),
Armand,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Reesor,
Bellerose,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Reid (Caribou),
Bernier,	Glasier,	McKay,	Robitaille,
Boucherville, de	Gowan,	McMillan,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Sutherland,
Bowell,	Kirchhoffer,	O'Donohoe,	Tassé,
Casgrain,	Lewin,	Poirier,	Vidal,
Chaffers,	Lougheed,	Power,	Wark.
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des Divorces, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 2 mai 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport. Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, vingt-septième jour d'avril dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé: Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre un appendice au rapport du ministre de l'Agriculture pour 1893, relatif à l'embargo sur le bétail canadien en Angleterre; et aussi, les rapports et analyses de rapports sur les maladies des animaux, communiqués au département de l'Agriculture, à Ottawa, depuis 1880 jusqu'à 1893, pendant la durée des quarantaines.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 8d.*)

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit:—

ABERDEEN.

Honorables messieurs du Sénat :

Je vous remercie sincèrement de votre Adresse et de la loyale assurance d'appui qu'elle contient. Je recommande maintenant à votre considération les mesures qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 1er mai 1894.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (S) intitulé: "Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 7 mai 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,
Angers,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Armand,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Power,
Bellerose,	Dobson,	Masson,	Prowse,
Bernier,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Read (Quinté),
Boucherville, de	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Reid (Caribou),
Boulton,	Glasier,	McInnes (Victoria),	Robitaille,
Bowell,	Gowan,	McKay,	Scott,
Casgrain,	Kaulbach,	McMillan,	Smith,
Chaffers,	Kirchhoffer,	Miller,	Sutherland,
Clemow,	Lewin,	O'Donohoe,	Vidal,
De Blois,	Lougheed,	Ogilvie,	Wark.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la corporation de la cité de Toronto, demandant l'adoption du bill soumis au parlement pour modifier l'Acte des chemins de fer et pourvoir à l'abri convenable des mécaniciens et autres employés conduisant les chars électriques et autres chars sur les chemins de fer ;

De la corporation de la cité de Toronto, demandant l'adoption du bill soumis au parlement, relatif au taux du fret océanique sur le bétail ;

De John Winter, jr., et autres, de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pouvant porter atteinte à la liberté religieuse en Canada.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (L) intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et modifier de nouveau l'acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif, à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondés par l'honorable M. Almon, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (S) intitulé: "Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les premier, deuxième, troisième et quatrième articles ont été séparément lus et agréés.

Les cinquième et sixième articles ont été lus et remis.

Le septième article a été lu et agréé.

Le huitième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 3, ligne 32, retranchez "un bureau" et insérez: "des bureaux."

Les articles neuf à vingt-cinq inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article vingt-six a été lu et amendé comme suit:

Page 9, ligne 37, retranchez depuis "modifié" jusqu'à (o) dans la 40e ligne.

Les articles vingt-sept à quarante-six inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article quarante-sept a été lu et remis.

Les articles restants ont été séparément lus et agréés.

La première annexe a été lue et agréée.

La seconde annexe a été lue et remise.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des Divorces, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

VENDREDI, 4 mai 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, premier jour de mai courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Et votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé: Que le dit rapport soit pris en considération, par la Chambre jeudi prochain. Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Kaulbach a présenté à la Chambre un rapport de la minorité du comité spécial des Divorces, relatif au bill de divorce de James St. George Dillon. Ordonné, qu'il soit reçu, et Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 4 mai 1894.

A l'honorable Sénat du Canada :

Comme membre du comité permanent des Divorces, le soussigné a l'honneur, en vertu de la règle 114 du Sénat, de présenter un rapport de minorité, différant, pour les raisons ci-dessous énoncées, du rapport du dit comité sur le bill (T) intitulé : "Acte pour faire droit à James St. George Dillon." Mes raisons de dissentiment sont les suivantes :

1. Que pendant l'instruction et l'enquête sur les allégations contenues dans le préambule du dit bill, le troisième jour de mai courant, et alors que le pétitionnaire subissait son interrogatoire, je posai au dit pétitionnaire certaines questions, comme le fait voir le procès-verbal du comité.

2. Que le pétitionnaire répondit à quelques-unes de mes questions.

3. Que la majorité du comité a décidé que je ne devais pas poser les dites questions et que celles-ci devaient être retranchées de l'enquête; que le sténographe a reçu ordre de ne pas prendre mes questions, et de plus le pétitionnaire, alors interrogé sous serment, a reçu ordre personnel de n'y pas répondre, et il s'est empressé de s'y conformer.

4. Que celles de mes questions auxquelles le pétitionnaire avait répondu, ont été biffées de l'enquête par ordre du comité.

5. Que le retranchement de ces questions et des réponses qui y avaient été faites est un acte abusif.

6. Que j'aurais posé au pétitionnaire d'autres questions sur sa chasteté et sa fidélité au vœu matrimonial, si ce n'eût été de la détermination prise par le comité de ne pas me permettre de faire de telles questions.

7. Je diffère encore des conclusions du comité parce qu'il a reçu à tort certaines preuves et en a rejeté d'autres à tort.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,
Sénateur.

(Extrait du procès-verbal du comité spécial des divorces.)

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 3 mai 1894.

Conformément à ajournement et avis, le comité permanent des Divorces s'est réuni à 10 heures a.m.

Présents :

Les honorables messieurs

Gowan, président; Ferguson (Niagara), Kaulbach, McInnes (C.-B.), McKay, Loughed, Read (Quinté).—7.

Le bill (T) pour faire droit à James St. George Dillon a été pris en considération.

R. D. McGibbon, écrivain, C. R., de Montréal, et J. A. Gemmill, écrivain, avocat, d'Ottawa, ont comparu pour le pétitionnaire.

La défenderesse a fait défaut.

George Holland et M. F. Johnson, sténographes officiels du Sénat, ont été assermentés pour prendre l'enquête.

James St. George Dillon, de la cité de Montréal, marchand, pétitionnaire, a été dûment assermenté et interrogé.

Pièce No 1, certificat de mariage, produite et déposée.

La question suivante a été posée au témoin par l'honorable M. Kaulbach :

Q. Êtes-vous un irlandais catholique romain ?

L'honorable M. Lougheed objecte à cette question et propose qu'elle soit retranchée de l'enquête comme n'étant pas pertinente à la contestation.

Le comité s'est divisé :

Pour : Les honorables messieurs Ferguson, Gowan, McInnes (C.-B.), McKay, Lougheed, Read (Quinté).—6.

Contre : L'honorable M. Kaulbach.

Résolu, conformément.

Les questions suivantes ont été successivement posées par l'honorable M. Kaulbach :

Q. Avez-vous été marié selon les rites de la religion à laquelle vous apparteniez ainsi que votre femme ?

Q. Ou selon les rites de l'Eglise à laquelle vous appartenez encore de même que votre femme ?

Q. Avez-vous encore la même croyance religieuse que vous aviez alors ?

Q. Croyez-vous à la validité d'un divorce à *vinculo* accordé par ce parlement ?

A ces questions les autres membres du comité ont objecté, parce qu'elles sont étrangères à la contestation, et il a été, sur la même division que ci-haut,

Résolu, que les dites questions soient retranchées du procès-verbal de l'enquête.

La question suivante ayant été posée au témoin par l'honorable M. Kaulbach :

Q. Avez-vous été fidèle à votre vœu matrimonial, en tant qu'il s'agit d'adultère, jusqu'à l'époque où vous avez pris des procédures en divorce ?

L'honorable M. McKay a objecté à la question.

La réponse suivante a été faite par le témoin :

R. Je refuse de répondre de l'avis de mon conseil.

L'honorable M. Lougheed a proposé que la question et la réponse ne paraissent pas au procès-verbal de l'enquête.

Le comité s'est divisé :

Pour : Les honorables messieurs Ferguson, Gowan, Lougheed, McInnes (C.-B.), McKay, Read (Quinté).—6.

Contre : L'honorable M. Kaulbach.—1.

Résolu, négativement.

Questions posées par l'honorable M. Kaulbach et réponses du témoin :

Q. Jusqu'à l'époque où vous êtes allé à Paris, et après votre mariage, avez-vous eu des rapports criminels avec quelque femme ?—R. Très certainement que non.

Q. Jusqu'à l'époque de votre séparation ?—R. Pendant tout le temps de ma vie conjugale et jusqu'à l'époque de ma séparation d'avec ma femme à Paris.

Résolu, sur la division ci-haut, que les dites questions et réponses ne paraissent pas au procès-verbal.

Le conseil du pétitionnaire objecte formellement de la part du pétitionnaire aux dites questions de l'honorable M. Kaulbach et à l'admission de toute preuve du genre de celle que ces questions ont pour objet d'introduire.

Richard Lacy Dillon, de la cité de Montréal, marchand, a été dûment assermenté et interrogé.

Charles John Bren, de la cité de Montréal, de l'Association athlétique ;

R. D. McGibbon, C. R., de la cité de Montréal ;

Joseph Gladu, de la cité de Montréal, détective, ont été respectivement assermentés et interrogés.

La pièce No 2, lettre de la défenderesse à M. R. D. McGibbon, produite et déposée.
La pièce No 3, copie, dossier dans la cause de Dillon vs Barron, No 1688, Cour Supérieure, Montréal, produite et déposée.

James Théophilus Dillon, de la cité de Montréal, président du bureau des cotiseurs, Montréal, assermenté et interrogé.

Le conseil du pétitionnaire déclare son enquête close.

Le comité délibère.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), le comité ajourne à demain, vendredi, le 4 mai à 10.30.

(Signé),

J. G. AYLWIN CREIGHTON,

Greffier en loi du Sénat.

Certifié, vraie copie, du procès-verbal du comité des Divorces du jeudi, troisième jour de mai 1894.

J. G. AYLWIN CREIGHTON,

Greffier en loi du Sénat.

Vendredi, 4 mai 1894.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'au lieu des extraits cités, une copie complète des procès-verbaux du comité des Divorces, sur l'affaire du bill pour faire droit à James St. George Dillon, soit rédigée par le greffier du dit comité, et que l'on en fasse imprimer un nombre de copies suffisant pour l'usage des membres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (32) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande-Ile de Niagara," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Queen, I.P.-E.), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Queen, I.P.-E.), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (43) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les Dames Religieuses du Sacré Cœur de Jésus," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Robitaille, secondé par l'honorable M. Desjardins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 8 mai 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Angers,	Dickey,	Masson,	Power,
Armand,	Dobson,	McClelan,	Prowse,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.),	Read (Quinté),
Bernier,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Reesor,
Bolduc,	Glasier,	McKay,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Gowan,	McKindsey,	Robitaille,
Boulton,	Guévremont,	McLaren,	Sanford,
Bowell,	Kaulbach,	McMillan,	Scott,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Merner,	Smith,
Chaffers,	Landry,	Miller,	Sutherland,
Clemow,	Lewin,	Montplaisir,	Tassé,
Cochrane,	Lougheed,	O'Donohoe,	Vidal,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Wark.
Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Bowell, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé : " Acte relatif à la faillite," a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,

MARDI, 8 mai 1894.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé : " Acte relatif à la faillite," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et de faire rapport de temps à autre, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité recommande que le bill soit réimprimé, avec insertion dans le texte des amendements du comité, au fur et à mesure qu'il en adopte les articles, et aussi que les nouveaux amendements proposés soient imprimés pour l'usage des membres.

Le tout respectueusement soumis.

M. BOWELL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bowell*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (X) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," ayant été lu,

L'honorable M. *Lougheed*, secondé par l'honorable M. *Almon*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Clemow*, a proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant le mot "plus" et en insérant le mot "moins" dans la 17^e ligne de l'article unique de ce bill.

La motion en amendement a été retirée, avec la permission de la Chambre.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (W) intitulé: "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. *Clemow*, secondé par l'honorable M. *MacInnes* (*Burlington*), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (V) intitulé: Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un, deux, trois et quatre ont été lus et agréés.

L'article cinq a été lu et amendé comme suit :

Page 2, ligne 50, après "compagnie" insérez : "ou de ses agents principaux, si elle en a plusieurs" et après "Canada" insérez : "exerçant des opérations indépendamment les uns des autres."

Page 2, ligne 55, retranchez depuis "Canada" jusqu'à la fin du paragraphe 3 et insérez : "des registres et documents suffisants pour lui permettre de dresser l'état des opérations exigées par le présent article, et qui devront être tels que cet état des opérations canadiennes puisse se vérifier facilement d'après leurs écritures."

"4. Les états fournis jusqu'ici par les compagnies étrangères sous le serment du secrétaire de chaque compagnie au lieu du serment de son principal agent en Canada et à l'égard desquels il n'aura été intenté aucune action en justice seront censés être suffisamment conformes aux prescriptions du présent article, et ces compagnies ne seront pas passibles, relativement aux états ainsi fournis jusqu'à présent, à l'amende imposée par l'article vingt et un du présent acte."

Page 3, ligne 9, retranchez, "deux" et insérez : "trois".

L'article six a été lu et agréé.

L'article sept a été lu et amendé comme suit :

Page 3, ligne 46, après "suivants" insérez : "qui s'appliqueront aussi aux compagnies constituées en corporation en Canada."

Page 4, ligne 1, retranchez "à l'enregistrement au" et après "à" dans la ligne 2, insérez : "recevoir."

Les articles huit et neuf ont été lus et agréés.

L'article dix a été lu et amendé comme suit :

Page 5, ligne 52, après "opérations" insérez :

"6. Les dispositions du présent article n'empêcheront point de renouveler les licences accordées jusqu'ici, ni d'admettre les demandes des licences pendantes le dix-huit avril 1894."

Les articles onze et douze ont été lus et agréés.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article A.

Article A.

"XIII (1). Lorsque, dans un contrat d'assurance sur la vie conclu avec une compagnie autorisée à opérer en Canada en vertu des dispositions de l'Acte d'Assurance, l'âge de la personne dont la vie est assurée aura été exprimé inexactement en une énonciation ou affirmation faite en vue du contrat, ce contrat ne sera pas annulé pour cette seule raison que l'âge est autre que celui énoncé ou affirmé, s'il apparaît que cette énonciation ou affirmation a été faite de bonne foi et sans intention de tromper ; mais la personne en droit de toucher l'assurance, en vertu du contrat ainsi conclu, n'aura pas droit de recouvrer une somme représentant, par rapport à la somme qu'autrement elle aurait pu réclamer, une proportion supérieure à celle que la prime appropriée à l'âge exprimé représente par rapport à la prime appropriée à l'âge véritable de la personne assurée, en comptant l'âge exprimé et l'âge véritable du jour du contrat ; pourvu qu'en aucun cas le montant à recevoir n'exède le montant mentionné ou indiqué dans le contrat.

"(2). Pour l'application du présent paragraphe, le mot 'prime' signifie le montant net de la prime annuelle supputé sur la base prescrite par l' 'Acte d'Assurance.'

"(3). Les dispositions du présent article sont établies sans préjudice des dispositions de toutes lois *intra vires* des provinces du Canada."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (O) intitulé: "Acte pour faire droit à William Samuel Piper," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le jeudi, douzième jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Samuel Piper," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit douzième jour d'avril A.D. 1894, et le premier jour de mai A.D. 1894.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce premier jour de mai en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt quatorze.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à William Samuel Piper, soit lu la seconde fois, maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (Z) intitulé: "Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du treizième rapport du comité des Divorces relatif au bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, et

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (CC) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (S) intitulé : "Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal."

(En comité.)

L'article cinq a été reconsidéré et agréé.

L'article six a été reconsidéré et amendé comme suit :—

Page 2, ligne 28, retranchez depuis "suit" jusqu'à "7" dans la page 3, ligne 15, et insérez :

(a) Du côté ouest ou de la ville, la limite continuera d'être telle qu'elle a été établie par les dispositions de l'article cinq de l'Acte de la ci-devant province du Canada, 18 Victoria, ch. 143, et prolongée par les dispositions de l'article cinq de l'acte 36 Victoria, ch. 61; lesquelles dispositions de ces deux articles sont reproduites à l'annexe deux du présent acte et seront interprétées d'après les circonstances existantes lors de l'adoption de ces deux actes.

(b) Du côté sud ou d'amont la limite suivra une ligne orientée N. 65° E. astronomique, depuis l'extrémité orientale de la ligne de division entre les lots respectivement désignés par les numéros 3266 et 3267 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal jusqu'à l'intersection de la limite est.

(c) Du côté est, la limite suivra une ligne tirée depuis le centre de l'arche centrale du pont Victoria vers le sud ou en amont orientement astronomique S. 17° E. jusqu'à l'intersection de la limite sud, et vers le nord ou en aval, orientement astronomique N. 17° O. jusqu'à l'intersection de la marque des hautes eaux sur l'île Sainte-Hélène, et de là en aval en suivant la marque des hautes eaux sur le côté ouest de l'île Sainte-Hélène jusqu'à l'angle du sud-est du quai situé au ou près du point le plus septentrional de la dite île; de là en suivant une ligne orientée N. 27° 30' E. astronomique jusqu'à la distance de 13,000 pieds, et de là N. 23° 30' E. astronomique sur une distance de 12,500 pieds jusqu'à la limite nord.

(d) La limite nord suivra une ligne courant de l'extrémité de la limite est directement vers l'église de la Longue Pointe jusqu'à ce qu'elle rencontre la limite ouest.

2. La corporation n'aura de droit ou de juridiction sur aucune autre partie de l'île Sainte-Hélène, excepté le droit ou la juridiction que pourra lui donner expressément le Gouverneur en Conseil.

36 V. ch. 61, art. 5, en partie. L'article quarante-sept a été reconsidéré et biffé du bill.

L'annexe deux a été reconsidérée et agréée.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 9 mai 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,
Almon,	Dobson,	Masson,	Poirier,
Angers,	Drummond,	McCallum,	Power,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Prowse,
Bellerose,	Ferguson (Queen, I. P.-E.),	McDonald (C. B.),	Read (Quinté),
Bernier,	Flint,	McInnes (Victoria),	Reesor,
Bolduc,	Glasier,	McKay,	Reid (Caribou),
Boucherville de	Gowan,	McKindsey,	Robitaille,
Boulton,	Guévremont,	McLaren,	Sanford,
Bowell,	Kaulbach,	McMillan,	Scott,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Merner,	Smith,
Chaffers,	Landry,	Miller,	Sutherland,
Clemow,	Lewin,	Montplaisir,	Tassé,
Cochrane,	Lougheed,	Murphy,	Vidal,
De Blois,	Macdonald (I. P.-E.),	O'Donohoe,	Wark.
Dever,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Bowell :—De Son Eminence le Cardinal Taschereau, et des archevêques et évêques de l'Eglise Catholique Romaine du Canada.

L'honorable M. Lougheed, du comité des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ, No 28,

MERCREDI, 9 mai 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Relativement au bill (W) intitulé: "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne, d'après l'ordre du mercredi, dix-huitième jour d'avril dernier, contenu dans le sixième rapport que votre comité a présenté ce jour-là.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Almon, il a été
Ordonné, que la pétition de Son Eminence le Cardinal Taschereau et des archevêques et évêques de l'Eglise Catholique Romaine du Canada, soit imprimée pour l'usage des membres, après qu'elle aura été lue.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé : " Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé : " Acte pour remettre en vigueur et modifier de nouveau l'acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé : " Acte constituant en corporation l'Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Bills Privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. McKay, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (AA) intitulé : " Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Clair," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Queen, I. P.-E.), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Robitaille, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (W) intitulé: "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le mercredi, dix-huitième jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit dix-huitième jour d'avril A.D. 1894, et le huitième jour de mai A.D. 1894.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce huitième jour de mai, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson soit lu la seconde fois, maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des Divorcés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (V) intitulé: Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances.

(En comité.)

L'article cinq a été reconsidéré et amendé de nouveau comme suit:

Page 2, ligne 54, après "3" retranchez "L'agent" et insérez: "chaque agent" et retranchez "l'agence" et insérez: "son agence."

Page 3, ligne 12, retranchez depuis "le" jusqu'à "de" et insérez: "premier jour de février."

Ordonné, que le paragraphe trois de l'article 13, ajouté au bill comme article A, soit biffé du dit article.

Le titre lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (Z) intitulé: "Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne 5, retranchez "le Nord-Ouest" et insérez: "les Territoires."

Les articles deux, trois et quatre ont été séparément lus et agréés.

L'article cinq a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne dernière, retranchez "mai" et insérez: "janvier" et retranchez "août" et insérez: "septembre."

Page 2, ligne 2, retranchez "mai" et insérez: "janvier" et retranchez "quinze août" et insérez: "premier septembre."

Les articles six à quatorze inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article quinze a été lu et remis.

Les articles seize à dix-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article dix-neuf a été lu et remis.

Les articles vingt et vingt et un ont été lus et agréés.

L'article vingt-deux a été lu et remis.

Les articles vingt-trois à vingt-six inclusivement ont été lus et agréés.

L'article vingt-sept a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McDonald (C.-B.), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du treizième rapport du comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman," ainsi que les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par l'un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé : "Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (CC) intitulé : "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (50) intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser l'achat du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis par la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée), et de changer le nom de cette dernière compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McKay, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (40) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dever, secondé par l'honorable M. McKay, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (39) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Reid (Caribou), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (47) intitulé : "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (48) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (22) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson et à l'effet d'en changer le nom en celui de Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (21) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 10 mai 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,
Almon,	Dobson,	Masson,	Poirier,
Angers,	Drummond,	McCallum,	Power,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Primrose,
Bellerose,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bernier,	Flint,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Boucherville, de	Glasier,	McKay,	Reesor,
Boulton,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Bowell,	Guévrement,	McLaren,	Robitaille,
Casgrain,	Kaulbach,	McMillan,	Sanford,
Chaffers,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Clemow,	Landry,	Miller,	Smith,
Cochrane,	Lewin,	Montplaisir,	Sutherland,
De Blois,	Lougheed,	Murphy,	Tassé,
Desjardins,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
Dever,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara):—De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Niagara), secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la dite pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant que nonobstant l'expiration du délai pour la présentation de pétitions de bills privés, il soit permis à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte qui confirme une convention entre la pétitionnaire et la Michigan Central Railroad Company, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier, et elle a été déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Niagara), secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des Divorces, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 28,
MERCREDI, 9 mai 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit :—

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, deuxième jour de mai courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (P) intitulé: "Acte pour faire droit à Joseph Thompson," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des Divorces, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 28,
MERCREDI, 9 mai 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport, comme suit :—

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, huitième jour de mai courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (O) intitulé: "Acte pour faire droit à William Samuel Piper," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Et votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill (Y) intitulé: "Acte concernant l'arrestation, le procès et l'emprisonnement des jeunes délinquants."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne 13, retranchez "dix-sept" et insérez: "seize."

Le deuxième article a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne 16, retranchez: "dix-sept" et insérez: "seize."

Page 1, ligne 30, retranchez "servant pour" et insérez: "avec."

Le troisième article a été lu et agréé.

Le quatrième article a été lu et amendé comme suit :

Page 2 ligne 9, retranchez: "pourra en donner" et insérez: "en donnera."

Page 2, ligne 29, après "ou" insérez: "(b) donner à l'enfant un foyer autorisé, ou".

Les articles cinq et six ont été lus et agréés.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Loughed, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'il soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatorzième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport de minorité du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande-Ile de Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Queen, I. P.-E.), secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'achat du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis par la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée), et de changer le nom de cette dernière compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (AA) intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (Z) intitulé: "Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada."

(En comité.)

Le premier article a été reconsidéré et amendé comme suit :

Page 1, ligne 5, après "Territoires" insérez: "non organisés."

Le deuxième article a été reconsidéré et amendé comme suit :

Page 2, ligne 2, après le paragraphe (g) insérez l'article A.

Article A.

"Le Gouverneur en Conseil pourra, quand il le jugera à propos ou nécessaire, changer les temps fixés par l'article cinq du présent acte."

L'article quinze a été reconsidéré, biffé et remplacé par le suivant :

"Nul ne passera de contrat ou ne fera de marché avec un Sauvage ou autre personne ou n'emploiera un Sauvage ou autre personne, que ce Sauvage ou

“ cette personne soit un habitant ou non du pays auquel s'applique le présent acte, pour chasser, tuer ou prendre, contrairement aux dispositions de cet acte, des bêtes ou des oiseaux nommés dans cet acte, ou pour prendre des œufs, contrairement à ses dispositions.”

L'article dix-neuf a été reconsidéré et biffé du bill.

L'article vingt-deux a été reconsidéré, biffé et remplacé par le suivant :

“ 22. Le ministre de l'Intérieur ou tout agent ou personne dûment autorisée par lui pourra délivrer à toute personne un permis de prendre ou tuer, dans un but scientifique, quatre bêtes ou quatre oiseaux, au plus, de toute ou chaque espèce nommée ci-dessus, excepté le buffalo ou le bison, ou de prendre jusqu'à douze œufs de toute ou chaque espèce d'oiseaux aussi nommés, ou de quelque autre espèce de gibier.”

Page 5, ligne 41, après “à propos” insérez l'article B.

Article B.

L'Ordonnance de la Législature des Territoires du Nord-Ouest No 8, de 1893, intitulée: “The Game Ordinance,” ne s'appliquera pas à cette partie du pays dans laquelle le présent acte sera exécutoire.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McDonald (C.-B.), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que les amendements soient reçus maintenant, et

Les dits amendements, ayant été lus, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (41) intitulé: “Acte modifiant les Actes concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton,” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 11 mai 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	Masson,	Pelletier,
Almon,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Power,
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bellerose,	Flint,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bernier,	Glasier,	McKay,	Reesor,
Boucherville, de	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boulton,	Guévremont,	McLaren,	Robitaille,
Bowell,	Kaulbach,	McMillan,	Sanford,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Chaffers,	Landry,	Miller,	Smith,
Clemow,	Lewin,	Montplaisir,	Sutherland,
Cochrane,	Lougheed,	Murphy,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
Desjarvins,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wark.
Dever,	MacInnes (Burlington),		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De Son Eminence le Cardinal Taschereau et des archevêques et évêques de l'Eglise catholique romaine en Canada, demandant le redressement de griefs relatifs à la législation sur les écoles séparées dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,

VENDREDI, 11 mai 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant que nonobstant l'expiration du délai pour la présentation de pétitions pour bills privés, il soit permis à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte qui confirme une convention entre la pétitionnaire et la Michigan Central Railroad Company; et le retard ayant été expliqué par des raisons suffisantes, votre comité recommande de suspendre dans ce cas-ci la cinquante-deuxième règle de votre honorable Chambre et de permettre à la compagnie de présenter une pétition comme elle le demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Niagara), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, tel que recommandé dans le dix-septième rapport du comité des Ordres Permanents et des Bills Privés.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara) :—De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Niagara), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui confirme une convention conclue entre la pétitionnaire et la Compagnie du chemin de fer Central du Michigan ; déclare que la Michigan Central Railroad Company, jouira des avantages accordés par l'Acte des chemins de fer, et pour d'autres objets, soit maintenant lue et reçue.

La pétition a alors été lue par le greffier.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de Gaz d'Outaouais," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé : " Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie d'assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé, pour plus ample considération, le bill (K) intitulé : " Acte constituant en corporation l'association mutuelle sur la vie, ' la Canadienne,' " a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 9, après " Sherbrooke " insérez : " l'honorable."

Page 1, ligne 17, retranchez " Canadienne " et insérez : " Coloniale."

Page 1, ligne 20, retranchez depuis " pécuniaire " jusqu'à " et " dans la ligne 21.

Page 1, ligne 23, retranchez depuis " pour " jusqu'à " secourir " dans la ligne 25.

Page 1, ligne 37, retranchez " hypothèques " et insérez : " la garantie de mort-gages ou hypothèques de propriétés foncières en Canada."

Page 2, ligne 5, après " autrement " insérez : " à défaut de quoi ces propriétés feront retour au propriétaire précédent, ses hoirs ou ayants-cause."

Page 2, ligne 6, retranchez " cinquante " et insérez : " cinq."

Page 2, lignes 12 et 13, retranchez " cent " et insérez : " cinq cents."

Page 2, ligne 14, après "moins" insérez: "ou tel nombre de demandes d'admission couvrant tel montant d'assurances qui pourra être exigé par tout amendement apporté à l'Acte des Assurances au cours de la présente session du Parlement."

Après l'article 14, insérez ce qui suit comme article A.

Article A.

Nonobstant tout ce qui est contenu dans "l'Acte des clauses des Compagnies," les articles "sept, huit, onze (à l'exception des paragraphes *c* et *e* de ce dernier) douze, "treize (à l'exception des paragraphes *a*, *b*, *c*, et *d* et de ce dernier) quatorze, trente-cinq et quarante du dit acte s'étendront et s'appliqueront à l'association par le présent constituée, et formeront partie du présent acte en tant qu'elles ne sont pas "inconciliables avec les dispositions y contenues."

Dans le titre.

Retranchez "Canadienne" et insérez: "Coloniale."

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: "Acte concernant l'arrestation, le procès et l'emprisonnement des jeunes délinquants," a été lu la troisième fois.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif, à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, premier jour de juin prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (CC) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme suit:

Page 1, ligne 7, retranchez "mais aucun" et insérez: "pourvu qu'aucun."

Page 1, ligne 10, retranchez "pourvu" et insérez: "et."

Page 1, ligne 23, après "intestat" insérez: "relativement au terrain ou intérêt auquel s'appliquera le refus d'approbation."

Page 2, ligne 20, après "sauvage" insérez: "mort intestat."

Page 2, ligne 37, retranchez depuis "mais" jusqu'à "Sa" dans la ligne 38.

Page 2, ligne 40, après "réserve" insérez: "Si son plus proche parent est plus éloigné en degré qu'un frère ou une sœur."

Page 3, ligne 6, après "s'élèvera" insérez: "Sous le présent acte."

Page 3, ligne 25, après "faire" insérez: "Sans le consentement du surintendant général."

L'article deux a été lu amendé comme suit :

Page 3, ligne 40, retranchez depuis " passés " jusqu'à " ou " dans la ligne 41.

Page 3, ligne 41, retranchez depuis " Sauvages " jusqu'à " des " où ce mot se rencontre la deuxième fois dans la ligne 42 et insérez : " comportant permission, pour des personnes ou "

L'article trois a été lu et amendé comme suit :

Page 3, ligne 49, retranchez depuis " réserve " jusqu'à " ne " dans la ligne 50 et insérez : " ou portion de réserve. "

Les articles suivants du bill ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Loughheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient recus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Howell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dever, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Robitaille, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé : " Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson et à l'effet d'en changer le nom en celui de Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Loughheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (Z) intitulé: "Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada."

(En comité.)

Le vingt-septième article a été reconsidéré et amendé comme suit:

Page 5, ligne 42, remplissez le blanc par les mots: "premier jour de janvier 1896."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (90) intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par le Sénat et la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 14 mai 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Masson,	Power,
Almon,	Dickey,	McClelan,	Primrose,
Angers,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Armand,	Glasier,	McInnes (Victoria),	Reid (Caribou),
Bellerose,	Gowan,	McKay,	Robitaille,
Bernier,	Guévremont,	McKindsey,	Sanford,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Bowell,	Kirchhoffer,	O'Donohoe,	Smith,
Casgrain,	Landry,	Ogilvie,	Sutherland,
Chaffers,	Lewin,	Pelletier,	Tassé,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Vidal,
De Blois,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Wark.
Desjardins,	MacInnes (Burlington),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Duluth à Nepigon et à la Baie de James," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 46, retranchez "sept" et insérez : "neuf."

Page 3, ligne 21, après "obligations" insérez : "additionnelles."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande-Ile de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
SAMEDI, 12 mai 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Le comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte à l'effet de ratifier la convention conclue entre elle et la *Michigan Central Railway Company* et de déclarer que celle-ci est admise au bénéfice de l'Acte des chemins de fer et pour d'autres objets; et il a constaté que les avis prescrits par les règles quarante-neuf et cinquante n'ont pas été publiés; mais comme on a prouvé au comité que la nécessité urgente de la loi demandée s'est produite trop récemment pour qu'il ait été possible de donner ces avis, votre comité recommande de suspendre les règles quarante-neuf et cinquante de votre honorable Chambre, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice, par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquantième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, tel que recommandé dans le dix-huitième rapport du comité des Ordres Permanents.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie d'assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (CC) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: "Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé pour plus ample considération le bill (K) intitulé: "Acte constituant en corporation l'association mutuelle sur la vie, la Canadienne," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par le Sénat et la Chambre des Communes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne 9, retranchez "et" et insérez: "ou"; retranchez "pourront" et insérez: "pourra."

Page 1, ligne 11, retranchez "respectivement."

Le troisième article a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne 12, retranchez "et" et insérez: "ou."

Les articles restants ont été lus et agréés.

Le préambule lu de nouveau et agréé.

Le titre lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Desjardins a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique, au Nord-Ouest," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Irrigation de Calgary," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (13) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des Matelots," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (63) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre une réponse à une Adresse du Sénat en date du 10 avril 1894, demandant une copie de toutes pétitions ou communications adressées au Gouverneur général, au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres, relativement à la commutation de la sentence de mort prononcée par le juge Harrison contre les deux indiens Chehalis Peter et Jack, en novembre 1893, pour le meurtre de feu Albert Edward Pittendrigh, pétré à New-Westminster, Colombie-Britannique, le 27 octobre 1892; copie de toutes réponses à ces pétitions et communications; copie de toute correspondance entre quelque membre du gouvernement et quelque personne relativement à la commutation de la dite sentence; copie de tous rapports ou communications adressés sur ce sujet par quelque membre du gouvernement à Son Excellence, ainsi que des réponses faites à ces rapports et communications; copie de tous ordres rendus en conseil portant sur la commutation de la dite sentence de mort en emprisonnement pour la vie.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir Document de la Session No 65c.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, la Chambre s'est ajournée.

Mardi, 15 mai 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McClelan,	Primrose,
Almon,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Angers,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Armand,	Glasier,	McKay,	Reesor,
Bellerose,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Bernier,	Guévremont,	McLaren,	Robitaille,
Boucherville, de	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Scott,
Bowell,	Landry,	O'Donohoe,	Smith,
Casgrain,	Lewin,	Ogilvie,	Snowball,
Chaffers,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Sutherland,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Tassé,
DeBlois,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Vidal,
Desjardins,	McCallum,	Power,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (40) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (39) intitulé ; " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Desjardins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson et à l'effet d'en changer le nom en celui de Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (47) intitulé : " Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (48) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (21) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Sainte-Claire et Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 14, ligne 12, après "acte" insérez: "auxquels s'appliquera en totalité l'Acte des chemins de fer."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dever, du comité des Bills Privés, auquel a été renvoyé le bill (56) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dever, du comité des Bills Privés, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Robitaille, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, mentionné dans le dix-huitième rapport du comité des Ordres Permanents qui a été adopté par cette Chambre, le lundi, quatorzième jour de mai courant; et que permission soit accordée de présenter le dit bill.

L'honorable M. MacInnes (Burlington), a présenté un bill (DD) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer du Sud du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande-Ile de Niagara," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Duluth à Nepigon et à la Baie de James," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatorzième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 16 mai 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Drummond,	McClelan,	Power,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.)	Primrose,
Armand,	Flint,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Glasier,	McKay,	Read (Quinté),
Bernier,	Gowan,	McKindsey,	Reesor,
Bolduc,	Guévremont,	McLaren,	Reid (Caribou),
Boucherville, de,	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kirchhoffer,	Merner,	Sanford,
Bowell,	Landry,	Montplaisir,	Scott,
Casgrain,	Lewin,	Murphy,	Smith,
Chaffers,	Macdonald (I.P.-E),	O'Donohoe,	Snowball,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sutherland,
DeBlois,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Vidal,
Dever,	Masson,	Perley,	Wark.
Dickey,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
16 mai 1894.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

34c. Réponse à Adresse du Sénat, du 5 avril 1894,—Etat indiquant les prix actuellement exigés par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique pour le transport des voyageurs et des marchandises, y compris les prix exigés de Saint-Paul et Minneapolis au bord de la mer.

40b. Réponse à Adresse du 30 mars 1894,—Papiers, requêtes, correspondances, rapports, minutes et ordre en conseil, concernant la loi des écoles de l'Île du Prince-Edouard, intitulée : "*The Public Schools Act, 1877.*"

40c. Réponse à Adresse du Sénat du 9 avril 1894,—Copie des ordonnances scolaires, règlements scolaires (ainsi que des amendements apportés à ces ordonnances et règlements) adoptés par l'Assemblée législative, l'Exécutif, et tout bureau ou conseil d'éducation relativement à la création, l'entretien et l'administration d'écoles dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1885 ;

Aussi, copie de toutes pétitions, mémoires et correspondance sur ce sujet ;

Aussi, copie de tous rapports présentés au Gouverneur général en conseil, de tous ordres adoptés en conseil, et de toutes communications et représentations faites aux autorités des Territoires du Nord-Ouest.

48a. Réponse supplémentaire à Ordre du 29 mars 1894,—Etat indiquant,—

1. Le nombre d'étudiants gradués au collège militaire royal depuis son établissement.

2. Le nombre de ces gradués dans le service public du Canada, et au service du gouvernement impérial.

3. Le montant dépensé sur le compte du capital et sur celui du revenu depuis l'établissement du collège.

4. Le nombre d'étudiants gradués en 1893.

5. Le nombre d'étudiants actuellement au collège.

6. Le montant total des appointements payés, chaque année, aux personnes employées dans ce collège.

7. Le nom du commandant de ce collège; son traitement; ses revenants-bons, s'il en est, sous forme de logement graduit, d'entretien de ce logement, d'approvisionnement, de domestiques, etc.

8. Le coût de la maison d'habitation pour le commandant, si elle a été achetée, et le montant que le gouvernement a dépensé pour cette habitation depuis qu'elle a été achetée.

56. Réponse à Ordre du 10 avril 1894.—Etat dressé suivant la formule de la Table C, dans le livre bleu déjà publié sur le traité français, pour l'année expirée les 30 juin 1892 et 1893.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

25a. Réponse à Ordre du 10 avril 1894,—Etat indiquant le nombre d'employés civils permanents dans le service intérieur et extérieur de chaque département qui contribuent au fonds de retraite, et le montant brut des salaires payés.

33b. Réponse à Adresse du 26 avril 1894,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions, arrêtés du conseil, et de toute correspondance se rapportant au renvoi d'office de Timothy McQueen comme garde-pêche dans le comté de Kent, Ontario.

33c. Réponse à Adresse du 26 avril 1894,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, rapports, etc., communiqués au ministère des Pêcheries, depuis le premier octobre 1893 jusqu'à date, concernant la destitution de J. B. Chevalier, de la ville d'Iberville, de sa charge de garde-pêche; et aussi, copie de toute communication adressée au dit J. B. Chevalier par le gouvernement à ce sujet.

52. Réponse à Ordre,—Etat indiquant les recettes et dépenses à la date du 10 avril 1894 et du 10 avril 1893.

53. Réponse à Adresse du 10 avril 1894,—Copie de toute correspondance entre M. L. Vankoughnet et le gouvernement ou aucun de ses membres, ou aucun département, au sujet de sa mise à la retraite, et de toutes communications ou rapports au conseil ou au conseil du Trésor, ou à aucun membre du gouvernement relativement à cette mise à la retraite, et de tous arrêtés du conseil s'y rattachant.

54. Réponse à Ordre du 1er mars 1893,—Copie de toute correspondance qui a pu être échangée entre le gouvernement et aucune des compagnies de chemins de fer qui ont reçu des subventions en terre pour aider à la construction de leurs lignes, concernant les prix demandés pour ces terres et les mesures prises par ces compagnies pour remplir leurs obligations en concédant rapidement les terres ainsi octroyées.

55. Réponse à Ordre du 10 avril 1894,—Etat donnant les noms des fonctionnaires originaires de la Nouvelle-Ecosse, qui ont été employés par le gouvernement canadien en rapport avec l'Exposition Colombienne, leur position officielle, le montant des salaires payés et les dates auxquelles leur emploi a cessé.

57. Réponse à Adresse du 30 mars 1894,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et George Goodwin au sujet du transfert de ses entreprises ou d'aucune de ses entreprises sur le canal de Soulanges.

58. Réponse à Ordre du 27 juillet 1891,—Copie de toute correspondance concernant la demande d'augmentation de traitement formulée par le juge Johnstone, de la cour de comté du comté d'Halifax, N.-E.

59. Réponse à Ordre du 30 mars 1894,—Etat indiquant les noms de tous les détenus morts dans les pénitenciers du Canada durant les dernières dix années, ainsi que la cause de la mort et la durée de la dernière maladie dans chaque cas.

59a. Réponse à Adresse du 10 avril 1894,—Etat indiquant le montant des recettes mensuelles provenant des argents reçus à titre de droit d'entrée des visiteurs au pénitencier de Kingston, entre le 1er janvier 1887 et le 1er janvier 1894, et de quelle manière on a disposé de ces fonds; aussi, indiquant le montant de tels deniers déposés dans aucune banque quelconque, avec le nom de la banque et au crédit de quelle personne ces dépôts ont été faits.

59b. Réponse à Adresse du 13 mars 1893,—Etat indiquant :—

(a.) Le montant d'argent reçu, à titre de droit d'entrée, des visiteurs du pénitencier de Kingston, chaque année, depuis le 31 janvier 1885 jusqu'au 1er février 1893;

(b.) Les paiements, à même ces deniers, faits au crédit du receveur général, et la disposition de ces fonds;

(c.) Détails sur les articles fabriqués et les travaux exécutés dans cet établissement pour aucun de ses officiers,—indiquant qui a fourni les matériaux pour ces articles, quelles sommes ont été portées au compte des dits officiers pour les dits articles, et quelles sommes ont été réellement payées pour les dits articles pendant chacune des dites années;

(d.) Quantité d'huile de charbon et de gaz fournie à ces officiers, le montant payé pour cette fourniture, et la date du paiement;

(e.) Ouvrages de buanderie exécutés dans cet établissement pendant les dites années, pour qui, le montant exigé et payé pour ces ouvrages, les dates de ces paiements et les noms des personnes qui ont fait ces paiements.

59c. Réponse partielle à Adresse du 30 mars 1894,—Copie de toutes accusations portées à l'attention du gouvernement ou d'aucun des départements depuis 1891, à propos de toutes affaires relatives au pénitencier de Kingston et au pénitencier de la Colombie-Britannique; de toutes nominations de personnes chargées de faire des enquêtes sur aucune de ces accusations, y compris leurs instructions; de toute correspondance entre aucune de ces personnes et aucun des membres du gouvernement ou des départements; de tous témoignages recueillis au cours d'aucune de ces enquêtes; de tous rapports s'y rattachant, y compris toutes annexes à ces rapports, et de tous autres documents et papiers relatifs à aucunes prétendues irrégularités dans l'administration de ces dites institutions depuis 1891.

60. Réponse à Ordre du 1er mars 1893,—Copie du rapport ou des rapports et des plans d'explorations du chenal des Rapides du Galop dressés par M. Kennedy.

61. Réponse à Adresse du 30 mars 1894,—Copie de tous rapports faits au ministère de l'Intérieur ou au surintendant général des Affaires des Sauvages sur la valeur des Mille-Iles, et de toutes offres reçues pour l'achat de ces îles.

62. Réponse à Ordre du 16 avril 1894,—Copie du rapport de l'ingénieur du département des Travaux Publics, qui a fait l'inspection de la Rivière-aux-Roseaux, de la Rivière-aux-Rats, ainsi que de la Seine, dans le district électoral de Provencher.

63. Réponse à Ordre du 30 mars 1894,—Copie de tous papiers et correspondance se rattachant à une demande de compensation faite au ministère des Chemins de fer par un nommé Charles Coffin, de Midgell, I. P.-E.

64. Réponse à Ordre du 23 avril 1894,—Rapport de la commission nommée pour s'enquérir de tout ce qui concerne le canal de la vallée de la Trent.

65. Réponse à Ordre du 25 avril 1894,—Etat donnant le montant payé à même le Fonds des Sauvages des Six Nations (à titre de cadeau ou de prêt) à quelques-uns d'entre eux depuis l'année 1886 jusqu'à date, et indiquant dans chaque cas,—

Le nom de la personne;

Si c'est à titre de cadeau ou de prêt;

La date du paiement;

Le montant;

Le motif du cadeau ou du prêt;

L'autorité en vertu de laquelle a été fait ce cadeau ou prêt;

Les conditions auxquelles le prêt a été fait ;
 Les conditions du remboursement ;
 Le montant remboursé.

66. Réponse à Ordre du 30 mars 1894.—Documents et correspondance se rattachant à l'établissement d'un ranche à bestiaux par le gouvernement près de Fort-McLeod, T.N.-O., y compris les achats de bestiaux pour ce ranche ; ce qui a été fait de ces bestiaux ; et l'administration de ce ranche et ce qui a été fait du ranche. Aussi, un état des sommes payées pour les bestiaux placés sur ce ranche et de toutes autres dépenses faites à son sujet ; aussi, un état de la somme totale reçue de la vente des bestiaux de ce ranche et de toutes autres sources s'y rattachant, lequel état devra indiquer la balance restant au crédit ou au débit du dit ranche au premier jour de janvier dernier, ainsi que les noms de toutes les personnes endettées envers le dit ranche pour bestiaux achetés ou pour tous autres effets ou matériaux, avec le montant dû par chacune de ces personnes, s'il en est.

67. Réponse à Ordre du 10 avril 1894.—État indiquant le montant payé aux compagnies de chemins de fer et de vapeurs, en primes pour colons amenés au Manitoba ou dans les territoires, en 1891, 1892 et 1893 ; aussi, une liste nominative des colons ainsi amenés, avec indication des endroits où ils se sont établis.

ROBT. READ,
Président du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé : " Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson et à l'effet d'en changer le nom en celui de "Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Sainte-Claire et Erié," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Gowan, à savoir: que le quatorzième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," soit adopté.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion, soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (U) intitulé: "Acte concernant les havres publics," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 5, retranchez "et".

Page 1, ligne 13, retranchez depuis "havre" jusqu'à "4" ligne 22, et insérez ce qui suit comme article 3:—

Article 3.

"Le Gouverneur en conseil pourra faire des règles et règlements pour la régie de tout havre ou port public en Canada; mais à l'égard des ports de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Toronto, Halifax et Pictou, et du port de Saint-Jean, dans la

province du Nouveau-Brunswick, il ne sera pas fait de règles ou règlements qui seraient incompatibles avec quelque règle ou règlement de quelqu'un de ces ports, avant que demande à cet effet, par les autorités locales en charge de ce port, ait été reçue par le gouverneur en conseil."

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, le vendredi, premier jour de juin prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des maitres de havres;" et

Aussi, le bill (B) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les phares, bouées et balises, et l'île de Sable"; et informe cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux dits bills, sans amendement.

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre, le rapport du département du Commerce, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 5.)

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre le troisième rapport annuel du commissaire de l'industrie laitière de la Puissance du Canada pour 1892-93.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 8b.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 17 mai 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McClelan,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Power,
Angers,	Drummond,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Armand,	Flint,	McKay,	Prowse,
Bellerose,	Glasier,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bernier,	Gowan,	McLaren,	Reesor,
Bolduc,	Guévremont,	McMillan,	Reid (Caribou),
Roucherville, de	Kaulbach,	Merner,	Robitaille,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Sanford,
Bowell,	Landry,	Montplaisir	Scott,
Casgrain,	Lewin,	Murphy,	Smith,
Chaffers,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Snowball,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sutherland,
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Vidal,
Desjardins,	Masson,	Perley,	Wark.
Dever,	McCallum,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité spécial des Divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 28,
MERCREDI, 16 mai 1894.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport, comme suit :—

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, neuvième jour de mai, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (W) intitulé : "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill, sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président pro tem.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Prowse, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le tarif des prix de transport pour les voyageurs et les marchandises sur le chemin de fer Intercolonial, et un état du revenu retiré par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique sur sa section occidentale entre Port-Arthur et Calgary pendant les années financières 1892 et 1893.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé : "Acte modifiant les Actes concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clémow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits en comité général au bill (90) intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par le Sénat et la Chambre des Communes."

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill (13) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des Matelots," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (BB) intitulé: "Acte autorisant le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à s'unir à la province du Manitoba pour construire un chemin de fer à la Baie d'Hudson comme ouvrage public," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. McDonald (C.B.), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du seizième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (P) intitulé: "Acte pour faire droit à Joseph Thompson," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-septième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé: "Acte pour faire droit à William Samuel Piper," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (AA) intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Irrigation de Calgary," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Bills Privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63), intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medecine-Hat" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Gowan, à savoir: que le quatorzième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," soit adopté.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion, soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 18 mai 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Almon,	Dickey,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Angers,	Dobson,	McKay,	Read (Quinté),
Armand,	Flint,	McKindsey,	Reesor,
Bellerose,	Glasier,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bernier,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Bolduc,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boucherville, de	Kirchoffer,	Miller,	Scott,
Boulton,	Landry,	Montplaisir,	Smith,
Bowell,	Lewin,	Murphy,	Snowball,
Casgrain,	Macdonald (I. P.-E.),	Ogilvie,	Sutherland,
Chaffers,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Tassé,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Vidal,
DeBlois,	Masson,	Poirier,	Wark.
Desjardins,	McCallum,	Power,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington) :—De Chauncey M. Depew et Cornelius Vanderbilt, de la cité de New-York ; et de la Michigan Central Railroad Company.

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée au mercredi, sixième jour de juin prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (DD) intitulé : " Acte concernant le chemin de fer du Sud du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (13) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des Matelots."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, sixième jour de juin prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du sixième rapport du comité spécial des Divorces auquel a été renvoyé le bill (P) intitulé : " Acte pour faire droit à Joseph Thompson," ayant été lu,

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé : Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé : Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolu dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (P) intitulé : Acte pour faire droit à Joseph Thompson, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du dix-septième rapport du comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé : "Acte pour faire droit à William Samuel Piper," ayant été lu,

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé : Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolu dans l'affirmative.

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé : Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé : Acte pour faire droit à William Samuel Piper, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé : "Acte contenant de nouvelles modifications aux Actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Robitaille, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Son Honneur le Président a déclaré cette Chambre continuée au mercredi, sixième jour de juin prochain à huit heures du soir.

Mercredi, 6 juin 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,
Almon,	De Blois,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,
Angers,	Dever,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,
Armand,	Dickey,	Macpherson (sir David L.),	Perley,
Bellerose,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Bernier,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Power,
Bolduc,	Flint,	McKay,	Read (Quinté),
Boucherville, de	Glasier,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boulton,	Guévremont,	McMillan,	Scott,
Bowell,	Kaulbach,	Merner,	Vidal,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Miller,	Wark.
Chaffers,	Landry,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Miller :—De John F. Stairs et D. C. Fraser.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que la dite pétition de John F. Stairs et D. C. Fraser, demandant que nonobstant l'expiration du délai pour la présentation de pétitions pour bills privés, il soit permis aux dits pétitionnaires de présenter une pétition en obtention d'un acte constituant en corporation de la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier et elle a été déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Par l'honorable M. Allan :—De la corporation de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Chauncey M. Depew et Cornelius Vanderbilt, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etat-Unis d'Amérique; et de la Michigan Central Railroad Company; demandant la passation du bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (13) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des *Matelots*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (AA) intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-huitième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (W) intitulé : "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Almon, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (BB) intitulé : "Acte autorisant le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à s'unir à la province du Manitoba pour construire un chemin de fer à la Baie d'Hudson comme ouvrage public," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Gowan, demandant l'adoption du quatorzième rapport du comité des Divorces, sur le bill (T) intitulé : "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport de la minorité du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé : "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé : "Acte déclaratif et confirmatif, à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par les Communes au bill (U) intitulé : "Acte concernant les havres publics," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté une réponse à une Adresse du Sénat, en date du 17 mai 1894, demandant le tarif des prix de transport pour les voyageurs et les marchandises sur le chemin de fer Intercolonial, et un état du revenu retiré par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique sur sa section occidentale entre Port-Arthur et Calgary pour les années financières 1892 et 1893.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 34d.)

L'honorable M. Bowell a présenté un bill (EE) intitulé : "Acte concernant la constitution en corporation et la régie des compagnies par actions."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. Bowell a présenté à la Chambre un bill (FF) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution des Chambres de commerce."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (65) intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une convention entre la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa, et la Compagnie du tramway électrique d'Ottawa, et une convention entre les dites compagnies et la corporation de la cité d'Ottawa, et de fusionner les dites compagnies sous le nom de 'Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa,'" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (77) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de gaz et d'électricité dite Dominion," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (66) intitulé: "Acte autorisant la Compagnie du pont suspendu des Chûtes de Niagara à émettre des débentures et à d'autres fins," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (74) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie électrique d'Ottawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (49) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland, (à responsabilité limitée,)" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie dite Northern," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (36) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (60) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Caribou," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (42) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (84) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Alliance de l'Eglise anabaptiste réformée du Canada et les diverses Eglises s'y rattachant," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Ordres Permanents.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (75) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de lumière et de force électriques de la Chaudière (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (5) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (31) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de cordage des Consommateurs (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable Sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (125) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (113) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection des navires," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêt et de débetures d'Ontario," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (14) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, seconde par l'honorable Sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 21 mai 1894.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat renvoyant à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial auquel a été référé le bill suivant :

Bill (E) No 105, du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey."

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (21) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Sainte-Claire et Erie."

Et aussi, le bill (37) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Duluth à Nepigon et à la Baie de James," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Z) intitulé: "Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 10, retranchez "Kewatin" et insérez: "Keewaydin."

Page 2, ligne 15, retranchez "l'article cinq" et insérez: "les articles quatre et cinq."

Page 4, ligne 3, après "condamnation" insérez ce qui comme article 15 :

Article 15.

"Le montant de toute amende ou peine pécuniaire recouvré par application du présent acte, appartiendra à Sa Majesté, sera déposé, pour compte du présent acte, au crédit du receveur général, et pourra être appliqué, au besoin, à toutes dépenses faites pour l'exécution des dispositions de cet acte."

Page 5, ligne 12, après "scientifique," insérez: "ou de prendre dans le but de les apprivoiser."

Page 5, ligne 44, après "aide" insérez ce qui suit comme article 24:—

Article 24.

"La rétribution des gardiens de gibier, constable et autres, employés à quelque service nécessité par le présent acte ou les règlements rendus sous son autorité, sera déterminée par le Gouverneur en conseil, et elle sera, ainsi que les frais, dans tous les cas, à la charge de celui ou ceux qui seront convaincus d'une infraction au présent acte."

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (D) intitulé: "Acte constituant la Corporation de fidéicommiss du Canada," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 16, après "Corporation," insérez: "générale."

Page 3, ligne 9, après "Etats-Unis," retranchez "d'Amérique."

Page 3, ligne 16, retranchez "de la Grande Bretagne et d'Irlande."

Page 3, ligne 24, retranchez "de" et insérez "4."

Page 3, ligne 27, après "fidéicommiss," insérez: "et obligations légales."

Page 4, ligne 43, retranchez "deux mille."

Page 4, ligne 44, après "pourra," insérez: "après que tout le capital social aura été souscrit et qu'il en aura été versé cent mille piastres en argent."

Page 5, ligne 5, retranchez depuis "émettre" jusqu'au premier "à" dans la 7e ligne et insérez: "au plus cinquante pour cent de son capital."

Page 5, ligne 7, retranchez "à terme" et insérez: "débentures."

Page 5, ligne 9, retranchez depuis "porteurs" jusqu'à "auront" et insérez: "d'actions-priorité ou d'actions-débetures."

Page 5, ligne 13, retranchez "à terme" et insérez: "débetures."

Page 5, ligne 15, retranchez "à terme" et insérez: "débetures."

Page 5, ligne 24, retranchez depuis "plus" jusqu'à "Le" dans la 25e ligne.

Page 5, ligne 28, retranchez "quatre" et insérez: "une majorité."

Page 5, ligne 40, retranchez "affranchie et."

Page 5, ligne 42, retranchez depuis "directeurs" jusqu'à "fin" inclusivement, dans la 45e ligne.

Page 5, ligne 48, après "appelés" insérez: "et dus."

Page 6, ligne 13, retranchez depuis "18" jusqu'à "corporation" inclusivement, dans la 16e ligne et insérez: "Les articles dix-huit et trente-neuf de l'Acte des clauses des compagnies ne s'appliqueront pas à la corporation."

Dans le titre.

Après "Corporation" insérez: "générale."

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 7 juin 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McCallum.	Poirier,
Alnon,	Dickey,	McClelan,	Power,
Angers,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Price,
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Bellerose,	Flint,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Glasier,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	McMillan,	Reesor,
Boucherville, de	Kaulbach,	Merner,	Reid (Caribou),
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Robitaille,
Bowell,	Landry,	Montplaisir,	Scott,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Murphy,	Sutherland,
Chaffers,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Tassé,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Vidal,
De Blois,	Macpherson, (sir David L.),	Pelletier,	Wark.
Desjardins,	Masson,	Perley,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. McClelan.—De James Watt, président, et A. Scott, secrétaire-trésorier du bureau de commerce de Guelph.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'achat du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis par la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée), et de changer le nom de cette dernière compagnie pour celui de Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (63) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (64) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medecine-Hat," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (13) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des *Matelots*," ayant été lu,

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit : Page 1, ligne 17, après " gages " insérez : " déboursés ou dettes, comme il est dit ci-dessus."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence,

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (AA) intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 6, après " paragraphes " insérez : (a).

Page 1, ligne 7, après " suivants " insérez : "(a) pour limiter les facilités de transport, de production, de fabrication, de fourniture, d'emmagasinage ou de commerce de tout article ou denrée qui peut faire l'objet d'un trafic ou d'un commerce; ou."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du dix-huitième rapport du comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (W) intitulé: "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson," ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (W) intitulé: "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (BB) intitulé: "Acte autorisant le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à s'unir à la province du Manitoba pour construire un chemin de fer à la Baie d'Hudson comme ouvrage public," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Gowan, demandant l'adoption du quatorzième rapport du comité des Divorces, sur le bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," et sur le rapport de la minorité du dit comité relatif au dit bill, ayant été lu,

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé en amendement:

Que le dit rapport de la majorité ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé avec le rapport de la minorité au comité spécial des Divorces avec instruction de poser au pétitionnaire James St. George Dillon, de la cité de Montréal, marchand, la question suivante mentionnée dans le rapport de la minorité, savoir: "Avez-vous été fidèle à votre vœu matrimonial, en tant qu'il s'agit d'adultère, jusqu'à l'époque où vous avez pris des procédures en divorce," et telles autres questions qui seront nécessaires pour arriver à connaître la vérité et qui seront pertinentes dans l'espèce.

Après débat.

A six heures l'honorable Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Gowan, demandant l'adoption du quatorzième rapport du comité des Divorces, sur le bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," et aussi sur le rapport de la minorité du dit comité relatif au dit bill; et sur la motion en amendement de l'honorable M. Landry, à savoir:—

Que le rapport de la majorité ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé avec le rapport de la minorité au comité spécial des Divorces avec instruction de poser au pétitionnaire James St. George Dillon, de la cité de Montréal, marchand, la question suivante, mentionnée dans le rapport de la minorité, savoir: "Avez-vous été fidèle à votre vœu matrimonial, en tant qu'il s'agit d'adultère, jusqu'à l'époque où vous avez pris des procédures en divorce"; et telles autres questions qui seront nécessaires pour arriver à connaître la vérité et qui seront pertinentes dans l'espèce.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur l'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Angers,	DeBlois,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,
Armand,	Desjardins,	Masson,	Power,
Bellerose,	Dever,	Montplaisir,	Robitaille,
Bernier,	Dickey,	O'Donohoe,	Ross (Président), et
Bolduc,	Kaulbach,	Pelletier,	Scott.—22.
Chaffers,	Landry,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Ferguson	McKindsey,	Primrose,
Almon,	(Queen, I.P.-E.),	Macdonald(Victoria),	Prowse,
Boulton,	Glazier,	MacInnes	Read (Quinté),
Bowell,	Kirchhoffer,	(Burlington),	Reid (Caribou),
Clemow,	McCallum,	Merner,	Sutherland,
Dobson,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Vidal, et
	McKay,	Perley,	Wark.—25.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Glazier,	MacInnes	Read (Quinté),
Almon,	Kirchhoffer,	(Burlington),	Reid (Caribou),
Boulton,	McCallum,	Merner,	Sutherland,
Bowell,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,	Vidal, et
Clemow,	McKay,	Primrose,	Wark.—23.
Dobson,	McKindsey,	Prowse,	
Ferguson,			
(Queen, I.P.-E.),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Angers,	DeBlois,	Macdonald	Perley,
Armand,	Desjardins,	(Victoria),	Poirier,
Bellerose,	Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Bernier,	Dickey,	Masson,	Robitaille,
Bolduc,	Kaulbach,	Montplaisir,	Ross (Président), et
Chaffers,	Landry,	O'Donohoe,	Scott.—24.
		Pelletier,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 8 juin 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McClelan,	Power,
Angers,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Price,
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Bellerose,	Flint,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Glasier,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	McMillan,	Reesor,
Boucherville, de	Kaulbach,	Merner,	Reid (Caribou),
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Robitaille,
Bowell,	Landry,	Montplaisir,	Scott,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Murphy,	Sutherland,
Chaffers,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Tassé,
Clemow,	Macfarlane,	Ogilvie,	Vidal,
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Wark.
Desjardins,	Masson,	Perley,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Landry:—D'Alexandre Chauveau et autres, de la cité de Québec, dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la corporation de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une mesure législative qui hâte les travaux d'approfondissement des canaux du Saint-Laurent à quatorze pieds au moins.

L'honorable M. Bowell, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite," a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 8 juin 1894.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et de faire rapport de temps à autre, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné le dit bill en entier, et en fait rapport, réimprimé tel qu'amendé.

Le tout respectueusement soumis.

M. BOWELL,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill, tel que rapporté par le comité spécial, soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'achat du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis par la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée), et de changer le nom de cette dernière compagnie pour celui de Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (AA) intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ayant été lu,

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif, à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: "Acte concernant les havres publics," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit remis au lundi, dix-huit courant.

Conformément à l'ordre du jour le bill (FF) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution des Chambres de commerce," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (125) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection des navires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (Z) intitulé: "Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada," et

Les dits amendements ayant été lus la seconde fois,

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé:

Que le premier amendement ne soit pas agréé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été

Résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les deuxième, troisième, quatrième et cinquième amendements soient agréés.

Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux deuxième, troisième, quatrième et cinquième amendements au dit bill, mais n'a pas acquiescé au premier amendement, parce que le mot "Keewatin" est ainsi épilé dans les actes relatifs au territoire de ce nom.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (BB) intitulé: "Acte autorisant le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à s'unir à la province du Manitoba pour construire un chemin de fer à la Baie d'Hudson comme ouvrage public," ayant été lu,

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une convention entre la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa et la Compagnie du tramway électrique d'Ottawa, et une convention entre les dites compagnies et la corporation de la cité d'Ottawa, et de fusionner les dites compagnies sous le nom de 'Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa,'" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de gaz et d'électricité dite Dominion," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Bills Privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill (74) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie électrique d'Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Bills Privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie dite Northern," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Caribou," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de lumière et de force électriques de la Chaudière (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Bills Privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (D) intitulé: "Acte constituant la Corporation de fidéicommiss du Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et,

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

COMITÉ CONJOINT DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Deuxième réunion, 1894.

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement s'est réuni une seconde fois dans le bureau du Président du Sénat, samedi, le 19 mai, à 11 heures A.M.

Le sous-comité, chargé de prendre en considération l'opportunité d'ériger un mémorial, établissant d'une manière publique le départ du "Royal William" en 1833, a présenté son rapport, lequel est lu et approuvé.

Une copie du rapport avec les documents qui s'y rattachent se trouve ci-jointe, selon le désir du comité.

Le comité s'ajourne alors.

JOHN J. ROSS,

Président du Sénat.

BUREAU DU PRÉSIDENT DU SÉNAT, 19 mai 1894.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ AU SUJET DU "ROYAL WILLIAM."

Le sous-comité chargé d'examiner le projet qui lui a été soumis de rappeler par une planche commémorative le départ du "Royal William" du port de Québec, en 1833—le premier vaisseau qui ait traversé l'océan entièrement au moyen de la vapeur, a l'honneur de faire rapport comme suit:—

Que le sous-comité a étudié les documents préparés et soumis à son examen par M. Sandford Fleming, C.M.G., qui par ses recherches a réussi à vérifier les faits énoncés dans les documents susmentionnés, et qu'il est d'avis que dans le but d'établir avec exactitude l'existence d'un fait historique et afin d'assurer au Canada l'honneur d'avoir pris l'initiative dans une entreprise aussi mémorable que celle de la première traversée de l'océan par le seul moyen de la vapeur, il importe qu'un mémorial permanent soit placé dans un endroit en évidence.

Le sous-comité est d'avis que l'insertion d'une *plaque*, portant une inscription convenable, dans le mur du corridor conduisant à la bibliothèque du Parlement, serait un mémorial digne et permanent d'un fait très intéressant de l'histoire du Canada, et il recommande que le projet soit référé à la considération du ministre des

Finances et du ministre des Travaux Publics, afin que les arrangements nécessaires soient pris relativement à ce mémorial.

Copies des documents soumis au comité par M. Fleming sont jointes au présent rapport afin qu'elles fassent partie des archives relatives à un fait d'une aussi grande importance dans le développement industriel des temps modernes.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN J. ROSS,
Président du sous-comité.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 11 juin 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Price,
Almon,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Angers,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McKay,	Prowse,
Armand,	Glasier,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	McMillan,	Reesor,
Bernier,	Kaulbach,	Merner,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Kirchhoffer,	Miller,	Robitaille,
Boulton,	Landry,	Montplaisir,	Sanford,
Bowell,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Scott,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Smith (sir Frank),
Chaffers,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Sutherland,
Clemow,	Masson,	Perley,	Tassé,
Cochrane,	McCallum,	Poirier,	Vidal,
De Blois,	McClelan,	Power,	Wark.
Dever,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Ogilvie :—De H. Hogan et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :—

De James Watt, président, et A. Scott, secrétaire-trésorier du bureau de commerce de Guelph, demandant que le bill relatif à la faillite ne soit pas passé.

L'honorable M. Bowell a présenté un bill (GG) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick."

Le bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (EE) intitulé: Acte concernant la constitution en corporation et la régie des compagnies par actions," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Acte autorisant la Compagnie du pont suspendu des chutes Niagara à émettre des débetures et à d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (31) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de cordage des Consommateurs (à responsabilité limitée)," ayant été lu,

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêt et de débetures d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif, à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Aberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (Ff) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution des Chambres de commerce."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à cinq inclusivement ont été lus et agréés.

L'article six a été lu et amendé comme il suit:

Page 2, ligne 18, après "vingt" insérez: "deux."

L'article sept a été lu et amendé comme il suit:

Page 2, ligne 28, retranchez depuis "fédérales" jusqu'à "sera" dans la ligne 29, et insérez: "pour un nouveau recensement ou une addition finale des suffrages."

Page 2, ligne 31, après "Territoires" insérez: "et la requête prévue au paragraphe ajouté au dit article par l'article onze du chapitre 19 des Statuts de 1891, sera présentée à la cour *in banco*."

Les articles huit et neuf ont été lus et agréés.

La formule L a été lue et agréée.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (125) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (113) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection des navires."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. McMillan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (14) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (6) intitulé : "Acte à l'effet de priver de leur droit de vote les électeurs qui se laissent corrompre," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Diekey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (1) intitulé : "Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard,"

Et aussi le bill (L) intitulé : "Acte pour remettre en vigueur et modifier de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Duim," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Wolseley et Fort-Qu'Appelle," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 12, retranchez "en vertu des dispositions du présent Acte."

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 12 juin 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Almon,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Angers,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McKindsey,	Read (Quinté),
Armand,	Glazier,	McLaren,	Reesor,
Bellerose,	Guévremont,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bernier,	Kaulbach,	Merner,	Robitaille,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Miller,	Sanford,
Boucherville, de	Landry,	Montplaisir,	Scott,
Boulton,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Smith, (Sir Frank),
Bowell,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Snowball,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Sutherland,
Chaffers,	Masson,	Perley,	Tassé,
Clemow,	McCallum,	Poirier,	Thibaudeau,
Cochrane,	McClelan,	Power,	Vidal,
De Blois,	McDonald (C.-B.),	Price,	Wark.
Desjardins,			

PRÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 12 juin 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de John F. Stairs et D. C. Fraser, demandant que, nonobstant l'expiration du délai dans lequel doivent se présenter les pétitions en obtention de bills privés, il leur soit permis de présenter une pétition pour un acte d'incorporation sous le nom de : " Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse "; et comme les pétitionnaires ont donné des raisons suffisantes pour expliquer le retard de leur démarche, votre comité recommande de suspendre la cinquante-deuxième règle à leur égard, et de leur permettre de présenter une pétition comme ils en ont fait la demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, la pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Miller :—De John F. Stairs et D. C. Fraser.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 12 juin 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a pris en considération le bill (84) de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte constituant en corporation l'Alliance de l'Eglise anabaptiste réformée du Canada et les diverses Eglises s'y rattachant," et a constaté que les avis exigés par la cinquantième règle ont été dûment donnés.

On a expliqué par des raisons suffisantes l'absence d'une pétition pour ce bill, et votre comité recommande de suspendre la cinquante-troisième et la cinquante-quatrième règles dans ce cas, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le bill (84) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Alliance de l'Eglise anabaptiste réformée du Canada et les diverses Eglises s'y rattachant," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (42) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (36) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie dite Northern," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 26, après " assurances " insérez l'article A.

Article A.

" 4. L'article neuf du chapitre trente-trois des Statuts de 1878, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie," est par le présent modifié par l'addition du paragraphe suivant :—

" 2. Aucun agent de la compagnie, pendant qu'il sera ainsi son agent, ne sera élu ou ne continuera d'être directeur de la compagnie. La disposition de ce paragraphe n'aura de force et d'effet qu'après avoir été approuvée par le vote des deux tiers des membres de la compagnie présents ou représentés par fondés de pouvoirs à une assemblée générale spéciale convoquée pour en délibérer; avis de cette assemblée sera transmis par la poste à chaque membre de la compagnie à sa dernière adresse postale connue, trente jours au moins avant le jour fixé pour la tenue de l'assemblée."

Dans le préambule.

Page 1, ligne 5, après " demande " insérez : " et d'amender en outre le dit Acte," ce changement étant nécessaire pour faire accorder le préambule avec l'amendement introduit dans le bill, lequel amendement présente une disposition que ne paraît pas comporter l'avis sur lequel le comité des Ordres Permanents a fait rapport.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé : " Acte modifiant les Actes concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (DD) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer du Sud du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (65) intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une convention entre la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa et la Compagnie du tramway électrique d'Ottawa, et une convention entre les dites compagnies et la corporation de la cité d'Ottawa, et de fusionner les dites compagnies sous le nom de 'Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clomow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Caribou," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 23, retranchez depuis "procurations" jusqu'à "et" dans la ligne 25.

Page 2, ligne 27, après "présents" insérez: "mais si le nombre des directeurs est porté à neuf, comme il est prévu à l'article précédent, aucune assemblée des directeurs ne pourra délibérer d'affaires à moins que quatre directeurs n'y soient présents en personne."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (GG) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif à William Roper Hull de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest."

(*En comité.*)

Le sixième article a été reconsidéré et amendé de nouveau comme suit :—
Page 2, ligne 12, après "vingt" insérez : "l'article vingt-huit."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé : "Acte à l'effet de priver de leur droit de vote les électeurs qui se laissent corrompre," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (N) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Wolseley et Fort-Qu'Appelle."

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé : "Acte constituant en corporation l'association mutuelle sur la vie, 'la Coloniale,'" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 3, ligne 28, après "assurances" insérez : "et tout acte qui le modifie."

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Robitaille il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (101) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud d'Alberta," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Ordres Permanents.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (58) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du lac Mégantic," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (80) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes Rocheuses," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite."

(En comité.)

Le titre a été lu et agréé.

Le premier article a été lu et agréé.

Le deuxième article ayant été lu,

Après débat, il a été ordonné que la considération du paragraphe (A) du dit article soit reprise à la prochaine séance du comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (78) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Métis à Matane et Gaspé," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (59) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 13 juin 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Almon,	Dickey,	McKay,	Read (Quinté),
Angers,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McKindsey,	Reesor,
Armand,	Glasier,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bellerose,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Bernier,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Miller,	Scott,
Boucherville de	Landry,	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Boulton,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Snowball,
Bowell,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Tassé,
Chaffers,	Masson,	Perley,	Thibandean,
Clemow,	McCallum,	Poirier,	Vidal,
Cochrane,	McClelan,	Power,	Wark.
De Blois,	McDonald (C.B.),	Primrose,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De H. Hogan et autres, de la cité de Montréal, demandant que l'Acte concernant le chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal ne devienne pas loi.

L'honorable M. Primrose, du comité des Bills Privés, auquel a été renvoyé le bill (77) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de gaz et d'électricité dite Dominion," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Primrose, du comité des Bills Privés, auquel a été renvoyé le bill (74) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie électrique d'Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Primrose, du comité des Bills Privés, auquel a été renvoyé le bill (75) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de lumière et de force électriques de la Chaudière (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettra aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 25, après "acte" insérez . "la compagnie cessera dès lors d'exercer ses pouvoirs et de faire usage de son nom de corporation pour toute fin quelconque, si ce n'est pour donner suite et effet à la dite vente ou transfert absolu et pour sa mise en liquidation, et."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Primrose, du comité des Bills Privés, auquel a été renvoyé le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Irrigation de Calgary," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettra aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 41, retranchez "cinquante" et insérez : "vingt-cinq."

Page 3, ligne 31, après "autorisée" insérez les articles A et B.

Article A.

"Les directeurs pourront, par règlement, nommer un ou plusieurs d'entre eux comme agents rétribués de la compagnie."

Article B.

"Si les actionnaires de la compagnie adoptent une résolution portant que, dans l'intérêt de la compagnie, il importe d'autoriser un ou plusieurs des directeurs à agir au nom de la compagnie dans quelque affaire particulière, les directeurs pourront, après l'adoption de cette résolution, conférer à un ou plusieurs d'entre eux le pouvoir nécessaire à cet égard."

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé:

Que le quatorzième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," et le rapport de la minorité sur ce sujet, soient pris en considération par le Sénat, aujourd'hui.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé en amendement :

Que la motion soit amendée, en retranchant le mot "aujourd'hui" et en le remplaçant par les mots "d'hui en trois mois."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Angers,	Chaffers,	Masson,	Robitaille,
Armand,	De Blois,	Montplaisir,	Ross (Président),
Bellerose,	Dickey,	O'Donohoe,	Scott,
Bernier,	Kaulbach,	Pelletier,	Tassé,
Boucherville, de,	Landry,	Poirier,	Thibaudeau.—23.
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Glasier,	MacInnes	Reid (Caribou),
Almon,	Kirchhoffer,	(Burlington),	Sanford,
Boulton,	McCallum,	Merner,	Smith (Sir Frank),
Bowell,	McClelan,	Ogilvie.	Snowball,
Clemow,	McInnes (Victoria),	Primrose,	Sutherland,
Cochrane,	McKay,	Prowse,	Vidal et
Ferguson,	McKindsey,	Read (Quinté),	Wark.—29.
(Queen, I.P.-E.),	McLaren,	Reesor,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été sur la même division renversée, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée)," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie dite Northern," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie," tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé : " Acte modifiant les Actes concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (DD) intitulé : " Acte concernant le chemin de fer du Sud du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Et elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une convention entre la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa et la Compagnie du tramway électrique d'Ottawa, et une convention entre les dites compagnies et la corporation de la cité d'Ottawa, et de fusionner les dites compagnies sous le nom de ' Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa,' " a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Caribou," a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (D) intitulé : " Acte constituant la Corporation de fidéicommis du Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la considération des dits amendements soit remise à jeudi, le vingt et un courant.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du second rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif à la bibliothèque du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EE) intitulé : " Acte concernant la constitution en corporation et la régie des compagnies par actions," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (125) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale."

(En comité.)

Le premier article a été reconsidéré et adopté.

Le deuxième article a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 12, retranchez "foin."

Page 1, ligne 29, après "séché" insérez : "Le foin mêlé sera du foin ne tombant point sous la désignation de mil ou de trèfle, et qui sera en bonne condition, de bonne couleur, sain et bien séché."

Page 1, ligne 32, retranchez depuis "foin" jusqu'à "sain" dans la ligne 33 et insérez : "en bonne condition, pressé."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G G) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (6) intitulé : "Acte à l'effet de priver de leur droit de vote les électeurs qui se laissent corrompre."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Perley a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé : "Acte constituant en corporation l'Alliance de l'Eglise anabaptiste réformée du Canada et les diverses Eglises s'y rattachant," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (K) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association mutuelle sur la vie 'la Coloniale,'" ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du lac Mégantic," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes Rocheuses," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité relativement au bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (2) intitulé: "Acte à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé Dimanche," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 14 juin 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Almon,	Dever,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Angers,	Dickey,	McKay,	Read (Quinté),
Armand,	Ferguson (Queen, I. P.-E.),	McKindsey,	Reesor,
Bellerose,	Gasier,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bernier,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Bolduc,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	Miller,	Scott,
Boulton,	Landry,	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Bowell,	Macdonald (I. P.-E.),	O'Donohoe,	Snowball,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sutherland,
Chaffers,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Tassé,
Clemov,	Masson,	Perley,	Thibaudeau,
Cochrane,	McCallum,	Poirier,	Vidal,
De Blois,	McClelan,	Power,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Sanford:—De W. H. Gillard et Cie, et autres, de la cité de Hamilton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Allan:—De John Macdonald et Cie, et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

D'Alexandre Chauveau et autres, de la cité de Québec; demandant un aide pour l'érection d'une statue, dans la dite cité, à la mémoire de Champlain, et de John F. Stairs et D. C. Fraser, demandant un acte d'incorporation, sous le nom de Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse.

L'honorable M. Ferguson (Queen, I. P.-E.), secondé par l'honorable M. Prowse, a proposé:

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état indiquant les jours auxquels le vapeur "Stanley" a fait la traversée entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme au cours des mois de janvier, février, mars et avril derniers, avec mention distincte des voyages d'aller et des voyages d'aller et retour, ainsi que du port de départ sur l'une ou l'autre côte;

Aussi, un état pour la même période indiquant les jours auxquels les bateaux-traîneaux du gouvernement ont fait la traversée entre le Cap- Traverse et le Cap-Tormentine, avec mention distincte des voyages d'aller et des voyages d'aller et retour;

Aussi, un état indiquant, pour la même période, les jours auxquels la malle n'a pas été transportée de la terre ferme à l'île du Prince-Edouard et *vice versa*.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson (Queen, I.P.-E.), secondé par l'honorable M. Prowse, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard, depuis le 1er janvier 1891 jusqu'à ce jour, sur les réclamations financières de la dite province contre le Dominion relativement aux travaux publics et à la communication à vapeur à établir d'après les termes de la confédération, et aussi sur le tunnel sous-marin projeté du détroit de Northumberland.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de gaz et d'électricité dite Dominion," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie électrique d'Ottawa," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de lumière et de force électriques de la Chaudière (à responsabilité limitée)," tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill, (125) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale," tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

A six heures, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (C) intitulé : " Acte relatif à la faillite."

(*En comité.*)

Le paragraphe (a) de l'article deux a été reconsidéré et agréé.

Les paragraphes suivants du dit article ont été séparément lus et agréés.

Le troisième article ayant été lu, il a été proposé de le retrancher et d'y substituer ce qui suit :

" 3. Pour les fins du présent acte, les débiteurs sont divisés en deux classes, savoir les classes A et B indiquées ci-dessous, et il ne sera pas rendu d'ordonnance de séquestre sous le présent acte au sujet des biens d'un débiteur compris dans la classe A sur la demande de ce débiteur, et il ne sera pas rendu d'ordonnance de séquestre au sujet des biens d'un débiteur compris dans la classe B sur la demande d'un créancier de ce débiteur."

Il a été proposé comme sous-amendement que le troisième article soit retranché et remplacé par le suivant :

" 3. La présente loi ne s'applique qu'aux commerçants tels qu'ils sont définis ci-après et aux compagnies constituées en corporation exerçant un genre d'affaires qui, s'il était exercé par un particulier, ferait de celui-ci un commerçant au sens de cette loi ; et le mot " débiteur " dans la présente loi signifie un commerçant ou une compagnie constituée en corporation que régissent ses dispositions."

La question ayant été posée sur le sous-amendement, le comité s'est divisé : pour, 23 ; contre, 16.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Les articles quatre à onze inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article douze a été lu et remis.

Les articles trente à trente-quatre inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article trente-cinq a été lu et remis.

Les articles trente-six à quarante-deux inclusivement ont été séparément lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre le rapport, les états et statistiques du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1893. (II partie. Falsification des substances alimentaires.)

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 7a.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 15 juin 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Almon,	Dever,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Angers,	Dickey,	McKay,	Read (Quinté),
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McKindsey,	Reesor,
Bellerose,	Glasier,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bernier,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Bolduc,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	Miller,	Scott,
Boulton,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Bowell,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Tassé,
Chaffers,	Masson,	Perley,	Vidal,
Clemow,	McCallum,	Poirier,	Wark.
De Blois,	McClelan,	Power,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Allan:—De R. Millicamp et autres, de la cité de Toronto.

Sur motion de l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que la dite pétition de R. Millicamp et autres, de la cité de Toronto, demandant qu'aucun changement ne soit fait dans l'article 61 du bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite," tel qu'amendé par le comité spécial, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

De John Macdonald et Cie, et autres, marchands de la cité de Toronto; et de W. H. Gillard et Cie, et autres, de la cité de Hamilton, demandant qu'aucun changement ne soit fait dans l'article 61 du bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite," tel qu'amendé par le comité spécial.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (66) intitulé: "Acte autorisant la Compagnie du pont suspendu des chutes de Niagara à émettre des débentures et à d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (58) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du lac Mégantic," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (80) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes Rocheuses," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et a constaté qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 15 juin 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (101) de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud d'Alberta," qui lui a été renvoyé conformément à la cinquante-neuvième règle, et a constaté que les avis exigés par la cinquantième règle ont été dûment donnés.

On a expliqué par des raisons suffisantes l'absence d'une pétition pour ce bill, et votre comité recommande de suspendre la cinquante-troisième et la cinquante-quatrième règles dans ce cas, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le bill (101) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud d'Alberta," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, lundi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatorzième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," et le rapport de la minorité sur ce sujet, ayant été lu;

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Métis à Matane et Gaspé," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Chaffers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Tassé, secondé par l'honorable M. Chaffers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (GG) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau Brunswick."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (2) intitulé: "Acte à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé Dimanche," ayant été lu,

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

L'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	DeBlois,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Angers,	Ferguson	Macdonald (I.P.-E.),	Reesor,
Armand,	(Queen, I.P.-E.),	Merner,	Robitaille,
Bellerose,	Glasier,	Miller,	Smith (Sir Frank),
Casgrain,	Kaulbach,	O'Donohoe,	Tassé.—22.
Clemow,	McCallum,	Perley,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	McClelan,	Prowse,	Sutherland,
Bowell,	Macdonald	Read (Quinté),	Vidal et
Dever,	(Victoria),	Scott,	Wark —13.
Dickey,	MacInnes	(Burlington),	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Bills Privés au bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Irrigation de Calgary," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite."

(En comité.)

L'article quarante-trois a été lu et agréé.

L'article quarante-quatre a été lu et amendé comme il suit :

Page 21, ligne 11, retranchez depuis "comptes" jusqu'au premier "ou" ligne 12, et ligne 13 après "biens" insérez: "ou sur ses affaires généralement".

Les articles quarante-cinq à cinquante-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinquante-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 24, ligne 29, après "temps" insérez: "dans les trois ans."

Les articles cinquante-quatre à soixante-douze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article soixante et douze a été lu et amendé comme il suit :

Page 33, ligne 25, retranchez "ensuite."

Les articles soixante et treize à quatre-vingt-trois inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quatre-vingt-quatre a été lu et amendé comme il suit :

Page 39, ligne 4, après "liquidateur" insérez: "mettra à part et en réserve pendant les procédures de contestation une somme suffisante pour payer tous dividendes qui pourraient être déclarés relativement à la créance contestée ainsi que tous frais occasionnés par cette contestation".

Page 39, ligne 11, retranchez depuis "ordre" jusqu'à (5) ligne 15.

Les articles quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-six ont été lus et agréés.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

A six heures, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill en dernier lieu mentionné.

(*En comité.*)

Les articles quatre-vingt-sept à cent huit inclusivement ont été lus et agréés. L'article cent neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 49 ligne 24 retranchez " franc de port."

Les articles cent dix à cent dix-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cent dix-neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 53 ligne 50 retranchez : " de la masse " et insérez : " des créanciers."

L'article cent vingt a été lu et amendé comme il suit :

Page 53 ligne 53 après " (a) " insérez " la nomination d'un liquidateur ou à."

Page 53 ligne 55 retranchez depuis " loi " jusqu'au premier " à " page 54 ligne 1 et insérez : " soit."

Page 54 ligne 19 retranchez : *siégeant in banco.*

Les articles cent vingt et un à cent vingt-huit ont été lus et agréés.

Les articles cent vingt-neuf et cent trente ont été lus et agréés.

Ordonné qu'ils soient placés après l'article cent cinquante-cinq sous le titre suivant:—

Titre IX— Statistiques et modèles.

Les articles cent trente et un à cent cinquante-cinq ont été lus et agréés.

Les modèles, un, deux, trois, ont été lus et agréés.

Le modèle quatre a été lu et amendé comme suit:—

Page 67, la Liste K a été retranchée et remplacée par ce qui suit:—

Liste K.

Exposé des causes auxquelles le failli attribue sa faillite.

(NOTE.—Cet exposé doit contenir l'explication des pertes ou des autres causes de la différence accusée entre l'actif et le passif.)

Signature du failli.

Date

Les modèles cinq à douze, inclusivement, ont été lus et agréés.

Le modèle treize a été lu et amendé comme il suit :—

Page 71, ligne 10, retranchez: " a été ratifié par ses créanciers et " et insérez :
" et dûment consenti par ses créanciers, a été "

Le modèle quatorze a été lu et amendé comme il suit :

Page 71 ligne 38 retranchez " La " et insérez: Ci-annexé sous la cote
est là "

Page 71 ligne 47 retranchez depuis " garantie " jusqu'à " de " dans la ligne 48
et insérez " pour tout ou partie .

Page 72 ligne 1 retranchez depuis " autre " jusqu'à " pour " ligne 2.

Les modèles quinze et seize ont été lus et agréés.

Le modèle dix-sept a été lu et amendé comme il suit :

Page 73 ligne 26 retranchez depuis " entre " jusqu'à " liquidateur " ligne 27 et
insérez " moi, en ma qualité de .

Page 73 ligne 29 retranchez " le dit " et insérez " je " et retranchez depuis
" liquidateur " jusqu'à " dite " et insérez " en ma "

Les modèles dix-huit et dix-neuf ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait
examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander per-
mission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, mardi
prochain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour, après les troisièmes
lectures.

Alors sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank
Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 18 juin 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Primrose,
Almon,	Dever,	McClelan,	Prowse,
Angers,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Read (Quinté),
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.)	McInnes (Victoria),	Reid (Caribou),
Bellerose,	Glasier,	McKay,	Robitaille,
Bernier,	Guéremont,	McKindsey,	Sanford,
Boucherville, de	Kaulbach,	McMillan,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Smith (sir Frank),
Bowell,	Laundry,	Pelletier,	Sutherland,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Tassé,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Vidal,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Power,	Wark.
De Blois,			

PRIÈRES,

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Bowell :—De la Compagnie des laminoirs de Montréal et autres ; de la Compagnie des fabricants de coton "Dominion" et autres ; de Hudon, Hébert et Compagnie et autres ; et de la Compagnie de fabrication de papier du Canada et autres, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Dickey :—Du bureau de commerce de Montréal.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la dite pétition du bureau de commerce de Montréal, demandant que l'Acte concernant le chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal ne devienne pas loi, soit maintenant lue et regue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé : "Acte autorisant la Compagnie du pont suspendu des chutes de Niagara à émettre des débentures et à d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée)," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du lac Mégantic," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes Rocheuses," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud d'Alberta," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: "Acte concernant les havres publics," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été,

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif, à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain,

L'ordre du jour, appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Bills Privés au bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'irrigation de Calgary," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (EE) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation et la régie des compagnies par actions."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un, deux, trois et quatre ont été lus et agréés.

L'article 5 a été lu et amendé comme il suit :—

Page 2, ligne 50, retranchez "deux."

Les articles six à vingt-neuf inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article trente a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles trente-et-un à soixante-deux inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article soixante-trois a été lu et amendé comme il suit :—

Page 13, ligne 39, après "spéciale" insérez : "de la compagnie, comme il est dit ci-dessous."

Les articles soixante-quatre à cent six inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article cent-sept a été lu et amendé comme il suit :—

Page 23, ligne 13, retranchez "dispositions" et insérez : "clauses."

Les articles cent huit à cent quatre-vingt-seize inclusivement, ont été lus et agréés.

La première annexe a été lue et agréé.

La seconde annexe a été lue et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (28) intitulé : "Acte concernant la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie."

Et aussi, le bill (60) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Caribou," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 19 juin 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Power,
Almon,	Dever,	McClelan,	Primrose,
Angers,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Armand,	Drummond,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McKay,	Reesor,
Bernier,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Glasier,	McLaren,	Robitaille,
Boulton,	Guévremont,	Miller,	Scott,
Bowell,	Kaulbach,	Montplaisir,	Smith, (sir Frank),
Casgrain,	Kirchhoffer,	Murphy,	Sutherland,
Chaffers,	Landry,	Pelletier,	Tassé,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Wark.
De Blois,	MacInnes (Burlington),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (78) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Métis à Matane et Gaspé," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de cordage des Consommateurs (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de prêt et de débentures d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Ferguson (Queen, I.P.-E.), secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie du rapport

présenté le 5 mai 1891, par Sir Douglas Fox sur le projet de construction d'un tunnel sous le détroit de Northumberland, sans les plans ;

Aussi, copie des rapports de M. Francis Bain, sur le même sujet, datés des 9 et 18 décembre 1890 et du 14 mars 1891.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EE) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation et la régie des compagnies par actions," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'irrigation de Calgary," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier de la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général sur le bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite."

(En comité.)

Le troisième article, tel qu'amendé, a été reconsidéré et les paragraphes suivants y ont été ajoutés :

" 2. Sont des commerçants au sens de la présente loi :

" (a.) Les personnes qui, pour gagner leur vie, achètent ou acquièrent autrement des effets, denrées, produits ou marchandises qui sont ordinairement l'objet d'un commerce ou négoce, et les revendent ou les cèdent autrement à d'autres ;

" (b.) Les commissionnaires, soit qu'ils vendent à l'enchère ou autrement ;

" (c.) Les manufacturiers ou fabricants d'effets, denrées, produits ou marchandises qui sont ordinairement l'objet d'un commerce ou négoce ;

" (d.) Les exploitants de moulin de tous genres ;

" (e.) Les constructeurs et les entrepreneurs de bâtiments ou d'autres travaux ;

" (f.) Les voituriers publics et ceux qui entreprennent le chargement, le transbordement ou l'expédition des marchandises ;

" (g.) Les assureurs ou personnes assurant les navires ou leur fret contre les risques de mer."

" 3. Si un débiteur au sens de la présente loi cesse d'exercer le commerce qui le rend sujet à cette loi, il continuera néanmoins d'être sujet à ses dispositions tant qu'il aura des dettes et obligations non acquittées, par lui contractées en cours d'affaires, en vertu de la présente loi, admissibles à son passif, et qui ne seraient pas éteintes ou prescrites par le statut des limitations ni autrement ; mais il ne pourra être formé de procédures contre un tel débiteur par un créancier, sous l'autorité de la présente loi, à moins qu'elles ne soient fondées sur une dette ou obligation contractée par ce débiteur au cours de ses affaires."

" 4. Rien dans la présente loi ne sera censé en rendre les dispositions applicables aux compagnies, sociétés ou corporations suivantes : banques, caisses d'épargne, compagnies d'assurance, compagnies de prêt, sociétés de construction, compagnies de chemins de fer (y compris les compagnies de tramways électriques et

“ urbains), compagnies de télégraphe et de téléphone, constituées en corporation, et “ corporations municipales, scolaires ou autres corporations publiques.”

L'article douze a été reconsidéré; le premier et le second paragraphes en ont été retranchés et remplacés par les suivants :

“ 12. Si, sur une demande d'ordonnance de séquestre, ou sur une demande “ d'annulation d'une ordonnance de séquestre, la cour se convainc que le débiteur “ n'a pas commis l'acte ou les actes allégués de faillite, ou qu'il n'est pas endetté “ au créancier requérant, ou ne lui est pas endetté d'une somme suffisante pour “ lui donner droit de demander l'ordonnance de séquestre en vertu de la présente loi, “ ou que le créancier s'est procuré tout ou partie de sa créance pour pouvoir “ engager des procédures sous cette loi, ou si l'acte ou l'un des actes de faillite sur “ lequel la demande est fondée est un de ceux prévus aux paragraphes (a) et (g) de “ l'article quatre de la présente loi, que le débiteur est en état de payer ses dettes “ et n'a cessé de satisfaire à ses engagements ou manqué à satisfaire à une exécution “ que temporairement et sans intention frauduleuse et non par fraude ou à cause de “ l'insuffisance de son l'actif pour faire face à ses engagements, la cour pourra rejeter “ la demande ou annuler l'ordonnance de séquestre, et sur les frais des procédures “ comme elle le trouvera juste.”

“ 2. S'il apparaît à la cour, sur une demande d'ordonnance de séquestre, que les “ procédures ont été engagées par le créancier sans cause raisonnable et seulement “ comme moyen de se faire payer, en feignant de se prévaloir de la présente loi, la “ cour pourra rejeter la demande et condamner le créancier à payer au débiteur, “ outre les frais de procédures, telle somme à titre de dommages-intérêts qu'elle “ trouvera juste et raisonnable.”

Le troisième paragraphe du dit article a été lu et agréé.

Le trente-cinquième article a été reconsidéré et il a été proposé de l'amender comme il suit :

Page 17, lignes 19 et 20, retranchez “ les deux tiers ” et insérez : “ la moitié.”

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

Pour, 19.—Contre, 18.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été posée de nouveau sur le dit article tel qu'amendé, il a été agréé.

Le soixante et unième article a été reconsidéré, et il a été proposé de le retrancher et d'y substituer ce qui suit :

“ 61. Si le créancier a une créance fondée sur un effet négociable dont le failli “ n'est garant que secondairement et qui n'est pas encore échu le jour de la vérifica- “ tion de la créance, il devra, dans la preuve de sa créance, fournir une évaluation de “ la garantie de celui qui est le principal obligé; et la différence entre la valeur “ assignée par lui à cette garantie et le montant de sa créance sera, jusqu'à ce que “ l'effet arrive à échéance, réputé être le montant de sa créance pour le vote aux “ assemblées et l'exercice des autres droits, sauf le paiement de dividendes sur ce “ montant ou la collocation sur le bordereau des dividendes; mais après l'échéance “ de l'effet, la créance sera admise à tous égards pour la totalité de son montant, “ déduction faite de toute somme payée à compte sur l'effet par le premier garant.”

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

Pour, 11.—Contre, 18.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été posée de nouveau sur le dit article, il a été agréé.

Le titre du bill a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient regus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (75) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de lumière et de force électriques de la Chaudière (à responsabilité limitée)," et informe cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 20 juin 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McClelan,	Power,
Almon,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Angers,	Drummond,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Glazier,	McLaren,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Miller,	Scott,
Bowell,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Casgrain,	Landry,	Murphy,	Sutherland,
Chaffers,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Tassé,
Clenow,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Vidal,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Wark.
De Blois,	McCallum,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Compagnie des laminoirs de Montréal et autres;

De la Compagnie des fabricants de coton "Dominion" et autres;

De Hudon, Hébert et Cie et autres, et

De la Compagnie de fabrication de papier et autres, tous de la cité de Montréal, demandant qu'il ne soit apporté aucun changement à l'article 61 de l'Acte concernant la faillite, tel qu'amendé par le comité spécial du Sénat.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (101) intitulé: "Acte constituant en corporation la Com-

pagnie du chemin de fer du Sud d'Alberta," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (59) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 52, après "Montréal" insérez: "et dans les villes de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri."

Page 9, ligne 23, après "Montréal" insérez: "la Compagnie du chemin de fer urbain de Montréal et la Compagnie du chemin de fer du parc et de l'île de Montréal."

Page 10, ligne 2, retranchez depuis "si" jusqu'à "dans," ligne 3, et insérez: "toute la ligne du chemin de fer n'est pas terminée et mise en exploitation."

Sur motion de l'honorable M. Tassé, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: "Acte relatif à la fallite," ayant été lu,

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en substituant les mots "les deux tiers" à "la moitié," dans la quatorzième ligne du trente-cinquième article.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Ferguson	McDonald (C.-B.),	Murphy,
Boucherville, de,	(Queen, I.P.-E.),	McKay,	Pelletier,
Clemow,	Kaulbach,	McMillan,	Power,
Dever,	Landry,	MacInnes	Prowse,
Dickey,	McCallum,	(Burlington),	Scott,
Drummond,	McClelan,	Montplaisir,	Tassé.—23.
Ferguson (Niagara),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	DeBlois,	Macdonald	Reesor,
Angers,	Glasier,	(Victoria),	Reid (Caribou),
Armand,	Kirchhoffer,	Macdonald (I.P.-E.),	Robitaille,
Bernier,	McInnes (Victoria),	Miller,	Smith (Sir Frank),
Boulton,	McKindsey,	Perley,	Sutherland,
Bowell,	McLaren,	Primrose,	Vidal,
Casgrain,		Read (Quinté),	Wark.—26.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, à savoir : Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McClelan, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit résolu, " Que ce parlement devrait adopter une loi accordant une décharge aux faillis dont l'actif est équitablement divisé entre leurs créanciers ou autrement administré pour l'avantage général de leurs créanciers, conformément aux lois des provinces où résident les faillis."

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, à savoir : Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que dans le 35e article, page 19, lignes 46, 47 et 48 les mots : " d'au moins la moitié de la somme à laquelle se monteront les créances susceptibles d'être affirmées à la faillite " soient retranchés et remplacés par les suivants : " de telle proportion ou quotité du montant des créances susceptibles d'être affirmées à la faillite, qui aura été fixée et convenue dans le dit acte de concordat et de décharge."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été de nouveau posée sur la motion principale, à savoir : Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McDonald (C.-B.), a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Boucherville, de,	McDonald (C.-B.),	McKay,	Primrose,
McCallum,	McInnes (Victoria),	Power,	Tassé.—9.
McClelan,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	DeBlois,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,
Almon,	Dever,	Macdonald	Read (Quinté),
Angers,	Drummond,	(Victoria),	Reesor,
Armand,	Ferguson, (Niagara),	MacInnes	Reid (Caribou),
Bellerose,	Ferguson,	(Burlington),	Robitaille,
Bernier,	(Queen, I.P.-E.),	McKindsey,	Scott,
Boulton,	Glazier,	McLaren,	Smith (Sir Frank),
Bowell,	Guévremont,	McMillan,	Sutherland,
Casgrain,	Kaulbach,	Miller,	Vidal, et
Clemow,	Kirchhoffer,	Murphy,	Wark.—40.
Cochrane,	Landry,	Pelletier,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, à savoir : Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant ; elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Métis à Matane et Gaspé," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de cordage des Consommateurs (à responsabilité limitée)," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé ; " Acte concernant la Compagnie de prêt et de débetures d'Ontario," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatorzième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé : " Acte pour faire droit à James St. George Dillon," et du rapport de la minorité sur ce sujet, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (5) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest."

(En comité.)

Ordonné, que le dit bill soit de nouveau amendé comme il suit :—
Page 1, ligne 11, après "acte" insérez l'article A.

Article A.

L'article dix-huit du dit acte est par le présent modifié par l'addition du paragraphe suivant :

" 3. L'officier-rapporteur ne recevra point le bulletin de présentation d'aucun membre de l'Assemblée Législative des Territoires du Nord-Ouest."

Page 1, ligne 16, après "conseil" insérez les articles B. C. D.

Article B.

" L'article trente et un du dit acte est par le présent modifié par l'addition des mots "deux jours" après le mot "et," dans la deuxième ligne de cet article."

Article C.

“ L'article trente-deux du dit acte est par le présent modifié par la radiation des mots “ la veille du jour de ” et l'insertion à leur place des mots : “ deux jours avant, ” dans la cinquième ligne du dit article.

Article D.

“ L'article trente-trois du dit acte est par le présent modifié par la radiation de tous les mots après le mot “ votation ” dans la sixième ligne de cet article.”

Page 3, ligne 31, après “ quarante et un ” insérez : “ quarante-quatre.”

Le titre a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (106) intitulé : “ Acte modifiant de nouveau la loi relative aux jours de fête, ” auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (104) intitulé : “ Acte abrogeant l'Acte des biens de famille insaisissables, ” auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Dever, du comité des Bills Privés, auquel a été renvoyé le bill (84) intitulé : “ Acte constituant en corporation l'Alliance de l'Eglise anabaptiste réformée du Canada et des diverses Eglises s'y rattachant, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

* Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 26, retranchez “ à l'heure et à l'endroit ” et insérez : “ ou en tout autre temps et à tel endroit.”

Page 1, ligne 29, après “ Bowers ” insérez : “ ou deux d'entre eux.”

Page 1, ligne 30, après “ l'assemblée ” insérez : “ Toutes les assemblées subséquentes de l'Alliance se tiendront aux temps et lieux qu'elle indiquera.”

Page 2, ligne 8, retranchez depuis “ 4 ” jusqu'à “ et ” dans la 11e ligne et insérez : “ L'Alliance pourra posséder des immeubles dont la valeur ne devra pas dépasser cent mille piastres, et une église locale pourra posséder des immeubles dont la valeur ne devra pas dépasser cinquante mille piastres.”)

Page 1, ligne 23, après “ corporation ” insérez l'article A.

Article A.

“ L'Alliance pourra adopter tels statuts et règlements, non incompatibles avec la loi, et telles règles de discipline qu'elle trouvera convenables et nécessaires pour sa gouverne, et elle pourra nommer les officiers dont elle aura besoin et déterminer leurs devoirs ; et toute église locale pourra adopter les statuts et règlements, non

“ incompatibles avec la loi, qui seront nécessaires, pour sa gouverne, et nommer les officiers dont elle aura besoin et déterminer leurs devoirs.”

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 21 juin 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dever,	McClelan,	Power,
Angers,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Armand,	Drummond,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McKay,	Reesor,
Bernier,	Glasier,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	McLaren,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	McMillan,	Scott,
Bowell,	Kirchhoffer,	Miller,	Smith (sir Frank),
Casgrain,	Landry,	Montplaisir,	Sutherland,
Chaffers,	Macdonald (I.P.-E.),	Murphy,	Tassé,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.
DeBlois,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Tassé :—De H. A. Denis et autres, des villes de Sainte-Cunégonde, Montréal et Saint-Henri, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Dickey :—Du Conseil municipal du comté de Welland, dans la province d'Ontario.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatorzième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé : “ Acte pour faire droit à James St. George Dillon,” et le rapport de la minorité sur ce sujet ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), a proposé :

Que le quatorzième rapport du comité des Divorces sur le bill (T) intitulé : “ Acte pour faire droit à James St. George Dillon,” soit adopté maintenant.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé en amendement :

Que le dit rapport de la majorité ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité des Divorcés, avec instruction de poser au pétitionnaire James St. George Dillon, de la cité de Montréal, marchand, la question suivante mentionnée dans le rapport de la minorité, savoir : " Avez-vous été fidèle à votre vœu matrimonial, en tant qu'il s'agit d'adultère, jusqu'à l'époque où vous avez pris des procédures en divorce," et telles autres questions qui seront nécessaires pour arriver à connaître la vérité et qui seront pertinentes dans l'espèce.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Angers,	Casgrain,	Landry,	Power,
Armand,	Chaffers,	Montplaisir,	Robitaille,
Bellerose,	De Blois,	Murphy,	Ross (Président),
Bernier,	Desjardins,	Pelletier,	Scott,
Boucherville, de,	Kaulbach,	Poirier,	Tassé.—20.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Glasier,	McLaren,	Reesor,
Boulton,	Kirchhoffer,	MacInnes,	Reid (Caribou),
Bowell,	McClelan,	(Burlington),	Smith (Sir Frank),
Clemow,	McInnes (Victoria),	Miller,	Sutherland,
Cochrane,	McKay,	Prowse,	Vidal.—22.
Drummond,	McKindsey,	Read (Quinté),	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, à savoir : que le quatorzième rapport du comité des Divorcés sur le bill (T) intitulé : " Acte pour faire droit à James St. George Dillon," soit adopté maintenant.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité des Divorcés avec instruction de retrancher le deuxième article du dit bill et de le remplacer par le suivant :—

" 2. Rien dans le présent acte ne sera censé autoriser l'une des parties à se rema-
rier durant la vie de l'autre."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, à savoir : Que le quatorzième rapport du comité des Divorcés sur le bill (T) intitulé : " Acte pour faire droit à James St. George Dillon," soit maintenant adopté.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit adopté d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Angers,	Casgrain,	Landry,	Power,
Armand,	Chaffers,	Montplaisir,	Robitaille,
Bellerose,	De Blois,	Murphy,	Ross, (Président),
Bernier,	Desjardins,	Pelletier,	Scott,
Boucherville, de,	Kaulbach,	Poirier,	Tassé.—20.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Ferguson,	McKay,	Read (Quinté),
Boulton,	(Queen, I.P.-E.),	McKindsey,	Reesor,
Bowell,	Glasier,	McLaren,	Reid (Caribou),
Clemow,	Kirchoffer,	MacInnes	Sutherland,
Cochrane,	McClelan,	(Burlington),	Vidal.—21
Drummond,	McInnes (Victoria),	Prowse,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale à savoir : Que le quatorzième rapport du comité des Divorces sur le bill (T) intitulé : "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," soit maintenant adopté, elle a été sur la même division exprimée en sens inverse résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé : "Acte pour faire droit à James St. George Dillon," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé : "Acte constituant en corporation le Compagnie du chemin de fer du Sud d'Alberta," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (59) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal," ayant été lu,

L'honorable M. Tassé, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé :

Que les dits amendements soient adoptés maintenant.

L'honorable M. Drummond a proposé en amendement :

Que les dits amendements ne soient pas agréés maintenant, mais que l'amendement fait par le dit comité à l'article 27, page 10, lignes 2 et 3 soit remplacé par le suivant : Dans l'article 27, page 10, lignes 2 et 3, retranchez les mots "le chemin de fer n'est pas terminé et mis en exploitation" et insérez à la place les mots : "l'entreprise n'est pas terminée en entier et mise en exploitation"; et dans le même article, page 10, ligne 6, retranchez les mots "du chemin de fer" et insérez : "de l'entreprise."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, telle qu'amendée, résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Tassé, secondé par l'honorable M. Bellerose, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité des Bills Privés au bill (84) intitulé : "Acte constituant en corporation l'Alliance de l'Eglise anabaptiste réformée du Canada et les diverses Eglises s'y rattachant."

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits en comité général au bill (5) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest."

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (D) intitulé : "Acte constituant la Corporation de fidéicommissaires du Canada," ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé : "Acte modifiant de nouveau la loi relative aux jours de fête," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: "Acte abrogeant l'*Acte des biens de famille insaisissables*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (13) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'*Acte des Matelots*."

Et aussi, le bill (90) intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par le Sénat et la Chambre des Communes," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 22 juin 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Almon,	De Blois,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Angers,	Desjardins,	McKay,	Reesor,
Armand,	Dever,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bellerose,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	Miller,	Robitaille,
Bernier,	Glasier,	Montplaisir,	Scott,
Boucherville, de	Kaulbach,	Murphy,	Smith (sir Frank),
Boulton,	Kirchhoffer,	Pelletier,	Sutherland,
Bowell,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Tassé,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Vidal,
Chaffers,	MacInnes (Burlington),	Power,	Wark.
Clemow,	McClelan,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
22 juin 1894.

Le comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement a l'honneur de soumettre son quatrième rapport:—

Votre comité a examiné le document suivant, et recommande qu'il soit imprimé:—

84. Réponse à Adresse du 7 mai 1894.—Copie de toutes lettres, propositions, câblegrammes et correspondance, depuis le 1er janvier 1890, entre le gouvernement et aucun de ses membres et toute personne, maison ou compagnie, concernant la création d'un service de steamers transatlantiques rapides entre le Canada et la Grande-Bretagne et entre le Canada et la France, et concernant les subventions demandées pour l'exécution de ces services ou que le gouvernement a proposé de payer pour les dits services. Aussi, copie de tout contrat ou projet de contrat au sujet de ce service de steamers. (*Pour distribution seulement.*)

Votre comité a aussi examiné les documents suivants, et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir:—

33a. Réponse à Adresse du 16 avril 1894.—1. Copie de l'ordre en conseil nommant Théophile Sabourin, garde-pêche, pour la division du Lac des Deux-Montagnes et l'Île Perrot;

2. Copie de l'ordre en conseil nommant Julien Monpetit, garde-pêche, pour la même division;

3. Copie de toutes instructions et ordres donnés par le département des Pêcheries, aux dits gardes-pêche;

4. Copie des rapports de ces deux gardes-pêche, pour les années 1891-1892.

33d. Réponse à Adresse du 30 mars 1894.—Copie de tous documents, correspondance, télégrammes, rapports au conseil et arrêtés du conseil ainsi que de tous arrêtés administratifs se rapportant au renvoi d'office de M. Samuel C. Campbell,

comme surintendant de l'île Saint-Paul et gardien de l'île Ingonish, ou ayant trait à sa pension de retraite.

34*d*. Réponse à Adresse du Sénat du 17 mai 1894.—Tarif des prix de transport pour les voyageurs et les marchandises sur le chemin de fer Intercolonial, et un état du revenu retiré par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique sur sa section occidentale entre Port-Arthur et Calgary pour les années financières 1892 et 1893.

52*a*. Réponse à Ordre du 7 mai 1894.—Etat indiquant le montant total des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er juillet 1893 au 1er mai 1894, et aussi du 1er juillet 1892 au 1er mai 1893.

57*a*. Réponse à Adresse du 25 avril 1894.—Copie de toute correspondance échangée sous forme de lettres, requêtes et rapports, depuis le premier avril 1887, jusqu'au premier mars 1894, entre le gouvernement et M. J. B. Many, ou le conseil municipal, de la municipalité de Saint-Luc, dans le comté de Saint-Jean, relativement à la construction d'un pont-tournant sur le canal de Chambly, vis-à-vis l'extrémité sud de l'Isle Sainte-Thérèse, dans la rivière Richelieu.

57*b*. Réponse à Adresse du 28 mai 1894.—1. Copie de tous rapports d'ingénieurs recommandant certains changements dans le contrat originaire en ce qui concerne la nature des travaux et les matériaux employés dans la construction des écluses et autres ouvrages en maçonnerie sur les sections 1 et 2 du canal de Soulanges, avec les raisons données pour ces changements et les noms des ingénieurs qui les ont recommandés.

2. Copie de toute correspondance échangée entre les ingénieurs, le département des Chemins de fer et Canaux, l'entrepreneur et autres personnes, au sujet de ces changements, et de tous ordres en conseil s'y rapportant.

59*d* et 59*e*. Réponses partielles à Adresse du 30 mars 1894.—Copie de toutes accusations portées à l'attention du gouvernement ou d'aucun des départements depuis 1891, à propos de toutes affaires relatives au pénitencier de Kingston et au pénitencier de la Colombie-Britannique; de toutes nominations de personnes chargées de faire des enquêtes sur aucune de ces accusations, y compris leurs instructions; de toute correspondance entre aucune de ces personnes et aucun des membres du gouvernement ou des départements; de tous témoignages recueillis au cours d'aucune de ces enquêtes; de tous rapports s'y rattachant, y compris toutes annexes à ces rapports, et de tous autres documents et papiers relatifs à aucunes prétendues irrégularités dans l'administration de ces dites institutions depuis 1891.

65*a*. Réponse à Ordre du 16 avril 1894.—Etat indiquant le montant d'argent pris sur les Fonds des Sauvages des Six Nations pour payer des dettes contractées par quelques-uns d'entre eux depuis l'année 1886, et donnant,—

1. Les noms des diverses personnes qui ont contracté ces dettes, le montant dans chaque cas, la date ou les dates auxquelles ces dettes ont été contractées et la partie d'icelles qui a été soldée.

2. Les noms des créanciers auxquels des paiements ont été faits, les dates auxquelles ils ont été faits, ainsi que la somme totale payée à chacun de ces créanciers.

Aussi, indiquant, dans chaque cas, en vertu de quelle autorité la dette a été contractée et payée, et si ces montants ont été remboursés en tout ou en partie aux Fonds des Sauvages à même les annuités des débiteurs en faveur desquels les paiements ont été faits, et si c'était à cette condition que ces paiements ont été autorisés.

65*b*. Réponse à Adresse du 25 avril 1894.—Copie de toutes pétitions présentées par les Sauvages de la réserve de Saugeen, réclamant le droit exclusif de pêcher dans la baie des Français, lac Huron, de toutes les réponses faites à ces pétitions, et de tous les ordres administratifs donnés à ce sujet.

65*c*. Réponse à Adresse du Sénat du 10 avril 1894.—Copie de toutes pétitions ou communications adressées au Gouverneur général, au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres, relativement à la commutation de la sentence de mort prononcée par le juge Harrison contre les deux Indiens Chehalis, Peter et Jack, en novembre 1893, pour le meurtre de feu Albert Edward Pittendrigh, perpétré à New-Westminster, Colombie-Britannique, le 27 octobre 1892; copie de toutes réponses à ces pétitions et communications; copie de toute correspondance entre quelque membre du gouvernement et quelque personne relativement à la commutation de la dite sen-

tence; copie de tous rapports ou communications adressés sur ce sujet par quelque membre du gouvernement à Son Excellence, ainsi que des réponses faites à ces rapports et communications; copie de tous ordres rendus en conseil portant sur la commutation de la dite sentence de mort en emprisonnement pour la vie.

68. Réponse à Ordre du 30 avril 1894.—Copie de toute correspondance reçue par le ministère de l'Agriculture au sujet de l'établissement du Bureau de statistique du travail de la Puissance.

69. Réponse à Ordre du 30 mars 1894.—Etat indiquant la quantité de beurre fabriqué aux crémeries expérimentales de West-Elgin et de Woodstock, dans la province d'Ontario, depuis la date de leur établissement jusqu'au 1er janvier 1894; le nombre des ventes opérées, où elles ont été faites et les prix obtenus.

Aussi, copie de toutes lettres, rapports ou autre correspondance, particulièrement le rapport de Clement et Fils, de Glasgow, au sujet des prix obtenus et de la condition des marchandises quand elles ont été offertes en vente; les sommes d'argent dépensées et les différentes fins pour lesquelles l'argent a été employé.

70. Réponse à Ordre du 30 mars 1894.—Etat indiquant le nombre des inscriptions d'établissement gratuit dans le Manitoba faites dans le cours des années 1892 et 1893, et le nombre de pareilles inscriptions annulées dans le cours des dites années, ainsi que, dans chaque cas, la municipalité dans laquelle se trouve le terrain.

71. Réponse à Ordre du 25 avril 1894.—Etat indiquant,—

1. Le nombre de personnes ayant des dépôts dans les caisses d'épargne du gouvernement et des bureaux de poste;

2. Le nombre de personnes qui ont des dépôts de \$1,000 et plus, et le montant total à leur crédit;

3. Le nombre de personnes qui ont des dépôts depuis \$500 jusqu'à \$1,000, et le montant total à leur crédit;

4. Le nombre de personnes qui ont des dépôts moindres que \$500 et le montant total à leur crédit;

5. Le nombre de déposants qui ne résident pas en Canada, et le montant total à leur crédit.

72. Réponse supplémentaire à Adresse du 7 mai 1894.—Copie de l'ordre en conseil autorisant la vente du lot 16, concession 12, du township de Luther, comté de Wellington, pour la somme de \$800 à John McNab et John Gallagher.

73. Réponse à Ordre du 30 mars 1894.—Rapport indiquant les sommes de deniers payés à M. A. F. Wood, évaluateur du gouvernement, pour services, entretien et frais de route durant les années 1891, 1892 et 1893, et le détail des terrains ou autres propriétés évalués par lui durant ces années.

74. Réponse à Adresse du 16 avril 1894.—Copie de tous ordres en conseil en vigueur en Canada (province du Haut et du Bas-Canada) en 1858, concernant toute remise ou prime se rapportant à la construction de navires, barques et autres vaisseaux canadiens; aussi, copie de tous ordres en conseil amendant ou concernant les précédents, depuis 1858 jusqu'au commencement de la confédération.

74a. Réponse à Adresse du 10 avril 1894.—Copie de tout arrêté du conseil depuis l'origine de la confédération jusqu'à l'an 1879 inclusivement, concernant toute remise de droit (*drawback*) et tout *bonus* en rapport avec la construction des navires, barques, ou autres bâtiments canadiens.

75. Réponse à Ordre du 7 mai 1894.—Copie de toutes demandes de soumissions, des soumissions reçues, des contrats passés, de correspondances, télégrammes, lettres et papiers concernant les travaux publics (quai ou brise-lames) exécutés au Grand-Etang, Cap-Breton; aussi, relevé de toutes sommes payées ou avancées pour ces travaux et les dates de paiement.

75a. Réponse à Ordre du 6 février 1893.—Copie de toutes lettres, pétitions, études et rapport concernant la destruction et la réparation du brise-lames de Sandford, comté de Yarmouth, N.-E.

75b. Réponse à Ordre du 6 février 1893.—Copie du rapport des explorations ordonnées par le gouvernement concernant le brise-lames de Wood Island, I. P.-E.

75c. Réponse à ordre du 15 mars 1893,—Copie de tous rapports, correspondance et autres documents non encore produits, concernant la condition du brise-lames de Rustico, L.P.-E.

76. Réponse à Ordre du 14 mai 1894,—Copie de toutes lettres, rapports d'ingénieurs ou autres documents entre les mains du gouvernement, qui se rapportent à l'état du quai de Pickets et au défaut d'emploi de la somme votée l'année dernière pour la réparation de ce quai.

77. Réponse à Ordre du 18 avril 1894,—Relevé de toutes les sommes payées par le gouvernement, pour la construction de la digue de la rivière Yamaska depuis et y compris le premier contrat jusqu'à cette date.

77a. Réponse à Ordre du 2 mai 1892,—Copie de toute enquête, faite sous l'autorité du département des Travaux Publics, pour constater les dommages causés aux propriétaires de la commune d'Yamaska, par l'érection d'une digue dans la rivière Yamaska.

77b. Réponse supplémentaire à Adresse du 30 mars 1894,—Copie de toutes lettres, documents et états ayant rapport à l'adjudication, à William H. Davies et Fils, de l'entreprise de la construction d'un barrage à l'Île Sheiks, se rattachant au canal Cornwall.

78. Réponse à Adresse du 10 avril 1894,—Copies de toutes requêtes, lettres, plans, titres et autres documents ayant trait à la réclamation des Hurons de Lorette au sujet de la seigneurie de Sillery.

79. Réponse à Ordre du 10 avril 1894,—Etat indiquant le montant des droits sur le bois de construction perçus à Québec, chaque année, durant les derniers dix ans, la quantité de bois inspectée chaque année, et le chiffre des salaires payés aux inspecteurs-mesureurs.

79a. Réponse à Ordre du 10 avril 1894,—Etat indiquant la quantité de bois de construction examiné par les inspecteurs-mesureurs, à Montréal, chaque année, pendant les derniers dix ans; le montant des droits perçus chaque année durant la même période, et le chiffre des salaires payés aux inspecteurs-mesureurs à Montréal pendant le même temps.

80. Réponse à Ordre du 28 mai 1894,—Copie de toute correspondance échangée entre D. J. Hughes, écrivain, juge du comté d'Elgin, Ont., et les fonctionnaires de l'imprimerie du Gouvernement au sujet de l'impression de la dernière liste de votation du comté d'Elgin qui a été révisée.

81. Réponse à Ordre du 14 mai 1894,—Etat indiquant le montant et la valeur de l'acier à creuset importé en franchise au Canada, chaque année, depuis 1885, aux termes de l'ordre en conseil du 6 novembre 1885; aussi, le montant et la valeur des serges et étoffes moirées importées en Canada en franchise, chaque année, depuis 1885, aux termes de l'ordre en conseil du 6 novembre 1885.

81a. Réponse à Ordre du 14 mai 1894,—Etat donnant le montant et la valeur des bandes, bordures, bouts et côtés, et doublures des bouts et côtés à l'usage des chapeliers, importés en franchise en Canada, chaque année, depuis 1885, aux termes de l'ordre en conseil du 5 juillet 1886;

Aussi, le montant et la valeur des bandes métalliques à pointes ou unies pour la fabrication des clôtures importées en franchise, en Canada depuis 1885, aux termes de l'ordre en conseil du 17 juillet 1886;

Aussi, le montant et la valeur de câble métallique importé en Canada en franchise depuis 1885, aux termes de l'ordre en conseil du 17 juillet 1886;

Aussi, le montant et la valeur du fil de cuivre jaune ou rouge tordu importé en franchise en Canada, depuis 1885, aux termes de l'ordre en conseil du 20 juillet 1886;

Aussi, le montant et la valeur de la laine filée du poil de l'alpaca ou de la chèvre angora importée en franchise en Canada, depuis 1885, aux termes de l'ordre en conseil du 18 novembre 1886.

81b. Réponse à Ordre du 14 mai 1894,—Etat indiquant la quantité et la valeur des jantes de roues en noyer dur importées en franchise en Canada, chaque année, depuis 1887, aux termes de l'ordre en conseil du 16 novembre 1888; aussi, la quantité et la valeur du fil d'acier à ressorts Homo plus fin que le No 9, et pas plus fin que le No 15

importé en franchise en Canada, chaque année, depuis 1887, pour servir aux fabricants de sommiers élastiques, aux termes de l'ordre en conseil du 6 décembre 1888.

81c. Réponse à Ordre du 14 mai 1894.—Etat donnant la valeur du cuir à doublure importé en franchise en Canada, chaque année, depuis 1886, aux termes de l'ordre en conseil du 1er juillet 1887 ;

Aussi, la valeur des centres en roseau carré ou en cuir cru, les têtes, manches et bouts en caoutchouc ou en cuir textile, et les douilles en acier, en fer ou en nickel pour les longues de fouet importés en Canada en franchise, chaque année, depuis 1886, aux termes de l'ordre en conseil du 2 juillet 1887 ;

Aussi, la valeur des rouleaux en cuivre devant servir à l'impression des calicots importés en franchise en Canada, chaque année, depuis 1886, aux termes de l'ordre en conseil du 22 novembre 1887 ;

Aussi, la quantité et la valeur du fil d'acier du No 12 jusqu'au No 30, importé en franchise en Canada, chaque année, depuis 1887, aux termes de l'ordre en conseil du 11 juillet 1888 ;

Aussi, la quantité et la valeur du fil de laine et du fil de laine peignée importés en Canada en franchise pour l'usage des fabricants, chaque année, depuis 1887, aux termes de l'ordre en conseil du 11 juillet 1888 ;

Aussi, la quantité et la valeur du fil de jute et du fil de coton plus fin que le No 40 ; et du fil de fer galvanisé ou étamé ou cuivré ou non, du No 16 ou plus fin importés en franchise en Canada, chaque année, depuis 1887, aux termes des ordres en conseil du 11 juillet 1888.

82. Réponse à Ordre du 25 avril 1894.—Copie de toutes plaintes faites par un nommé Etienne Tremblay, depuis le 1er novembre 1893, contre Joseph Placide Rocheleau, maître de poste de Pauline, dans le comté de Rouville, P.Q. Et aussi, copie du rapport de l'inspecteur des postes qui a fait l'enquête sur cette plainte, ou de tout autre officier chargé de faire cette enquête.

83. Réponse à Ordre du 28 mai 1894.—Etat donnant les noms des juges puñés dans la province de l'Ontario, les dates de leur nomination, le nom et le chiffre de la population du comté pour lequel ils ont été nommés, ainsi que le traitement et les allocations de chacun de ces juges.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'ordre du jour, appelant la troisième lecture du bill (59) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Tassé, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Murphy, a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en insérant après le mot "élevé" dans la troisième ligne du paragraphe deux de l'article trois, les mots : "destiné à la circulation de trains de voyageurs."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,
Macdonald
(Queen, I.P.-E.),

MacInnes,
(Burlington),

McKay,
Murphy,

Power,
Vidal.—7.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Casgrain,	Kirchhoffer,	Reesor,
Angers,	Chaffers,	McDonald (C.B.),	Robitaille,
Armand,	Clemow,	McInnes (Victoria),	Scott,
Bellerose,	De Blois,	McLaren,	Smith (Sir Frank),
Bernier,	Dever,	Montplaisir,	Sutherland,
Boucherville, de,	Ferguson	Perley,	Tassé,
Boulton,	(Queen, I.P.-E.),	Poirier,	Wark.—30.
Bowell,	Kaulbach,	Read (Quinté),	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée alors sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajourné à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (104) intitulé: "Acte abrogeant l'Acte des biens de famille insaisissables."

(En comité.)

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (S) intitulé: "Acte portant modification et refonte des actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

Page 3, ligne 3, retranchez "hautes" et insérez: "basses."

Page 3, ligne 4, retranchez "hautes" et insérez: "basses."

Page 3, ligne 14, retranchez "autre" et après "Sainte-Hélène" insérez: "ni sur aucune partie de l'île Ronde ou aux Moutons."

Page 7, ligne 28, après "modifié" insérez ce qui suit comme paragraphe 3:—

"3. Tout le terrain qui n'est pas situé dans les limites du havre telles que déterminées par le présent acte, mais qui est situé dans les limites du havre telles que déterminées par les actes antérieurs au présent acte, sera censé avoir fait retour et être dévolu à Sa Majesté pour le compte de la Puissance."

Page 10, ligne 26, retranchez depuis "Montréal" jusqu'à "Nouveau" inclusivement dans la ligne 32.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 16, après "française" insérez ce qui suit comme alinéa (g) :—

"(g.) L'expression "Amérique du Sud" signifie tout port ou lieu sur la terre "ferme ou les îles voisines entre l'extrémité sud-est de la Guyane française et le "détroit de Magellan."

"Page 4, ligne 9, après "débarcadère" insérez : "qui aura lieu de s'attendre à l'arrivée d'un navire transportant des passagers."

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (X) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 14, retranchez "dix" et insérez "neuf."

Sur motion de l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 25 juin 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	MacInnes (Burlington),	Power,
Almon,	Desjardins,	McClelan,	Prowse,
Angers,	Dever,	McDonald (C.-B.),	Read (Quinté),
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Robitaille,
Bellerose,	Glasier,	McKay,	Sanford,
Bernier,	Guévremont,	McKindsey,	Scott,
Boucherville, de	Kaulbach,	McMillan,	Sutherland,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Tassé,
Bowell,	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Wark.
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Lundi, 25 juin 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de John F. Stairs et de D. C. Fraser, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse, et a constaté que les avis exigés par les quarante-neuvième et cinquantième règles de votre honorable Chambre n'ont pas été publiés.

On a représenté à votre comité que cette pétition demande un bill pour fusionner deux compagnies déjà existantes et vise des matières d'administration qui n'intéressent que les actionnaires de ces compagnies; votre comité croit donc devoir recommander que les règles quarante-neuf et cinquante soient suspendues dans ce cas, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé : " Acte déclaratif et confirmatif à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, troisième jour de juillet prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (D) intitulé: "Acte constituant la Corporation de fidéicommiss du Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (S) intitulé: "Acte portant modification et refonte des actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (X) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada."

Le dit amendement ayant été lu de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Angers a présenté un bill (HH) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes relatifs aux biens-fonds dans les Territoires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 26 juin 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McClelan,	Primrose,
Angers,	Dever,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Glasier,	McKay,	Reid (Caribou),
Bernier,	Guévremont,	McKindsey,	Robitaille,
Boucherville, de	Kaulbach,	Miller,	Sanford,
Boulton,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Scott,
Bowell,	Lougheed,	Ogilvie,	Sutherland,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Tassé,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Vidal,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Power,	Wark.
De Blois,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De Urgal Denis et autres, de Sainte-Cunégonde et Saint-Henri, dans la province de Québec; demandant d'être traités de la même manière que les possesseurs de propriétés situées dans les limites de la cité de Montréal, relativement à l'établissement du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal.

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera mercredi prochain, il reste ajourné au mardi, le troisième jour de juillet prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (D) intitulé: "Acte constituant la Corporation de fidéicommiss du Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Angers a présenté un bill (II) intitulé: "Acte concernant les maisons de refuge pour les femmes en Ontario."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman;"

Aussi, le bill (O) intitulé: "Acte pour faire droit à William Samuel Piper;"

Aussi, le bill (P) intitulé: "Acte pour faire droit à Joseph Thompson;" et

Aussi, le bill (W) intitulé: "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson;" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 25 juin 1894.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat auquel ont été renvoyés les bills suivants, savoir :—

Bill No 109 (du Sénat), intitulé : "Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman";

Bill No 119 (du Sénat), intitulé : "Acte pour faire droit à William Samuel Piper."

Bill No 120 (du Sénat), intitulé : "Acte pour faire droit à Joseph Thompson"; et
Bill No 136 (du Sénat), intitulé : "Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson."

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 25 juin 1894.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre n'approuve pas le premier amendement fait par le Sénat au bill (No 53) Acte concernant la Compagnie d'Irrigation de Calgary, réduisant de 50 à 25 pour 100 le montant qui doit être versé sur le capital souscrit, avant que le capital de la compagnie puisse être augmenté, parce qu'il est inopportun de permettre l'augmentation du capital-actions d'une compagnie par ses directeurs lorsqu'il existe une diminution de 25 pour 100 sur le capital existant, et parce qu'une telle augmentation serait de nature à créer une valeur factice et à encourager la spéculation, et que c'est établir un funeste précédent pour la législation à venir;

Et qu'elle accepte, sans modification, le second amendement du Sénat.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Résolu, que le Sénat n'insiste pas sur son premier amendement au bill (53) intitulé : "Acte concernant la Compagnie d'Irrigation de Calgary," que la Chambre des Communes n'a pas agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 25 juin 1894.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre n'insiste pas sur son premier amendement au Bill Z (No 115) du Sénat, intitulé : "Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (79) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (121) intitulé: "Acte à l'effet de modifier et refondre les Actes concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (99) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Saint-Laurent," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (GG) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick."

Aussi, le bill (FF) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution des chambres de commerce," et

Aussi, le bill (Y) intitulé: "Acte concernant l'arrestation, le procès et l'emprisonnement des jeunes délinquants," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (84) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Alliance de l'Eglise anabaptiste réformée du Canada et les diverses Eglises s'y rattachant," et informe cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (DD) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer du Sud du Canada," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

Page 2, ligne 6, retranchez depuis "1894" jusqu'à "3" dans la ligne 9.

Page 2, ligne 35, retranchez "ou districts électoraux."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 27 juin 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Almon,	Dever,	Melnes (Victoria),	Primrose,
Angers,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Armand,	Ferguson (Queen, I. P.-E.),	McKindsey,	Read (Quinté),
Bellerose,	Glasier,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bernier,	Guévremont,	Miller,	Robitaille,
Boucherville, de,	Kaulbach,	Montplaisir,	Sanford,
Boulton,	Lougheed,	Ogilvie,	Scott,
Bowell,	Macdonald (I. P.-E.),	Pelletier,	Sutherland,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Tassé,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Vidal,
Cochrane,	McClelan,	Power,	Wark.
DeBlois,	McDonald (C.-B.)		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (II) intitulé : " Acte concernant les maisons de refuge pour les femmes en Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé : " Acte à l'effet de modifier et refondre les Actes concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance du Saint-Laurent," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (D) intitulé : " Acte constituant la Corporation de fidéicommiss du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que cette Chambre acquiesce aux amendements un à vingt faits par la Chambre des Communes au bill (D) intitulé : "Acte constituant la Corporation de fidéicommiss du Canada" à l'exception toutefois des amendements deux et quatre.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Résolu,—Que cette Chambre n'acquiesce pas aux amendements deux et quatre faits au dit bill pour les raisons suivantes :

Le deuxième amendement en changeant le nom "Etats-Unis d'Amérique" en celui de "Etats-Unis" crée une incertitude sur le sens de ce dernier nom, parce qu'il existe d'autres "Etats-Unis" que les Etats-Unis d'Amérique ;

Le quatrième amendement paraît être une erreur vu que l'article 5 n'a que deux paragraphes. Les chiffres entre parenthèses (1) (2) (3) ne sont pas des paragraphes de l'article 5, mais des subdivisions du premier paragraphe.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (124) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des inspecteurs-mesureurs," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (129) intitulé : "Acte modifiant de nouveau le Statut révisé concernant l'intérêt," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (54) intitulé : "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (127) intitulé : "Acte modifiant l'Acte du revenu consolidé et de l'audition," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (137) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de New-York, de la Nouvelle-Angleterre et du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (97) intitulé: "Acte concernant la Seigneurie du Sault Saint-Louis," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a

été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (72) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier certains actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, et d'en changer le nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (130) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (5) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Q) intitulé: "Acte concernant l'Orateur du Sénat," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre une réponse à une Adresse du Sénat en date du 9 avril 1894, pour copie des pétitions, mémoires et correspondance se rapportant à l'appel institué au nom de la minorité catholique romaine de la province du Manitoba, relativement aux lois scolaires de cette province;

Aussi, copie des rapports présentés au conseil, et des ordres adoptés en conseil sur ce sujet.

Aussi, copie du cas soumis à la cour Suprême du Canada, concernant le dit appel, ainsi que des factums et autres pièces s'y rattachant, qui ont été déposés devant cette cour; et aussi, copie des jugements rendus et des réponses données par la dite cour sur les points et questions dont elle a été saisie.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir Documents de la Session No 40c.)

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé:
Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mardi, troisième jour de juillet prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 3 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs,

Allan,	Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,
Almon,	Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,
Angers,	De Blois,	McCallum.	Perley,
Armand,	Dever,	McClelan,	Poirier,
Bellerose,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Power,
Bernier,	Guévremont,	McKay,	Primrose,
Bolduc,	Kaulbach,	McKindsey,	Prowse,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McLaren,	Reid (Caribou),
Boulton,	Landry,	McMillan,	Robitaille,
Bowell,	Lougheed,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Sullivan,
			Wark.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé la Chambre qu'il avait reçu le télégramme suivant.

MONTRÉAL, 2 juillet 1894.

De Montréal,

Au Président du Sénat, Ottawa.

MONSIEUR,—Le Président et messieurs les membres du Sénat sont priés d'assister au service funèbre qui sera célébré demain, mardi, à 9 heures a.m., à la cathédrale, en la mémoire de M. Carnot, Président de la République Française. Monsieur le Président excusera cette invitation par télégramme, la poste étant fermée.

Vice-Consul de France,

AUGUSTE GIRARD.

Son Honneur le Président a alors informé la Chambre qu'il avait envoyé la réponse suivante :

M. AUGUSTE GIRARD,

Vice-Consul de France, Montréal.

J'ai reçu ce soir votre invitation au Président et aux membres du Sénat, d'assister au service funèbre qui sera célébré demain, à Montréal, en la mémoire de M. Carnot, Président de la République Française.

Le Sénat étant ajourné jusqu'à demain soir, il m'est impossible de communiquer avec ses membres qui sont pour la plupart absents, et je regrette vivement d'être moi-même empêché par cause de santé, de me rendre à votre invitation.

Veuillez agréer,

Monsieur le Vice-Consul,

L'expression de mes sentiments de haute estime et de vive sympathie.

J. J. ROSS.

L'honorable M. McKay, du comité de l'Economie interne et de la comptabilité, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
MERCREDI, 27 juin 1894.

Le comité spécial de l'Economie interne et de la comptabilité, a l'honneur de présenter son troisième rapport:—

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat, pour l'année fiscale expirée le 30 juin.1893, et il les a trouvés corrects.

Les comptes montrent que la somme reçue par le greffier, durant l'année se compose des montants suivants:—

Lettres de crédit et lettres de change.....	\$ 178,341 71
Recettes diverses	3,695 29

Total.....	\$ 182,036 97
------------	---------------

Le greffier a rendu compte de cette somme à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante:—

Paiements par chèques.....	\$ 172,088 09
Remises par lettres de change.....	203 71
Dépôt au crédit du receveur général, ou dont il est autrement rendu compte..	3,695 26

Balance en banque, fin d'année, non employée, et
cancellée:—

Indemnité et frais de route.....	\$ 1,552 07
Dépenses casuelles.....	4,496 84

6,049 81

Total.....	182,036 97
------------	------------

Les livres sont tenus d'une manière claire et intelligible, chaque article de dépense étant accompagné d'une pièce justificative; ils font voir, par un état comparatif, la dépense de chaque année par période de trois années, conformément à un ordre du Sénat du 29 avril 1889.

2. La somme affectée à la papeterie l'an dernier était de \$5,988; la dépense jusqu'à ce jour a été de \$5,740, ce qui laisse un excédent de \$248, versé le 30 juin au fonds du revenu consolidé.

Votre comité recommande un vote de \$5,988 pour l'année prochaine, somme égale à celle votée l'année dernière; il a fait remettre au commis de la papeterie une liste des articles qu'il aura à se procurer.

3. Votre comité a examiné l'organisation du personnel du Sénat, et après avoir considéré attentivement la quantité et la distribution du travail à exécuter, il est convenu de présenter les recommandations suivantes:—

4. Le greffier du Sénat est le chef reconnu du personnel; il a une surveillance générale sur tous les officiers et employés du Sénat.

5. Il aura le pouvoir de suspendre tout officier ou employé, en attendant la décision du comité d'Economie interne et de comptabilité ou du Sénat, ou (s'il s'agit d'officiers nommés par le Gouverneur général) du Gouverneur en conseil.

6. Il prendra les mesures, après s'être consulté avec le greffier en loi ou quel qu'autre officier faisant les fonctions de greffier des comités, pour la convocation des différents comités, la tenue des procès-verbaux et la rédaction des rapports de ces comités.

7. Après s'être consulté avec les différents employés, il prendra des arrangements, qui ne devront pas être incompatibles avec les règles et décisions adoptées par le Sénat, relativement à la répartition du travail entre eux, suivant qu'il le jugera à propos.

8. L'assistant greffier est déchargé de l'administration de la salle de lecture, qui est confiée au commis de la papeterie.

9. Afin de donner de l'aide au greffier assistant, dont la tâche est onéreuse, et pour hâter la traduction des bills et des rapports, votre comité recommande qu'un traducteur additionnel soit nommé aux appointements de \$1,200 par année, mais qu'il ne soit nommé permanent qu'après épreuve de ses aptitudes par le traducteur en chef et le premier traducteur, qui auront à en certifier.

10. Le greffier des bills privés remplira aussi les devoirs du greffier du comité du restaurant, et rendra les services nécessaires pour la surveillance de l'établissement et la garde du mobilier.

11. Votre comité recommande que les appointements de M. Alexander Soutter, greffier des bills privés, soit porté de \$1,500 à 1,650 par année, l'augmentation devant commencer du 1er juillet 1894.

12. Vu les longs services de messieurs Alfred Garneau et Charles T. Gibbs, respectivement premier traducteur français et comptable, et en considération de leurs devoirs importants, votre comité est d'avis que ces messieurs ont raison de s'attendre à une augmentation de leurs appointements, et il recommande :

13. Que les appointements de M. Alfred Garneau, premier traducteur français, soient portés de \$1,900 à \$2,000 par année, à compter du 1er juillet 1894.

14. Que les appointements de M. Charles T. Gibbs, assistant comptable, soient augmentés de \$100 à compter du 1er juillet 1894; et qu'il continue de recevoir l'augmentation annuelle de \$50 à laquelle il a maintenant droit jusqu'à ce qu'il ait atteint \$1,500.

15. Votre comité recommande qu'en vue de mieux assurer la discipline, les portiers, les messagers et les pages soient placés sous la surveillance du sergent-d'armes, qui aura le pouvoir de suspendre tout membre de ce service pour quinze jours, toute suspension plus longue ne devant se faire que de l'autorité du greffier.

16. Le concierge ou messenger en chef continuera de conduire le personnel des messagers sous la surveillance et le contrôle du sergent-d'armes.

17. Le nombre des messagers permanents est plus que nécessaire pour les besoins du service hors des sessions. Votre comité recommande de ne point faire de nomination de messenger permanent, avant que le nombre de ces messagers soit réduit au-dessous de cinq (y compris le gardien du vestiaire, le messenger de banque et le messenger de l'Orateur) et qu'à l'avenir le nombre n'en excède pas cinq.

18. En conséquence de la réduction proposée du personnel des messagers permanents, Moïse Gagnon, nommé provisoirement à la clôture de la dernière session, ne devra pas être placé sur la liste des permanents; votre comité recommande qu'on lui paie un salaire sur le pied de \$600 par année à venir au 30 juin 1894; et qu'à l'avenir il soit messenger sessionnel.

19. Tout officier et employé est tenu d'obéir à ses supérieurs et de faire preuve de respect envers eux; il doit aussi faire connaître à qui de droit la négligence ou les actes répréhensibles qu'il remarquerait chez les autres employés.

20. Votre comité recommande l'emploi d'une somme de \$150 pour compléter autant que possible les séries des anciens statuts provinciaux destinés au bureau du greffier en loi.

21. Votre comité recommande que, comme pour les années dernières, une somme de \$100 soit mise à la disposition du comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant, pour être employée à payer l'aide et la surveillance nécessaires pendant l'année dernière.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,

Président.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (HH) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes relatifs aux biens-fonds dans les Territoires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des inspecteurs-mesureurs," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (129) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le Statut révisé concernant l'intérêt," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (127) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du revenu consolidé et de l'audition," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (137) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: "Acte concernant la Seigneurie du Sault Saint-Louis," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier certains actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, et d'en changer le nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (130) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (131) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (117) intitulé: "Acte concernant les unités de mesure électrique," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (125) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale."

Aussi, le bill (59) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 4 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	McCallum,	Power,
Almon,	DeBlois,	McClelan,	Primrose,
Angers,	Dever,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Armand,	Dobson,	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Kaulbach,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Kirchhoffer,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de	Landry,	Merner,	Scott,
Boulton,	Lougheed,	O'Donohoe,	Sullivan,
Bowell,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Tassé,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Thibaudeau,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du pont de Brockville et New-York.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que la pétition de la Compagnie du pont de Brockville et New-York ; demandant que nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés, il soit permis à la pétitionnaire de présenter une pétition en obstention d'un acte qui prolonge le temps dans lequel elle doit commencer son pont, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier, et elle a été déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des ordres permanents.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ, 4 juillet 1894.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, à l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit :—

Votre comité a examiné le document suivant, et recommande qu'il soit imprimé, savoir :—

90. Réponse à Adresse du 7 mai 1894.—Copie de toute correspondance échangée depuis 1882 jusqu'à 1891 inclusivement, entre J. B. Wright, médecin-vétérinaire, et le gouvernement ou aucun de ses membres, départements ou officiers,—ou entre le chemin de fer Grand-Tronc et le gouvernement ou aucun de ses membres, départements ou officiers,—ou entre M. A. Brush et le gouvernement ou aucun de ses membres, départements ou officiers,—ou entre les autorités impériales ou quelqu'un en son nom et le gouvernement canadien ou aucun de ses membres, départements ou officiers, concernant l'inspection du bétail des Etats-Unis passant par le Canada.

Votre comité a aussi examiné les documents qui suivent, et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir :—

33e. Réponse à Ordre du 14 mai 1894.—Copie de toute correspondance et recommandations reçues depuis le 1er janvier 1892 jusqu'à date, des officiers des pêcheries

et autres des comtés de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, et du comté de Charlotte, dans le Nouveau-Brunswick, concernant la pêche du homard et la grosseur qu'il doit avoir; aussi, copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et ses subordonnés et autres personnes, concernant la saison fermée pour la pêche du hareng au havre des Deux Îles, Grand Manan, et des filets qui y sont employés.

33f. Réponse à Adresse du 26 avril 1894,—Copie de tous ordres en conseil et administratifs actuellement en vigueur dans la province d'Ontario, relativement aux pêcheries de cette province, et de toutes pétitions reçues par le département à ce sujet.

44a. Réponse à Adresse du 30 mars 1894,—Copie de tous papiers, correspondance, télégrammes, rapports au conseil ou arrêtés du conseil, ou arrêtés administratifs n'ayant pas encore été présentés au Parlement, relativement à l'achat de la propriété Harris, en la cité de Saint-Jean, pour le chemin de fer Intercolonial, ou au paiement du prix d'acquisition de cette propriété, ou aux objets ou fins auxquels elle a été affectée depuis; aussi, une liste de tous les prétendants au titre de cette propriété ou à quelque droit en cette propriété, avec les montants à eux respectivement payés, et un sommaire ou résumé de tous les actes ou conventions consentis par les prétendants respectivement; aussi, un état de toutes les sommes dépensées depuis sur cette propriété, et de tout ce qu'elle a coûté jusqu'à ce jour.

48b. Autre réponse supplémentaire à Ordre du 29 mars 1894,—Etat indiquant,—

1. Le nombre d'étudiants gradués au collège militaire royal depuis son établissement.
2. Le nombre de ces gradués dans le service public du Canada, et au service du gouvernement impérial.
3. Le montant dépensé sur le compte du capital et sur celui du revenu depuis l'établissement du collège.
4. Le nombre d'étudiants gradués en 1893.
5. Le nombre d'étudiants actuellement au collège.
6. Le montant total des appointements payés, chaque année, aux personnes employées dans ce collège.
7. Le nom du commandant de ce collège; son traitement; ses revenants-bons, s'il en est, sous forme de logement gratuit, d'entretien de ce logement, d'approvisionnement, de domestiques, etc.
8. Le coût de la maison d'habitation pour le commandant, si elle a été achetée, et le montant que le gouvernement a dépensé pour cette habitation depuis qu'elle a été achetée.

57c. Réponse à Ordre du 16 avril 1894,—Copie de toutes annonces demandant des soumissions pour la construction des sections 1 et 2 du canal de Soulanges; aussi, copie des devis se rapportant aux dites sections; copie des extensions des devis et soumissions avec les quantités estimatives et les travaux à faire d'après les calculs de l'ingénieur; aussi, copie de toutes les soumissions, des contrats donnés, de la correspondance échangée entre les entrepreneurs qui ont soumissionné pour ces travaux et l'entrepreneur qui a obtenu les contrats et le département des Chemins de fer et Canaux à ce sujet: aussi, copie de tous rapports d'ingénieurs depuis l'adjudication du contrat.

72a. Réponse supplémentaire à Adresse du 7 mai 1894,—Copie de l'ordre en conseil autorisant la vente du lot 16, concession 12, du township de Luther, comté de Wellington, pour la somme de \$800 à John McNab et John Gallagher.

77c. Réponse supplémentaire à Adresse du 30 mars 1894,—Copie de toutes lettres, documents et états ayant rapport à l'adjudication, à William H. Davis et Fils, de l'entreprise de la construction d'un barrage à l'Île Sheiks, se rattachant au canal Cornwall.

85. Réponse à Adresse du 6 février 1893,—Copie de toute correspondance, papiers et documents non encore soumis à la Chambre au sujet des négociations et communications entre le gouvernement et les Etats-Unis concernant la réciprocité, les péages de canaux et les naufrages et remorquage.

86. Réponse à Adresse du 30 mars 1894,—Copie de la correspondance, instructions, arrêtés du conseil et rapports qui n'ont pas encore été présentés à la Chambre relatifs à la ligne frontière entre l'Alaska et la Colombie-Britannique.

87. Réponse à Ordre du 7 mai 1894,—Etat donnant le relevé détaillé des sommes d'argent déposées entre les mains du gouvernement comme garantie de l'exécution de travaux actuellement complétés, le nom de chaque entrepreneur qui a fait le dépôt, la date de chacun de ces dépôts et le montant d'intérêt accru sur chaque dépôt.

88. Réponse à Adresse du 30 mars 1894,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports au conseil, arrêtés du conseil ou instructions administratives ayant trait à l'emploi de capitaines ou seconds porteurs de certificats de capacité sur les vapeurs naviguant dans les eaux fédérales ou faisant le service de traversiers, ou à l'exploitation de ces vapeurs ou bacs sans ces capitaines ou seconds.

89. Réponse à Adresse du 14 mai 1894,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer et le révérend A. E. Burke et autres, au sujet du changement de la halte de voyageurs (*flag station*) de Mill River, sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, à Howland Road, et de tous télégrammes et documents s'y rapportant; aussi, copie de toutes pétitions, etc., adverses au dit changement.

91. Réponse à Ordre du 16 avril 1894,—Etat indiquant toutes les terres assignées en partage à des Métis du Manitoba, pour lesquelles il n'a pas été émis de lettres patentes, et donnant, avec une désignation de la terre, le nom du concessionnaire et les raisons pour lesquelles la lettre patente n'a pas été émise.

ROBERT READ,

Président pour le Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé:

Que la résolution adoptée par cette Chambre, mercredi, le 27 juin dernier, au sujet des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (D) intitulé: "Acte constituant la Corporation de fidéicommiss du Canada," soit rescindée, en tant qu'elle a rapport aux amendements deux et quatre qui n'ont pas été agréés; et, que les dits amendements deux et quatre soient maintenant agréés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (II) intitulé: "Acte concernant les maisons de refuge pour les femmes en Ontario."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (121) intitulé: "Acte à l'effet de modifier et refondre les Actes concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de New-York, de la Nouvelle-Angleterre et du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du troisième rapport du comité de l'Economie interne et de la comptabilité, ayant été lu,

L'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Prowse, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté maintenant :

L'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité, avec instruction de l'amender en insérant "que le salaire de Jean B. Myrand, maître de poste du Sénat, soit augmenté de cent piastres, à partir du premier juillet 1894."

Après débat.

A six heures, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McKay, à savoir: que le troisième rapport du comité de l'Economie interne et de la comptabilité soit adopté maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable M. McInnes (Victoria) à savoir: que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité, avec instruction de l'amender en insérant "que le salaire de Jean B. Myrand, maître de poste du Sénat, soit augmenté de cent piastres, à partir du premier juillet 1894."

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Caagrain,	McCallum,	Primrose,
Angers,	De Blois,	McInnes (Victoria),	Robitaille,
Armand,	Dever,	McLaren,	Ross, (Président),
Bellerose,	Dobson,	McMillan,	Sullivan,
Bernier,	Guévremont,	Macdonald (I.P.-E.),	Thibaudeau,
Bolduc,	Kaulbach,	Merner,	Wark.—27.
Boucherville, de,	Landry,	O'Donohoe,	

NON-CONTENTS :

Les honorable messieurs

Lougheed,	McKay,	Power,	Read (Quinté).—6.
McClelan,	Perley,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (129) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le Statut révisé concernant l'intérêt."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (54) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (127) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du revenu consolidé et de l'audition."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (137) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (97) intitulé : "Acte concernant la Seigneurie du Sault Saint-Louis."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. DeBlois a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (130) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (131) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (151), intitulé : "Acte concernant le fonds des écoles communes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (150) intitulé : " Acte concernant certaines subventions accordées à la province de Québec par le chapitre huit des Statuts de 1884," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 5 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Almon,	Dever,	McKay,	Prowse,
Angers,	Dobson,	McKindsey,	Read (Quinté),
Armand,	Guévremont,	McLaren,	Reesor,
Bellerose,	Kaulbach,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bernier,	Kirchhoffer,	Merner,	Robitaille,
Boucherville, de	Landry,	Montplaisir,	Sanford.
Boulton,	Lougheed,	O'Donohoe,	Scott,
Bowell,	Macdonald (L.P.-E.),	Ogilvie,	Sullivan,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Tassé,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Vidal,
Cochrane,	McCallum,	Power,	Wark.
De Blois,	McClelan,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (99) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance du Saint-Laurent," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (79) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (72) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier certains actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, et d'en changer le nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 11, ligne 8, à l'article 31 substituez le suivant:

"31. Les droits, pouvoirs et immunités conférés à la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, par les Actes y relatifs, en ce qui concerne la construction, l'entretien et l'exploitation d'un pont sur la rivière Ottawa, à ou près la cité d'Ottawa, et des ouvrages se rattachant à ce pont, sont, nonobstant toute disposition des dits Actes, déclarés par le présent avoir continué de subsister et être encore en vigueur; et le dit pont devra se commencer dans l'année qui suivra la sanction en présent Acte; sans quoi, les pouvoirs accordés pour sa construction par les Actes susmentionnés et par le présent acte, cesseront et prendront fin."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Boulton a appelé l'attention sur les dispositions du traité avec la France, actuellement soumis à la ratification du Parlement, et a demandé au gouvernement si la ratification de ce traité n'empêcherait point d'accorder des avantages commerciaux aux colonies sœurs, à moins que ces mêmes avantages ne fussent accordés à la France et aux autres pays avec lesquels nous avons le traitement de la nation la plus favorisée.

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: "Acte à l'effet de modifier et refondre les Actes concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte déclaratif et confirmatif à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (HH) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes relatifs aux biens-fonds dans les Territoires."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

L'article deux a été lu et amendé comme suit:

Page 1, lignes 25 et 28, retranchez "a été" et insérez: "est."

Page 2, ligne 2, retranchez "qui sera."

Les articles trois à seize inclusivement ont été lus et agréés.

L'article dix-sept a été lu et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 10, après "local" insérez: "et il pourra aussi changer ou modifier les limites des districts existants."

Les articles dix-huit et dix-neuf ont été lus et agréés.

L'article vingt a été lu et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 28, retranchez depuis "que" jusqu'à "et" ligne 29, et insérez "le ministère de l'Intérieur pourra, de temps à autre, lui ordonner de remplir."

Les articles vingt et un à vingt-six inclusivement ont été lus et agréés.

L'article vingt-sept a été lu et amendé comme suit:—

Page 7, ligne 4, après "garantie" insérez: "ou telle autre garantie."

Les articles vingt-huit à trente-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trente-neuf a été lu et amendé comme suit:—

Page 9, ligne 49, retranchez "et scellé."

L'article quarante a été lu et agréé.

Ordonné, que l'on place les articles trente-cinq et trente-six après l'article quarante, et que l'on modifie le numérotage des articles en conséquence.

Les articles quarante et un à cinquante-quatre inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinquante-cinq a été lu et remis.

Les articles cinquante-six à soixante-seize inclusivement ont été lus et agréés.

L'article soixante-dix-sept a été lu et remis.

Les articles soixante-dix-huit à quatre-vingt inclusivement ont été lus et agréés.

Les articles quatre-vingt-un et quatre-vingt-deux ont été lus et remis.

Les articles quatre-vingt-trois à quatre-vingt-six inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quatre-vingt-sept a été lue et remis.

L'article quatre-vingt-huit a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (118) intitulé: "Acte concernant l'inspection de la lumière électrique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (134) intitulé: "Acte concernant l'utilisation des eaux des Territoires du Nord-Ouest pour des fins d'irrigation et autres," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre une réponse à une Adresse du Sénat, en date du 19 juin 1894, demandant copie du rapport présenté le 5 mai 1891, par sir Douglas Fox sur le projet de construction d'un tunnel sous le détroit de Northumberland, sans les plans et cartes;

Aussi, copie des rapports de M. Francis Bain, sur le même sujet, datés des 9 et 18 décembre 1890 et du 14 mars 1891.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 95.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 6 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Desjardins,	McClelan,	Power,
Angers,	Dever,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Armand,	Dobson,	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Kaulbach,	McLaren,	Robitaille,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McMillan,	Sanford,
Boucherville de	Landry,	Merner,	Scott,
Boulton,	Lougheed,	Montplaisir,	Sullivan,
Bowell,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Tassé,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.
Cochrane,			

PRIÈRES.

L'honorable *M. Macdonald* (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 6 juillet 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition des directeurs de la Compagnie du pont de Brockville et New-York, demandant que nonobstant l'expiration du délai dans lequel doivent se présenter les pétitions en obtention de bills privés, il leur soit permis de présenter une pétition pour un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement du pont en question; et comme les pétitionnaires ont donné des raisons suffisantes pour expliquer le retard de leur démarche, votre comité recommande de suspendre la cinquante-deuxième règle à leur égard et de leur permettre de présenter une pétition comme ils en ont fait la demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable *M. Macdonald* (Victoria), secondé par l'honorable *M. Clemow*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, la pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable *M. Clemow* :—De la Compagnie du pont de Brockville et New-York.

Sur motion de l'honorable *M. Clemow*, il a été

Ordonné, que la dite pétition de la Compagnie du pont de Brockville et New-York, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement du dit pont, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit : —

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 6 juillet 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Votre comité recommande que pour le reste de la présente session son quorum soit réduit à trois membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
6 juillet 1894.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son sixième rapport.

1. Vu que le rapport du 29 mars 1893, ne couvre pas toutes les matières comprises dans le rapport sur l'Industrie laitière, de 1892-93, votre comité recommande que la publication et la distribution du dit rapport soient complétées sans délai.

2. Votre comité recommande que les statistiques détaillées de l'Australasie soient imprimées pour l'usage des députés, en addition au sommaire déjà publié.

3. Vu que le comité ne tiendra plus de séances durant cette session il recommande que son président soit autorisé à ordonner l'impression, etc., de tous rapports ou réponses qui pourraient venir des deux Chambres, et à régler toutes autres questions qui sont du ressort du comité.

ROBERT READ,
Président du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Bowell, ministre du Commerce, a présenté à la Chambre le rapport, les états et statistiques du Revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1893, (III partie). Inspection des poids, des mesures et du gaz.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 7b.)

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre une réponse à une Adresse du Sénat en date du 14 juin 1894, demandant un état indiquant les jours auxquels le vapeur "Stanley" a fait la traversée entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme au cours des mois de janvier, février, mars et avril derniers, avec mention distincte des voyages d'aller et des voyages d'aller et retour, ainsi que du port de départ sur l'une ou l'autre côte ;

Aussi, un état pour la même période indiquant les jours auxquels les bateaux-traîneaux du gouvernement ont fait la traversée entre le Cap-Traverse et le Cap-Tormentine, avec mention distincte des voyages d'aller et des voyages d'aller et retour ;

Aussi, un état indiquant, pour la même période, les jours auxquels la malle n'a pas été transportée de la terre ferme à l'île du Prince-Edouard et *vice versa*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 94.)

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (124) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des inspecteurs-mesureurs," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (54) intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (137) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McInnes (Victoria), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (130) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (HH) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes relatifs aux biens-fonds dans les Territoires."

(En comité.)

L'article quatre-vingt-neuf a été lu et amendé comme il suit :—

Page 24, ligne 32, retranchez "authentique" et insérez: "dûment certifiée."

Les articles quatre-vingt-dix et quatre-vingt-onze ont été lus et agréés.

L'article quatre-vingt-douze a été lu et remis.

L'article quatre-vingt-treize a été lu et agréé.

L'article quatre-vingt-quatorze a été lu et remis.

Les articles quatre-vingt-quinze à quatre-vingt-dix-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quatre-vingt-dix-neuf a été lu et amendé comme il suit :—

Page 29, ligne 57, après "question," insérez: "sans l'agrément du juge."

L'article cent a été lu et amendé comme il suit :—

Page 30, ligne 21, après "juge," insérez: "des brefs d'exécution."

Les articles cent un à cent dix-sept inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cent dix-huit a été lu et amendé comme il suit :—

Page 37, ligne 17, retranchez depuis "résultant" jusqu'à "de" dans la 18^e ligne.

Page 37, ligne 22, retranchez "ou" et insérez: "le dommage ou la."

Les articles cent dix-neuf et cent vingt ont été lus et agréés.

L'article cent vingt et un a été lu et amendé comme il suit :—

Page 38, ligne 46, retranchez "de ses cessionnaires" et insérez: "de tout autre tenant d'elle son droit à un bien fonds représenté sur le plan d'arpentage."

L'article cent vingt-deux et les articles restants ont été lus et agréés.

L'annexe contenant les formules a été lue et agréée.

L'article deux a été reconsidéré et amendé comme il suit :—

Page 2, ligne 18, après "testament" insérez: "lettres d'administration ou ampliation de lettres de cette nature."

L'article cinquante-cinq a été reconsidéré et amendé comme il suit :—

Page 13, ligne 35, retranchez depuis "et" jusqu'à "sans" dans la ligne 40.

L'article soixante-dix-sept a été reconsidéré et amendé comme il suit :—

Page 20, ligne 48, après "connue" insérez: "ou ayant été affiché sur l'immeuble soumis au mortgage, s'il ne s'est trouvé aucune personne adulte à sa demeure ordinaire ou à sa dernière demeure connue."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (151) intitulé: "Acte concernant le fonds des écoles communes" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (150) intitulé : " Acte concernant certaines subventions accordées à la province de Québec par le chapitre huit des Statuts de 1884 " ; a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé : " Acte concernant l'utilisation des eaux des Territoires du Nord-Ouest pour des fins d'irrigation et autres, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain, et qu'il soit le second item de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 9 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Almon,	Desjardins,	MacInnes (Burlington),	Power,
Angers,	Dever,	McCallum,	Primrose,
Armand,	Dobson,	McClelan,	Read (Quinté),
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McInnes (Victoria),	Reesor,
Bernier,	Guévremont,	McKindsey,	Robitaille,
Bolduc,	Kaulbach,	McMillan,	Sanford,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Boulton,	Landry,	Montplaisir,	Tassé,
Bowell,	Lougheed,	Ogilvie,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Wark.
Clemow,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité de l'Economie interne et de la comptabilité du Sénat, auquel a été renvoyé son troisième rapport, avec instruction de l'amender, a présenté son quatrième rapport, tel qu'amendé.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
LUNDI, 9 juillet 1894.

Le comité spécial de l'Economie interne et de la comptabilité, a l'honneur de présenter son quatrième rapport :—

En conformité de l'ordre de votre honorable Chambre, du mercredi, 4 juillet 1894, renvoyant à votre comité son troisième rapport, daté du mercredi, 27 juin dernier et présenté à votre honorable Chambre le mardi, 3 juillet courant; avec instruction de l'amender en pourvoyant à ce que le salaire de Jean B. Myrand, maître de poste du Sénat, soit augmenté de cent piastres à compter du 1er juillet 1894; votre comité a pris de nouveau en considération son dit rapport, et a l'honneur de présenter maintenant son quatrième rapport :—

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1893, et il les a trouvés corrects.

Les comptes montrent que la somme reçue par le greffier, durant l'année se compose des montants suivants :—

Lettres de crédit et lettres de change.....	\$ 178,341 71
Recettes diverses.....	3,695 26

Total\$ 182,036 97

Le greffier a rendu compte de cette somme à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante :—

Paiements par chèques.....	\$ 172,088 09
Remises par lettres de change.....	203 71
Dépôt au crédit du receveur général, ou dont il est autrement rendu compte.....	3,695 26

Balance en banque, fin d'année, non employée, et cancellée :—

Indemnité et frais de route.....	\$ 1,553 07
Dépenses casuelles.....	4,496 84

6,049 91

Total..... 182,036 97

Les livres sont tenus d'une manière claire et intelligible, chaque article de dépense étant accompagné d'une pièce justificative; ils font voir, par un état comparatif, la dépense de chaque année par période de trois années, conformément à un ordre du Sénat du 26 avril 1889.

2. La somme affectée à la papeterie l'an dernier était de \$5,988; la dépense jusqu'à ce jour a été de \$5,740, ce qui laisse un excédant de \$248, versé le 30 juin au fonds du revenu consolidé.

Votre comité recommande un vote de \$5,988 pour l'année prochaine, somme égale à celle votée l'année dernière; il a fait remettre au commis de la papeterie une liste des articles qu'il aura à se procurer.

3. Votre comité a examiné l'organisation du personnel du Sénat, et après avoir considéré attentivement la quantité et la distribution du travail à exécuter, il est convenu de présenter les recommandations suivantes:—

4. Le greffier du Sénat est le chef reconnu du personnel; il a une surveillance générale sur tous les officiers et employés du Sénat.

5. Il aura le pouvoir de suspendre tout officier ou employé, en attendant la décision du comité d'Economie interne et de la comptabilité ou du Sénat, ou (s'il s'agit d'officiers nommés par le Gouverneur général) du Gouverneur en conseil.

6. Il prendra des mesures, après s'être consulté avec le greffier en loi ou quelque autre officier faisant les fonctions de greffier des comités, pour la convocation des différents comités, la tenue des procès-verbaux et la rédaction des rapports de ces comités.

7. Après s'être consulté avec les différents employés, il prendra des arrangements, qui ne devront pas être incompatibles avec les règles et décisions adoptées par le Sénat, relativement à la répartition du travail entre eux, suivant qu'il le jugera à propos.

8. L'assistant greffier est déchargé de l'administration de la salle de lecture, qui est confiée au commis de la papeterie.

9. Afin de donner de l'aide au greffier assistant, dont la tâche est onéreuse, et pour hâter la traduction des bills et des rapports, votre comité recommande qu'un traducteur additionnel soit nommé aux appointements de \$1,200 par année, mais qu'il ne soit nommé permanent qu'après épreuve de ses aptitudes par le traducteur en chef et le premier traducteur, qui auront à en certifier.

10. Le greffier des bills remplira aussi les devoirs de greffier du comité du restaurant, et rendra les services nécessaires pour la surveillance de l'établissement et la garde du mobilier.

11. Votre comité recommande que les appointements de M. Alexander Soutter, greffier des bills privés, soit porté de \$1,500 à 1,650 par année, l'augmentation devant commencer du 1er juillet 1894.

12. Vu les longs services de messieurs Alfred Garneau et Charles T. Gibbs, respectivement, premier traducteur français et comptable, et en considération de leurs devoirs importants, votre comité est d'avis que ces messieurs ont raison de s'attendre à une augmentation de leurs appointements, et il recommande :

13. Que les appointements de M. Alfred Garneau, premier traducteur français, soient portés de \$1,900 à \$2,000 par année, à compter du 1er juillet 1894.

14. Que les appointements de M. Charles T. Gibbs, assistant comptable, soient augmentés de \$100 à compter du 1er juillet 1894; et qu'il continue de recevoir l'augmentation annuelle de \$50 à laquelle il a maintenant droit jusqu'à ce qu'il ait atteint \$1,500.

15. Que le salaire de Jean B. Myrand, maître de poste du Sénat, soit augmenté de cent piastres à partir du 1er juillet 1894.

16. Votre comité recommande qu'en vue de mieux assurer la discipline, les portiers, les messagers et les pages soient placés sous la surveillance du sergent-d'armes, qui aura le pouvoir de suspendre tout membre de ce service pour quinze jours, toute suspension plus longue ne devant se faire que de l'autorité du greffier.

17. Le concierge ou messenger en chef continuera de conduire le personnel des messagers sous la surveillance et le contrôle du sergent-d'armes.

18. Le nombre des messagers permanents est plus que nécessaire pour les besoins du service hors des sessions. Votre comité recommande de ne point faire de nomination de messenger permanent, avant que le nombre de ces messagers soit réduit au-dessous de cinq (y compris le gardien du vestiaire, le messenger de banque et le messenger de l'Orateur) et qu'à l'avenir le nombre n'en excède pas cinq.

19. En conséquence de la réduction proposée du personnel des messagers permanents, Moïse Gagnon, nommé provisoirement à la clôture de la dernière session, ne devra pas être placé sur la liste des permanents; votre comité recommande qu'on lui paie un salaire sur le pied de \$600 par année à venir au 30 juin 1894; et qu'à l'avenir il soit messenger sessionnel.

Et votre comité recommande aussi que toute somme payée par Moïse Gagnon au fonds de retraite, lui soit remboursée par le bureau de la trésorerie.

20. Tout officier et employé est tenu d'obéir à ses supérieurs et de faire preuve de respect envers eux.

21. Votre comité recommande l'emploi d'une somme de \$150 pour compléter autant que possible les séries des anciens statuts provinciaux destinés au bureau du greffier en loi.

22. Votre comité recommande que, comme pour les années dernières, une somme de \$100 soit mise à la disposition du comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant, pour être employée à payer l'aide et la surveillance nécessaires pendant l'année dernière.

23. Votre comité recommande que l'on dispose du papier de rebut du Sénat, de la même manière que l'on dispose de celui de la Chambre des Communes.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (HH) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes relatifs aux biens-fonds dans les Territoires."

(En comité.)

Les articles quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux et quatre-vingt-sept ont été reconsidérés et agréés.

L'article quatre-vingt-douze a été reconsidéré et amendé comme il suit:—

Page 26, ligne 42, retranchez depuis "réception" jusqu'à "93" dans la ligne 49.

L'article quatre-vingt-quatorze a été reconsidéré et agréé.

L'article cent a été reconsidéré et amendé comme il suit:—

Page 30, ligne 20, après "exception" insérez: "des instruments revêtus du sceau d'une corporation."

L'article cent un a été reconsidéré et amendé comme il suit:—

Page 30, ligne 34, après "conseil" insérez: "des instruments revêtus du sceau d'une corporation."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (134) intitulé: "Acte concernant l'utilisation des eaux des Territoires du Nord-Ouest pour des fins d'irrigation et autres."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à sept inclusivement ont été lus et agréés.

L'article huit a été lu et amendé comme il suit:—

Page 3, ligne 3, après "acte" insérez: "à l'exception de celles prévues à l'article sept."

Les articles neuf à trente-six inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trente-sept a été lu et amendé comme il suit:—

Page 14, ligne 6, après "recevoir" insérez: "ou toutes autres personnes autorisées à recevoir des affidavits dans les Territoires du Nord-Ouest."

L'article trente-huit et les articles restants ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Victoria), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau demain.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (117) intitulé: "Acte concernant les unités de mesure électrique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (124) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des inspecteurs-mesureurs."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (54) intitulé: "Acte établissement de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le sixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable Power, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (123) intitulé: "Acte à l'effet de réprimer les ventes et marques frauduleuses," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (72) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier certains actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, et d'en changer le nom en celui de Compagnie du Chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 10 juillet 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	MacInnes (Burlington),	Perley,
Angers,	Desjardins,	McCallum,	Poirier,
Armand,	Dever,	McClelan,	Power,
Bellerose,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Primrose.
Bernier,	Ferguson (Niagara),	McKindsey,	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	McLaren,	Robitaille,
Boucherville, de	Kaulbach,	McMillan,	Sanford,
Boulton,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Bowell,	Landry,	Montplaisir	Sullivan,
Casgrain,	Lougheed,	O'Donohoe,	Tassé,
Chaffers,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de New-York, de la Nouvelle-Angleterre et du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (131) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (134) intitulé: "Acte concernant l'utilisation des eaux des Territoires du Nord-Ouest pour des fins d'irrigation et autres."

(*En comité.*)

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Victoria), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (54) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Loughheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (123) intitulé: "Acte à l'effet de réprimer les ventes et marques frauduleuses," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (132) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacLunes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Ordres Permanents.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (122) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole," auquel elle demande le secours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique bicycle de Boynton," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Ordres Permanents.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (23) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (73) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur," auquel elle demande le concours du Sénat,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (139) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Pontiac à Ottawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Ordres Permanents.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (154) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes concernant le service civil," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (155) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (II) intitulé: "Acte concernant les maisons de refuge pour les femmes en Ontario," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (CC) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 12, après le mot "réserve" insérez: "excepté le cas où ce don ou legs de terrain sera fait à la fille, la sœur ou les petits enfants du testateur."

Page 3, ligne 46, après "qui" insérez: "sans l'autorisation du surintendant général."

Page 4, ligne 30, après "séparer" insérez: "ou si ce Sauvage est séparé de sa famille par emprisonnement."

Page 5, ligne 48, après " Sauvages " insérez ce qui suit comme article 9:—

9. L'article cent trente-deux ajouté à l' " Acte des Sauvages " par l'article cinq du chapitre vingt-deux des Statuts de 1888, est révoqué, et remplacé par le suivant:

" 132. Toute amende, peine pécuniaire ou confiscation, sous l'application du présent acte, excepté la part du dénonciateur ou poursuivant, appartiendra à Sa Majesté au profit de la bande de Sauvages à l'égard de laquelle ou d'un ou plusieurs membres de laquelle l'infraction aura été commise, ou dont le contrevenant, si c'est un Sauvage, fera partie; mais le Gouverneur général en conseil pourra en tout temps ordonner que le montant de l'amende, peine pécuniaire ou confiscation soit remis à toute autorité provinciale, municipale ou locale supportant en tout ou en partie les frais d'administration de la loi en vertu de laquelle cette pénalité aura été imposée, ou que le dit montant soit employé de toute autre manière que l'on estimera la plus propre à atteindre les objets de cette loi ou à en assurer la bonne administration; et il pourra, en cas de doute, décider quelle bande a droit de profiter de l'amende, peine pécuniaire ou confiscation."

Page 7, ligne 4, après " ans " insérez ce qui suit comme paragraphe 3:—

" 3. Ces règlements pourront pourvoir de la manière que le Gouverneur en conseil jugera la meilleure à l'emploi des annuités et intérêts afférents aux enfants confiés à l'école industrielle ou au pensionnat, soit à l'entretien de ces établissements respectifs ou à l'entretien des enfants eux-mêmes."

Page 7, ligne 18, après " effectif " insérez ce qui suit comme article 12:—

Article 12.

" 12. Tous règlements faits par le Gouverneur en conseil en vertu du présent acte seront publiés dans la *Gazette du Canada*, et mis devant les deux Chambres du parlement dans les quinze premiers jours de la session qui suivra leur date."

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que les frais des funérailles des honorables MM. Flint et Glasier, décédés pendant qu'ils remplissaient leurs devoirs parlementaires, soient payés par le greffier du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 11 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McKindsey,	Power,
Angers,	Dobson,	McLaren,	Primrose,
Armand,	Guévremont,	McMillan,	Read (Quinté),
Bellerose,	Kaulbach,	Merner,	Reesor,
Bernier,	Lougheed,	Miller,	Robitaille,
Bolduc,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Scott,
Boucherville, de	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Sullivan,
Boulton,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Tassé,
Casgrain,	McCallum,	Pelletier,	Vidal,
Clemow,	McClelan,	Perley,	Wark.
DeBlois,	McInnes (Victoria),	Poirier,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 11 juillet 1894.

Le comité spécial des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis donné dans ce cas-ci.

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, demandant un acte qui confirme certaines conventions faites avec les compagnies de chemin de fer de la Baie des Chaleurs, du Grand Oriental, de Montréal à Sorel, de la Vallée de l'Ottawa et du Pacifique d'Ontario, et avec la Compagnie du pont de Montréal; qui lui accorde le pouvoir de construire un embranchement jusqu'au lac Huron et l'autorise à étendre ses lignes télégraphiques jusqu'à Terre-Neuve et en Europe.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 11 juillet 1894.

Le comité spécial des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du pont de Brockville et New-York, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement de

son pont, et a constaté que les avis exigés par la quarante-neuvième et la cinquanteième règles de votre honorable Chambre n'ont pas été publiés.

On a représenté à votre comité que l'urgence de la mesure demandée s'est présentée trop récemment pour que les avis réguliers aient pu être donnés; votre comité croit donc devoir recommander que les règles quarante-neuf et cinquante soient suspendues dans ce cas, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son vingt-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 11 juillet 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération les bills suivants de la Chambre des Communes qui lui ont été renvoyés conformément à la cinquante-neuvième règle de votre honorable Chambre.

Ce sont le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique bicycle de Boynton," le bill (132) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," et le bill (139) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Pontiac à Ottawa," et il a constaté que les avis exigés par la cinquantième règle ont été dûment donnés.

On a expliqué par des raisons suffisantes l'absence d'une pétition pour ces bills et votre comité recommande de suspendre la cinquante-troisième et la cinquante-quatrième règles dans ces cas, vu que le comité qui sera saisi de ces bills pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie pour du chemin de fer électrique bicycle de Boynton" soit placé sur l'ordre du jour sa seconde lecture, demain.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le bill (132) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le bill (139) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Pontiac à Ottawa," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son vingt-huitième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 8,
MERCREDI, 11 juillet 1894.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport comme suit :

Votre comité recommande que la soixantième règle de votre Chambre soit suspendue pour le reste de la session.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Son Honneur le Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

COMITE DE LA BIBLIOTHÈQUE, 1894.

Troisième rapport.

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, s'est réuni pour la troisième fois le 10 juillet, dans le bureau du Président du Sénat.

Le rapport du sous-comité a été adopté après lecture faite, et se trouve ci-joint.

Le comité s'est ensuite ajourné.

JOHN J. ROSS,

Président.

BUREAU DU PRÉSIDENT DU SÉNAT, le 10 juillet 1894.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé, par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1894, de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la Bibliothèque pour l'année dernière, présente le rapport suivant :—

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives qui lui ont été soumis par le comptable intérimaire et numérotés 2647 à 3191 (inclusivement), ainsi que les pièces justificatives des lettres de change expédiées aux agents de Londres, Angleterre, et portant les lettres E et F de 1892-93 et A, B, C et D de 1893-94 respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent pour l'information du Parlement, un relevé du compte courant de la Bibliothèque à partir du jour de la dernière audition (24 mars 1893) à venir au mai 1894, aussi, un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pendant la même période.

A. R. McCLELAN,

J. SCRIVER,

N. W. WHITE.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 1er juin 1894.

ÉTAT de la dépense mensuelle, classée sous ses différents titres, du 24 mars 1893
(date de la dernière audition) au 31 mai 1894.

	Livres pour la bibliothèque générale.		Livres sur l'histoire d'Amérique.	Reliure.	Totaux.
	Anglais.	Français.			
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Du 24 au 31 mars 1893.....	29 50		26 55		56 05
En avril do	1,521 26	236 80	58 38	450 07	2,266 51
Mai do	63 91	192 47	22 01	612 62	891 01
Juin do	1,204 71	57 44	148 10	353 29	1,763 54
Juillet do	949 70	37 75	40 30		1,027 75
Août do	100 85	14 00	68 09		182 94
Septembre do	232 04	541 86	9 60	2 09	785 59
Octobre do	1,231 05	8 75	120 84	284 49	1,645 13
Novembre do	743 19	360 56	15 19		1,118 94
Décembre do	98 42	68 50	8 37		175 29
Janvier 1894	1,664 75	325 74	53 09	361 09	2,404 67
Février do	114 15	374 73	54 22		543 10
Mars do	282 71	31 00	132 98	208 89	655 58
Avril do	1,819 21	67 82	176 25	4 16	2,067 44
Mai do	94 00	480 57	129 39	562 88	1,266 84
	10,149 45	2,797 99	1,063 36	2,839 58	16,850 38

JOHN SMITH,

Faisant fonction de comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 1er juin 1894.

RELEVÉ—classé par sujets—des dépenses pour livres et reliure du 24 mars 1893 au
31 mai 1894, inclusivement.

	\$ cts.
Religion, Philosophie et Education	501 81
Histoire et Biographie	2,329 88
Géographie et Voyages	555 80
Science	784 39
Arts utiles	670 43
Beaux-arts	440 43
Jeux et amusements	41 78
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie	320 36
Belles-lettres	1,382 53
Encyclopédies et Revues	1,662 73
Loi, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.	4,008 51
Economie sociale et politique, Statistiques, etc.	661 97
Almanachs d'adresses	90 05
Reliure canadienne	2,839 58
Assurance, Commission, Frais de port, etc.	530 13
Total	16,850 38

JOHN SMITH,

Faisant fonction de comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 1er juin 1894.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrit.	Numéro.	Montant.
1894.			\$ cts.
2 mai.....	Adolphe Poisson	3153	2 00
28 do	La Cie J. E Bryant.....	3180	5 00
28 do	Garretson, Cox et Cie.....	3181	1 50
28 do	Arthur Weir	3182	15 00
29 do	Boulangier et Marcotte.....	3183	3 00
30 do	Joséphine Gaulau.....	3185	15 50
30 do	B. Ambrose.....	3187	15 50
30 do	E. Bartlett.....	3188	15 50
30 do	H. Turcotte.....	3189	2 00
31 do	Granger, Frères.....	3190	89 62
31 do	Thomas Lynton.....	3191	12 00
			8176 62

JOHN SMITH,
Faisant fonction de comptable.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé : Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état détaillé des sommes payées pour les impressions publiques pendant les années expirées le 30 juin 1883 et le 30 juin 1893, respectivement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Angers a présenté un bill (JJ) intitulé : "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Postes."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de New-York, de la Nouvelle-Angleterre et du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (131) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé : "Acte déclaratif et confirmatif à William Roper Hull, de certains privilèges qu'il possède pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons, dans le district d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (154) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes concernant le service civil," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (155) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'île de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (145) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (138) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal de Montréal, Ottawa et de la Baie Georgienne," auquel elle demande le concours du Sénat,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (100) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie des Estacades de la rivière des Français (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (82) intitulé: Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié au Détroit et la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley," auquel elle demande le concours du Sénat,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (126) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le Code criminel, 1892," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, La Chambre s'est ajournée.

Jendredi, 12 juillet 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McKindsey,	Poirier,
Angers,	Dever,	McLaren,	Power,
Armand,	Guéremont,	McMillan,	Primrose,
Bellerose,	Kaulbach,	Merner,	Read (Quinté),
Bernier,	Kirchhoffer,	Miller,	Reesor,
Bolduc,	Lougheed,	Montplaisir,	Robitaille,
Boucherville, de	Macdonald (Victoria),	Murphy,	Scott,
Boulton,	MacInnes (Burlington),	O'Donohoe,	Sutherland,
Casgrain,	McCallum,	Ogilvie,	Tassé,
Clemow,	McClelan,	Pelletier,	Vidal,
De Blois,	McInnes (Victoria),	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié au Détroit et la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (138) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal de Montréal, Ottawa et à la Baie Georgienne," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 36, après "majorité" insérez: "en somme."

Page 2, ligne 6, retranchez "premier" et insérez: "troisième."

Page 2, ligne 12, retranchez "sept" et insérez: "cinq."

Page 4, ligne 19, retranchez "et" et insérez: "pourra faire une convention avec."

Page 4, ligne 20, retranchez depuis "Montréal" jusqu'à "pour."

Page 4, ligne 30, retranchez depuis "par" jusqu'à "sera" dans la ligne 31 et insérez: "la compagnie."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (73) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 25, après "effet" insérez: "à laquelle assemblée devront être présents en personne ou représentés par fondés de pouvoirs des actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant. Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence. La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: "Acte concernant l'inspection de la lumière électrique;" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Acte concernant les unités de mesure électrique;" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: "Acte à l'effet de réprimer les ventes et marques frauduleuses;" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération des amendements fait par la Chambre des Communes au bill (CC) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (122) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Desjardins a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (154) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes concernant le service civil."

(En comité.)

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (155) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique bicyclette de Boynton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (132) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (139) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Pontiac à Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le (JJ) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Postes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (145) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (126) intitulé : " Acte modifiant de nouveau le Code criminel, 1892," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (57) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gleichen au lac aux Castors et à Victoria," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (157) intitulé : " Acte à l'effet de faire revivre et amender de nouveau l'Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Brockville et New-York," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 13 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McKindsey,	Power,
Angers,	Dever,	McLaren,	Primrose,
Armand,	Dobson,	McMillan,	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévrement,	Merner,	Reesor,
Bernier,	Kaulbach,	Montplaisir,	Robitaille,
Bolduc,	Lougheed,	Murphy,	Scott,
Boucherville, de	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Smith, (Sir Frank),
Boulton,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Tassé,
Clemow,	McCallum,	Perley,	Vidal,
De Blois,	McInnes (Victoria),	Poirier,	

PRÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (139) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Pontiac à Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (132) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (57) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gleichen au lac aux Castors et à Victoria," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (157) intitulé : "Acte à l'effet de faire revivre et amender de nouveau l'Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Brockville et New-York," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique bicycle de Boynton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 23.—Après "Winnipeg" insérez: "toucher à un point sur la rivière Niagara."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié au Détroit et la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (138) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal de Montréal, Ottawa et de la Baie Georgienne a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (JJ) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Postes."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Loughheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (145) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

Le troisième article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme il suit:—

Page 2, ligne 3, retranchez depuis "manière" jusqu'à "que."

Objection ayant été faite à la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur le dit article, il a été proposé de l'amender comme il suit:—

Page 2, ligne 6, retranchez depuis "préparé" jusqu'à "6" dans la 10e ligne.

Objection ayant été faite à la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Le dit article a été alors agréé.

L'article quatre a été lu et remis.

L'article cinq a été lu et agréé.

L'article six a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (134) intitulé: "Acte concernant l'utilisation des eaux des Territoires du Nord-Ouest pour des fins d'irrigation et autres," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (147) intitulé: "Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président de la République française," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, prochain.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que lundi prochain et pendant le reste de la session, il y ait deux séances distinctes de cette Chambre chaque jour; la première devant commencer à trois heures de l'après-midi, et durer jusqu'à six heures, à moins que la Chambre ne soit ajournée plus tôt; la seconde devant commencer à huit heures du soir et continuer jusqu'à ce qu'elle ajourne; et que pour toutes les questions de règlement, d'ordre et de procédure, chaque séance soit considérée une séance distincte.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, La Chambre s'est ajournée à lundi, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 16 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Angers,	Desjardins,	McKindsey,	Power,
Armand,	Dever,	McLaren,	Price,
Bellerose,	Dobson,	McMillan,	Primrose.
Bernier,	Drummond,	Merner,	Reesor,
Boucherville, de	Guévreumont,	Montplaisir	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Murphy,	Scott,
Bowell,	Landry,	Ogilvie,	Smith (sir Frank),
Burns,	Lougheed,	Perley,	Sullivan,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Tassé,
De Bois,	McCallum,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Kaulbach, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
LUNDI, 16 juillet 1894.

Le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Votre comité recommande que pour le reste de la session, son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,
Président pro tempore.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kaulbach, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (100) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie des Estacades de la rivière des Français (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine dans les termes suivants :

A Sa Très Excellente Majesté la Reine :

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons très humblement qu'il nous soit permis de pré-

sender à Votre Majesté nos félicitations sincères à l'occasion de la naissance d'un fils à Son Altesse Royale le Duc et à Son Altesse Royale la Duchesse d'York ; et nous prions très respectueusement Votre Majesté d'agréer l'assurance des sentiments de joie et de satisfaction que nous inspire cet heureux événement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la dite Adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par son Honneur le Président au nom du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a passé la dite adresse à Sa Très Gracieuse Majesté et pour demander son concours.

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Qu'un message soit envoyé par cette Chambre, pour féliciter Son Altesse Royale le Duc d'York et Son Altesse Royale la Duchesse d'York, à l'occasion du joyeux événement de la naissance d'un fils à Leurs Altesses.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants :

A Son Excellence le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte de Formartine, baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, dans le comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, réuni en Parlement, avons résolu d'envoyer un message de félicitations à Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse d'York, à l'occasion du joyeux événement de la naissance d'un fils à Leurs Altesses.

Nous désirons approcher Votre Excellence pour vous prier respectueusement de vouloir bien transmettre le dit message à Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse d'York de la manière que Votre Excellence jugera convenable.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la dite Adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par Son Honneur le Président au nom du Sénat.

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (139) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Pontiac à Ottawa," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (132) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gleichen au lac aux Castors et à Victoria," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (157) intitulé: "Acte à l'effet de faire revivre et amender de nouveau l'Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Brockville et New-York," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique bicycle de Boynton," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (126) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le Code criminel, 1892," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (145) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries."

En comité.

Le quatrième article a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 9, ligne 11, retranchez depuis "suivant" jusqu'à "5" dans la ligne 23 et insérez :

"14. A compter de la marée basse la plus rapprochée de six heures du soir chaque samedi, jusqu'à la marée basse la plus rapprochée de six heures du matin chaque lundi, dans les eaux où la marée se fait sentir, et de six heures du soir chaque samedi jusqu'à six heures du matin le lundi suivant, dans les eaux où il n'y a pas de marée, les tentures et claies stationnaires, les filets à enclos et filets-pièges, les seines, rets à mailler et autres engins employés pour prendre le poisson en vertu d'une licence, devront être levés, clos ou disposés de manière à laisser librement circuler le poisson ou à lui permettre de les traverser ou d'en sortir; et durant ces intervalles, nul ne pourra prendre de poisson dans ces tentures et claies stationnaires, filets à enclos, filets-pièges, seines, rets à mailler ou autres engins de pêche employés en vertu d'une licence."

Le sixième article a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 5, ligne 35, retranchez depuis "continuera" jusqu'à "7" dans la ligne 40 et insérez; "pourvu toujours que les dispositions du présent article ne s'appliquent

point avant le premier mai 1895 aux propriétaires de moulins et aux employés de moulins situés sur un cours d'eau qui était exempté, en totalité ou en partie, de la mise à exécution du dit paragraphe deux de l'article quinze par le présent abrogé.

Les articles sept et huit ont été lus et agréés.

Le neuvième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 6, ligne 26, retranchez depuis "suivant" jusqu'à "8" dans la 36e ligne.

Les articles dix et onze ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Perley a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (118) intitulé: "Acte concernant l'inspection de la lumière électrique."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un, deux et trois ont été lus et agréés.

L'article quatre a été lu et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 32, retranchez "quatre" et insérez: "trois,"

Les articles cinq à onze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article douze a été lu et amendé comme il suit:—

Page 3, ligne 18, après "pourront" insérez: "après avoir subi un examen de capacité."

Les articles treize et quatorze ont été lus et agréés.

L'article quinze a été lu et amendé comme il suit:—

Page 3, ligne 42, après "employés" insérez: "si l'abonné n'y objecte pas."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, La Chambre s'est ajournée.

La Chambre s'est réunie à huit heures du soir.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McCallum.	Power,
Angers,	Desjardins,	McKindsey,	Price,
Armand,	Dever,	McLaren,	Primrose,
Bellerose,	Dobson,	McMillan,	Read (Quinté),
Bernier,	Drummond,	Merner,	Reesor,
Boucherville, de	Guévremont,	Montplaisir,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Murphy,	Smith (sir Frank),
Burns,	Landry,	Ogilvie,	Sullivan,
Clemow,	Lougheed,	Perley,	Tassé,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie des Estacades de la rivière des Français (à responsabilité limitée), a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la troisième lecture du bill (145) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Pêcheries," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Angers, secondé par l'Honorable Sir Frank Smith, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois, maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant le paragraphe 5 de l'article 10a et en y substituant le paragraphe suivant:—

"Chaque caisse ou colis de homard mis en boîtes, en conserves ou préparé en Canada, devra, avant d'être sorti de la fabrique ou établissement où ce homard aura été mis en boîtes, en conserves ou préparé, recevoir une marque, empreinte ou étiquette portant le nom et l'adresse du propriétaire de la fabrique ou établissement, avec l'année où ce homard aura été mis en boîtes, en conserves ou préparé et telles autres indications qui pourraient être prescrites par ordre en conseil."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant l'article huit.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre des documents relatifs à la ligne de vapeurs rapides sur l'Atlantique.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Document de la Session No. 84.*)

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (118) intitulé: "Acte concernant l'inspection de la lumière électrique."

(*En comité.*)

Les articles seize à dix-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article dix-neuf a été lu et amendé comme il suit:—

Page 4, ligne 21, après "susdite" insérez: "et l'abonné ou le fournisseur pourra, en tout temps, aux frais de la partie en défaut, exiger la vérification du mètre en usage."

Les articles vingt à vingt-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article vingt-trois a été lu et amendé comme il suit:—

Page 4, ligne 40, après "finale" insérez:

"2. L'abonné pourra, en tout temps, sur paiement d'un honoraire que fixera le Gouverneur en conseil, appeler un inspecteur pour faire constater la pression de l'électricité fournie et obtenir de tel inspecteur un certificat de cette pression."

Les articles vingt-quatre et vingt-cinq ont été lus et agréés.

L'article vingt-six a été lu et amendé comme il suit:—

Page 5, ligne 21, retranchez depuis "acte" jusqu'à "et" dans la ligne 22.

Les articles restants ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'il soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la première séance de la Chambre, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (126) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le Code criminel, 1892"

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 17, retranchez depuis "partie" jusqu'à "En" dans la ligne 26.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Boulton a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (73) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur;" Aussi, le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements fait par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 17 juillet 1894.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McCallum,	Power,
Angers,	Desjardins,	McKindsey,	Price,
Armand,	Dever,	McLaren,	Read (Quinté),
Bellerose,	Dobson,	McMillan,	Reesor,
Bernier,	Drummond,	Merner,	Robitaille,
Boucherville, de	Guévremont,	Montplaisir,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Murphy,	Smith (sir Frank,.)
Burns.	Laudry,	Ogilvie,	Sullivan,
Clemow,	Lougheed,	Perley,	Tassé,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: "Acte concernant l'inspection de la lumière électrique," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (126) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le Code criminel, 1892," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (117) intitulé: "Acte concernant les unités de mesure électrique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance de la Chambre, demain.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (123) intitulé: "Acte à l'effet de réprimer les ventes et marques frauduleuses," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour, appelant la deuxième lecture du bill (147) intitulé: "Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président de la République Française," ayant été lu,

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Boulton a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais que le dit traité soit renvoyé au gouvernement impérial avec prière de rouvrir les négociations en vue de placer les relations commerciales de la France et du Canada sur une base plus large et plus équitable que ne le comporte ce traité.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que la continuation du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance de la Chambre, et qu'elle soit le premier item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (160) intitulé: "Acte concernant les terres fédérales," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (161) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

La Chambre s'est ajournée.

La Chambre s'est réunie à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McKindsey,	Power,
Angers,	Desjardins,	McLaren,	Price,
Armand,	Dever,	McMillan,	Read (Quinté),
Bellerose,	Dobson,	Merner,	Reesor,
Bernier,	Drummond,	Montplaisir,	Robitaille,
Boucherville, de	Guévremont,	Murphy,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Ogilvie,	Smith (sir Frank),
Burns,	Lougheed,	Perley,	Sullivan,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Tassé,
Cochrane,	McCallum,		

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Boulton, en amendement à la motion de l'honorable M. Angers, que le bill (147) intitulé : " Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président de la République Française," soit lu la seconde fois maintenant, à savoir : Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais que le dit traité soit renvoyé au gouvernement impérial avec prière de rouvrir les négociations en vue de placer les relations commerciales de la France et du Canada sur une base plus large et plus équitable que ne le comporte ce traité.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

	Les honorables messieurs		
Boulton,	McLaren,	Merner,	Scott.—5.
McCallum,			

NON-CONTENTS :

	Les honorables messieurs		
Allan,	Cochrane,	Lougheed,	Poirier,
Angers,	De Blois,	McMillan,	Price,
Armand,	Desjardins,	MacInnes,	Read (Quinté),
Bellerose,	Dever,	(Burlington),	Robitaille,
Bernier,	Dobson,	Montplaisir,	Smith (Sir Frank),
Boucherville, de,	Drummond,	Murphy,	Sullivan,
Burns,	Guévremont,	Ogilvie,	Tassé.—30.
Clemow,	Kaulbach,	Perley,	

Ainsi, elle a été résolu dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé en amendement :

Que le bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

	Les honorables messieurs		
Boulton,	McLaren,	Merner,	Scott.—5.
McCallum,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	Kaulbach,	Poirier,
Angers,	De Blois,	McMillan,	Price,
Armand,	Desjardins,	MacInnes,	Read (Quinté),
Bellerose,	Dever,	(Burlington),	Robitaille,
Bernier,	Dobson,	Montplaisir,	Smith (Sir Frank),
Boucherville, de,	Drummond,	Murphy,	Sullivan,
Burns,	Guévremont,	Ogilvie,	Tassé.—28.
Clemow,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance de la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 18 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McKindsey,	Price,
Angers,	Dever,	McLaren,	Primrose,
Armand,	Dobson,	McMillan,	Read (Quinté),
Bellerose,	Drummond,	Merner,	Reesor,
Bernier,	Ferguson (Niagara),	Montplaisir,	Robitaille,
Boucherville, de	Guévremont,	Murphy,	Scott,
Boulton,	Kaulbach,	Ogilvie,	Smith (sir Frank),
Burns,	Lougheed,	Perley,	Snowball,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Sullivan,
Cochrane,	McCallum,	Power,	Tassé,
DeBlois,			

PRIÈRES.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (117) intitulé : "Acte concernant les unités de mesure électrique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance de la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (160) intitulé: "Acte concernant les terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (123) intitulé: "Acte à l'effet de réprimer les ventes et marques frauduleuses."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

L'article trois a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne 22, après "piastres" insérez : "au plus."

Les articles quatre, cinq et six ont été lus et agréés.

L'annexe A a été lue et agréé.

L'annexe B a été amendée en en retranchant la disposition relative au miel.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Boulton a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (161) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques," ayant été lu,

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Snowball, secondé par l'honorable M. Burns, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

La Chambre s'est ajournée.

La Chambre s'est réunie à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	Lougheed,	Power,
Angers,	De Blois,	MacInnes (Burlington),	Price,
Armand,	Desjardins,	McCallum,	Primrose,
Bellerose,	Dever,	McLaren,	Read (Quinté),
Bernier,	Dobson,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de	Drummond,	Merner,	Scott,
Boulton,	Ferguson (Niagara),	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Burns,	Guévremont,	Murphy,	Snowball,
Clemow,	Kaulbach,	Ogilvie,	Tassé,

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de M. Angers, à savoir : que le bill (161) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques," soit lu la seconde fois.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, sur division, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (V) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 16, retranchez "le suivant" et insérez : "les suivants."

Page 1, ligne 25, après " partie " insérez : ce qui suit comme paragraphe cinq :
 " 5. Si en aucun temps il appert qu'une compagnie a déposé entre les mains du
 " ministre une somme supérieure à celle requise en vertu des dispositions du présent
 " acte, le Conseil de la Trésorerie pourra, s'il est convaincu que les intérêts des assurés
 " canadiens de la compagnie n'en souffriront pas, et en donnant l'avis et prenant les
 " autres précautions qu'il croira convenables, autoriser le retrait du montant de cet
 " excédant ou de toute portion de cet excédant qui sera jugée à propos, pourvu que
 " ce retrait puisse être autorisé sans en donner avis."

Page 2, ligne 13, après " secrétaire " insérez : " l'actuaire."

Page 2, ligne 38, après " affaire " insérez : " à la date de l'établissement du bilan
 de la compagnie l'année précédente."

Page 2, ligne 43, retranchez depuis " forme " jusqu'à " qu'elles."

Pane 3, ligne 5, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " et " dans la 7e ligne.

Page 3, ligne 9, retranchez le premier " ou " et après " vice-président " insérez :
 " ou du directeur gérant."

Page 3, ligne 11, retranchez " chaque agent " et insérez : " L'agent."

Page 3, ligne 16, après " écritures " insérez :

" Mais dans le cas de toute compagnie ayant en Canada, outre cet agent prin-
 " cipal, un ou plusieurs agents généraux tenus de faire rapport au bureau central et
 " non à cet agent principal, les prescriptions du présent paragraphe seront suffisam-
 " ment remplies si l'agent principal garde en dépôt à l'agence principale, en sus des
 " registres et documents se rattachant aux opérations faites par lui-même ou par son
 " canal, des états annuels des opérations de chacun de ces agents généraux, dûement
 " attestés par le serment de chacun de ces agents généraux, et tels registres et docu-
 " ments supplémentaires transmis par le bureau central de la compagnie qui, pris
 " dans leur ensemble, puissent montrer toutes les opérations canadiennes de la com-
 " pagnie."

Page 3, ligne 17, retranchez depuis " 4 " jusqu'à " acte " inclusivement, ligne 24,
 et insérez :

" 4. Les états des opérations des agents généraux mentionnés au paragraphe
 " précédent seront établis jusqu'au trente-unième jour de décembre de chaque année,
 " et les modèles à employer pour ces états seront fournis, sur demande, par le surin-
 " tendant.

" 5. Dans le cas où quelque compagnie ne se prévaudrait pas du proviso contenu
 " au paragraphe trois de cet article ce paragraphe se lira et s'interprétera sans égard
 " à ce proviso et comme si le dit proviso et le paragraphe qui précède immédiatement
 " celui-ci n'existaient pas.

" 6. Dans tous les cas où une compagnie constituée ou légalement formée ailleurs
 " qu'en Canada a déjà fait et déposé entre les mains du ministre des états vérifiés sous
 " la foi du serment, il est par le présent déclaré que ces états et cette attestation
 " étaient suffisants, et seront réputés avoir été et être suffisants au sens et intention
 " du présent article."

Page 3, ligne 25, retranchez " 5 " et insérez : " 7."

Page 3, ligne 28, retranchez " trois " et insérez : " deux."

Page 3, ligne 29, retranchez " 6 " et insérez : " 8."

Page 4, ligne 12, après " personne " insérez : ce qui suit comme clause B.

" 8. Le premier paragraphe de l'article trente-cinq du dit acte est par le pré-
 " sent abrogé et remplacé par le suivant :—

" 35. En calculant ou déterminant la réserve nécessaire pour satisfaire à ses enga-
 " gements envers ses assurés en Canada, chaque compagnie pourra se servir des tables
 " de mortalité régulatrices dont elle aura déjà fait usage pour dresser ses propres tables,
 " mais il sera mis à part et porté au crédit de cette réserve, chaque année, sur les intérêts
 " acquis durant l'année, une somme égale à quatre et demi pour cent par année sur
 " le montant de la réserve à la fin de l'année précédente, en y ajoutant telles autres
 " sommes, provenant des primes reçues durant l'année, s'il en est, qui seront néces-
 " saires pour porter la réserve au chiffre prescrit par le paragraphe dix de l'article
 " vingt-cinq du présent acte; pourvu qu'en aucun cas une compagnie ne soit tenue
 " de garder une réserve plus élevée que celle prescrite par le dit paragraphe de

“ l'article vingt-cinq du présent acte; mais s'il paraît au surintendant que la réserve telle que calculée par la compagnie tombe au-dessous du chiffre ci-dessus prescrit, il en fera rapport au ministre, qui pourra alors lui ordonner de la calculer, ou de la faire calculer sous sa surveillance, sur la base mentionnée à cet article; et si le montant établi de la sorte diffère notablement du chiffre présenté par la compagnie, il pourra être substitué à ce dernier dans l'état annuel de l'actif et du passif; en pareil cas, la compagnie fournira au surintendant, à demande, tous les détails de chacune de ses polices qui seront nécessaires au calcul, et paiera au surintendant un droit de trois centins pour chaque police ou addition de boni soumise à cette supputation,—lequel droit sera remis au ministre.”

Page 4, ligne 16, après “ qui ” insérez : “ est autorisée à garantir ou qui.”

Page 4, ligne 18, retranchez depuis “ ne ” jusqu'à “ licence,” ligne 19, et insérez : “ pourra obtenir de.”

Page 5, ligne 42, après “ 10 ” insérez ce qui suit : “ Le dit acte est de plus par le présent modifié en y ajoutant l'article suivant immédiatement après l'article six pourvu que l'article ainsi ajouté n'empêche point de renouveler les licences accordées jusqu'ici, ni d'admettre les demandes de licences pendantes le premier jour d'avril de la présente année mil huit cent quatre-vingt-quatorze: 6 A.”

Page 6, ligne 30, retranchez depuis “ 6 ” jusqu'à “ 1894 dans la ligne 32, tous deux, inclusivement.”

Page 6, ligne 31, après “ 11 ” insérez ce qui suit :

“ Le dit acte est de plus par le présent modifié en y ajoutant l'article suivant immédiatement après l'article 6 A, pourvu que l'article ainsi ajouté n'empêche point de renouveler les licences accordées jusqu'ici : “ 6 B.”

Page 7, ligne 5, retranchez depuis “ du ” jusqu'à “ en ” et insérez : “ présent acte.”

Page 7, ligne 13, retranchez depuis “ 12 ” jusqu'à “ assemblée ” dans la ligne 26, tous deux inclusivement.

Page 7, ligne 27, après “ 13 ” insérez ce qui suit :

“ Le dit acte est de plus par le présent modifié en y ajoutant l'article suivant immédiatement après l'article vingt-huit, pourvu que l'article ainsi ajouté s'applique à tout contrat d'assurance sur la vie actuellement existant, ou qui sera conclu à l'avenir : 28 A.”

Page 7, ligne 29, retranchez “ de l'acte des assurances ” et insérez : “ du présent acte.”

Page 7, ligne 46, après “ assurances ” insérez ce qui suit comme article C et D.

Article C.

“ Le dit acte est de plus par le présent modifié en y ajoutant l'article suivant immédiatement après l'article 25.

“ 25 A. Pour la mise à exécution du présent acte, le surintendant des assurances est par le présent autorisé à adresser toutes questions à toute compagnie d'assurances qui aura obtenu une licence en vertu du présent acte, ou à son président, gérant, actuaire ou secrétaire, au sujet de son actif, de ses placements, dettes ou engagements ou opérations, ou de sa situation, ou au sujet de toute autre matière se rattachant à ses affaires ou opérations, et il sera du devoir de toute compagnie à qui il s'adressera ainsi de répondre promptement par écrit à ces questions.”

Article D.

“ Le dit acte est de plus par le présent modifié en y ajoutant l'article suivant immédiatement après l'article 18, pourvu que l'article ainsi ajouté ne porte aucune atteinte au droit de placement en achats de propriétés foncières possédés par toute compagnie mentionnée au dit article :

“ 18A. Nonobstant tout ce qui est contenu dans sa charte ou acte constitutif ou ses amendements, nulle compagnie d'assurance sur la vie qui tire ses pouvoirs ou partie de ses pouvoirs corporatifs d'un acte du Parlement du Canada, ou qui est soumise au contrôle législatif du Parlement du Canada, n'aura, à l'avenir, le droit de placer ses fonds ou partie de ses fonds que dans les valeurs ou sur les garanties et de la manière suivante, savoir : en débetures, obligations, fonds, effets publics

“ ou autres du Canada ou de toute province du Canada ; ou en effets de toute corporation municipale en Canada ; ou en débetures de toute société de construction, compagnie de prêt ou de placement, compagnie d'aqueduc, compagnie de gaz, compagnie de tramway, quelle qu'en soit la force motrice, compagnie d'éclairage ou de force électrique, compagnie de chemin de fer électrique, lorsque sa ligne ne dépasse pas quinze milles en longueur, tout en n'étant pas seulement un chemin de fer urbain, toute telle compagnie étant constituée en corporation en Canada ; ou sur la garantie de polices d'assurance sur la vie, y compris ses propres polices ; ou sur la garantie d'aucune de ces débetures, obligations, fonds ou effets ; ou sur la garantie d'actions libérées de toute société de construction, compagnie de prêt ou au res compagnies ci-dessus mentionnées, ces actions libérées ayant une valeur d'au moins vingt-cinq pour cent prime ; ou sur la garantie d'actions des banques constituées en Canada, en conformité de tels réglemens qui se seront établis par ordre du Conseil du Trésor, et soit que ces débetures, obligations, fonds, effets, polices ou actions soient transférés absolument ou conditionnellement, ou par cession sous forme de charge ou d'hypothèque sur ces effets, en faveur de la compagnie ou de tout officier de la compagnie ou autre personne en fidéicommiss pour la compagnie ; et en fonds consolidés, effets publics, débetures, obligations ou autres effets du Royaume-Uni ou des Etats-Unis, ou sur la garantie de propriétés foncières, ou en hypothèques sur biens-fonds, ou sur la garantie de propriétés tenues à bail emphytéotique, ou en constituts ou rentes sur biens-fonds ou autres droits ou intérêts dans des biens-fonds ou des hypothèques sur biens-fonds en toute province du Canada ; et elle pourra prendre, recevoir et posséder ces effets et garanties au nom de la compagnie, ou au nom de fidéicommissaires pour la compagnie comme susdit, soit pour fonds avancés ou payés pour l'acquisition de ces valeurs, ou prêtés par la compagnie sur la garantie de quelque classe d'effets ou propriétés ci-dessus mentionnés.

“ (2.) Tout placement ou prêt ci-dessus autorisé pourra être fait aux termes et conditions, de la manière, aux époques, pour les sommes, et aux conditions de remboursement du capital ou des intérêts, ou du capital et des intérêts, que les directeurs détermineront de temps à autre, et soit aussi en paiement ou comme garantie collatérale du paiement de dettes dues à la compagnie ou de jugemens obtenus par elle contre toute personne ou corporation, ou en garantie de leur paiement en tout ou en partie.

“ (3.) Pourvu que la compagnie puisse prendre toute garantie additionnelle de toute nature afin d'assurer davantage le remboursement de toute créance de la compagnie, ou d'assurer davantage la suffisance d'aucun des effets sur lesquels la compagnie est par le présent autorisé à prêter ses fonds.”

“ (4.) Pourvu aussi que toute telle compagnie puisse placer ou déposer en effets étrangers la portion de ces fonds qu'il sera nécessaire ou désirable pour le maintien de toute succursale à l'étranger ; et ce placement ou dépôt, lorsqu'il n'esera pas exigé par la loi du pays où sera établie cette succursale, mais sera jugé à propos dans l'intérêt de cette succursale, ne dépassera pas cent mille piastres, du cours monétaire canadien.

“ (5.) Pourvu aussi que toute telle compagnie faisant des affaires aux Etats-Unis, dans le cas où la réserve ou l'évaluation de la réassurance de ses risques courants dans les Etats-Unis excéderait le montant qui pourra être placé ou déposé sous l'empire de l'avant-dernier paragraphe ci-dessus, puisse placer ses fonds en obligations ou débetures d'aucun Etat des Etats-Unis, ou d'aucune municipalité dans les Etats-Unis, ou en hypothèques sur propriétés foncières dans les dits Etats-Unis ; mais dans ce cas, le montant ainsi placé dans les Etats-Unis, y compris toute somme placée ou déposée sous l'empire du dit avant-dernier paragraphe, ne devra, en aucun temps, dépasser la dite réserve ou l'évaluation de la réassurance de ses risques courants dans les Etats-Unis.

“ (6.) Pourvu aussi que toute telle compagnie faisant affaires dans le Royaume-Uni, dans le cas où la réserve ou l'évaluation de la réassurance de ses risques courants dans le Royaume-Uni, excéderait le montant qui pourra être placé ou déposé sous l'empire du paragraphe quatre du présent article, puisse placer ses fonds en obligations ou débetures d'aucunes des municipalités du Royaume-Uni,

“ ou en hypothèques sur biens-fonds dans le dit Royaume-Uni ; mais, dans ce cas, le montant ainsi placé ou déposé sous l'empire du dit paragraphe quatre du présent article ne devra en aucun temps excéder la dite réserve ou l'évaluation de la réassurance de ses risques courants dans le royaume-Uni. La réserve ou valeur réassurée mentionnée dans le présent paragraphe et le précédent devra être calculée d'après le système suivi actuellement par le gouvernement fédéral.”

“ 7. Toute telle compagnie est par le présent autorisée à placer ses fonds en effets ou valeurs, sur les garanties, en la manière et aux conditions mentionnées au présent article.”

Dans le préambule.

Page 1, ligne 5, après “ suit ” insérez l'article A.

Article A.

“ L'alinéa coté (k) de l'article deux du dit acte est par le présent modifié en y ajoutant à la fin les mots “ et tout autre contrat d'assurance passé par écrit, qu'il soit contenu en un seul ou en plusieurs documents.”

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération à la première séance de la Chambre, demain, et qu'ils soient le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (147) intitulé : “ Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président de la République Française.”

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Desjardins a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, à la première séance de la Chambre, demain, et qu'il soit le second item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (158) intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'intérieur,” auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (149) intitulé : “ Acte à l'effet de modifier de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest,” auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Robitaille,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 19 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	Masson,	Price,
Angers,	De Blois,	McCallum,	Read (Quinté),
Armand,	Desjardins,	McLaren,	Robitaille,
Bellerose,	Dever,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Dobson,	Merner,	Smith (Sir Frank),
Boucherville, de	Ferguson (Niagara),	Montplaisir,	Snowball,
Boulton,	Guévremont,	Murphy,	Sullivan,
Bowell,	Kaulbach,	Ogilvie,	Tassé,
Burns,	MacInnes (Burlington),	Power,	

PRIÈRES.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances," ayant été lu,

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés, maintenant.

L'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé en amendement:

Que les dits amendements soient agréés, à l'exception de l'article D, dans le 27^e amendement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, à l'exception de l'article D dans le 27^e amendement auquel il n'a pas agréé; parce que le Sénat est d'opinion que toute législation sur le sujet de cet article devrait être remise à une autre session.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (164) intitulé. "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chamble soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (159) intitulé : " Acte concernant la subvention en terres à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (165) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les billets fédéraux," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (T) intitulé : " Acte pour faire droit à James St. George Dillon," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (123) intitulé : " Acte à l'effet de réprimer les ventes et marques frauduleuses." Aussi, le bill (126) intitulé : " Acte modifiant de nouveau le Code Criminel, 1892,"

Aussi, le bill (118) intitulé : " Acte concernant l'inspection de la lumière électrique,"

Aussi, le bill (145) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (JJ) intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte des Postes," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 8, après " almanachs " insérez " en feuilles."

Et le dit amendement étant lu une seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (147) intitulé : " Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président de la République Française," ayant été lu,

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Tassé, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à la prochaine séance de la Chambre et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

La Chambre s'est réunie à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Bowell,	Guévremont,	Montplaisir,
Angers,	Clemow,	Kaulbach,	Murphy,
Armand,	DeBlois,	MacInnes (Burlington),	Power,
Bellerose,	Desjardins,	McCallum,	Smith (Sir Frank),
Bernier,	Dever,	McLaren,	Snowball,
Boucherville, de,	Dobson,	McMillan,	Sullivan,
Boulton,	Ferguson (Niagara),	Merner,	Tassé,

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Angers, à savoir : Que le bill (147) intitulé : "Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président de la République Française," soit lu la troisième fois, maintenant.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général relative-ment au bill (117) intitulé : "Acte concernant les unités de mesure électrique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance de la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (158) intitulé : "Acte modifiant de nou-veau l'Acte du Revenu de l'intérieur," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est for-mée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 9, retranchez depuis "acte" jusqu'à "appartiendront" et insérez :
"après déduction des frais faits relativement à ces confiscations et amendes."

Les articles restants ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé, par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendu en tant qu'il s'agit du dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé passera-t-il.

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (149) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, à la prochaine séance de la Chambre, demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (159) intitulé : "Acte concernant la subvention en terres à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill,

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (165) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les billets fédéraux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, à la prochaine séance de la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 20 juillet 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président,

Les honorables messieurs

Angers,	Clemow,	MacInnes (Burlington),	Power,
Armand,	De Blois,	Masson,	Read (Quinté),
Bellerose,	Desjardins,	McCallum,	Robitaille,
Bernier,	Dever,	McLaren,	Scott,
Boucherville, de	Dobson,	McMillan,	Snowball,
Boulton,	Ferguson (Niagara),	Merner,	Sullivan,
Bowell,	Guévremont,	Montplaisir,	Tassé,
Burns,	Kaulbach,		

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui à sa deuxième séance, il s'ajourne à demain, à onze heures du matin pour siéger jusqu'à une heure de l'après-midi, à moins qu'il ne s'ajourne plus tôt; qu'il s'ajourne alors à trois heures de l'après-midi pour siéger jusqu'à six heures, à moins qu'il ne s'ajourne plus tôt, et qu'il s'ajourne à six heures pour siéger à huit heures du soir; et que chacune de ces séances soit une séance distincte.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (149) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un, deux et trois ont été lus et agréés.

L'article quatre a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 22, après "tribunal" insérez : "à moins que sa présence ne soit "nécessaire pour en composer le quorum."

Les articles cinq à quinze inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article seize a été lu et amendé comme il suit :

Page 3, ligne 29, après "quatre" insérez ce qui suit comme paragraphe deux :

"2. Cet article n'affecte pas la durée de la présente Assemblée législative."

L'article dix-sept a été lu et amendé comme il suit :

Page 3, ligne 39, après "nommés" insérez ce qui suit comme paragraphe trois :

"3. L'Assemblée législative pourra statuer par ordonnance toute disposition "nécessaire pour remplir les vacances qui surviendraient dans le comité exécutif pendant l'intervalle des sessions de l'Assemblée, soit que ces vacances aient lieu par "décès, démission, ou autrement; pourvu que tout acte accompli en vertu d'une telle "ordonnance, soit soumis à la confirmation de l'Assemblée à sa première session qui "se tiendra après l'accomplissement de cet acte."

Les clauses restantes ont été lues et agréées.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit du dit bill, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (165) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant les billets fédéraux."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 20 juillet 1894.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat, auquel a été référé le bill suivant, savoir :—

Bill (No 148) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James St. George Dillon."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (166) intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en Canada et obtenus pour être employés à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (168) intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit revoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Howell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et infome cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Howell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

La Chambre s'est réunie à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Angers,	Clemow,	Guévremont,	McMillan,
Armand,	De Blois,	Kaulbach,	Merner,
Bellerose,	Desjardins,	MacInnes (Burlington),	Montplaisir,
Bernier,	Dever,	Masson,	Power,
Boulton,	Dobson,	McCallum,	Read (Quinté),
Bowell,	Ferguson (Niagara),	McLaren,	Sullivan,

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (117) intitulé: "Acte concernant les unités de mesure électrique."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Desjardins a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Howell secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Bowell*, secondé par l'honorable M. *Angers*, La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 21 juillet 1894.

La Chambre s'est réunie à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Angers,
Armand,
Bellerose,
Boulton,
Bowell,

Clemow,
De Blois,
Dever,
Guévremont,

Kaulbach,
Masson,
McMillan,
Montplaisir,

Power,
Read (Quinté),
Scott,
Tassé,

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, 20 juillet 1894.

Résolu.—Qu'un message soit porté au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre ne donne pas son concours à l'amendement fait par le Sénat au bill (No 85) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique bicycle de Boynton, parce que cet amendement n'est pas couvert par la pétition demandant la charte.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. *Read* (Quinté), secondé par l'honorable M. *Power*, il a été

Résolu, que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au bill (85) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique bicycle de Boynton," que la Chambre des Communes n'a pas agréé.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (V) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes n'insiste pas sur l'article D, dans le 27^e amendement fait par la Chambre des Communes au dit bill.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (158) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'intérieur," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (HH) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes relatifs aux biens-fonds dans les Territoires," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit: P. 5, ligne—, retranchez "fournira" et insérez "pourra fournir."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (128) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des élections fédérales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (171) intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30^e jour de juin 1894 et le 30^e jour de juin 1895, et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (169) intitulé : " Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (170) intitulé : " Acte pourvoyant au paiement de primes sur le fer et l'acier fabriqués avec le minerai canadien," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

La Chambre s'est réunie à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Angers,	Clemow,	Masson,	Scott,
Armand,	De Blois,	McMillan,	Sullivan,
Boulton,	Dever,	Power,	Tassé,
Bowell,	Kaulbach,	Read (Quinté),	

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (149) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (128) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des élections fédérales."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Bowell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
SAMEDI, 21 juillet 1894.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine pour la féliciter de la naissance d'un fils à Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse d'York, en remplissant le blanc avec les mots "et la Chambre des Communes."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de le Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
SAMEDI, 21 juillet 1894.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a passé l'adresse ci-jointe à Son Excellence le gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Majesté la félicitant de la naissance d'un fils à Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse d'York.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

A Son Excellence le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte de Formartine, baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, dans le comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse ; Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté la Chambre des Communes du Canada, réunis en Parlement, demandons la permission d'approcher de Votre Excellence pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe à Sa Très Gracieuse Majesté, pour féliciter Sa Majesté de la naissance d'un fils à Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse d'York, en la manière que Votre Excellence jugera convenable, afin que la dite adresse soit déposée au pied du trône.

SALLE DU SÉNAT,

P. WHITE,
Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES,
Samedi, 21 juillet 1894.

L'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

De concourir avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc avec les mots " le Sénat et "

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que Son Honneur le président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à la dite adresse en remplissant le blanc avec les mots " le Sénat et ".

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (143) intitulé : " Acte concernant le cens électoral," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois ; maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (135) intitulé : " Acte à l'effet de refondre et modifier les actes concernant les droits de douanes," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 21 juillet 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour proroger la session du parlement du Canada, lundi, le 23 juillet, à 3 heures p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR GORDON,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat,

Etc., etc., etc.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que lorsque cette Chambre s'ajourne elle reste ajournée à lundi prochain à deux heures de l'après-midi.

Alors sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi.

Lundi, 23 juillet 1894.

La Chambre s'est réunie à deux heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président.

Les honorables messieurs

Angers,
Bowell,
Clemow,
De Blois,

Dever,
Ferguson (Niagara),
McKindsey,
McLaren,

McMillan,
Power,
Read (Quinté),

Scott,
Smith (sir Frank),
Sullivan,

PRIÈRES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte de Formartine, baron de Haldio, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, dans le comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat* "

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à qu'Appelle.

Acte à l'effet de remettre en vigueur et de modifier de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Acte concernant la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan.

Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell.

Acte concernant la Compagnie de gaz d'Outaouais.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie d'assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande-Ile de Niagara.

Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la baie d'Hudson et à l'effet d'en changer le nom en celui de Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg.

Acte constituant en corporation l'Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada.

Acte modifiant l'Acte concernant les Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus.

Acte modifiant l'Acte des maîtres de havre.

Acte modifiant l'Acte concernant les phares, bouées et balises et l'île de Sable.

Acte contenant de nouvelles modifications aux Actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse.

Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey.

Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Duluth à Népigon et à la baie de James.

Acte à l'effet d'autoriser l'achat du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis par la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée), et de changer le nom de cette dernière compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Acte modifiant l'Acte d'inspection des navires.

Acte modifiant l'Acte des chemins de fer.

Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton et de l'île du Prince-Edouard.

Acte pour remettre en vigueur et modifier de nouveau l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée de Daim.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Wolseley et Fort-Qu'Appelle.

Acte concernant la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée.)

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie.

Acte concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents.

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie dite Northern.

Acte modifiant les Actes concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton.

Acte à l'effet de ratifier une convention entre la Compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa et la Compagnie du tramway électrique d'Ottawa, et une convention entre les dites compagnies et la corporation de la cité d'Ottawa, et de fusionner les dites compagnies sous le nom de "Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa."

Acte à l'effet de priver de leur droit de vote les électeurs qui se laissent corrompre.

Acte constituant en corporation l'Association mutuelle sur la vie "La Coloniale."

Acte constituant en corporation la Compagnie de gaz et d'électricité dite Dominion.

Acte constituant en corporation la Compagnie électrique d'Ottawa.

Acte autorisant la Compagnie du pont suspendu des Chutes de Niagara à émettre des débetures, et à d'autres fins.

Acte constituant en corporation la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland, à responsabilité limitée.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du lac Mégantic.

Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes Rocheuses.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron.

Acte concernant les havres publics.

- Acte concernant la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Caribou.
- Acte concernant la Compagnie de lumière et de force électriques de la Chaudière (à responsabilité limitée).
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Métis à Matane et Gaspé.
- Acte concernant la Compagnie de cordage des Consommateurs, à responsabilité limitée.
- Acte concernant la Compagnie de prêt et de débetures d'Ontario.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud d'Alberta.
- Acte modifiant de nouveau la loi relative aux jours de fête.
- Acte à l'effet de modifier l'*Acte des matelots*.
- Acte à l'effet de pourvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par le Sénat et la Chambre des Communes.
- Acte abrogeant l'*Acte des biens de famille insaisissables*.
- Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux commissaires du havre de Montréal.
- Acte contenant de nouvelles modifications aux Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.
- Acte pour faire droit à Joshua Nicholas Filman.
- Acte pour faire droit à William Samuel Piper.
- Acte pour faire droit à Joseph Thompson.
- Acte pour faire droit à Orlando George Richmond Johnson.
- Acte concernant la Compagnie d'irrigation de Calgary.
- Acte ayant pour objet d'assurer la conservation du gibier dans les régions non organisées des Territoires du Nord-Ouest du Canada.
- Acte modifiant l'*Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick*.
- Acte modifiant l'*Acte concernant la constitution des chambres de commerce*.
- Acte concernant l'arrestation, le procès et l'emprisonnement des jeunes délinquants.
- Acte constituant en corporation l'Alliance de l'Eglise anabaptiste réformée du Canada et les diverses Eglises s'y rattachant.
- Acte concernant le chemin de fer du Sud du Canada.
- Acte modifiant de nouveau l'*Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest*.
- Acte concernant l'Orateur du Sénat.
- Acte modifiant de nouveau l'*Acte d'inspection-général*.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal.
- Acte constituant la Corporation générale de fidéicommiss du Canada.
- Acte modifiant de nouveau le Statut révisé concernant l'intérêt.
- Acte modifiant l'*Acte du revenu consolidé et de l'audition*.
- Acte concernant la Seigneurie du Sault-Saint-Louis.
- Acte concernant la Compagnie d'assurance du Saint-Laurent.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara.
- Acte à l'effet de modifier et refondre les Actes concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest.
- Acte modifiant de nouveau l'*Acte d'inspection des bateaux à vapeur*.
- Acte modifiant de nouveau l'*Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires*.
- Acte concernant le fonds des écoles communes.
- Acte concernant certaines subventions accordées à la province de Québec par le chapitre huit des Statuts de 1884.
- Acte modifiant de nouveau l'*Acte des inspecteurs-mesureurs*.

Acte à l'effet de refondre et modifier certains Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, et d'en changer le nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau.

Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest.

Acte concernant les maisons de refuge pour les femmes en Ontario.

Acte constituant en corporation la Compagnie de New-York, de la Nouvelle-Angleterre et du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée).

Acte contenant de nouvelles modifications à l'*Acte des Sauvages*.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'*Acte d'inspection du pétrole*.

Acte modifiant de nouveau les Actes concernant le service civil.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'*Acte concernant les juges des cours provinciales*.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié au Détroit et la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Acte constituant en corporation la Compagnie du Canal de Montréal, Ottawa et de la baie Georgienne.

Acte concernant l'utilisation des eaux des Territoires du Nord-Ouest pour des fins d'irrigation et autres.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Pontiac à Ottawa.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gleichen au lac aux Castors et à Victoria.

Acte à l'effet de faire revivre et modifier de nouveau l'*Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Brockville et New-York*.

Acte constituant en corporation la Compagnie des estacades de la rivière des Français (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer au parc et de l'île de Montréal.

Acte concernant les terres fédérales.

Acte modifiant de nouveau l'*Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques*.

Acte modifiant de nouveau l'*Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes*.

Acte contenant de nouvelles modifications à l'*Acte des postes*.

Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président de la République Française.

Acte concernant la subvention en terres à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte modifiant de nouveau l'*Acte des pêcheries*.

Acte concernant l'inspection de la lumière électrique.

Acte modifiant de nouveau le Code criminel, 1892.

Acte à l'effet de réprimer les ventes et marques frauduleuses.

Acte pour faire droit à James St. George Dillon.

Acte modifiant l'*Acte concernant les billets fédéraux*.

Acte modifiant l'*Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en Canada et obtenus pour être employés à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique*.

Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer.

Acte concernant les unités de mesure électrique.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique bicycle de Boynton.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances.

Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes relatifs aux biens-fonds dans les Territoires.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur.

Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnés.

Acte pourvoyant au paiement de primes sur le fer et l'acier fabriqués avec le minerai canadien.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des élections fédérales.

Acte à l'effet de modifier de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Acte concernant le cens électoral.

Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes concernant les droits de douane

A ces bills, la sanction royale a été donnée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors, l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :—

“ QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant : Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1894 et le 30e jour de juin 1895, et pour d'autres objets liés au service public, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill, la sanction royale est donnée dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi, il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la quatrième session du septième Parlement de la Puissance par le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En terminant cette laborieuse session du parlement, je dois vous remercier pour l'assiduité et le zèle avec lesquels vous vous êtes occupés des diverses mesures qui vous ont été soumises.

Je vous félicite sur le fait notable que l'invitation transmise par mon gouvernement aux gouvernements des autres colonies d'envoyer des représentants au Canada dans le but de conférer sur des matières touchant leurs intérêts mutuels, a été si promptement acceptée; et que le gouvernement de Sa Majesté a aussi rehaussé la dignité et l'utilité de la Conférence en envoyant un représentant pour prendre part à ses délibérations. On a grand espoir que les résultats de la Conférence seront avantageux aux colonies et à l'empire généralement.

La ratification du Traité de commerce avec la France aura l'effet, je l'espère, d'accroître considérablement nos exportations, et d'étendre les relations amicales entre les deux pays.

J'ai confiance que le travail ardu que vous a imposé le rajustement des droits de douane aura le résultat tant désiré, celui d'adapter le tarif aux conditions actuelles des diverses classes de notre population.

Les statuts de la session feront voir que, grâce à vos efforts, les lois touchant un grand nombre d'intérêts publics ont été revisées et grandement améliorées; et j'observe que vous avez aussi pourvu généreusement aux améliorations publiques qui sont destinées à augmenter les facilités de voyage et de transport par tout le pays.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie des prévisions libérales que vous avez faites pour les services de l'année courante.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous relevant de vos devoirs, je fais des vœux pour que vos travaux soient une source de bien pour le pays, et que de retour dans vos foyers vous constatiez qu'une abondante moisson va récompenser le labeur de nos cultivateurs, et que les bénédictions de la Providence ont aussi été abondamment répandues sur tous les autres intérêts de la population que vous représentez.

L'Orateur du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à samedi, le premier jour de septembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à samedi, le premier jour de septembre prochain.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ.

4e SESSION, 7e PARLEMENT, 57-58 VICTORIA.

1894

L'HONORABLE JOHN JONES ROSS, PRÉSIDENT.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
DAVID REESOR	King	Yorkville, Ont.
SIR DAVID LEWIS MACPHERSON, C. C. M. G.	Saugeen	Toronto.
BILLA FLINT.....	Trent.....	Bridgewater, Ont.
GEORGE WILLIAM ALLAN.....	York	Toronto.
JOSEPH F. ARMAND..	Repentigny.....	Rivière-des-Prairies, P. Q.
WILLIAM HENRY CHAFFERS.....	Rougemont	Saint-Césaire, P. Q.
JEAN BAPTISTE GUÉVREMONT.....	Sorel	Sorel, P. Q.
ROBERT B. DICKEY.....	Amherst.....	Amherst, N.-E.
WILLIAM MILLER.....	Richmond	Arichat, N.-E.
DAVID WARK.....	Frédéricton.....	Frédéricton, N.-B.
ABNER REID McLELAN.....	Hopewell	Riverside, Co. Albert, N.-B.
JOHN GLASIER.....	Sunbury	Frédéricton, N.-B.
JAMES DEVER.....	M. Sr. Saint-Jean..	Saint-Jean, N.-B.
ALEXANDER MACFARLANE.....	Wallace	Wallace, N.-E.
SIR FRANK SMITH	Toronto.....	Toronto.
ROBERT READ.....	Quinté	Belleville, Ont.
JOHN SUTHERLAND.....	Kildonan	Winnipeg, Manitoba.
WILLIAM JOHN MACDONALD.....	Victoria, C.-B.....	Victoria, Col.-B.
HENRY A. N. KAULBACH.....	Lunenburg	Lunenburg, N.-E.
MATTHEW HENRY COCHRANE..	Wellington.....	Compton, P. Q.
ALEXANDER VIDAL.....	Sarnia	Sarnia, Ont.
JOSEPH HYACINTHE BELLEROSE.....	DeLanaudière.....	St-Vincent de Paul, P. Q.
RICHARD WILLIAM SCOTT	Ottawa.....	Ottawa.
JAMES D. LEWIN.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean, N.-B.
LAURENCE GEOFFREY POWER.....	M. Sr. Halifax.....	Halifax, N.-E.
C. A. P. PELLETIER, C. M. G.	Grandville	Québec.
JOSEPH ROSAIRE THIBAUDEAU	Rigaud.....	Montréal.
C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C. M. G.	Montarville	Boucherville, P. Q.
WILLIAM J. ALMON.....	M. Jr. Halifax.....	Halifax, N.-E.
THOMAS MCKAY.....	Truro	Truro, N.-E.
ALEXANDER W. OGILVIE	Alma.....	Montréal.
DONALD MACINNES.....	Burlington	Hamilton, Ont.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
THOS. R. McINNES	New-Westminster..	Victoria, C.-B.
JOHN O'DONOHUE	Erie	Toronto.
P. A. DE BLOIS.....	La Salle	Mastai, P.Q.
DONALD McMILLAN.....	Alexandria	Alexandria, Ont.
GEORGE C. McKINDSEY.....	Milton.....	Milton, Ont.
WILLIAM McDONALD.....	Cape Breton	Little Glace Bay, N.-E.
JOSEPH BOLDOC.....	Lauzon	Tring, P.Q.
THÉODORE ROBITAILLE	Gulf.....	New-Carlisle, P.Q.
JAMES ROBERT GOWAN, C.M.G.....	Barrie	Barrie, Ont.
MICHAEL SULLIVAN.....	Kingston	Kingston, Ont.
FRANCIS CLEMOW.....	Rideau	Ottawa.
PASCAL POIRIER	Acadie.....	Shédiac, N.-B.
SAMUEL MERNER.....	Hamburg	New-Hamburg, Ont.
CHARLES EUSÈBE CASGRAIN.....	Windsor	Windsor, Ont.
LACHLAN McCALLUM.....	Monck.....	Stromness, Ont.
WILLIAM E. SANFORD.....	Hamilton.....	Hamilton, Ont.
J. J. ROSS (<i>Président</i>).....	De la Durantaye..	Ste-AnnedelaPérade, P.Q.
WILLIAM DELL PERLEY	Wolseley	Wolfe Creek, Wolseley, T.N.-O.
JAMES REID.....	Caribou	Quesnelle, C.-B.
EVAN JOHN PRICE.....	Laurentides	Québec.
GEORGE A. DRUMMOND	Kennebec.....	Montréal.
EDWARD MURPHY.....	Victoria	Montréal.
SAMUEL PROWSE	King.....	Murray Harbour, I.P.-E.
CHARLES ARKEL BOULTON.....	Marquette.....	Shellmouth, Manitoba.
JAMES ALEXANDER LOUGHEED... ..	Calgary.....	Calgary, T.N.-O.
LOUIS FRANÇOIS RODRIQUE MASSON.	Mille-Isles	Terrebonne, P.Q.
PETER McLAREN.....	Perth.. ..	Perth, Ont.
HIPPOLYTE MONTPLAISIR.....	Shawinegan	Cap de la Madeleine, P.Q.
JOSEPH TASSÉ.....	DeSalaberry	Montréal.
JABEZ B. SNOWBALL.....	Chatham	Chatham, N.-B.
ANDREW A. MACDONALD	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
JOHN DOBSON.....	Lindsay	Lindsay, Ont.
A. C. P. LANDRY.....	Stadacona	Mastai, P.Q.
JOHN FERGUSON.....	Welland	Toronto, Ont.
ALPHONSE DESJARDINS.....	De Lorimier	Montréal.
THOMAS ALFERD BERNIER.....	Saint-Boniface	St-Boniface, Manitoba.
CLARENCE PRIMROSE.....	Pictou	Pictou, N.-E.
McKENZIE BOWELL	Hastings	Ottawa, Ont.
AUGUSTE RÉAL ANGERS	La Vallière	Ottawa, Ont.
JOHN NESBITT KIRCHHOFFER.....	Selkirk	Brandon, Manitoba.
DONALD FERGUSON	Queen	Marshfield, I.P.-E.
KENNEDY F. BURNS.....	Gloucester	Bathurst, N.-B.

LISTE DES SÉNATEURS

PAR

PROVINCES

ONTARIO—24.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable	
1. DAVID REESOR.....	Yorkville.
2. SIR DAVID LEWIS MACPHERSON, C.C.M.G.	Toronto.
3. BILLA FLINT	Bridgewater.
4. GEORGE WILLIAM ALLAN	Toronto.
5. SIR FRANK SMITH.....	Toronto.
6. ROBERT READ (Quinté).....	Belleville.
7. ALEXANDER VIDAL.....	Sarnia.
8. RICHARD WILLIAM SCOTT.....	Ottawa.
9. DONALD MACINNES (Burlington).....	Hamilton.
10. JOHN O'DONOHUE.....	Toronto.
11. DONALD McMILLAN.....	Alexandria.
12. GEORGE C. MCKINDSEY	Milton.
13. JAMES ROBERT GOWAN, C.M.G.....	Barrie.
14. MICHAEL SULLIVAN.....	Kingston.
15. FRANCIS CLEMOW.....	Ottawa.
16. SAMUEL MERNER.. ..	New Hamburg.
17. CHARLES EUSÈBE CASGRAIN.....	Windsor.
18. JACHLAN MCCALLUM.....	Stromness.
19. WILLIAM E. SANFORD	Hamilton.
20. PETER McLAREN	Perth.
21. JOHN DOBSON.....	Lindsay.
22. JOHN FERGUSON.....	Toronto.
23. MACKENZIE BOWELL.....	Ottawa.
24. Vacant.....	

QUÉBEC—24.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
1. JOSEPH F. ARMAND.....	Repentigny.	Rivière des Prairies
2. WILLIAM HENRY CHAFFERS.....	Rougemont.	Saint-Césaire.
3. JEAN BAPTISTE GUÉVREMONT.....	Sorel.	Sorel.
4. MATTHEW HENRY COCHRANE.. ..	Wellington.	Compton.
5. JOSEPH HYACINTHE BELLEROSE.....	DeLanaudière.	St-Vincent de Paul.
6. C. A. P. PELLETIER, C.M.G.....	Grandville.	Québec.

QUÉBEC—Fin.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
7. JOSEPH ROSAIRE THIBAUDEAU.....	Rigaud.	Montréal.
8. C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C.M.G.....	Montarville.	Boucherville.
9. ALEXANDER W. OGILVIE.....	Alma.	Montréal.
10. P. A. DEBLOIS.....	La Salle.	Mastai.
11. JOSEPH BOLDOC.....	Lauzon.	Tring.
12. THÉODORE ROBITAILLE.....	Guif.	New-Carlisle.
13. JOHN JONES ROSS (<i>Président</i>).....	De la Durantaye.	Ste-AnnedelaPérade
14. EVAN JOHN PRICE.....	Laurentides.	Québec.
15. GEORGE A. DRUMMOND.....	Kennebec.	Montréal.
17. EDWARD MURPHY.....	Victoria.	Montréal.
17. LOUIS FRANÇOIS RODRIQUE MASSON..	Mille-Isles.	Terrebonne.
18. HIPPOLYTE MONTPLAISIR.....	Shawinigan.	Cap de la Madeleine.
19. JOSEPH TASSÉ.....	DeSalaberry	Montréal.
20. A. C. P. LANDRY.....	Stadacona.	Mastai.
21. ALPHONSE DESJARDINS.....	De Lorimier.	Montréal.
22. AUGUSTE RÉAL ANGERS.....	La Vallière.	Ottawa.
23. Vacant.....	Bedford.	
24. Vacant.....	Inkerman.	

NOUVELLE-ÉCOSSE—10.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable	
1. ROBERT B. DICKEY.....	Amherst.
2. WILLIAM MILLER.....	Arichat.
3. ALEXANDER MACFARLANE.....	Wallace.
4. HENRY A. N. KAULBACH.....	Lunenburg.
5. LAURENCE GEOFFREY POWER.....	Halifax.
6. WILLIAM J. ALMON.....	Halifax.
7. THOMAS MCKAY.....	Truro.
8. WILLIAM McDONALD (Cap Breton)...	Little Glace Bay.
9. CLARENCE PRIMROSE.....	Pictou.
10. Vacant.....	

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

L'honorable	
1. DAVID WARK.....	Frédéricton.
2. ABNER REID McCLELLAN.....	Riverside.
3. JOHN GLASIER.....	Frédéricton.
4. JAMES DEVER.....	Saint-Jean.
5. JAMES D. LEWIN.....	Saint-Jean.

NOUVEAU-BRUNSWICK—Fin.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable	
6. PASCAL POIRIER.....	Shédiac.
7. JABEZ B. SNOWBALL.....	Chatham.
8. KENNEDY F. BURNS.....	Bathurst.
9. Vacant.....	
10. Vacant.....	

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD—4.

L'honorable	
1. SAMUEL PROWSE.....	Murray Harbour.
2. ANDREW A. MACDONALD.....	Charlottetown.
3. DONALD FERGUSON.....	Marshfield.
4. Vacant.....	

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

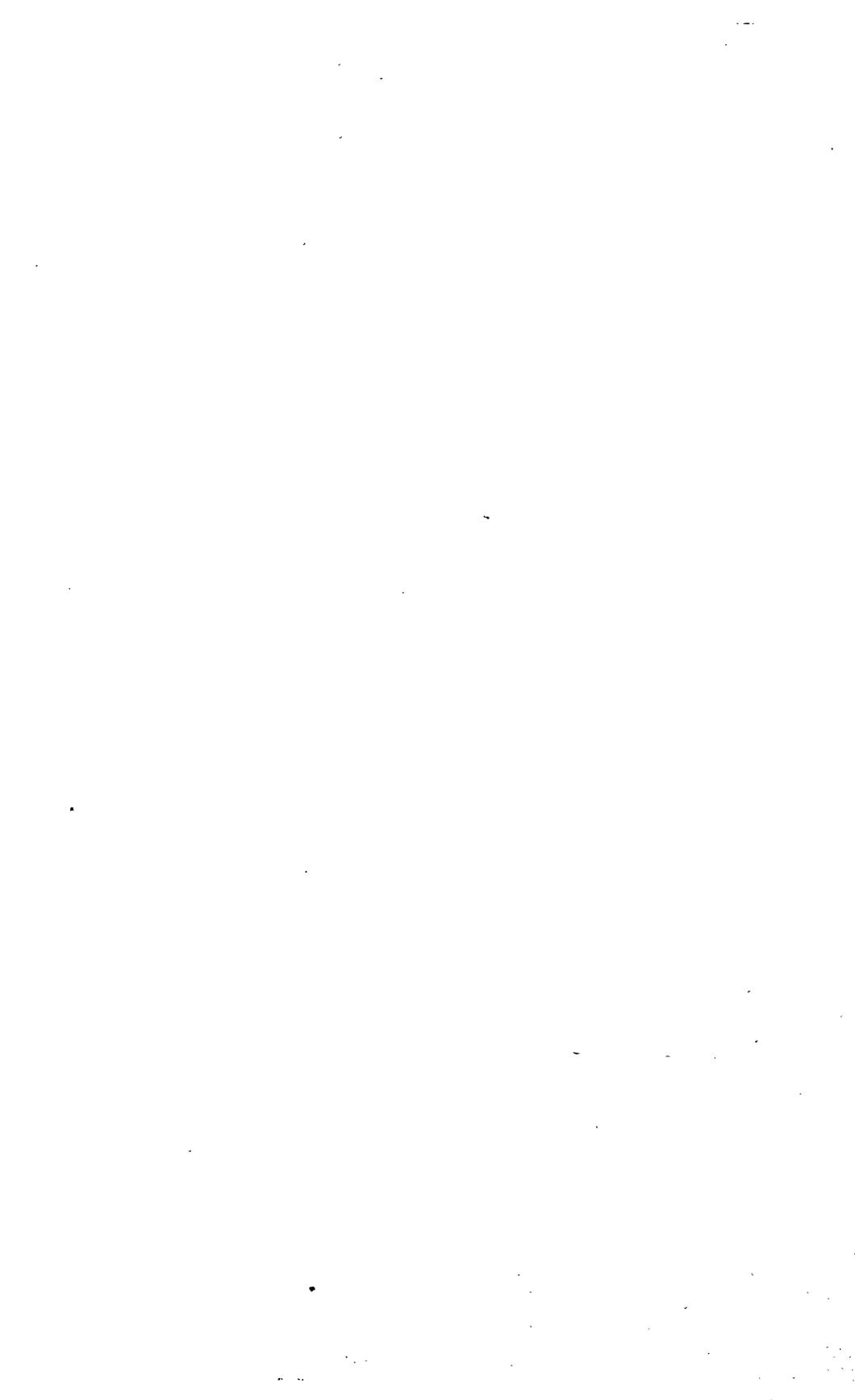
L'honorable	
1. WILLIAM JOHN MACDONALD.....	Victoria.
2. THOMAS R. McINNES.....	Victoria.
3. JAMES REID (Caribou).....	Quesnelle.

MANITOBA—4.

L'honorable	
1. JOHN SUTHERLAND.....	Winnipeg.
2. CHARLES ARKEL BOULTON.....	Shellmouth.
3. THOMAS ALFRED BERNIER.....	Saint-Boniface.
4. JOHN NESBITT KIRCHHOFFER.....	Brandon.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—2.

L'honorable	
1. WILLIAM DELL PERLEY.....	Calgary.
2. JAMES ALEXANDER LOUGHEED.....	Wolseley.



INDEX

DU

VINGT-HUITIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SÉNAT.

57-58 VICTORIA, 1894.

ACIER FABRIQUÉ AVEC LE MINÉRAI CANADIEN. (*Voir Fer.*)

ACIÉRIE, Cie d'—de la Nouvelle-Ecosse :—

Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 159. Renvoyée au comité des Ordres Permanents, 159. Rapportée, 179. Pétition demandant un acte d'incorporation, 191. Rapportée, 223. 49e et 50e règles suspendues, 223.

Bill reçu et lu 1re fois, 235. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 241. Rapporté, 256. Lu 3e fois et passé, 266. S.R., 310. Chap. 117.

ADRESSES :—

A la Reine :

A l'occasion de la naissance du fils du duc d'York, 277. Passée, 278. Message aux Communes, 278. Concours des Communes, 304. Adresse au Gouverneur général, 305. Concours du Sénat, 305.

A Son Excellence le Gouverneur général :

En réponse au discours du Trône, 19, 21, 25. Passée, 27. Réponse de Son Excellence, 115.

Pour ordonnances scolaires, etc, documents relatifs aux écoles du Nord-Ouest, 44, 48, 52, 53. Passée, 55-56. Réponse, 105.

Pour un état des prix pour le transport des voyageurs et des marchandises sur le Pacifique, 51. Réponse 106.

Pour documents relatifs à l'appel des catholiques du Manitoba, etc., relatif aux écoles, 56. Réponse, 230.

Pour documents relatifs à la sentence de mort prononcée contre deux indiens de la Colombie-Britannique, 59. Réponse, 144.

ADRESSES—*Suite.*

Pour documents relatifs au port de Montréal, 97.

Pour un état des prix de transport sur l'Intercolonial et du revenu retiré par le Pacifique sur sa ligne occidentale, 154. Réponse, 160.

Au sujet de la traversée du bateau "Stanley," entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme, 191. Réponse, 247.

Pour copie de la correspondance entre l'île du Prince-Edouard et le gouvernement fédéral, au sujet de réclamations financières, etc., 192.

Pour copie de rapports au sujet d'un tunnel sous le détroit de Northumberland, 203. Réponse, 245.

Pour un état des sommes payées pour les impressions publiques en 1893-94, 266.

Priant Son Excellence de faire parvenir au duc de York, un message de félicitation, 278.

Priant Son Excellence de faire parvenir à la reine une adresse de félicitation, 305.

AGRICULTURE, Rapport du ministre de l'—, 29.

Sur les fermes expérimentales, 95.

Sur l'embargo sur le bétail canadien, 115.

Sur les maladies des animaux, 115.

" Rapport du Commissaire de l'industrie laitière, 153.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX:—Motions adoptées, 17, 27, 114, 157, 225, 276, 297, 306.

Motions proposées et retirées, 113.

ALBERTA, Cie du chemin de fer du Sud d'—.

Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 183. Rapporté, 195. Placé sur l'ordre du jour, 195. Lu 1re fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 201. Rapporté, 206. Lu 3e fois et passé, 213. S. R., 309. Chap. 61.

ALLAN, H. et A.:—Pétition demandant un quai en eau profonde à la Pointe-aux-Pères, 41.

ALLIANCE, de l'Eglise Anabaptiste réformée du Canada. (*Voir Anabaptiste*).

ANABAPTISTE, Eglise—réformée du Canada. Acte constituant en corporation l'Alliance de l'—:—53e et 54e règles suspendues, 180.

Bill reçu et lu, 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 162, 180. Rapporté avec amendements, 210. Placé sur l'ordre du jour, 180. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 189. Rapporté avec amendements 210. Amendements agréés, 214. Lu 3e fois et passé, 214. Amendements agréés par les Communes, 227. S. R., 309. Chap., 126.

ANGLICANE, Eglise—du Canada:—Pétition au sujet de l'observation du dimanche, (*Voir Dimanche*).

ANIMAUX, Maladies des, Rapport sur les—, 115.

ARCHIVES CANADIENNES, Rapport des—, 29.

ASSINIBOÏA, Territoire d'—:—Pétition demandant un aide pour la Cie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, 53.

ASSURANCES, Acte modifiant de nouveau l'Acte des:—

Bill présenté et lu 1re fois, 80. 2e lecture remise, 88. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 105. En comité, 122. Permission de siéger de nouveau, 123. En comité, 128. Rapporté avec amendements, 128. Amendements agréés, 129. Lu 3e fois et passé, 133. Passé par les Communes avec amendements, 288. Adoptés avec amendements, 293. Les Communes n'insistent pas sur leur amendement, 302. S.R., 311. Chap. 20.

“ **CIE d'—des chemins de fer contre les accidents et les incendies. (Voir Chemins de fer.)**

“ **CIE d'—mutuelle sur la vie d'Ontario. (Voir Ontario.)**

“ **CIE d'—du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces. (Voir Chaudières.)**

“ **CIE d'assurance du Saint-Laurent. (Saint-Laurent.)**

“ **CIE d'—dite Northern. (Voir Northern.)**

ATLANTIQUE AU LAC SUPÉRIEUR, Cie de ch. de fer:—

Pétition demandant la conformation d'une convention avec diverses compagnies etc., 41. Rapportée 260.

Bill reçu et lu 1re fois, 258. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 267. Rapporté avec un amendement, 270. Amendement agréé, 270. 70e règle suspendue, 270. Lu 3e fois et passé, 271. Amendement agréé par les Communes, 283. S.R., 310. Chap. 63.

“ **AU NORD-OUEST, Cie du chemin de fer de l':—**

Pétition au sujet de l'achèvement de ses travaux, 36. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. 2e lecture remise, 95. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 100. Rapporté avec amendement, 110. Amendement agréé, 110. Lu 3e fois et passé, 122. Amendement agréé par les Communes, 143. S.R., 307. Chap., 62.

“ **Vapeurs rapides sur l'—. (Voir Steamers océaniques.)**

AUDITION, Acte du Revenu consolidé et de l'—. (Voir Revenu consolidé.)

AUSTRALASIE:—6e rapport du comité des Impressions recommandant l'impression des statistiques sur l'—, 247. Adopté, 255.

BALFOUR, James:—Pétition demandant la remise de certaines pièces relatives à son bill de divorce, 99. Renvoyée au comité des Divorcés, 100.

BALISES, phares et bouées. (Voir Phares.)

BANQUES ET DU COMMERCE, Comité des:—

Rapport du comité de sélection nommant les membres du—39. Adopté, 43, 1er rapport: réduction du quorum, 49. Adopté, 49.

BAIE DES CHALEURS, Chemin de fer de la :—

Convention avec le chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur (voir l'Atlantique).

BAIE D'HUDSON (*Voir Hudson*).

BAPTISTE, Alliance de l'Eglise—réformée du Canada. (*Voir Anabaptiste*).

BARWICK, Walter :— Pétition de la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest (*Voir Manitoba*).

BATEAUX À VAPEUR, Inspection. (*Voir Inspection*).

BELL, Cie canadienne de téléphone :—

Pétition demandant modification de sa charte, 25. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. 2e lecture remise, 95. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, Télégraphes et Havres, 100. Rapporté, 110. Lu 3e fois et passé, 122. S. R., 307. Chap. 108.

BELLEVILLE, Chambre de commerce de :—

Pétition contre le bill concernant la faillite, 77.

BÉTAIL CANADIEN :—

Rapport relatif à l'embargo sur le—en Angleterre, 115.

Pétition de Toronto en faveur d'un bill relatif au taux du fret océanique sur le bétail, 116.

BIBLIOTHÈQUE :—Rapport de la—, 18.

COMITÉ DE LA :—Rapport du comité de sélection nommant les membres du —, 38. Adopté, 43. Message des Communes faisant connaître les membres qui feront partie du comité de la—, 42. Nommé, 43. Message du Sénat aux Communes pour le même objet, 44. 1er rapport le "Royal William"; livres achetés, 112. Adopté, 112. 2e rapport: le "Royal William", 174. Adopté, 188. 3e rapport: comptes, etc., 262.

BIENS DE FAMILLE INSAISSABLES :—Acte abrogeant l'Acte des.

Bill reçu et lu 1re fois, 210. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 215. En comité, 221. Rapporté, lu 3e fois et passé, 221. S. R., 309. chap. 29.

BIENS-FONDS DANS LES TERRITOIRES, Acte à l'effet de refondre les acte relatifs aux—

Bill présenté et lu 1re fois, 224. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 234. En comité 244. Permission de siéger de nouveau, 245. En comité, 249. Permission de siéger de nouveau. 249. En comité, rapporté avec amendement, 253. Amendement adopté, 254. Lu 3e fois et passé, 254. Passé par les Communes avec un amendement, 302. Amendement agréé, 302. S. R., 311. Chap. 28.

BILLETS FÉDÉRAUX, Acte modifiant l'Acte concernant les—

Bill reçu et lu 1re fois, 294. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 297. En comité, et règle 41e suspendue, 298. Lu 3e fois et passé, 299. S. R., 310. Chap. 21.

BILLS :—

Bill lu *pro formâ*, 16.

Délai pour présentation de pétitions pour—privés, 27.

Délai pour présentation de—privés, 27.

Délai pour présentation de rapports relatifs aux—privés, 94. Adopté, 98.

“ COMITÉ DES—privés :—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 39. Adopté, 43. 1er rapport : réduction du quorum, 48. Adopté, 48.

BOISSONS ENIVRANTES :—Pétition demandant une loi prohibitive des—, 25.

BOITTE :—Ordre en conseil autorisant les navires de pêche des Etats-Unis à acheter de la—, 27.

BOUÉES, phares, balises. (*Voir* Phares).

BOYNTON, Chemin de fer électrique bicycle de—.

Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 257. Rapporté, 261. Placé sur l'ordre du jour, 261. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 272. Rapporté, avec amendement, et amendement agréé, 275. Lu 3e fois et passé, 279. Amendement non agréé par les Communes, 301. Le Sénat n'insiste pas sur son amendement, 301. S.R., 311. Chap. 64.

BRANDON ET DU SUD-OUEST, Cie du chemin de fer de :—Pétition demandant le renouvellement de sa charte, 41. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 139. Rapporté, 145. Lu 3e fois et passé, 151. S. R., 307. Chap. 65.

BRITANNIQUE CANADIENNE, Etat des affaires de la Cie de Prêt—et liste des actionnaires, 18.

BROCKVILLE ET NEW-YORK, Cie du pont de—

Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 236.

Rapport recommandant la suspension de la 52e règle, 246. Adopté, 246. Pétition demandant un acte qui prolonge le délai de l'exécution de ses travaux, 246. Rapportée, 261. Règles 49 et 50 suspendues, 261.

Bill reçu et lu 1re fois, 273. Règle 41e suspendue, 273. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphe et Havres, 273. Rapporté, 274. Lu 3e fois et passé, 279. S. R., 310. Chap. 89.

BURNS, KENNEDY FRANCIS :—Nommé sénateur, 73. Présente son bref, 73. Prête serment, 74. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 74.

CALGARY, Cité de :—Pétition de la Corporation de Fédicommis et de Garantie du Canada-Ouest. (*Voir* Fédicommis.)

“ CIE D'IRRIGATION DE :—(*Voir* Irrigation.)

CANADA :—*Suite.*

Association de Secours Mutuel du :—

Pétition demandant de créer un capital permanent, 55. Rapportée, 83.
Rapport renvoyé au comité, 84. Rapportée, 94.

“ CONSTITUTION DU—par Clements —Rapport du comité de la bibliothèque recommandant l'achat du livre sur la—, 112. Adopté, 112.

“ HISTOIRE DU—par Kingsford:—Rapport du comité de la bibliothèque recommandant l'achat de l'—, 112. Adopté, 112.

“ ET MICHIGAN :—Cie du Tunnel. (*Voir* Tunnel.)

CANAUX, Rapport du département de chemins de fer et —, 32.

“ DU SAINT-LAURENT :—Pétition de la cité de Toronto, demandant l'approfondissement des—, 170.

CAPITAINES ET SECONDS DE NAVIRES, Acte concernant les certificats de—.

Bill reçu et lu 1re fois, 230. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 235.
Comité remis, 241. En comité, 248. Rapporté, lu 3e fois et passé, 248.
S.R., 309. Chap. 42.

CARDINAL TASCHEREAU, Pétition du—Presentée, 126. Impression ordonnée, 127.
Lue, 136.

CARIBOU, Cie du chemin de fer de—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 55. Rapportée, 63.

Bill reçu et lu 1re fois et renvoyé au comité des Chemin de fer, Télégraphes et havres, 162. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 173. Rapporté avec amendements, 182. Amendements agréés, 182.
Lu 3e fois et passé, 188. Amendements agréés par les Communes, 202. S.R. 309. Chap. 67.

CARNOT, M :—Télégramme du vice-consul de France invitant le Sénat à assister au service funèbre en la mémoire de —, président de la République française, 231. Réponse du président du Sénat 231-2.

CENS ELECTORAL, Acte concernant le—

Bill reçu et lu 1re fois, 305. Règle 41e suspendue, 305. Lu 2e et 3e fois et passé, 306. S.R., 311. Chap. 12.

CHAMPLAIN, Statue de :—Pétition demandant un aide pour l'érection de la —, 191.

CHAUDIÈRE, Cie de lumière et de force électriques de la :—Pétition pour changer son nom, etc., 25. Rapportée, 111.

Bill reçu et lu 1re fois, 162. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 173. Rapporté avec amendement, 185. Amendement agréé, 186. Lu 3e fois et passé, 192. Amendement agréé par les Communes, 206. S.R., 309. Chap. 109.

CHAUDIÈRES À VAPEUR ET LES GLACES, Cie d'assurance du Canada, sur les :—Pétition demandant modification de sa charte, 35. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 99. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 104. Rapporté, 137. Lu 3e fois et passé, 142. S.R., 307. Chap. 125.

CHEMINS DE FER:—Acte concernant les:—Lu *pro formâ*, 16.

“ **SUBVENTIONS AUX**:—(Voir Subventions).

“ **ACTE MODIFIANT l'Acte des**:—

Pétition de la cité de Toronto en faveur du bill, 116.

Reçu et lu 1re fois, 163. Lu 2e fois et renvoyé à un comité générale, 172. En comité, lu 3e fois et passé, 178. S.R., 308. Chap. 53.

“ **ÉLECTRIQUE d'Ottawa** (Voir Electrique).

“ **CIE D'ASSURANCE DES**—contre les accidents:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 75.

Bill reçu et lu 1re fois, 162. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 173. Rapporté, 181. Lu 3e fois et passé, 187. S.R., 308. Chap. 118.

“ **ET CANAUX**:—Rapport du département des—, 32.

“ **CIE D'ASSURANCE DES**—contre l'incendie:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 75.

Bill reçu et lu 1re fois, 162. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 173. Rapporté, 180. Lu 3e fois et passé, 187. S.R., 308. Chap. 119,

“ **TÉLÉGRAPHES ET HAVRES, Comité des**:—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 39. Adopté, 41. 1er rapport: réduction du quorum, 46. Adopté, 46. Rapport: réduction du quorum, 277. Adopté, 277.

CLEMENTS, Constitution du Canada par—. Rapport du comité de la bibliothèque recommandant l'achat de ce livre, 112. Adopté, 112.

CLIFTON, Cie du pont suspendu de:—Pétition demandant modification de sa charte, 50. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 135. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 154. Rapporté, 181. Lu 3e fois et passé, 188. S.R., 308. Chap. 97.

COBOURG, Northumberland et du Pacifique, Chemin de fer de:—

Bill reçu lu 1re fois, et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 257. Rapporté, 261. Placé sur l'ordre du jour, 261. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer Télégraphes et Havres, 272. Rapporté, 274. Lu 3e fois et passé, 278. S.R., 310. Chap. 68.

CODE CRIMINEL, Acte modifiant le Code—, 1892:—

Bill reçu et lu 1re fois, 269. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 273. Comité remis, 279. En comité, 282. Rapporté avec amendement, 282. Lu 3e fois et passé, 283. Amendement agréé par les Communes, 294. S.R., 310. Chap. 57.

COLOMBIE-BRITANNIQUE, Zone de 40 milles du chemin de fer, dans la:—Ordres en conseil au sujet de la—, 32.

Adresse pour documents relatifs à la peine de mort prononcée contre deux indiens dans la—, 59. Réponse, 144.

COLONIALE, Association mutuelle sur le vie la :—

(Association *La Canadienne*.)

Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 63. Règle 50e suspendue, 64.

Bill présenté et lu 1re fois, 64. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 80. Rapporté avec amendements, 102. Renvoyé au comité, 113. Rapporté avec amendements, 137. Amendements agréés, 143. Lu 3e fois et passé, 143. Passé par les Communes avec un amendement, 183. Amendement agréé, 190. S.R., 308. Chap. 120.

COMITÉS PERMANENTS :—

Des Privilèges.

De la Bibliothèque,

Des Impressions.

Des Ordres Permanents.

Des Banques et du Commerce.

Des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Des Bills Privés.

De l'Economie interne et de la Comptabilité.

Du compte rendu des *Débats*.

Des Divorces.

Du restaurant. (*Voir ces mots*.)

COMITÉS SPÉCIAUX :—

Pour reviser les règlements du Sénat. (*Voir Sénat*.)Pour faire la liste des sénateurs devant former les comités permanents. (*Voir Sélection*.)Pour examiner le bill concernant la faillite. (*Voir Faillite*.)

COMMERCE :—

“ RAPPORT RELATIF AU—et à la navigation, 28.

“ COMITÉ DES BANQUES et du—(*Voir Banques*.)

“ RAPPORT du ministre du—1894, 153,

“ CHAMBRES DE—Acte modifiant l'Acte concernant les—

Bill présenté et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 171. En comité, 176. Rapporté, lu 3e fois et passé, 177. Passé par les Communes, 227. S.R., 309. Chap. 23.

“ ACTE MODIFIANT LA LOI relative aux coalitions formées pour gêner le—

Bill présenté et lu 1re fois, 104. 2e lecture remise, 113, 127. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 134. Comité remis, 155, 159. En comité, 167. Rapporté avec amendement, 167. Amendement agréé, 167. Lu 3e fois et passé sur division, 171.

COMMISSAIRES du havre de Montréal. (*Voir Montréal*.)

COMMUNES :—Acte concernant le Sénat et la Chambre des—.(Voir Sénat.)

Interrogation des témoins sous serment au Sénat et à la Chambre des—.
(Voir Témoins.)

COMPAGNIES PAR ACTIONS, Acte concernant la constitution en corporation et la régie des—.

Bill présenté et lu 1re fois, 160. 2e lecture remise, 176. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 188. En comité, 201. Rapporté avec amendements, 202. Lu 3e fois et passé, 204.

COMPTABILITÉ, Comité de l'économie interne et de la—.(Voir Economie.)

COMPTES et pièces justificatives du greffier du Sénat, 51. Rapport du comité, 232. Rapport renvoyé au comité sur division, 239. Rapporté de nouveau, 251. Adopté, 253.

CONSERVATION du gibier dans le Nord-Ouest. (Voir Gibier.)

CONSPIRATIONS pour gêner le commerce. (Voir Commerce.)

CORDAGE DES CONSOMMATEURS, Compagnie de—

Pétition demandant de convertir son capital en actions privilégiées, 41. Rapportée, 83. Renvoyée au comité, 84. Rapportée, 94.

Bill reçu et lu 1re fois, 163. Lu 2e fois sur division et renvoyé au comité des Banques et Commerce, 176. Rapporté, 203. Lu 3e fois et passé, 209. S.R., 309. Chap. 114.

DAIM. Cie de chemin de fer et de houille de la vallée du :—Pétition demandant modification de sa charte, 38. Rapportée, 58. Renvoyée au comité des Ordres Permanents, 59. Rapportée, 65. Règle 37 suspendue, 65.

Bill présenté et lu 1re fois, 65. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 71. Rapportée, 101. 3e lecture remise, 116. Lu 3e fois et passé, 127. Passé par les Communes, 178. S. R., 308. Chap. 90.

DÉBATS, Comité du compte rendu des :—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 39. Adopté, 44. 1er rapport: impressions des débats du Sénat, 61. Considération remise, 70, 72. Retiré, 81. 2e rapport: impression des débats, 74. Adopté, 84.

DÉLINQUANTS, Acte amendant l'Acte concernant la garde des jeunes—dans le Nouveau-Brunswick :—

Bill présenté et lu 1re fois, 176. 2e lecture remise, 182. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 189. En comité, 196. Rapporté, lu 3e fois et passé, 196. Passé par les Communes, 227. S.R., 309. Chap. 59

DÉLINQUANTS, Acte concernant l'arrestation, le procès et l'emprisonnement des jeunes :—

Bill présenté et lu 1re fois, 95. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 107. En comité, 133. Rapporté avec amendements, 133. Amendements agréés, 133. Lu 3e fois et passé, 138. Passé par les Communes, 227. S.R., 309. Chap. 58.

DEPEW, Chauncey M.:—Pétition en faveur du bill du chemin de fer du Sud du Canada. 159.

DIAGRAMME de la salle du Sénat, 320.

DILLON, James St. George:—Certificat du greffier constatant le paiement des honorables, 24. Pétition demandant un bill de divorce, 32. 3e rapport, 66. Rapport adopté, 70.

Bill présenté et lu 1re fois, 70. 9e rapport: avis et bill signifiés, 97. Certificat du greffier, 107. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces. 107. 14e rapport, sur le bill, 117. Rapport de la minorité, 118. Motion pour faire imprimer les procès verbaux de l'enquête, 120. Considération des rapports du comité et de la minorité remise, 134, 147, 152, 156, 160. Prise en considération du rapport, 168. Amendement rejeté sur division, 169. Rapport rejeté sur division, 169. Motion sur la reprise du débat, 186. Adoptée sur division, 186. Considération remise, 196, 209. Motion pour l'adoption du rapport, 211. Amendements proposés et rejetés, sur division, 212, 213. Rapport adopté, 213. Bill lu 3e fois et passé, 213. Témoignages envoyés aux Communes, 213. Passé par les Communes, 294. Témoignages renvoyés, 299. S.R., 310. Chap. 129.

DIMANCHE, Acte à l'effet d'assurer la meilleure observance du .—

Pétition en faveur du bill, 32.

Bill reçu et lu 1re fois, 190. 2e lecture rejetée sur division, 196-7.

DISCOURS DU TRÔNE, à l'ouverture du Parlement, 15. Adresse de remerciement, 19, 21, 25. Passée, 27. Réponse de Son Excellence, 115. Discours de prorogation, 311.

DIVISIONS DANS LE SÉNAT :—

Sur le renvoi au comité des Divorces de son 14e rapport, 168.

Sur l'adoption du 14e rapport du comité des Divorces, 169.

Sur la reprise du débat sur le 14e rapport du comité des Divorces, affaire Dillon), 186.

Sur la seconde lecture du bill concernant l'observance du dimanche, 197.

Sur un amendement au bill relatif à la faillite, 207.

Sur le renvoi à six mois de la troisième lecture du bill relatif à la faillite, 208.

Sur le renvoi au comité des Divorces de son 14e rapport, (affaire Dillon), 212.

Sur le renvoi à six mois de l'adoption du 14e rapport du comité des Divorces, (affaire Dillon), 213.

Sur un amendement au bill du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal, 220.

Sur le renvoi au comité de l'Economie interne de son 3e rapport, 240.

Sur le renvoi du traité français au gouvernement impérial, 285.

Sur le renvoi à six mois de la 2e lecture du bill sur le traité français, 285.

DIVORCE, Comité des :—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 39. Adopté, 44. 1er, 7e, 10e rapport. (Voir Downey.) 2e, 8e, 13e rapport. (Voir Filman.) 3e, 9e, 14e rapport, rapport de minorité. (Voir Dillon.) 4e, 12e, 17e rapport. (Voir Piper.) 5e, 11e, 16e rapport. (Voir Thompson.) 6e, 15e, 18e rapport. (Voir Johnson.) Extrait du procès verbal du comité inclu dans le journal, 118.

DOMINION, Cie de gaz et d'électricité dite— :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 50. Rapportée, 111.

Bill reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Bills Privés, 173. Rapporté, 185. Lu 3e fois et passé, 192. S. R., 308. Chap. 110.

DOMINION ATLANTIQUE, Cie du chemin de fer— :

Pétition de la Compagnie de chemin de fer de Windsor à Annapolis pour se fusionner avec le chemin de fer de Yarmouth à Annapolis, et pour changer son nom, 31. Rapportée, 51

Bill reçu et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphe et Havres, 134. Rapporté, 166. Lu 3e fois et passé, 171. S. R., 308. Chap. 69.

DOUANES, Acte à l'effet de refondre les droits de— :

Bill reçu et lu 1re fois, 306. Règle 41e suspendue, 306. Lu 2e et 3e fois et passé, 306. S. R., 311. Chap. 33.

DOWNEY, Caroline Jane :—

Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 33. Pétition demandant un bill de divorce, 38. 1er rapport, 46. Rapport adopté, 51.

Bill présenté et lu 1re fois, 54. 7e rapport: avis et bill signifiés, 78. Adopté, 79. Certificat du greffier, 87. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 88. 10e rapport: sur le bill, 98. Considération remise, 103. Adopté, 107. Lu 3e fois, passé, et envoyé aux Communes avec les témoignages, 108. Passé par les Communes, 163. Témoignages renvoyés, 164. S. R., 308. Chap. 130.

DRAWBACK, Acte pour autoriser un—sur certains articles fabriqués pour la construction du Pacifique. (Voir Pacifique.)**DULUTH À NÉPIGON ET LA BAIE DE JAMES, Cie du chemin de fer de :—**

Pétition demandant un acte d'incorporation, 32. Rapportée, 83. Renvoyée au comité, 84. Rapportée, 111.

Bill reçu et lu 1re fois, 105. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 113. Rapporté avec amendements, 141. Amendements agréés 141. Lu 3e fois et passé, 147. Amendements agréés par les Communes, 164. S. R., 308. Chap. 70.

E**CHIQUEUR, Règlements de la cour de l—du Canada, 27.****ECOLES COMMUNES, Acte concernant le fonds des—**

Bill reçu et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois, 249. Règle 41e suspendue, 250. Lu 3e fois et passé, 250. S. R., 309. Chap. 3.

“ **DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST :—**Pétition du Cardinal, des archevêques et évêques du Canada, 126. Impression ordonnée, 127. Lue, 136.

“ **SÉPARÉES :—**Réponse supplémentaire à une adresse relative aux—du Manitoba, 29.

Adresse pour documents relatifs à l'appel des catholiques, au sujet des—du Manitoba, 56. Réponse, 230.

Adresse pour documents, ordonnances scolaires, etc., relatifs aux—du Nord-Ouest, 44, 48, 52, 53. Passé, 55-6. Réponse, 105.

Pétition de l'épiscopat catholique au sujet des—du Manitoba et du Nord-Ouest, 126. Impression ordonnée, 127. Lue, 136.

- ÉCONOMIE INTERNE ET DE LA COMPTABILITÉ**, Comité de l'—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 39. Adopté, 43. 1er rapport: réduction du quorum, 48. Adopté, 48. 2e rapport: aide aux traducteurs et au rédacteur des lois, 79. Adopté, 79. 3e rapport: comptes du Sénat et organisation du personnel, 232. Renvoyé au comité sur division, 239. 4e rapport: comptes du Sénat et organisation du personnel, 251. Adopté, 253.
- EDMONTON, Ville d'—**—Pétition au sujet de la construction d'un chemin de fer urbain, 38. Rapportée, 83. Renvoyée au comité, 84. Rapportée, 94.
- Bill reçu et lu 1re fois, 258. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 267. Rapporté, 269. Lu 3e fois et passé, 275 S.R., 310. Chap. 71.
- ELECTEURS QUI SE LAISSENT CORROMPRE**, Acte à l'effet de priver de leur droit de vote les:—
- Bill reçu et lu 1re fois, 178. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 183. En comité, 189. Rapporté, la 3e fois et passé, 189. S.R., 308. Chap. 14.
- ELECTIONS FÉDÉRALES**, Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des:—
- Bill reçu et lu 1re fois, 302. Règle 41e suspendue, 302. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 302. En comité, 304. Rapporté, lu 3e fois et passé, 304. S.R., 311. Chap. 13.
- ELECTORAL**, Acte concernant le cens—. (*Voir Cens*).
- ELECTRICITÉ**, Cie de gaz et d'—dite Dominion. (*Voir Dominion*).
- ELECTRIQUE**, Cie—d'Ottawa:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 111.
- Bill reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 173. Rapporté, 185. Lu 3e fois et passé, 192. S.R., 308. Chap. 111.
- “ **CIE DU CHEMIN DE FER—d'Ottawa:—**Pétitions des Cies de chemin de fer à passagers, de tramway électrique, et de la Corporation d'Ottawa, 31. Rapportées, 51.
- Bill reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 173. Rapporté, 182. Lu 3e fois et passé, 188. S.R., 308. Chap. 86.
- “ **CIE DE LUMIÈRE** et de force—de la Chaudière. (*Voir Chaudière*.)
- “ **CHEMIN DE FER—bicycle** de Boynton. (*Voir Boynton*.)
- “ **INSPECTION** de la lumière. (*Voir Lumière*.)
- “ **UNITÉ** du mesure électrique. (*Voir Unités*.)
- ELGIN et HAVELock**, Cie du chemin de fer d'—Pétition demandant un acte d'incorporation, 55. Rapportée, 63.
- Bill reçu et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 139. Rapporté, 145. Lu 3e fois et passé, 151. S.R., 307. Chap. 72.

ÉRIÉ AU DÉTROIT, Chemins de fer du lac :—

Pétition de la Cie de chemin de fer de London à Port-Stanley, pour faire confirmer un contrat avec le—, 53. Rapportée, 83.

Bill reçu et lu 1re fois, 268. Règle 41e suspendue, 268. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et havres, 268. Rapporté, 269. Lu 3e fois et passé, 275. S.R., 310, Chap., 76.

“ ET HURON, Cie du chemin de fer :—

Pétition demandant modification de sa charte, 31. Rapportée, 75.

Bill reçu et lu 1re fois, 184. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 190. Rapporté, 195. Lu 3e fois et passé, 201. S.R., 308. Chap. 73.

ESTACADES, Cie des—de la rivière des Français. (Voir Français.)

ÉTATS-UNIS, Navires de pêche des :—Ordre en conseil autorisant la vente de la boîte aux—, 27.

F AILLITE, Acte relatif à la :—Pétitions contre le bill, 77, 175. Autres pétitions, 194, 206.

Bill présenté et lu 1re fois, 42. Copies imprimées pour distribution générale, 49. 2e lecture remise, 70. Lu 2e fois et renvoyé à un comité spécial, 76. 1er rapport: réduction du quorum, 82. L'honorable M. Smith ajouté au comité, etc., 86. Impression de mille exemplaires du bill, en français, ordonnée, 108. 2e rapport: bill réimprimé, 121. 3e rapport: bill rapporté, 170. Renvoyé à un comité général, 170. En comité, 184. Comité remis, 190. En comité, 193, 197, 204. Rapporté avec amendements, 235. Amendements agréés, 206. Amendement et motions proposés et rejetés sur division, 207, 208. Lu 3e fois et passé, 209.

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, Rapport sur la—, 193.*

FEMMES, Maisons de refuge pour les—dans Ontario, Acte concernant les—. (Voir Maisons de refuge.)

“ PÉTITION demandant le droit de vote pour les femmes, 31.

“ PÉTITION contre le traité franco-canadien, 50.

“ UNION CHRÉTIENNE de Tempérance des :—du Canada.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 31. Rapportée et renvoyée au comité des Ordres Permanents, 83. Rapporté, 94.

Bill reçu et lu 1re fois, 108. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 127. Rapporté, 146. Lu 3e fois et passé, 152. S.R., 308. Chap. 127.

*

FER ET ACIER FABRIQUÉS AVEC LE MINÉRAI CANADIEN, Acte pourvoyant au paiement de primes sur le—.

Bill reçu et lu 1re fois, 303. Règle 41e suspendue, lu 2e et 3e fois et passé, 303. S.R., 311. Chap. 9.

- FERGUSON, L'honorable Donald**:—Nommé sénateur, 13. Présente son bref, 14. Prête serment, 14. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 14.
- FERMES EXPÉRIMENTALES, Rapport sur les**—, 95. Rapport du comité des impressions, 112. Adopté, 124.
- FÊTE, Jours de**—Acte modifiant de nouveau la loi relative aux—
- Bill reçu et lu 1re fois, 210. Lu 2e fois, 214. Règle 41e suspendue, 215. Lu 3e fois et passé, 215. S.R., 309. Chap. 55.
- FIDÉICOMMIS, Corporation générale de**—et de garantie du Canada (*Canada Ouest*): —Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapportée, 47.
- Bill présenté et lu 1re fois, 47. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 53. Rapporté avec amendements, 79. Amendements agréés, 85. Amendement proposé et rejeté, 87. Lu 3e fois et passé, 87. Amendé par les Communes, 164. Considération remise, 174, 188, 214, 224, 225. Amendements agréés moins certains amendements, 228. Motion pour agréer tous les amendements, 238. S.R., 309. Chap. 115.
- FILMAN, Joshua Nicholas**:—Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 24. Pétition demandant un bill de divorce, 32. 2e rapport, 65. Adopté, 66.
- Bill présenté et lu 1re fois, 66. Se rapport: avis et bill signifiés, 96. Certificat du greffier, 103. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 103. 13e rapport: sur le bill, 115. Considération remise, 124. Adopté, 19. Lu 3e fois fois et passé, 129. Envoyé aux Communes avec les témoignages, 130. Passé par les Communes, 225. Témoignages renvoyés, 225. S.R., 309. Chap. 131.
- FLINT, L'hon. Billa**:—Frais de ses funérailles payés par le Sénat, 259.
- FRANÇAIS, Cie des Estacades de la rivière des**—
- Bill reçu et lu 1re fois, 268. Règle 41e suspendue, 268. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 268. Rapporté, 277. Lu 3e fois et passé, 281. S.R., 310. Chap. 107.
- FRANCE, TRAITÉ AVEC LA**—, Pétition de l'Union chrétienne de Tempérance des femmes du Canada, contre le—, 50.
- Interpellation au sujet du—, 243.
- Bill reçu et lu 1re fois, 276. 2e lecture proposée, 284. Amendement pour renvoyer le traité au gouvernement impérial, 284. Rejeté sur division, 285. Renvoi à six mois proposé, 285. Rejeté sur division, 285. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 286. En comité, 292. Rapporté, 292. 3e lecture remise, 294. Lu 3e fois et passé, 295. S.R., 310. Chap. 2.
- FRAUDULEUSES, Acte à l'effet de réprimer les ventes et marques**—.
- Bill reçu et lu 1re fois, 255. 2e lecture remise, 257. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 271. Comité remis, 284. En comité, 287. Rapporté avec amendements, 287. Amendements agréés, 287. Règle 41e suspendue, 287. Lu 3e fois et passé, 287. Amendements agréés par les Communes, 294. S.R., 310. Chap. 37.

FUNÉRAILLES:—Frais des funérailles des honorables sénateurs Flint et Glasier; payés par le Sénat, 259.

GAGNON, Moïse:—3^e rapport du comité de l'Economie interne, le nommant messenger sessionnel, 232. Renvoyé au comité, 239. 4^e rapport, 251. Adopté, 253.

GARNEAU, Alfred:—3^e rapport du comité de l'Economie interne, augmentant son salaire, 232. Renvoyé au comité, 239. 4^e rapport, 251. Adopté, 253.

GAZ, Cie de—d'Outaouais:—Pétition demandant le pouvoir d'emprunter, 24. Rapportée, 50.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 108. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 114. Rapporté, lu 3^e fois et passé, 137. S.R., 307. Chap. 112.

“ **CIE DE**— et d'électricité dite Dominion. (*Voir* Dominion.)

“ **RAPPORT**: Inspection des poids, des mesures et du—, 247.

GÉOLOGIQUE, Commission, Rapport de la—, 28.

GIBBS, CHARLES T.:—3^e rapport du comité de l'Economie interne augmentant son salaire, 232. Renvoyé au comité, 239. 4^e rapport, 251. Adopté, 253.

GIBIER, Conservation du, dans le Nord-Ouest:—

Bill présenté et lu 1^{re} fois, 100. Lu 2^e fois et renvoyé à un comité général, 107. Comité remis, 124. En comité, 129. Permission de siéger de nouveau, 129. En comité et amendé, 134. Amendements agréés, 135. Permission de siéger de nouveau, 135. En comité, 140. Rapporté avec un amendement, 140. Amendement agréé, 140. Lu 3^e fois et passé, 142. Passé par les Communes avec amendements, 164. 1^{er} amendement rejeté, les autres agréés, 172. Message des Communes n'insistant pas sur leur 1^{er} amendement, 226. S.R., 309, chap. 31.

GLACES, Cie d'assurance des Chaudières à vapeur et des. (*Voir* Chaudières.)

GLASIER, L'HON. JOHN:—Frais de funérailles payés par le Sénat, 259.

GLEICHEN AU LAC AUX CASTORS ET A VICTORIA, Cie du chemin de fer de:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 46. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 273. Règle 41^e suspendue. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 273. Rapporté, 274. Lu 3^e fois et passé, 279. S.R., 310. Chap. 74.

GOSSELIN, Michel:—Réponse relative à la demande de—, 27.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL:—Annonce qu'il viendra ouvrir le parlement, 15. Discours du trône, 15. Adresse de remerciement, 19, 21, 25. Passée, 27. Réponse 115. Annonce qu'il viendra proroger le parlement, 306. Il vient, 307. Discours de prorogation, 311.

GRAND CENTRAL DU NORD-OUEST, Cie du chemin de fer—Pétition de Miniota demandant de l'aide pour le chemin de fer—, 46. Pétition du territoire de l'Assiniboïa au même sujet, 53.

GRAND NORD DE WINNIPEG, Chemin de fer du— (Voir Winnipeg).

“ ORIENTAL, Cie du chemin de fer du—Convention avec la Cie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur. (Voir Atlantique.)

GREAT NORTHERN. (Voir Winnipeg à la Baie d'Hudson.)

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :—Informe le Sénat de la nomination des honorables messieurs Ferguson, 13. Burns, 73.

“ EN LOI :—Rapport du comité des Comptes contingents nommant un sténographe pour aider temporairement le—, 79. Adopté, 79.

“ DU SÉNAT :—Comptes et pièces justificatives du—, 51.

Ses pouvoirs définis par un rapport du comité de l'Economie interne, 232, 239, 251, 253.

GUELPH, Bureau de commerce de :—Pétition contre le bill relatif à la faillite, 175.

GUELPH, Cie de chemin de fer de la jonction de :—Pétition au sujet d'un délai pour l'exécution de ses travaux, 41. Rapporté, 111.

Bill reçu et lu 1re fois, 144. Lu 2e fois, 155. Renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 155. Rapporté, 166. Lu 3e fois et passé, 171. S. R., 308. Chap. 75.

HAMILTON, Cité de :—Pétition au sujet du bill relatif à la faillite, 194.

HAVRE, Commissaires du—de Montréal. (Voir Montréal).

“ DE PICTOU :—Acte modifiant les Actes concernant le—dans la Nouvelle-Ecosse.

Bill présenté et lu 1re fois, 59. Lu 2e fois, et renvoyé à un comité général, 71. En comité, 81. Rapporté, 81. Lu 3e fois et passé, 84. Passé par les Communes, 158. S. R., 308. Chap. 49.

HAVRES, MAITRES DE :—Acte modifiant l'Acte de—, (Voir Maîtres).

“ COMITÉ DES Chemins de fer, Télégraphes et :—(Voir Chemins de fer).

“ PUBLICS, Acte concernant les :—

Bill présenté et lu 1re fois, 72. 2e lecture remise, 84. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 88. En comité, 95. Rapporté, lu 3e fois et passé, 95. Amendé par les Communes, 152. Pris en considération remise, 160, 171. Amendements agréés, 201. S. R., 308. Chap. 47.

HUDSON, Baie d' :—Interpellation au sujet de l'importance d'une route océanique par la—, 62.

“ CHEMIN DE FER de Winnipeg à la. (Voir Winnipeg).

“ ACTE RELATIF à un chemin de fer dans le Nord-Ouest à la—

Bill présenté et lu 1re fois, 112. 2e lecture remise, 155, 160, 168. 2e lecture rejetée, 172.

HULL, William Roper, Acte relatif aux privilèges de—pour l'utilisation des eaux de la Coulée-aux-Poissons:—Pétition demandant la confirmation d'un—, 55. Rapportée, 57.

Bill présenté et lu 1re fois, 61. 2e lecture remise, 70, 81, 88, 105, 116, 138, 160, 171, 176, 182, 201, 223, 234, 244. Retiré, 266-7.

ILE DE SABLE, Acte concernant les phares bouées, et l':—(Voir Phares).

IMPRESSIONS PUBLIQUES:—Adresse pour un état des sommes payées pour—pendant les années 1893-94, 266.

Comité des:—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 39. Adopté, 43. Message des Communes faisant connaître les noms des membres qui feront partie du—, 42. Message du Sénat aux Communes pour le même objet, 44. 1er rapport: sur documents, 90. Considération remise, 98. Adopté, 103. 2e rapport: rapports de la ferme expérimentale et de l'industrie laitière, 111-112. Adopté, 124. 3e rapport: sur documents, 148. Adopté, 157. 4e rapport: sur documents, 216. Adopté, 224. 5e rapport: sur documents, 236. Adopté, 249. 6e rapport: sur documents, 247. Adopté, 255.

INDIENS:—Adresse pour documents relatifs à la sentence de mort prononcée contre deux—dans la Colombie, 59.

INSPECTEURS-MESUREURS, Acte modifiant de nouveau l'acte des—

Bill reçu et lu 1re fois, 229. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 234. Comité remis, 248. En comité, 254. Rapporté, lu 3e fois et passé, 254. S.R., 309. Chap. 52.

INSPECTION DES BATEAUX À VAPEURS, Acte modifiant l'Acte d'—

Bill reçu et lu 1re fois, 229. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 235. Comité remis, 241. En comité, 248. Rapporté, lu 3e fois et passé, 248. S.R., 309. Chap. 46.

“ DU GAZ. Rapport 247.

“ GÉNÉRALE Acte modifiant l'Acte d'—

Bill reçu et lu 1re fois, 163. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 172. En comité, 177. Permission de siéger de nouveau, 177. En comité, 188. Rapporté avec amendements, 189. Amendements agréés, 189. Lu 3e fois et passé, 192. Amendements agréés par les Communes, 235. S.R., 309. Chap. 36.

“ DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, Acte concernant l'inspection de la—

Bill reçu et lu 1re fois, 245. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 271. En comité, 280. Permission de siéger de nouveau, 280. En comité, 282. Rapporté avec amendements et amendements agréés, 282. Lu 3e fois et passé, 283. Amendements agréés par les Communes, 294. S.R., 310. Chap. 39.

“ DES NAVIRES, Acte modifiant l'Acte d'—

Bill reçu et lu 1re fois, 163. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 172. En comité, 177. Rapporté, lu 3e fois et passé, 178. S.R., 308. Chap. 45.

“ DU PÉTROLE, Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'—

Bill reçu et lu 1re fois, 257. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 267. En comité, 271. Rapporté, lu 3e fois et passé, 271. S.R., 310. Chap. 40.

“ DES POIDS ET MESURES, Rapport 247.

INTERCOLONIAL, Adresse pour un état du prix du transport sur l'—451, Réponse, 160.

INTERÊT, Acte modifiant de nouveau le Statut révisé concernant l'—

Bill reçu et lu 1re fois, 229. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 234. En comité, 240. Rapporté, lu 3e fois et passé, 240. S.R., 309. Chap. 22.

INTÉRIEUR, Département de l'—Rapport du,—28.

INTERPELLATION;—Sur l'importance d'une voie océanique par la baie d'Hudson, 62. Au sujet du traité de commerce avec la France, 243.

IRRIGATION, Cie d'—de Calgary:—Pétition demandant modification de sa charte, 38. Rapportée, 94.

Bill reçu et lu 1re fois, 144. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 155. Rapporté avec amendements, 186. Considération remise, 197. Amendements agréés, 201. Lu 3e fois et passé, 204. 1er amendement non agréé par les Communes, 226. Le Sénat n'insiste pas sur son amendement, 226. S.R., 309. Chap. 106.

“ **DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST**, Acte concernant l'utilisation des eaux pour des fins d'irrigation et autres:—

Bill reçu et lu 1re fois, 245. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 250. En comité, 254. Permission de siéger de nouveau, 254. En comité, 256. Rapporté avec amendements 256. Amendements agréés, 256. Règle 41 suspendue, 257. Lu 3e fois et passé, 257. Amendements agréés par les Communes, 276. S.R., 310. Chap. 30.

JOHNSON, Orlando George Richmond:—Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 60. Pétition demandant un bill de divorce, 69. 6e rapport du comité, 77. Adopté, 78.

Bill présenté et lu 1re fois, 81. 2e lecture remise, 122. 15e rapport: avis et bill signifiés, 126. Certificat du greffier, 128. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 128. 18e rapport, 154. Considération remise, 160. Adopté, 167. Lu 3e fois, et passé, 167. Témoignages envoyés aux Communes, 167. Passé par les Communes, 225. Témoignages renvoyés, 226. S.R., 309. Chap. 132.

JUGES des cours provinciales, Acte concernant les—

Bill reçu et lu 1re fois, 258. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 267. En comité, 272. Rapporté, lu 3e fois et passé, 272. S.R., 310. Chap. 56.

KINGSFORD, Histoire du Canada par—Rapport du comité de la bibliothèque recommandant l'achat de l'—, 112. Adopté, 112.

KINGSTON, Synode de Toronto et—de l'Eglise presbytérienne:—

Pétition demandant une loi prohibitive des boissons enivrantes, 25.

LAC Mégantic, Cie du chemin de fer du—.(Voir Mégantic).

LAC SEUL—(Voir Seul).

LAITIÈRE, Industrie :—2e rapport du comité des Impressions au sujet du rapport de l'—112. Adopté, 124. 6e rapport du comité des Impressions, 247. Adopté, 255. Rapport du commissaire de l'—, 153.

LIBERTÉ religieuse :—Pétitions en faveur de la—au Canada, 71, 77, 116.

LINDSAY, Bobcaygeon et Pontypool, Cie du chemin de fer de :—Pétition au sujet d'un délai pour l'exécution de ses travaux, 41. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 76. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 84. Rapporté, 90. Lu 3e fois et passé, 97. S.R., 307. Chap. 78.

LONDON, Corporation de—. (Voir Erié au Détroit.)

“ ET PORT-STANLEY, Cie du chemin de fer de—. Pétition au sujet d'émission de débetures, 53. Rapportée, 84. (Voir Erié au Détroit.)

LUMIÈRE électrique, Inspection de la—. (Voir Inspection.)

LUMIÈRE électrique, Cie de—et de force motrice de la Chaudière. (Voir Chaudière.)

MAISONS de refuge—pour les femmes, Acte concernant les—dans Ontario.

Bill présenté et lu 1re fois, 225. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 228. En comité, 238. Rapporté et lu 3e fois, 238. Passé, 239. Passé par les Communes, 258. S.R., 310. Chap. 60.

MAÎTRES DE HAVRE, Acte modifiant l'Acte des :—

Bill présenté et lu 1re fois, 30. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 34. En comité, 36. Rapporté, 37. Lu 3e fois et passé, 40. Passé par les Communes, 153. S.R., 308. Chap. 50.

MALLE, Adresse au sujet du transport de la—entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, 190. Réponse, 247.

MANITOBA Acte autorisant la province du—et les Territoires à s'unir pour construire un chemin de fer à la Baie d'Hudson. (Voir Hudson.)

“ ÉCOLES DU :—Réponse à une adresse de 1893, relative aux—, 29.

Adresse pour documents relatifs à l'appel des catholiques, etc., 56. Réponse, 230.

Pétition du cardinal, des archevêques et évêques du Canada, 126. Lue, 136.

“ ET DU NORD-OUEST DU CANADA, Cie du chemin de fer du—. Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 69. Renvoyée au comité 69. Rapportée, 75. Règle 52 suspendue, 76. Pétition demandant modification de sa charte, 76. Rapportée, 83. Règle 52 suspendue, 84.

Bill présenté et lu 1re fois, 84. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 88. Rapporté, 111. Amendement proposé et retiré, 122. Lu 3e fois et passé, 122. Amendé par les Communes, 222. Amendement agréé, 224. S.R., 309. Chap. 79.

MARINE, Département de la—et des pêcheries :—Rapport du—, 68.

MATELOTS, Acte à l'effet de modifier l'Acte des :—

Bill reçu et lu 1re fois, 144. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 155. En comité, 157. Rapporté, 157. 3e lecture remise, 159. Amendé, 166. Lu 3e fois et passé, 166. Amendement agréé par les Communes, 215. S.R., 309. Chap. 43.

MÉCANICIENS :—Pétition en faveur du bill des chemins de fer au sujet de l'abri des—, 116. (*Voir Chemins de fer.*)

MÉDECINE-HAT, Cie de chemin de fer et de houille de :—Pétition au sujet de l'achèvement de ses travaux, 38. Rapportée, 94.

Bill reçu et lu 1re fois, 144. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 156. Rapporté, 166. Lu 3e fois et passé, 171. S. R. 308. Chap. 80.

MÉGANTIC, Cie du chemin de fer du lac :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 36. Rapportée, 83.

Bill reçu et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 190. Rapporté, 195. Lu 3e fois et passé, 200. S. R. 308. Chap. 77.

MERSEA. Township de :—Pétition en faveur du canal de Sainte-Claire et Erié, 36.

MESSAGERS :—3e rapport du comité de l'Economie interne chargeant le sergent-d'armes de la surveillance des—, etc., 232. Renvoyé au comité, 239. 4e rapport, 251. Adopté, 253.

MESSAGES :—

De Son Excellence :—

Remerciant le Sénat de l'adresse en réponse au discours du trône, 115.

“ Du Sénat à la Chambre des Communes :

Faisant connaître le nom des membres du comité de la bibliothèque, 44.

Faisant connaître le nom des membres du comité des impressions, 44.

Communiquant les témoignages dans le cas de divorce de Downey, 108. Témoignages renvoyés, 164.

Communiquant les témoignages dans le cas de divorce de Filman, 130; Renvoyés par les Communes, 226.

Communiquant les témoignages dans le cas de divorce de Johnson, 167. Témoignages renvoyés, 226.

Communiquant les témoignages dans le cas de divorce de Thompson, 158. Témoignages renvoyés, 226.

Communiquant les témoignages dans le cas de divorce de Peper, 158. Témoignages renvoyés, 226.

Communiquant les témoignages dans le cas de divorce de Dillon, 213. Témoignages renvoyés, 299.

Au sujet d'une adresse à la Reine, 278. Concours des Communes, 304.

“ Du Sénat au duc d'York, 278.

MESSAGES :—*Suite.*

De la Chambre des Communes :—

Faisant connaître le nom des membres qui feront partie du comité mixte de la bibliothèque, 42.

Faisant connaître le nom des membres qui feront partie du comité mixte des Impressions, 42.

Au sujet d'un amendement du Sénat au bill de la Cie d'irrigation de Calgary, 226.

Au sujet de l'amendement des Communes au bill concernant la conservation du gibier dans le Nord-Ouest, 226.

Renvoyant les témoignages dans les cas de divorce de Filman, Piper, Thompson et Johnson, 226.

Informant le Sénat que la Chambre concourt à leur adresse à la reine, 304.

Demandant le concours du Sénat à une adresse au Gouverneur général au sujet de l'adresse à la reine, 305. Concours du Sénat, 305.

Renvoyant les témoignages, etc., pris devant le comité du Sénat dans l'affaire Downey, 164.

Renvoyant les témoignages dans le cas de divorce de Dillon, 299.

MESURE-ÉLECTRIQUE, Acte concernant les unités de :—(Voir Electrique.)

MÉTIS À MATANE ET GASPÉ, Cie du chemin de fer de :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapportée, 111.

Bill reçu et lu 1re fois, 184. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 196. Rapporté, 203. Lu 3e fois et passé, 209. S.R., 309, chap. 81.

MESURES, Rapport :—Inspection des poids, des—et du gaz, 247.

MICHIGAN, Cie du tunnel du Canada et du :—(Voir Canada.)

Cie du chemin de fer Central du :—(Voir Sud du Canada.)

MILICIENS EN ACTIVITÉ DE SERVICE DANS LE NORD-OUEST :—Concessions de terre aux—. (Voir Terres.)

MINIOTA, Municipalité de :—Pétition demandant de l'aide pour la Cie du chemin de Grand-Central du Nord-Ouest, 46.

MINORITÉ :—Rapport de la minorité, comité de Divorce, 118.

MONCTON À L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD, Cie de chemin de chemin de fer et de bacs de :—Pétition demandant modification de sa charte, 31. Rapportée, 51.

Bill présenté et lu 1re fois, 61. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havre, 81. Rapporté avec amendements, 101. Amendement agréés, 101; Lu 3e fois et passé, 105. Passé par les Communes, 178. S.R., 308. Chap. 82.

MONTAGNE-DE-BOIS À QU'APPELLE, Cie du chemin de fer de la :—Pétition pour faire prolonger le délai d'achèvement de ses travaux, 36. Rapportée, 57.

Bill présenté et lu 1re fois, 69. Retiré, 80-81.

Bill reçu et lu 1re fois, 76. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 85. Rapporté, lu 3e fois et passé, 90. S.R., 307. Chap. 96.

MONTAGNES ROCHEUSES, Cie de chemin de fer et de charbonnage:—Pétition demandant modification de sa charte, 38. Rapporté, 63.

Bill présenté et lu 1re fois, 61. Bill retiré, 70.

Bill reçu et lu 1re fois, 184. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 190. Rapporté, 195. Lu 3e fois et passé, 201. S. R., 308. Chap. 91.

MONTREAL, Cie du chemin de fer de ceinture de l'île de:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 31. Rapportée, 94. Pétition de Sainte-Cunégonde et Saint-Henri, 225. Pétitions contre le bill, 185, 200.

Bill reçu et lu 1re fois, 184. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 196. Rapporté avec amendements, 207. Amendements amendés et agréés, 213-14. Amendement proposé et rejeté sur division, 220. Lu 3e fois et passé, 221. Amendements agréés par les Communes, 235. S. R., 309. Chap. 83.

“ **CITÉ DE**:—Pétitions relatives au bill de faillite, 206.

“ **COMMISSAIRES** du havre de, Acte portant modification et refonte des Actes relatifs aux:—

Bill présenté et lu 1re fois, 69 70. 2e lecture remise, 72, 84. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 88. Comité remis, 103, 115. En comité, 117. Permission de siéger de nouveau, 117. En comité, 125. Rapporté avec amendements et amendements agréés, 125. Lu 3e fois et passé, 127. Amendé par les Communes, 221. Amendements agréés, 224. S. R., 309. Chap. 48.

“ **A OTTAWA**, Cie du chemin de fer de:—Pétition, demandant un acte qui prolonge le délai d'achèvement de ses travaux, 36. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 139. Rapporté, 146. Lu 3e fois et passé, 151. S. R., 307. Chap. 85.

“ **OTTAWA ET DE LA BAIE GEORGIENNE**, Cie du canal de:—

Bill reçu et lu 1re fois, 268. Règle 41e suspendue, 268. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 268. Rapporté, 270. Lu 3e fois et passé, 275. S. R., 310. Chap. 103.

“ **CIE DU PONT DE**—. Convention avec la Cie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur. (Voir Atlantique.)

“ **CIE DU CHEMIN** de fer du Parc et de l'île de:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapportée, 75.

Bill reçu et lu 1re fois, 267. Règle 41e suspendue, lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer Télégraphes et Havres, 267. Rapporté avec amendement, 270. Amendements agréés, 270. Lu 3e fois et passé, 270. Règle 70, suspendue, 270. Amendements agréés par les Communes, 283. S. R., 310. Chap. 84.

“ **ADRESSE** pour documents relatifs au port de—, 97.

“ **A SOREL**, Cie du chemin de fer de—. Convention avec la Cie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur. (Voir Atlantique.)

“ :—**PÉTITION DU SYNODE** du diocèse de—au sujet de la meilleure observance du dimanche, 32. (Voir Dimanche.)

MYRAND, J. B.—Motion pour renvoyer le 3e rapport du comité de l'Economie interne au dit comité pour faire augmenter son salaire, 239. Adopté sur division, 239. 4e rapport, 251. Adopté, 253.

NAVIGATION, Rapport du commerce et de la—, 28.

NAVIRES, Certificats de capitaines et de seconds de—(Voir Capitaines.)

“ INSPECTION des. (Voir Inspection.

“ DE PÊCHE DES ETATS-UNIS :—Copie de l'ordre en conseil autorisant les— à acheter de la boîte, 27.

“ SURETÉ DES—Acte modifiant l'Acte concernant la—

Bill présenté et lu 1re fois, 59. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 80. En comité, 97. Rapporté avec amendements, 98. Amendements agréés, 98. Lu 3e fois et passé, 100. Amendé par les Communes, 222. Amendements agréés, 224. S. R., 309. Chap. 44.

NEW-WESTMINSTER ET BURRARD-INLET, Cie de téléphone de :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 46. Rapportée, 57.

NEW-YORK, DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET DU CANADA, Cie de :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 36. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 230. Lu 2e fois, 239. Règle 60e suspendue, 239. Renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 239. Rapporté, 256. Lu 3e fois et passé, 266. S. R., 311. Chap. 113.

NIAGARA, Cie des ponts de chemins de fer électriques des Chûtes de :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 31. Rapportée, 57. Pétitions de la corporation, 31 ; du bureau de commerce de Niagara Falls, et du township de Stamford, 106.

Pétition du conseil municipal de Stamford en faveur, 106.

Pétition du bureau de commerce de Niagara Falls en faveur, 106.

“ CIE DU PONT SUSPENDU des Chûtes de :—Pétition demandant l'autorisation de faire un emprunt, 46. Rapportée, 63. Règle 50 suspendue, 64.

Bill reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 176. Rapporté, 194. Lu 2e fois et passé, 200. S. R., 308. Chap. 98.

“ GRANDE ISLE DE—Cie du pont de la :—Pétition au sujet du prolongement du délai fixé pour la construction de son pont, 36. Rapportée, 51.

Pétition de la Cie du chemin de fer du Sud du Canada; au même sujet, 36. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 134. Rapporté, 141. Lu 3e fois et passé, 147. S. R., 307. Chap. 99.

NIAGARA-FALLS, Ville de :—Pétitions de la corporation de la—au sujet de la Cie des ponts de chemins de fer électriques des Chûtes de Niagara, 31.

“ du bureau de commerce de—même sujet, 106.

NORD-OUEST, Ecoles du—. Adresse pour documents relatifs aux—, 44, 48, 52, 53, 55. Passée, 56. Réponse 105.
Pétition du cardinal, archevêques et évêques au sujet des—, 126. Impression ordonnée, 127. Lue, 136.

“ ACTE pour la préservation du gibier dans le. (*Voir Gibier.*)

“ ACTE autorisant le gouvernement du—à s'unir au Manitoba pour la construction d'un chemin de fer à la Baie-d'Hudson. (*Voir Hudson.*)

“ ACTE modifiant les actes relatifs aux biens-fonds dans le. (*Voir Biens-fonds.*)

“ POLICE à cheval du.—(*Voir Police.*)

“ CONCESSIONS de terres aux miliciens dans le—. (*Voir Terres.*)

“ UTILISATION des eaux des Territoires du—pour des fins d'irrigation et autres. (*Voir Eaux.*)

“ ACTE à l'effet de modifier de nouveau les Actes concernant les Territoires du—.

Bill reçu et lu 1re fois, 292. Lu 2e fois, 296. En comité, 297. Rapporté avec amendements, 298. Amendements agréés, 298. Règle 41e suspendue, 298. Lu 3e fois et passé, 298. Amendements agréés par les Communes, 304. S. R., 311. Chap. 17.

“ TERRITOIRES DU—. Acte modifiant l'Acte de la représentation des :—

Bill reçu et lu 1re fois, 162. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 172. En comité, 177. Rapporté avec amendements, 177. Permission de siéger de nouveau, 177. En comité, 182. Rapporté, et permission de siéger de nouveau, 183. Comité remis, 196. En comité, 209. Rapporté avec amendements, 210. Amendements agréés, 214. Lu 3e fois et passé, 214. Amendements agréés par les Communes, 230. S. R., 309. Chap. 15.

NORTHERN, Assurance sur la vie dite:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 41. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 173. Rapporté, 181. Lu 3e fois et passé, 187. S. R., 308. Chap. 122.

NORTHUMBERLAND, Tunnel sous le détroit de—. Adresse pour copie de rapports au sujet d'un—, 203. Réponse, 245.

NOUVEAU-BRUNSWICK, Jeunes délinquants dans le—. (*Voir Délinquants.*)

NOUVELLE-ECOSSE, Aciéries de la—. (*Voir Aciéries.*)

Océanique, Interpellation sur l'importance d'une voie—par la baie d'Hudson, 62.

SUBVENTION aux steamers. (*Voir Steamers.*)

ONTARIO, Cie d'assurance mutuelle d'—sur la vie :—Pétition demandant modification de sa charte, 31. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 108. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 127. Rapporté avec amendements, 181. Amendements agréés, 181. Lu 3e fois et passé, 187. Amendements agréés par les Communes, 202. S.R., 309. Chap. 123.

“ OIE DE PRÊT et de débetures d'—Pétition demandant modification de sa charte, 25. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 163. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 176. Rapporté, 203. Lu 3e fois et passé, 209. S.R., 309. Chap. 116.

ORATEUR DU SÉNAT, Acte concernant l' :—

Bill présenté et lu 1re fois, 68. 2e lecture remise, 72. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 81. En comité, 85. Rapporté, lu 3e fois et passé, 85. Passé par les Communes, 230. S.R., 309. Chap. 11.

ORDONNANCE DU NORD-OUEST :—Acte confirmant une—au sujet du chemin de fer urbain d'Edmonton. (*Voir* Edmonton).

ORDRES EN CONSEIL :—Au sujet des terres fédérales, 32.

Au sujet de la zone de 40 milles de chemins de fer dans la Colombie-Britannique, 32.

Au sujet de la vente de la boîte, 27.

ORDRES PERMANENTS, Comité des :—Rapports du comité de sélection, nommant les membres du—, 39. Adopté, 43. 1er rapport; sur une pétition, 47. 2e rapport: sur pétitions, 50. 3e rapport: sur pétitions, 57. 4e rapport: sur pétitions, 58. 5e rapport: chemin de fer de la vallée du Daim, 58. Renvoyé au comité, 59. 6e rapport: sur pétitions, 62-3. 7e rapport: sur pétitions, 63. 8e rapport: assurance Saint-Laurent, 64. 9e rapport: chemin de fer de la Vallée du Daim, 65. 10e rapport: sur pétitions, 75. 11e rapport: chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, 75. 12e rapport: sur pétitions, 82. 13e rapport: sur pétitions, 83. Renvoyé au comité 84. 14e rapport: sur pétitions, 94. 15e rapport: délai pour rapport, 94. Adopté, 98. 16e rapport: sur pétitions, 111. 17e rapport: chemin de fer du sud du Canada, 136. 18e rapport; chemin de fer du sud du Canada, 142. 19e rapport: Aciéries de la Nouvelle-Ecosse, 179. Adopté, 179. 20e rapport; Eglise Anabaptiste, 179. Adopté, 180. 21e rapport: chemin de fer d'Alberta, 195. Adopté, 195. 22e rapport: Aciéries de la Nouvelle-Ecosse, 223. Adopté, 223. 23e rapport; Cie du pont de Brockville et New-York, 246. Adopté, 246. 24e rapport: réduction du quorum, 247. Adopté, 247. 25e rapport: Cie de chemin de fer Atlantique au lac Supérieur, 260. 26e rapport: Cie du pont de Brockville et New-York; Suspension des 49e et 50e règles, 260. Adopté, 261. 27e rapport: sur certains bills, suspension des 53e et 54e règles, 261. Adopté, 261. 28e rapport, suspension de la 60e règle, 262.

OTTAWA, Cie de gaz d'— (*Voir* Gaz).

“ OIE ÉLECTRIQUE D'— (*Voir* Electrique).

“ OIE DU CHEMIN DE FER À PASSAGERS D'— (*Voir* Electrique).

OTTAWA, Cie du tramway électrique d'—. (*Voir Electrique*).

“ CORPORATION de la cité d'—. (*Voir Electrique*).

“ CHEMIN DE FER DE L'—ET DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU:—Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 53. Rapportée, 58. Règle 52 suspendue, 58. Pétition demandant modification de sa charte, 58.—Rapportée, 83.

Bill reçu et lu 1re fois, 230. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 235. Rapporté avec un amendement, 243. Amendement agréé, 243. Règle 70 suspendue, 243. Lu 3e fois et passé, 243. Amendement agréé par les Communes, 255. S. R., 310. Chap. 87.

Convention avec la Cie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur. (*Voir Atlantique*).

OUVERTURE DU PARLEMENT:—Annonce que le Gouverneur général viendra ouvrir le —, 15. Il vient, 15. Discours du trône, 15.

PACIFIQUE, Cie du chemin de fer Canadien du:—Adresse pour un état des prix pour voyageurs et des marchandises exigés par—, 51. Réponse, 106.

ADRESSE pour un état du revenu de la—, sur la ligne, entre Port-Arthur et Calgary, 154. Réponse, 160.

“ ACTE pour autoriser un drawback sur certains articles employés pour la construction du chemin de fer du:—

Bill reçu et lu, 1re fois, 299. Règle 41e suspendue, 299. Lu 2e et 3e fois, et passé, 299. S. R., 310. Chap. 34.

“ SUBVENTIONS en terres au chemin de fer du:—

Bill reçu et lu, 1re fois, 294. Lu 2e fois, 41e règle suspendue et renvoyé à un comité général, 296. Rapporté, lu 3e fois et passé, 296. S. R., 310. Chap. 7.

“ D'ONTARIO, Cie du chemin de fer:—Convention avec la Cie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur. (*Voir Atlantique*.)

PAGES:—3e rapport du comité de l'Économie interne chargeant le sergent d'armes de la surveillance des—, 232. Renvoyé au comité, 239. 4e rapport, 251. Adopté, 253.

PARLEMENT:—Proclamations, V à XII. Appelé pour la dépêche des affaires, XII.

“ OUVERTURE DU:—Communication du secrétaire du Gouverneur général, 15. Discours du trône, 15.

“ PROROGATION DU:—Annonce que le Gouverneur viendra proroger le parlement, 306. Il vient, 307. Discours de prorogation, 311. Prorogation, 312.

“ COMITÉ des privilèges du:—Nommé, 17.

PÊCHE, Primes de:—Etat des paiement des—, 36.

PÊCHERIERS, Rapport des—, pour 1893, 68. Acte modifiant de nouveau l'Acte des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 267. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 273. En comité, 276. Permission de siéger de nouveau, 276. En comité, 279. Rapporté avec amendements, 280. Amendements agréés, 280. Amendé de nouveau, 281. Lu 3e fois et passé, 281. Amendements agréés par les Communes, 294. S. R., 310. Chap., 51.

PÉNITENCIERS, Rapport relatif aux—, 28.

PÉTROLE, Acte d'inspection du—. (*Voir Inspection.*)

PHARES, BOUÉES ET BALISES ET L'ÎLE DE SABLE, Acte modifiant l'Acte concernant les— :

Bill présenté et lu 1re fois, 30. 2e lecture remise, 35. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 37. En comité, 40. Rapporté avec amendements, 40. Amendements agréés, 40. Lu 3e fois et passé, 42. Passé par les Communes, 153. S. R., 308. Chap. 41.

PICTOU, Havre de—. (*Voir Havre.*)

PIPER, William Samuel:—Certificat constatant le paiement des honoraires, 55. Pétition demandant un bill de divorce, 61. 4e rapport, 67. Adopté, 67.

Bill présenté et lu 1re fois, 67. 2e lecture remise, 106. 12e rapport: avis et bill signifiés, 110. Rapport adopté, 110. Certificat au greffier, 124. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 124. Rapport sur le bill, 132. Considération remise, 155. Adopté, 158. Lu 3e fois et passé, 158. Témoignages envoyés aux Communes, 158. Passé par les Communes, 225. Témoignages renvoyés, 226. S. R., 309. Chap. 133.

POIDS:—Rapport: Inspection des—, des mesures et du gaz, 247.

POINTE AUX PÈRES:—Pétition des MM. Allan pour obtenir un quai en eau profonde à la—, 41.

POLICE FÉDÉRALE:—Tableau des hommes employés dans la—, 28.

“ **À CHEVAL DU NORD OUEST, Acte à l'effet de modifier et refondre les actes concernant le corps de— :**

Bill reçu et lu 1re fois, 227. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 228. En comité, 239. Rapporté, 239. Lu 3e fois et passé, 244. S. R., 309. Chap. 27.

PONT:—

De la Grande Ile de Niagara. (*Voir Niagara.*)

De la rivière Sainte-Claire. (*Voir Sainte-Claire.*)

Suspendu de la chute de Niagara. (*Voir Niagara.*)

De Clifton. (*Voir Clifton.*)

De Brockville et New-York. (*Voir Brockville.*)

De ch. de fer électrique des chutes de Niagara. (*Voir Niagara.*)

PONTIAC à OTTAWA, Chemin de fer de—:

Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 258. Rapporté, 261. Placé sur l'ordre du jour, 261. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 272. Rapporté, 274. Lu 3e fois et passé, 278. S.R., 310. Chap. 88.

PORTIERS:—3e rapport du comité de l'Economie interne chargeant le sergent-d'armes de la surveillance des—, 232. Renvoyé au comité, 239. 4e rapport, 251. Adopté, 253.

POSTES, Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des—

Bill présenté et lu 1re fois, 266. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 273. En comité, 275. Rapporté, lu 3e fois et passé, 275. Amendé par les Communes, 294. Amendement agréé, 294. S.R., 310. Chap. 54.

Rapport du maître général des—pour 1893, 68.

PRESBYTÉRIENNE, Eglise—du Canada:—Pétition demandant une loi prohibitive des boissons enivrantes, 25.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Invitation au Sénat d'assister au service à la mémoire du, 231. Réponse, 231-2.

PRÉSIDENT DU SÉNAT. (Voir Orateur).

PRÊT ET DÉBENTURES, Cie de—d'Ontario. (Voir Ontario).

PRIMES DE PÊCHE, Etat des paiements des—36.

“ “ Sur le fer et l'acier fabriqués avec le minerai canadien. (Voir Fer).

PRINCE-EDOUARD, Ile du—Adresse au sujet du transport de la malle, entre l'—et la terre ferme, 191. Réponse, 247.

Adresse pour copie de la correspondance entre l'—et le gouvernement fédéral au sujet de réclamations financières, relatives aux travaux publics et la communication avec la terre ferme, 192.

PRIVILÈGES, Comité des:—Nommé, 17.

PROCLAMATIONS:—V à XII.

PROROGATION DU PARLEMENT:—Annnonce que le Gouverneur viendra proroger le parlement, 306. Il vient, 307. Discours de prorogation, 311.

PUISSANCE, Cie de Garantie de la—contre les voleurs:—

Pétition demandant modification de sa charte, 25. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 162. Bill lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 174. Rapporté, 180. Lu 3e fois et passé, 187. S.R., 308. Chap. 121.

QUAI:—Pétition des Allan pour obtenir un—en eau profonde à la Pointe-aux-Pères, 41.

QUÉBEC, Cité de:—Pétition demandant un aide pour l'érection de la statue de Champlain, 191.

QUÉBEC, Province de:—Acte concernant certaines subventions accordées à la—par le chapitre huit des Statuts de 1884:—

Bill reçu et lu 1re fois, 242. Lu 2e fois, 250. Règle 41 suspendue, 250.
Lu 3e fois et passé, 250. S.R., 309. Chap. 5.

RAPPORTS, états, statistiques, etc.:—

Etat des affaires de la Compagnie de Prêt Britannique-Canadienne, 18.

Rapport des bibliothécaires, 18.

Règlements de la Cour de l'Echiquier, 27.

Tableau des hommes employés par la police, 28.

Rapport du département de l'Intérieur, 28.

Liste du Service Civil, 28.

Rapport du Secrétaire d'Etat, 28.

Rapport du Revenu de l'Intérieur, 28.

Rapport de la Commission Géologique, 28.

Rapport du ministre de la Justice relatif aux pénitenciers, 28.

Rapport du département des Affaires des Sauvages, 28.

Tableau du Commerce et de la Navigation, 28.

Rapport du ministre de l'Agriculture, 29.

Rapport des Archives Canadiennes, 29.

Rapport du département des Chemins de fer et Canaux, 32.

Rapport des ordres en conseil relatifs à l'Acte de terres fédérales, 32.

Ordre en conseil au sujet de la zone de 4 milles du chemin de fer dans la Colombie-Britannique, 32.

Etat des paiements des primes de pêche pour 1892-93, 36.

Rapport du bureau des examinateurs du Service Civil, 36.

Rapport des Pêcheries pour 1893, 68.

Rapport du maître général des Postes pour 1893, 68.

Rapport sur les fermes expérimentales, 95.

Rapport sur l'embargo sur le bétail canadien, 115.

Rapport sur les maladies des animaux, 115.

Rapport du ministre du Commerce, 153.

Rapport du commissaire de l'industrie laitière, 153.

Rapport, états et statistiques du Revenu de l'Intérieur, 193.

Rapport du Revenu de l'Intérieur (Inspection des poids, des mesures et du gaz), 247.

Documents relatifs à la ligne de steamers rapides sur l'Atlantique, 282.

RÉDACTEUR DES LOIS:—Rapport du comité de l'économie interne recommandant l'emploi d'un sténographe pour aider au—, 79. Adopté, 79.

REFUGE, Maisons de—pour les femmes. (*Voir Maisons.*)

RÈGLEMENT DU SÉNAT:—Comité pour—. (*Voir Sénat.*)

“ de la Cour de l'Echiquier, 27.

RÈGLES DE LA CHAMBRE SUSPENDUES.

14e	règle,	34.
16e	"	44, 262.
18e	"	34.
37e	"	65.
41e	"	215, 250, 257, 267, 268, 273, 287, 288, 293, 296, 298, 299, 300, 302, 303, 304, 305.
49e	"	142, 223, 261.
50e	"	64, 142, 223, 261.
52e	"	58, 64, 76, 84, 137, 146, 246.
53e	"	180, 195, 261.
54e	"	180, 195, 261.
60e	"	239.
70e	"	242, 243, 270.
80e	"	Amendée, 38, 44.

RÉPONSES À ADRESSES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE:—

Au sujet de la demande de Michel Gosselin, 27.

Au sujet des écoles du Manitoba, 29.

Au sujet des changements de tarif depuis 1879, 39.

REPRÉSENTATION DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, Acte de la—. (*Voir Nord-Ouest.*)

RESTAURANT, Comité du—: Rapport du comité de Sélection nommant les membres du—, 39. Adopté, 44. 3e rapport du comité de l'Economie interne lui accordant un bonus, 232. Renvoyé au comité, 239. 4e rapport, 251. Adopté, 253.

REVENU CONSOLIDÉ ET AUDITION, Acte modifiant l'Acte du—:

Bill reçu et lu 1er fois, 229. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 234. En comité, 240. Rapporté, 240. Lu 3e fois et passé, 241. S.R., 309. Chap. 19.

" DE L'INTÉRIEUR, Rapport du—, 28.

RAPPORT. (Falsification des substances alimentaires), 193.

RAPPORT. (Inspection des poids et mesures et du gaz), 247.

" DE L'INTÉRIEUR. Acte modifiant de nouveau l'Acte du—

Bill reçu et lu 1re fois, 292. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 295. En comité, 296. Rapporté avec amendement, 296. Amendement agréé, 296. Règle 41e suspendue, 296. Lu 3e fois et passé, 296. Amendement agréé par les Communes, 302. S.R., 311. Chap. 35.

RICHELIEU ET D'ONTARIO, Cie de navigation du:—Pétition demandant modification de sa charte, 36. Rapporté, 94.

Bill reçu et lu 1re fois, 163. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 174. Rapporté, 180. Lu 3e fois et passé, 187. S.R., 308. Chap. 105.

ROMNEY, Township de:—Pétition en faveur du canal à navires de Saint-Claire et Erié, 36.

ROYAL-WILLIAM (Premier bâtiment à vapeur):—1er rapport de la bibliothèque, 112. 1er rapport adopté, 112. 2e rapport, 174. Adopté, 188.

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, Dames religieuses du:—Pétition pour être autorisées à emprunter en hypothéquant leur propriété, 38. Rapporté, 63.

Bill reçu et lu 1re fois, 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 128. Rapporté, 146. Lu 3e fois et passé, 152. S.R., 308. Chap. 128.

SAINT-CLAIR ET ERIÉ, Cie du canal à navires de:

Pétitions en faveur de l'incorporation de cette compagnie, 36.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 140. Rapporté avec amendement, 146. Amendement agréé, 146. Lu 3e fois et passé, 152. Amendement agréé par les Communes, 164. S.R., 308. Chap. 104.

SAINT-HENRI:—Pétition au sujet du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal, 225.

SAINT-LAURENT, Cie d'assurance du:

Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 60. Renvoyée au comité des Ordres Permanents, 60. Rapportée, 64. Règle 52 suspendue, 64. Pétition au sujet de l'obtention de sa licence, 71. Rapportée, 111.

Bill reçu et lu 1re fois, 227. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 228. Rapporté, 242. Règle 70 suspendue, 242. Lu 3e fois et passé, 242. S.R., 309. Chap. 124.

“ **ET ADIRONDACK, Cie du chemin de fer de:**—Pétitions demandant modification de sa charte, 42, 55. Rapportée, 63.

Bill reçu et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 139. Rapporté, 145. Lu 3e fois et passé, 151. S.R., 307. Chap. 93.

“ **CANAUX DU:**—Pétition de la cité de Toronto demandant l'approfondissement des—, 170.

SAINTE-CATHERINE À NIAGARA:—Cie du chemin de fer Centrale de—

Pétition demandant un délai pour l'exécution de ses travaux, 46. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 227. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 228. Rapporté, 243. Règle 70 suspendue, 243. Lu 3e fois et passé, 243. S.R., 309. Chap. 92.

SAINTE-CLAIRE:—Cie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière—

Pétition de la dite Cie et de la Cie du chemin de fer du Sud du Canada, au sujet du délai fixé pour l'exécution des travaux de construction, 36. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 127. Rapporté, 141. Lu 3e fois et passé, 147. S.R., 307. Chap. 100.

- SAINTE-CUNÉGONDE** :—Pétition au sujet du chemin de ceinture de l'île de Montréal, 225.
- SAINTE-ÉMILIE, Cie du chemin de fer de**—Pétition demandant un acte d'incorporation, 53.
- SAULT SAINT-LOUIS** :—Acte concernant la seigneurie du—
 Bill reçu et lu 1re fois, 230. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 235. En comité, 241. Rapporté, lu 3e fois et passé, 241. S.R., 309. Chap. 25.
- SAUVAGES, Affaires des** :—Rapport du département des,—28
 “ Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des—
 Bill présenté et lu 1re fois, 113. 2e lecture remise, 124. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 130. En comité et amendé, 138. Rapporté avec amendements, 139. Amendements agréés, 139. Lu 3e fois et passé, 142. Passé par les Communes avec amendements, 258. Amendements agréés, 271. S.R., 310. Chap. 32.
- SCOTT, Lockburn B.** :—Nommé correcteur d'épreuves par le premier rapport du comité des impressions, 90. Rapport adopté, 103.
- SÉANCE DU SÉNAT** :—Le soir, 23, 168, 193, 198, 239, 286, 288, 295, 300.
 Séance du matin, 301.
 Deux séances le même jour :—Motion adoptée, 276.
 Trois séances le même jour :—Motion adoptée, 297.
- SECOURS MUTUELS, Association de**—
 Pétition demandant de créer un capital permanent, 55. Rapportée, 83.
 Rapport renvoyé au comité, 84. Rapportée de nouveau, 94.
- SECRÉTAIRE D'ÉTAT, Rapport du**—, 28.
- SÉLECTION, Comité de**—Nommé, 34. Rapport, 38. Pris en considération, 42. Adopté avec amendements, 44. Règle 16 suspendue, 44. Règle 80 amendée, 38, 44.
- SÉNAT, Règlement du**—, Comité pour reviser le—
 Nommé, 27. Rapport, 34. Règles 14 et 18, suspendues, 34. Rapport adopté, 34.
 “ **COMPTES** et pièces justificatives du greffier du. (*Voir Greffier.*)
 “ **ORATEUR** du. (*Voir Orateur.*)
 “ **ACTE CONCERNANT LE**—et la Chambre des Communes :—
 Bill reçu et lu 1re fois, 293. Règle 41e suspendue, 293. Lu 2e et 3e fois et passé, 293. S.R., 310. Chap. 10.
TÉMOINS sous serment au—et à la Chambre des Communes. (*Voir Témoins.*)
- SÉNATEURS NOUVEAUX** :—
 M. Ferguson, 13, 14.
 M. Burns, 73, 74.
 Liste des—, 313.

SERGEANT-D'ARMES:—3e rapport du comité de l'Économie interne chargeant le—de la surveillance des messagers et des pages, 232. Renvoyé au comité, 239. 4e rapport, 251. Adopté, 253.

SERVICE CIVIL:—

“ Liste du—, 28.

“ RAPPORT des examinateurs du—, 36.

“ ACTE modifiant les actes concernant—

Bill reçu et lu 1re fois, 258. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 267. En comité, 272. Rapporté, lu 3e fois et passé, 272. S.R., 310. Chap. 18.

SEUL, Cie du chemin de fer du lac—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 36. Rapportée, 83. Renvoyé de nouveau au comité, 84.

SMITH, L'hon. M.:—Ajouté au comité auquel a été renvoyé le bill de la faillite, 86.

SOUTTER, Alexander:—Nommé greffier du restaurant et son salaire augmenté par le comité de l'Économie interne, 232. Rapport renvoyé au comité, 239. 4e rapport, 251. Adopté, 253.

STAIRS, John F.:—Pétition demandant la permission de présenter une pétition (*Voir* Acierie).

STAMFORD, Township de:—Pétition en faveur de la Cie des ponts de chemins de fer électriques de Niagara, 106.

STATUTS PROVINCIAUX:—3e Rapport du comité de l'Économie interne votant \$150 pour compléter la collection des—, 232. Renvoyé au comité, 239. 4e rapport, 251. Adopté, 253.

STEAMERS OCÉANIQUES, Subventions aux—.

Bill reçu et lu 1re fois, 284. 2e lecture proposée, 287. Lu 2e fois, 288. Règle 41e suspendue,—Lu 3e fois et passé, 288. S.R., 310. Chap. 8.

Documents relatifs à la ligne de—rapides, 282.

SUBSIDES, Bill des:— Bill reçu et lu 1re fois, 302. Règle 41e suspendue, 302. Lu 2e et 3e fois et passé, 303. S.R., 311. Chap. 1.

SUBSTANCES ALIMENTAIRES, Rapport relatif à la fabrication des, 193.

SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER:—Acte autorisant l'octroi de—:

Bill reçu et lu 1re fois, 303. Règle 41e suspendue, 303. Lu 2e et 3e fois et passé, 303. S.R., 311. Chap. 4.

“ **EN TERRES AUX CHEMINS DE FER**:—

Bill reçu et lu 1re fois, 299. Règle 41e suspendue, 299. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 299. Rapporté, lu 3e fois et passé, 300. S.R., 310. Chap. 6.

SUD DU CANADA, Cie du chemin de fer du:—

Pétition au sujet du pont de la Grande Ile de Niagara, 36. Rapportée, 51.

Pétition au sujet du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Saint-Clair, 36. Rapportée, 51.

SUD DU CANADA, Cie du chemin de fer du—*Suite.*

Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 131. Renvoyée au comité des ordres permanents, 132. Rapportée, 136. Règle 52 suspendue, 137. Pétition demandant la confirmation d'un contrat, 137. Rapportée, 142. Règles 49e et 50e suspendues, 142. Règle 52 suspendue, 146.

Bill présenté et lu 1re fois, 146. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 157. Rapporté, 182. Lu 3e fois et passé, 188. Amendé par les Communes, 227. Amendements agréés, 227. S.R., 309. Chap. 66.

Pétitions en faveur du bill, 159.

TARIF :—Réponse à une adresse au sujet des changements de—depuis 1879, 39.

TÉLÉGRAPHES, Comité des chemin de fer,—et havres. (*Voir Chemins de fer.*)

TÉLÉPHONE, Cie de—Bell. (*Voir Bell.*)

Cie de — de New-Westminster et de Burrard-Inlet. (*Voir New-Westminster.*)

TÉMOINS SOUS SERMENT, Interrogatoire des—au Sénat et à la Chambre des Communes :—

Bill reçu et lu 1re fois, 140. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 143. En comité, 143. Rapporté avec amendements, 143. Amendements agréés, 154. Lu 3e fois et passé, 155. Amendements agréés par les Communes, 215. S.R., 309. Chap. 16.

TEMPÉRANCE, Union chrétienne de—des femmes du Canada. (*Voir Femmes.*)

TERRES, Concessions de—aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest :—

Bill reçu et lu 1re fois, 229. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 234. Comité remis, 240, 248, 255. En comité, 257. Rapporté, lu 3e fois et passé, 257. S.R., 310. Chap. 24.

TERRES FÉDÉRALES :—Ordres en conseil conformément à l'Acte des—, 32,

“ ACTE CONCERNANT LES—

Bill reçu et lu 1re fois, 284. Lu 2e fois, 277. Règle 41 suspendue, 287. Lu 3e fois et passé, 287. S.R., 310. Chap. 26.

“ DANS LES TERRITOIRES. (*Voir Biens-fonds.*)

TERRITOIRES DU NORD-OUEST. (*Voir Nord-Ouest.*)

THOMPSON JOSEPH :—Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 50. Pétition demandant un bill de divorce, 55. 5e rapport du comité des Divorces, 67. Adopté, 68.

Bill présenté et lu 1re fois, 68. 2e lecture remise, 107. 11e rapport : avis et bill signifiés, 109. 11e rapport adopté, 109. Certificat du greffier, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 114. 16e rapport sur le bill, 132. Considération remise, 155. 16e rapport adopté, 157. Lu 3e fois et passé, 157-8. Témoignages envoyés aux Communes, 158. Passé par les Communes, 225. Témoignages renvoyés, 226. S. R. 309. Chap. 134.

TILBURY-EST, Nord, Townships de—Village de—Centre:—Pétitions en faveur du Canal à navires de Sainte-Claire et Erié, 36.

TORONTO, Cité de—Pétition au sujet du bill relatif à la faillite, 194.

TORONTO, Synode de—et Kingston de l'Eglise presbytérienne:—Pétition demandant une loi prohibitive des boissons enivrantes, 25.

Corporation de la cité de—Pétition demandant l'adoption du bill relatif au taux du fret océanique sur le bétail, 116.

Pétition relative au bill des chemins de fer, pourvoyant à l'abri des mécaniciens, 116.

Pétition demandant l'approfondissement des canaux du Saint-Laurent, 170.

TRADUCTEURS FRANÇAIS:—Rapport du comité de l'Economie interne, nommant des aides aux—, 79. Adopté, 79. Motion à ce sujet, 86. 3e rapport: nommant un traducteur, 232. Renvoyé au comité, 239. 4e rapport, 251. Adopté, 253.

TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LA FRANCE. (*Voir France*).

TEAMWAY ÉLECTRIQUE D'OTTAWA. (*Voir Electrique*).

TUNNEL DU CANADA ET DU MICHIGAN, Cie du:—Pétition au sujet du prolongement du délai d'achèvement de ses travaux, 36. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 76. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 85. Rapporté, 110. Lu 3e fois et passé, 122. S. R., 307. Chap. 101.

“ ET PONT DE la rivière Sainte-Claire. (*Voir Sainte-Claire*).

“ SOUS LE DÉTROIT de Northumberland. (*Voir Northumberland*).

UNITÉS de mesure électrique, Acte concernant les—.

Bill reçu et lu 1re fois, 235. 2e lecture remise, 254. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 271. Comité remis, 284, 286, 295. En comité, 300. Rapporté, 300. Règle 41e suspendue, 300. Lu 3e fois et passé, 300. S. R., 310. Chap. 38.

VANDERBILT, Cornélius:—Pétition en faveur du bill du chemin de fer du Sud du Canada, 159.

VAPEUR, Premier bâtiment à:—1er rapport du comité de la bibliothèque au sujet des documents relatifs au—, 112. 2e rapport, 174. 2e rapport adopté, 188.

VAPEURS RAPIDES SUR L'ATLANTIQUE:—*Voir Steamers*.)

VENTES FRAUDULEUSES, Acté à l'effet de reprimer les—et marques frauduleuses.

Reçu et lu 1re fois, 255. 2e lecture remise, 257. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 271. Comité remis, 284. En comité, amendé et amendements agréés, 289. Lu 3e fois, et passé, 287. Amendements agréés par les Communes, 294. S. R., 310. Chap. 37.

VOLEURS:—Cie de garantie de la Puissance contre les:—Pétition demandant modification de sa charte, 25. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 162. Bill lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 174. Rapporté, 180. Lu 3e fois et passé, 187. S. R., 308. Chap. 121.

VOTE, Droit de—pour les femmes:—Pétition de l'Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada, demandant le—, 31.

Acte à l'effet de priver de leur droit de—les électeurs qui se laissent corrompre. (*Voir* Electeurs.)

WELLAND, Cie de canal de force motrice et de fourniture de:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 50. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 176. Rapporté, 194. Lu 3e fois et passé, 200. S. R., 308. Chap. 102.

WINDSOR À ANNAPOLIS, Cie de chemin de fer. (*Voir* Dominion Atlantique.)

WINNIPEG (Great Northern) À LA BAIE-D'HUDSON, Cie du chemin de fer de:—Pétition demandant un acte pour changer son nom, 31. Rapportée, 83. Renvoyée au comité, 84. Rapportée, 94.

Bill reçu et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 139. Rapporté, 145. Lu 3e fois et passé, 152. S. R., 307. Chap. 94.

WOLSELEY ET FORT QU'APPELLE, Cie du chemin de fer de:—Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 54. Renvoyée au comité des Ordres Permanants, 55. Rapportée 58. Règle 52 suspendue, 58. Pétition demandant un acte d'incorporation présentée, 58. Rapportée, 63.

Bill présenté et lu 1re fois, 66. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres; 84. Rapporté avec amendements, 102. Amendements agréés, 105. Lu 3e fois et passé, 105. Amendé par les Communes, 178. Amendements agréés, 183. S. R., 308. Chap. 95

YARMOUTH À ANNAPOLIS, Cie du chemin de fer de:—Pétition de la Cie du chemin de fer de Windsor à Annapolis pour se fusionner avec la—. (*Voir* Dominion Atlantique.)

YORK, DUC ET DUCHESSE D':—Message de félicitation au—à l'occasion de la naissance de leur fils, 278. (*Voir* Adresse à Sa Majesté.)